TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 249 34 PAGES — JEUDI 12 JANVIER 1978

Le prix du brut sera « gelé » jusqu'à la fin de 1978 confirme le cheikh Yamani

LIRE PAGE 31



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 60 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

PROCHE-ORIENT

La négociation sur le Sinaï s'engage au Caire

Les travaux de la « commission militaire » israélo-égyptienne, créée à Ismaïlia le 25 décembre dernier, débutent au Caire ce mercredi après-midi 11 janvier alors que se poursuit la polémique entre les deux pays au sujet des points de peuplement juifs dans le Sinaï.

Les journaux du Caire ne dissimulent pas leur irritation devant ce qu'ils appellent les « *manœuvres israéliennes délibérées pour bloquer la négociation* ». L'éditorialiste d'*Al Ahram* brandit là menace d'une « *option militaire* » et écrit : « *M. Begin se trompe s'il pense qu'il pourra sans cesse louvoyer et marchander. Nous avons fait un pas dans votre direction sur la voie de la paix, vous devez donc, de même, faire un pas vers nous. La dérobade ne vous mènera que sur la voie de la guerre, et vous aurez perdu la chance de votre vie et celle d'Israël. Vous serez alors le promoteur de la destruction d'Israël.* »

Le ministre de la défense israélien, M. Ezer Weizman, qui est arrivé au Caire mercredi en fin de matinée, a proclamé, avant son départ de Jérusalem, la détermination de son pays de maintenir les colonies de peuplement dans le Sinaï et d'en assurer la défense.

(Lire page 4.)

Un climat alourdi

Lorsqu'il frappa le monde de stupeur, il y a moins de deux mois, en se rendant à Jérusalem, le président Sadate proclama que pour « soixante-dix pour cent » l'interminable litige israélo-arabe était de nature « psychologique ». Pour l'opinion publique, et d'abord pour celle de son pays, l'espérance était violente. Un mur de méfiance semblait enfin s'effondrer. Aujourd'hui, alors que l'une des deux commissions chargées du détail de la négociation, se réunit au Caire, le climat s'est alourdi à tel point que le chef de la délégation israélienne tient d'emblée à proclamer qu'il n'est « pas optimiste ». Le quotidien égyptien « Al Ahram » va jusqu'à assurer que « les Arabes pourraient bien être un jour réunis par un nouvel octobre », faisant allusion à la guerre de 1973.

La négociation n'a, en effet, pas amorcé de sensibles progrès sur les deux points principaux : l'avenir du peuple palestinien et le retrait israélien des territoires occupés. Bien plus, le contentieux proprement bilatéral sur le Sinaï — que la « commission militaire » est chargée de réduire — soulève des difficultés considérables. L'Egypte ne peut que regarder comme une provocation l'intention proclamée par M. Begin de maintenir « pour des générations » sur son territoire des colonies de peuplement et de les faire protéger par l'armée. Or Israël, pour des raisons de sécurité, entend maintenir les implantations qu'il vient de renforcer, et leur assurer une couverture militaire afin de prévenir tout renversement de situation et toute attaque de son voisin. Cette divergence indique assez combien la méfiance subsiste à Jérusalem en dépit des embrassades et du déferlement d'enthousiasme qui marquèrent la visite du chef de l'Etat égyptien.

Sur les quelques points où il a amorcé des propositions, le premier ministre israélien se voit lui-même — qui l'eût cru ? — accusé par une partie non négligeable de sa propre majorité de brader les intérêts nationaux par une excessive « souplesse ». Il a dû mettre toute son autorité dans la balance pour n'être pas désavoué par le Likoud, qui lui avait toujours assuré un soutien unanime et enthousiaste. Un vent de fronde antigouvernementale souffle sur les colonies de Cisjordanie et du Sinaï, qui redoutent d'être « abandonnées ». Les travaillistes eux-mêmes ont perdu, dans l'opposition, la modération et la disposition au compromis qu'on leur prêtait au pouvoir. Bref, le seul homme politique israélien qui semblait n'avoir rien à redouter des surenchères des nationalistes ou des milieux extrémistes religieux s'y voit à son tour exposé.

En brûlant ses vaisseaux à Jérusalem, le président Sadate croyait acculer ses adversaires à des concessions de fond. Il escomptait que son geste dissiperait les hostilités et les réticences. Condamné à réussir, il doit céder du terrain, notamment à propos de la Cisjordanie, où il semble envisager maintenant que l'autodétermination des Palestiniens ne puisse s'exercer avant un délai de cinq ans.

En quête d'un geste de son partenaire qu'il puisse présenter comme un succès à l'opinion publique égyptienne, le raïs vient même de se voir refuser par M. Begin les « rectifications mineures de frontière » — en fait quelques arpents de Neguev — qui assureraient une contrepartie à la présence de militaires et de civils israéliens dans le Sinaï.

Face à ses adversaires arabes, que le président Boumediène s'emploie actuellement à regrouper, le chef de l'Etat égyptien est dans une situation de plus en plus inconfortable. Si la négociation devait s'ensabler dans les travaux des commissions et les marchandages de détail, quel geste spectaculaire pourrait désormais rendre ses chances à la paix ?

AU JOUR LE JOUR

Les dames du président

Avec six femmes ministres, M. Giscard d'Estaing possède désormais le gouvernement le plus féminin, sinon le plus féministe, du monde, car, pour savoir s'il s'agit de femmes ministres ou de ministres femmes, il faudra attendre un certain temps. Mais, assurément, voilà une importante mesure qu'il était temps de prendre deux mois avant les élections.

On peut se demander pourquoi la participation du sexe dit faible à la direction de nos affaires a été limitée au nombre de six : il semble que le président de la République ait voulu ainsi éviter toute allusion aux sept femmes de Barbe-Bleue.

Quant à savoir pourquoi on a baptisé remaniement technique une mesure d'une telle importance, c'est sans doute parce qu'en matière gouvernementale il n'existe pas encore de remaniement sexuel.

BERNARD CHAPUIS.

COTE-D'IVOIRE

M. Giscard d'Estaing reçoit un accueil enthousiaste à Abidjan

M. Giscard d'Estaing est arrivé, ce mercredi 11 janvier en fin de matinée, en Côte-d'Ivoire, pour une visite officielle de cinq jours. La journée étant chômée à Abidjan, plusieurs centaines de milliers de personnes ont réservé un accueil enthousiaste au président de la République (lire page 34).

Commentant cette visite, l'Agence ivoirienne de presse écrit : « *Le fait que M. Giscard d'Estaing accepte de séjourner cinq jours loin de l'Elysée, à un moment où la fièvre électorale qui mobilise la France aurait pu l'amener à écourter, ou même à différer son voyage, prouve, s'il en était besoin, l'amitié et la considération particulière qu'il accorde à la Côte-d'Ivoire et à son chef.* »

Afrique : guerre ou paix ?

par GASTON DEFFERRE (*)

La mort de Staline, la politique de détente, ont mis un terme à la guerre froide entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. En Europe, les conflits ne menacent plus. Les guerres coloniales sont terminées, mais, depuis quelques années, des affrontements d'une autre sorte ont repris. C'est maintenant en Afrique que les grandes puissances se combattent par peuples interposés. Cette contradiction entre ce qui se passe ici et là s'explique mais ne se justifie pas par :

— La stratégie du contrôle de certaines aires géographiques qui commandent les routes aériennes et maritimes, spécialement celles du pétrole. Les unes et les autres sont indispensables au fonctionnement de l'économie de la plupart des pays, notamment du nôtre. Dans le monde moderne, il n'y a pas de puissance militaire, pas d'indépendance nationale avec une économie déficiente à laquelle feraient défaut un certain nombre de matières premières essentielles.

(Lire la suite page 3.)

(*) Député socialiste, ancien ministre de la France d'outre-mer.

CANADA

La « francisation » au Québec accélère l'exode des firmes anglophones

M. Claude Ryan, directeur du quotidien de Montréal « le Devoir », a décidé de briguer la succession de l'ex-premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, à la tête du parti libéral du Québec, le principal parti d'opposition. M. Ryan a démissionné, le mardi 10 janvier, de toutes les fonctions qu'il occupait dans la société éditrice du journal. Le parti libéral du Québec choisira en avril prochain son nouveau leader. D'autres candidats, notamment M. Raymond Gurneau, ancien ministre des finances de M. Bourassa, sont sur les rangs.

La vie politique, au Québec, continue d'autre part d'être marquée par les conséquences de la loi 101, qui doit notamment rendre peu à peu l'emploi du français obligatoire dans les entreprises. Des sociétés anglophones déplacent leur siège social de Montréal à Toronto (Ontario). Les raisons de cet « exode » financier ne sont pas seulement linguistiques, elles tiennent aussi à un mouvement économique d'ensemble, qui dure depuis plus de vingt ans.

De notre correspondant

Montréal. — M. Jean Chrétien, ministre fédéral des finances, se déclare « préoccupé ». M. Jacques Parizeau, ministre québécois des finances, est furieux. M. Dominik Dhouly, président du Stock Exchange de Montréal, affirme : « *Pour les milieux d'affaires, la situation est tragique.* » Un Québécois anonyme est content : il a peint dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 janvier sur le mur d'un building du centre de la métropole québécoise : « *Bon débarras. Vive le Québec libre !* » Ce bâtiment, c'est celui de la plus importante société d'assurance-vie du Canada, la Sun Life. Celle-ci a annoncé il y a quelques jours qu'elle avait décidé, sauf opposition lors de la prochaine assemblée des porteurs de parts, de déménager son siège social à Toronto, capitale de la province voisine de l'Ontario.

« *Comme il paraît évident*, déclare un communiqué de la société, *que la langue de la province de Québec deviendra de par la loi en très grande partie le français, nous ne pouvons plus croire qu'il nous sera possible de recruter ou de retenir à Montréal, ni d'amener de l'extérieur du Québec, un nombre suffisant de personnes de langue anglaise douées des qualités et de la compétence nécessaires pour pratiquer les opérations journalières de la compagnie.* » 85 % des titulaires de polices d'assurance de la Sun Life sont anglophones ; les employés du siège social, près de deux mille personnes, le sont aussi dans leur quasi-totalité.

La Sun Life est une des plus anciennes compagnies du Canada. Elle a été enregistrée en 1865, deux ans avant la création de la Confédération.

Les arguments invoqués publiquement par la société anglophone n'ont pas convaincu. Il n'est pas un organe de presse qui n'ait souligné que si la loi 101 — à laquelle fait allusion le communiqué — doit en effet franciser l'activité économique au Québec, il est prévu que le régime des sièges sociaux sera étudié cas par cas et qu'en tout état de cause la législation ne sera précisée sur ce point qu'en février.

ALAIN-MARIE CARRON.

(Lire la suite page 6.)

LE RENDEZ-VOUS DANS L'ESPACE DE QUATRE COSMONAUTES SOVIÉTIQUES

L'U.R.S.S. a mis en orbite, le mardi 10 janvier, un vaisseau Soyouz-27, occupé par deux cosmonautes. Il doit rejoindre la station orbitale Saliout-6, *qui abrite déjà, depuis un mois, deux autres cosmonautes, arrivés à bord de Soyouz-26.* Ainsi sera réalisé le premier rendez-vous à l'intérieur d'une station orbitale.

(Lire page 24.)

LE VOTE DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Le quai d'Orsay n'a fait qu'appliquer la loi

L'application de la loi du 19 juillet sur le vote des Français de l'étranger continue de susciter protestations et polémiques.

De nouvelles plaintes ont été déposées mardi 10 janvier par des élus de l'opposition, notamment à Brest, où la commission de contrôle des listes électorales a refusé 315 des 325 inscriptions qui provenaient de Madagascar. A Paris une information judiciaire a été ouverte après le recours présenté par M. Georges Sarre, président du groupe socialiste de l'assemblée municipale. A Montpellier, l'ancien maire, M. Delmas (P.R.), accuse son successeur, M. Frèche (P.S.), d'abus de pouvoir. La commission administrative que préside celui-ci avait refusé plus de la moitié des inscriptions d'électeurs installés en Côte-d'Ivoire. Le ministre des affaires étrangères présente ci-dessous son point de vue.

par LOUIS DE GUIRINGAUD (*)

La grande confusion du débat qui s'est instauré à propos du vote des Français de l'étranger, le caractère délibérément polémique de la plupart des accusations portées à l'encontre du gouvernement et de l'administration, la tendance de certains à faire comme s'ils ne connaissaient pas les dispositions de la loi adoptée par le Parlement et à établir un amalgame totalement injustifié entre l'action de partis politiques ou d'associations privées et l'action de l'administration, comme M. Mitterrand notamment l'a fait, dimanche soir, au micro d'Europe 1, me conduisent à souhaiter que nos concitoyens, quelles que soient leurs opinions politiques, veuillent bien accepter de considérer les réalités.

Environ un million deux cent cinquante mille Français vivent à l'étranger. Leur présence est une condition du maintien du rôle et du rayonnement de la France dans le monde. C'est aussi une condition de la poursuite du développement de notre pays. Parmi eux, environ sept cent mille sont en âge de voter et ont le droit de le faire. Or, ce droit, qui leur appartient comme aux Français de France, peu d'entre d'entre eux — moins de cent mille lors des dernières consultations électorales — ont pu l'exercer effectivement dans le passé, compte tenu du caractère rigoureux et inadapté des conditions requises par les textes en vigueur (nécessité, en fait, de prouver une attache familiale, domiciliaire ou fiscale avec une commune métropolitaine).

(Lire la suite page 11.)

★ Ministre des affaires étrangères.

LA CRISE DU CINÉMA FRANÇAIS

L'art et l'argent

La crise du cinéma français, qui, depuis plusieurs mois, préoccupe vivement tous les professionnels, va être portée devant l'opinion publique. Le bureau de liaison des industries cinématographiques, groupant les représentants patronaux de l'industrie technique, de la production, de l'exploitation et de la distribution, a remis, mardi 10 décembre, à l'Elysée, une lettre destinée à attirer l'attention du président de la République sur « *la situation critique dans laquelle se trouve le cinéma français et la nécessité de prendre d'urgence les mesures nécessaires à sa survie* ».

Dans la matinée de ce mercredi 11 décembre, le bureau de liaison des industries cinématographiques a donné une conférence de presse pour exposer l'action qu'il engage à partir de cette semaine. Un ciné-tract de quelques minutes est, dès ce jour, projeté en France dans cinq cents salles de cinéma afin d'informer et d'alerter le public. La responsabilité de l'Etat dans la crise du cinéma français est surtout soulignée à travers la concurrence de la télévision qui, avec cinq cent dix-sept films diffusés en 1977, aurait retenu quatre milliards de spectateurs, tandis que la fréquentation des salles, de quatre cent vingt millions, il y a une vingtaine d'années, est tombée à cent soixante-quinze millions.

« *En échange de quatre-vingt-dix minutes qu'elle prend au cinéma aux heures de grande écoute,* observe, en particulier, la lettre adressée au chef de l'Etat, *la télévision paie un prix moyen égal à celui qu'elle demande pour une minute de publicité. (...) C'est tout simplement scandaleux.* » Une campagne dans les journaux et sur les ondes débute en même temps. Sur les écrans, elle sera ininterrompue. Un Siné-tract (préparé par le dessinateur Siné) suivra le petit film actuel. D'autres viendront, en complément de programme, tant que le gouvernement n'aura pas pris les mesures susceptibles de sauver le cinéma français.

Il est probable que le ton va monter si celles-ci n'interviennent pas à brève échéance. On prévoit des rencontres, dans le courant du mois, entre les différentes catégories de la profession, les responsables du Centre national de la cinématographie et du ministère de la culture et de l'environnement.

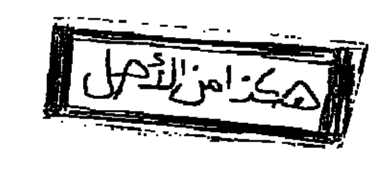
Nous publions deux points de vue sur cette crise. M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de la Société Gaumont, explique comment une politique d'entreprise permet de prévenir les difficultés. M. Maurice Bessy, ancien délégué général du Festival de Cannes se montre, lui, pessimiste sur la situation du cinéma français.

(Lire page 13.)

D'une région à l'autre

LE TABLEAU ÉLECTORAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Lire page 10.)



idées

JEUNESSES

DE L'ERRANCE A LA RECHERCHE COLLECTIVE

par CHARLES HADJI (*)

QU'UN journal comme *le Monde* consacre aussi souvent, depuis la rentrée, une pleine page aux « Jeunesses » est un signe qui ne trompe pas de *l'existence d'un problème capital* pour notre société, et qui engage son devenir, à travers les rapports entre « jeunes » et « adultes ». Car la plupart des aspects de la mentalité ou de la vie des adolescents sur lesquels on s'appesantit aujourd'hui et dont on s'inquiète, parfois à juste titre — la drogue, la révolte contre l'autorité, l'ennui, le refus d'un certain type de travail, le désir de libération sexuelle, et pour tout dire une certaine forme de vie *marginale en dehors de la société* « normale » et finalement contre elle. — ne sont pas à proprement parler des problèmes de jeunesse. Ils n'ont de sens que par rapport aux formes actuelles de l'existence adulte, qui paraît bien être refusée, rejetée, condamnée.

Condamnée à disparaître ? Tout le problème est en effet de savoir *si l'adolescent est bien seul* l'avenir de l'homme, si l'homme adulte actuel n'est qu'une forme temporaire d'humanité — de pré-humanité — et destiné à disparaître sous la pousée des jeunes, *en qui s'incarnerait aujourd'hui* l'histoire. En d'autres termes : quel est l'enjeu de la révolte ou du refus *des jeunes ? Vers quoi* allons-nous ? Qu'apporteront les « jeunesses » à l'humanité ?

Si l'on veut décrire correctement la situation pour bien en mesurer l'enjeu, il est important de tirer toutes les conséquences de ce fait capital, sur lequel Gérard Mendel a fort judicieusement attiré l'attention : la scolarisation massive, effet particulier de la révolution technologique et du développement *industriel, a abouti à la création* d'une « classe d'âge » qui est devenue une véritable « classe sociale » caractérisée par le refus et la dé-soumission » (1). L'isolement de la jeunesse que déplore Jean Guéhenno (2) est beaucoup moins le résultat d'une « *erreur nationale* » — qui supposerait un choix volontaire — que l'expression d'une nécessité socio-économique. *Mais cet isolement est-il* un bien ou un mal ? Faut-il le déplorer, ou au contraire s'en réjouir ? Les jeunes sont-ils dans un ghetto, ou les adultes dans une impasse ?

La liberté du vide

Un des premiers effets de la constitution de cette classe d'âge est la naissance d'une véritable conscience de classe, les jeunes se rendant compte de leur particularité « collective », si l'on peut dire, et de la distance les séparant du monde des adultes. Un monde dont apparaissent les aspects négatifs et dont ils se *détachent*. Secousse *nécessaire* pour les adultes, car ce qui est remis en question, c'est l'adhésion spontanée, irréfléchie — subie, certes, mais est-ce une excuse ? — aux valeurs véhiculées par notre société née de la révolution industrielle et technologique : faut-il produire pour produire ? Le développement est-il une fin en soi ? Faut-il tout sacrifier au travail (3) ? A quoi bon consommer toujours plus ? Et l'adulte qui, à son tour, commence à se poser de telles question risque — l'univers dans lequel il vivait se brisant sous ses yeux — d'avoir *le* vertige : d'où tant de gens masquant leur désarroi dans des comportements proprement puérils ; d'où ces grandes personnes singeant les adolescents ; d'où ces pédagogues sombrant dans le laisser-faire. Mais que faire ?

Les adolescents, n'ayant plus d'adultes à qui s'identifier, sont-ils condamnés à l'errance ? Les adultes, n'ayant plus de raison de vivre, privés de « grand dessein », ne croyant plus à rien, sont-ils condamnés soit à se résigner, à n'être plus que les débris fossilisés d'une époque révolue, soit à s'essouffler derrière les jeunes, que, de toute manière, ils ne rattraperont pas ? *Il* est évident que la réponse à ces questions dépend de la manière de concevoir les rapports entre jeunes *et adultes*, et d'abord de la manière dont chacun se comportera concrètement envers l'autre. *Car le* grand risque, aujourd'hui, serait de se contenter d'analyser sans rien tenter, sans bouger, d'accepter la coupure comme un fait irréversible.

Certes, cette coupure est actuellement un fait. Un fait dont les premières conséquences sont à la fois heureuses (prise de conscience de l'enjeu du développement social, remise en cause des scléroses) et malheureuses (refus qui peut aller jusqu'à la *destruction* des autres *ou de soi* — et de ce point de vue l'affaire Baader est exemplaire). Mais précisément : les aspects négatifs du refus des jeunes sont dus à ce que ce grand refus n'est que le premier moment, encore abstrait, d'un mouvement authentique de libération, moment correspondant à ce que Hegel appelle « *la liberté du vide* » qui est « *le fanatisme de la destruction de tout ordre social existant et l'excommunication de tout individu suspect de vouloir un ordre* (4) ».

La libération véritable exige la détermination, c'est-à-dire *le* choix conscient des valeurs qui, nécessairement, seront toujours en un sens particulières, et, par là contestables, mais sans lequel on est condamné, comme disait Descartes, à « *errer en tournoyant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre* (5) ». Après la destruction, la reconstruction. Et cette reconstruction ne peut s'opérer qu'à l'aide de ce qui existe déjà, en particulier avec l'aide des adultes.

Apprendre à vivre debout

Les jeunes ont-ils encore quelque chose à apprendre des adultes ? Les adultes ont-ils encore quelque chose à proposer aux jeunes ? Nous croyons pouvoir répondre oui, ce qui revient plus spécifiquement à affirmer qu'aujourd'hui l'éducation est non seulement *possible, mais encore* plus que jamais nécessaire — une éducation conçue comme l'instauration positive de rapports dialectiques entre générations. Il ne s'agit plus d'imposer des modèles, de prétendre dessiner, trait pour trait, une jeunesse qui nous ressemble (d'où, par exemple, le conflit récent de l'Ecole polytechnique). Mais il ne s'agit pas non plus de céder aux caprices, d'accepter la satisfaction immé*diate de tous* les *désirs, même les* plus fous. L'idéal, en un sens classique, de la maîtrise de soi nous paraît être digne de gouverner actuellement le comportement des uns et des autres.

Refus de la vieille société ? Oui, si cela signifie la recherche collective (*pas de racisme* anti-jeunes, pas de « jeunisme », mais pas de racisme anti-adultes, pas d'« adultisme ») de nouvelles formes de vie plus libératrices. Les adultes sont-ils encore aliénés ? Que les jeunes les aident véritablement à se libérer, ce qui implique le choix d'un chemin, sans doute différent de celui suivi jusqu'ici, mais qui demeure *trajet concret et réel*, qui soit vécu, au lieu d'être simplement rêvé. Que les uns et les autres, les uns grâce aux autres, apprennent à vivre debout, et éveillés, deviennent vigilants, et l'espoir est encore possible : maîtrise du développement ; construction *d'une société meilleure*.

(*) Agrégé de philosophie.

(1) Gérard Mendel, *Pour décoloniser l'enfant*, Petite Bibliothèque Payot, page 128.

(2) *Le Monde* du 15 décembre 1977.

(3) Voir le « Point de vue » de Jean-Claude Marchand (*le Monde* du 15 décembre 1977).

(4) Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 5 R.

(5) Descartes, *Discours...*, IIIe partie.

« NO FUTURE »

JE suis le fils désabusé de la vieille Europe ; né trop tard dans un monde trop vieux, je traîne mon ennui entre Atlantique et Oural. Théâtre obscur de nos errances où s'agitent *encore par* intermittence quelques pantins désarticulés, miroir brisé de nos *humiliations, l'Europe n'en finit* pas de mourir ; aucun râle obscène de ce vieux corps gan*grené ne nous sera épargné*. Hitler, Staline et Franco voisinent au tableau d'horreur des grands trousseurs de nations et massacreurs de peuples. Mes pères aux mains rougies, mes géniteurs dans le feu et le sang, mes modèles en abjection... je vous salue !

Il n'y a plus de lendemains qui chantent, l'histoire est enrouée. Au grand soir succède toujours le petit matin, quand vient l'heure du laitier. Dieu était *le* seul athée qui *n*'avait jamais mauvaise conscience, mais Dieu est mort. Mithridatisée contre l'espérance, l'Europe de l'an 2000 *profile déjà son spectre* sordide à l'horizon du siècle finissant : hypermarché à l'échelle du continent et Groenland de l'esprit. « *Il est très humiliant, quand on s'est cru le nombril du monde, de n'être plus soudain que ses glandes lacrymales* », écrivait Roger Nimier (1).

Le vieux monde est partout

Et pourtant la France fait sa coquette. La France dit : « *Moi la France, je ne permettrai pas...* », superbe d'inconscience, indifférente à l'indifférence, ignorant les insultes. Mais sa dignité fraîchement ravaudée ne trompe personne et son rimmel a des odeurs de rance.

Dieu sauve la reine et le *pétrole de la mer du Nord* sauve Britannia. Mais le fog n'est plus ce qu'il était et les punks aux yeux tristes éructent leur colère dans les banlieues, fossoyeurs précoces d'un futur encore en gestation. Callaghan's wake...

Chassez le naturel, il revient au galop. La R.F.A. a voulu refouler son passé : *tel un geyser* en plein jaillissement, le tragique *resurgit soudain des profondeurs* de l'histoire allemande, terni par le triste spectacle de la bouffonnerie. Le trio Schleyer-Buback-Ponto ne fait pas le poids face aux cadavres de six millions de juifs.

Magnifique Italie qui, chaque heure davantage, nous prouve que la décadence a encore de beaux jours devant elle. *Machiavel l'avait vue naître (... « L'Italie réduite à son état présent.. sans chef, sans gouvernement, battue dépouillée, déchirée, piétinée, après avoir souffert toutes sortes de ruines* (2) », et c'est Dante qui a montré le chemin dans la descente aux enfers.

La patrie de Cortez n'est plus que le « bronzoir » de l'Europe. *Juan Goytisolo* ne *reconnaît plus* sa terre. Don Quichotte en rupture de lances, il ferraille sans espoir contre les moulins à prières de la *religion* et de l'idéologie. Le *doux* Vicente Aleixandre est couronné par les soins posthumes de l'inventeur *de la dynamite. On pousse un* peuple vers la porte de sortie en lui jetant une médaille dérisoire pour services rendus à la civilisation.

L'hiver russe a glacifié la moitié de l'Europe et Petersbourg gémit sous les frimas. Jan Palach a vécu l'espace d'un printemps ; ses cendres dispersées fécondent les nuées.

« *Cours camarade, le vieux monde est derrière toi* », criaient les gauchistes de 68. Aujourd'hui le Vieux Monde est partout, derrière nous comme devant, sans possibles échappatoires. « *Changer la vie* », *proposent des ingénus ; quelle imposture !* Prométhée, qui s'y était essayé, est tombé sur un *bec*. « *No Future* », hurle Johny Rotten, chanteur du groupe punk Sex Pistols : voilà le credo de la nouvelle génération.

ALAIN RENO.
Etudiant.

(1) *Le Grand d'Espagne.*
(2) *Le Prince*, chap. XXVI.

ESQUISSE

Enfants, l'inconnu nous terrorise. Adultes, nous vivons avec cette terreur comme avec une bête féroce apprivoisée, mais dont la cruauté peut à tout moment se réveiller. « Le frisson de l'art, *écrivait Roger Gilbert-Lecomte*, c'est cette intuition (qu'ont aussi les enfants) de l'infini passé d'avant notre naissance. »

*

La jeunesse n'est guère plus enviable que la vieillesse. Elle se heurte à des interdits aussi pesants. Il est toujours trop tôt pour elle, comme il est trop tard pour l'autre. L'âge mûr, où l'individu peut acquérir une relative possession de soi-même, ne dure que l'espace de quelques années.

*

Une femme de quarante ans revoit vingt ans après une de ses amies dont la jeunesse et la beauté l'avaient jadis éblouie : « Je n'ai pas regardé ses yeux, *dit-elle*, mais le dessous de ses yeux. J'y ai vu ce que j'attendais. Ce que je craignais. » *Peu de femmes acceptent les outrages du temps. Certaines frémissent très tôt à l'idée de leur future défaite : ce lent naufrage dans leurs miroirs, qui les rend parfois si émouvantes*

FRANÇOIS BOTT.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

RÉPLIQUE...

A BRUNO SCHACHTEL ET EDITH KOSMANEK

ENSEIGNER LE COURAGE ET LA LUCIDITÉ

POURQUOI, depuis quelque temps, les idées exprimées par d'honorables professeurs *me paraissent-elles rivaliser* d'extravagance ? Dans le numéro du *Monde* daté 1er-2 décembre, un texte de Bruno Schachtel, « Malaise », évoque cet invincible ennui des jeunes que seule la drogue dure viendrait « guérir ». « *Le lycée ? Ils s'y ennuient... Un métier ? Pour quoi faire... Les parents ? Ils ne nous comprennent pas...* » Et ce jeune père *d'une petite fille de sept ans* termine : « *Je me sens coupable à l'avance.* » Un tel papier m'irrite, malgré sa sincérité. N'y a-t-il pas quelque complaisance à tracer le malheur, supposé ou vrai, de cette génération ?

La dureté du monde est un fait, fait de nature et d'histoire, et la fin de l'enfance a toujours été le passage à une vie difficile; En 1900, on gagnait son pain entre dix et douze ans ; en 1850, plus tôt encore ; dans les années 30, il fallait affronter ce monde terrible où le nazisme étendait ses menaces. Aux difficultés spécifiques de notre époque, n'avons-nous pas à préparer nos élèves sans entrer dans le piège du dolorisme : il ne faut pas dormir pendant le temps de l'épreuve ! Mais, surtout, un *jeune professeur* qui a *l'oreille* de ses élèves anciens et actuels n'a-t-il pas mieux à faire qu'à dresser *une fois de plus le* procès des parents incompréhensifs « *qui refusent de déchoir de leur piédestal d'adulte* », quitte à préférer plus tard « *venir pleurer dans le giron du docteur Olievenstein* » ?

Certes, il existe des parents durs ou pressés. *Mais la* grande majorité, me semble-t-il, sont inquiets ou désolés, presque toujours désireux de dialoguer avec leurs adolescents *révoltés ou blasés*. Et ne peut-on dire à nos élèves que c'est à eux qu'il appartient de faire les premiers pas : à eux, car ils sont plus informés de psychologie — ou du moins plus frottés de savoir que leurs parents, — car ils sont plus sûrs de leurs jeunes *certitudes — même si celles-ci* ont le goût du désespoir, — car ils sont plus rodés que leurs parents à parler de leurs problèmes ; la génération des pères est intimidée par les études qu'elle n'a point faites ou par la traditionnelle réserve qui entourait les choses du cœur ; la génération des fils, elle, est, depuis l'école primaire, entraînée à participer, à *s'exprimer*.

Qu'ils renoncent donc à leur « bof » blasé et ne se laissent pas même arrêter par les premières fins de non-recevoir des adultes, et il me semble que le rôle des enseignants, surtout *pères et mères de famille*, est de faire cesser les malentendus, de les accoutumer, eux les fils, à comprendre les pères, les pères qu'ils seront à leur tour. Et si l'époque parle d'Apocalypse, de grâce, que le lycée ou le C.E.S. enseigne autant le courage que la lucidité.

Et c'est ici que je rencontre, avec une vive surprise, dans *le Monde* du 3 décembre, les hypothèses de Mme Edith Kosmanek. *Pour guérir l'humanité de sa* folie suicidaire, il faudrait, pense-t-elle, la désexualiser. Et puisque « *le mâle manifeste sa préférence pour la tuerie, en multipliant les maxi-zizis meurtriers* », il conviendrait que « *la femme refuse cet accouplement grotesque digne de chimpanzés et pas même nécessaire à leur reproduction.* » Et c'est dans la naissance, *en éprouvette*, d'êtres asexués que s'ouvrirait, selon cette dame, « *une vie pleine d'espérance* » !

« Aimer la forme humaine »

Singulière façon de nous détourner de notre violence armée que d'animer un combat où l'espece humaine se déchirerait, femmes contre hommes, avant de s'anéantir ! Si ces cris devaient être entendus, on voit mal sur *quels enfants* se fonderait « *ce déploiement universel de la vie qui pourrait alors s'amorcer* ». Sur ces bébés-éprouvettes, nous avons tous assez de psychanalyse pour craindre que ces êtres, conçus et développés sans amour, soient de piètres *gages d'une humanité* réconciliée. Et citer le Père Cardonnel ou l'Evangile ne rend nullement plus raisonnable ce conseil — je donne volontiers acte à Edith Kosmanek du faible goût de notre sexe pour la production des armes de mort, et je pense, comme elle, que cet esprit féminin profondément pacifique est l'« *avenir de l'homme* ». Mais à la stricte condition de leur laisser *tout son poids* terrestre d'amour de la forme humaine, pour parler comme le philosophe Alain, et de maternelle tendresse.

JOSETTE DESUCHÉ.
professeur de philosophie à La Roche-sur-Yon.

LES CRISES EN AFRIQUE ET LEURS PROLONGEMENTS

EN TUNISIE

La tension s'aggrave entre les syndicats et le parti unique

M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens a annoncé, mardi 10 janvier, devant le conseil national de la centrale qu'il se démettait de ses fonctions de membre du bureau politique et du comité central du parti socialiste destourien (P.S.D.). (Nos dernières éditions datées 11 janvier.)

D'autre part, M. Hedi Nouira, premier ministre tunisien, qui se trouve en visite privée en France, s'est entretenu mardi avec M. Raymond Barre. Il avait été reçu la veille par M. Giscard d'Estaing. M. Nouira a déclaré que « le dialogue avec les syndicats était nécessaire, vital même ». *Il n'a pas exclu une éventuelle révision du « pacte social » conclu au début de 1977.* « Encore faut-il, *a-t-il dit,* en avoir les moyens. » *Le premier ministre a enfin affirmé que* « la Tunisie est incontestablement et irréversiblement engagée dans un régime libéral. »

De notre correspondant

Tunis. — La démission du bureau politique et du comité central du parti socialiste destourien (P.S.D.) du secrétaire général de l'U.G.T.T. traduit la volonté de cette organisation de prendre encore plus ses distances à l'égard du pouvoir. Mais la rupture totale que souhaitaient certains syndicalistes, partisans d'interdire aux adhérents de l'U.G.T.T. de militer au sein du parti unique, a été évitée pour le moment.

Dans sa motion, le conseil national, tout en réaffirmant son attachement à « *la liberté d'opinion et d'appartenance* », a considéré qu'« *il est devenu difficile dans les circonstances actuelles de concilier la responsabilité syndicale et la responsabilité politique sans contrevenir aux principes de la centrale et sans porter atteinte aux intérêts des travailleurs* ».

En présentant au président Bourguiba sa démission, « *après plus de quarante années de militantisme bien remplies* », M. Achour a créé un précédent. Il est probable que d'autres dirigeants de la centrale, dont deux sont membres du comité central du parti, abandonneront à leur tour leurs responsabilités au sein du P.S.D. Ce n'est pas, expliquent les syndicats, au conseil national de trancher les cas personnels, et M. Achour a tenu à le souligner devant la presse, en déclarant qu'en prenant la décision il libérait en quelque sorte sa conscience.

« *Je ne pouvais continuer*, a-t-il expliqué, *à siéger au bureau politique, en l'état actuel du pourrissement de la situation et en raison de notre désaccord avec la politique économique, sociale et syndicale du gouvernement. En revanche, l'U.G.T.T. est d'accord avec la politique étrangère de celui-ci.* » M. Achour a tenu à réaffirmer que sa démission ne constituait pas un acte d'hostilité à l'égard du parti et a laissé la porte ouverte à d'éventuelles discussions.

La motion générale votée par le conseil national constitue cependant un long réquisitoire contre l'action économique et sociale du gouvernement et son projet de société, qui « *s'oriente vers la consolidation par tous les moyens d'une classe capitaliste, au détriment de l'intérêt national, d'autant plus que cette classe lie ses intérêts à ceux du capital étranger exploiteur* ». Pour les syndicats, il est devenu « *impérieux et urgent* » de changer aussi « *le style et les méthodes* » dans la conduite des affaires du pays.

Il est demandé notamment à la direction de la centrale d'« amener » le gouvernement à assainir la situation par : la mise en œuvre d'une politique des revenus assurant une répartition plus équitable, « *afin que la justice sociale ne soit plus un slogan démenti par les faits* » ; l'élaboration d'une politique d'emploi préparant la réinsertion de la main-d'œuvre émigrée ; le réajustement de la politique des prix par un contrôle plus rigoureux ; l'adoption de mesures énergiques pour mettre fin à la mauvaise gestion de certaines entreprises et des fonds publics ; l'ouverture d'enquêtes sur les cas d'enrichissement « *scandaleux et illicites* » et la lutte contre la spéculation ; l'adoption d'une politique agraire audacieuse incitant les travailleurs à se lier à la terre...

La motion dénonce « *l'inimitié de la direction du parti et de certains responsables du gouvernement* » à l'égard de l'U.G.T.T., l'apparition « *d'une tendance qui appelle sans ambages au recours à la violence et à l'intimidation* », et la multiplication des actes de provocation « *qui ont été à l'origine de l'échec de toutes les tentatives de renouer le dialogue* » avec le pouvoir.

« Une tendance anarchiste »

La première réaction à ces prises de position est venue de l'Agence Tunis-Afrique-Presse (TAP), qui a estimé, dès mardi soir, que « *les éléments intrus infiltrés dans les rangs de l'U.G.T.T. ont jeté le masque* ». « *Ce qu'ils veulent, en réalité*, écrit l'agence, *c'est renverser le régime...* »

Selon Tunis-Afrique-Presse, « *un certain nombre* » de délégués auraient quitté les travaux du conseil national après s'être rendu compte « *qu'une tendance anarchiste s'est infiltrée au sein de l'U.G.T.T.* » dans le but « *d'imprimer à la centrale syndicale une orientation nouvelle à caractère extrémiste communiste et baasiste destinée à faire d'elle une instrument pour la refonte de la société et le changement de la politique intérieure et extérieure du pays* ».

M. Achour sera-t-il exclu du parti à la suite de l'acte d'« *indiscipline* » que constitue sa démission ? Selon le code électoral, cela entraînerait également le retrait de son mandat de député élu sous l'étiquette du parti. Un nouveau syndicat va-t-il voir le jour ainsi que le bruit en court depuis plusieurs semaines ? Déjà un groupe de dix personnes, dont plusieurs ont été exclues de l'U.G.T.T. au cours de ces dernières années, ont constitué récemment une nouvelle centrale, Force ouvrière tunisienne, qui n'a toutefois pas encore reçu d'autorisation officielle. Ira-t-on jusqu'à une dissolution de l'U.G.T.T., ainsi que certains syndicalistes l'ont envisagé ? Des réponses pourraient être apportées sinon dans l'immédiat, du moins par le comité central du parti, convoqué depuis déjà une semaine « *en session ordinaire* » pour le 20 janvier.

MICHEL DEURÉ.

AU KENYA

NAIROBI PROTESTE CONTRE LE SOUTIEN IRANIEN A MOGADISCIO

(De notre correspondant.)

Nairobi. — Le Kenya a officiellement protesté, mardi 10 janvier, contre l'appui offert par l'Iran à la Somalie dans le conflit qui oppose Mogadiscio à Addis-Abeba à propos de l'Ogaden. M. Munyua Waiyaki, *ministre kényan des affaires étrangères*, a convoqué l'ambassadeur d'Iran à Nairobi pour lui exprimer les « vives inquiétudes » de son gouvernement à la suite des déclarations prêtées au chah sur la situation dans la corne de l'Afrique.

L'empereur d'Iran avait fait savoir, la semaine dernière, après avoir reçu successivement les présidents Syaad Barre et Jimmy Carter, qu'il ne demeurerait pas « les bras croisés » au cas où l'Ethiopie violerait le territoire somalien (« le Monde » du 4 janvier). Ces propos avaient été *mal accueillis à Nairobi*, où l'on s'inquiète des revendications *somaliennes sur le Nord-Est kényan*, peuplé en majorité de Somalis. Les Kényans appuient le point de vue éthiopien dans le conflit de l'Ogaden.

Dès dimanche, dans une interview au « Nairobi Times », M. Waiyaki avait jugé les propos du chah « désagréables ». L'ambassadeur d'Iran au Kenya a déclaré que ces mots avaient été rapportés hors de leur contexte, et que l'objectif de la diplomatie iranienne, en ce qui concerne la corne du continent, était de faire triompher une solution politique. Au même moment, à Téhéran, M. Ali Khalatbari, ministre iranien des affaires étrangères, annonçait que *son pays avait déjà pris des initiatives dans ce sens.* — J.-C. P.

Guerre ou paix ?

(Suite de la première page.)

— Le vieux démon, colonialiste pour les uns, impérialiste pour les autres, qui pousse à dominer serait-ce indirectement certains pays et certains peuples pour exploiter leurs richesses, au besoin s'assurer le monopole ou le quasi-monopole de certaines d'entre elles, et aussi dans le but d'obtenir une main-d'œuvre à bon marché.

— Les accords d'assistance militaire, héritage du colonialisme, qui ont beaucoup moins pour objet de protéger nos compatriotes *que d'aider tel ou tel groupe de* pays et de contrebattre l'influence ou l'action de tels ou tels autres, alliés ou dépendants des deux grands blocs.

Pour ces raisons, et pour d'autres qu'il serait trop long d'exposer, l'Afrique est devenue un champ d'affrontements, voire de *batailles* entre les super-grands, les U.S.A., l'U.R.S.S., la Chine, et même entre les puissances de moindre importance, notamment les pays ex-colonisateurs qui ne veulent pas renoncer à un passé pourtant révolu.

La France a engagé des troupes au Zaïre, à Djibouti, au Sahara *ex-espagnol, prenant ainsi part* à des conflits qui opposent les super-puissances les unes aux autres, prenant dans ce dernier cas position contre le Polisario et l'Algérie, qui, il ne faut jamais l'oublier, est plus près de nos côtes de la Méditerranée que Paris de Marseille.

Le prétexte de cette intervention militaire : la défense de la Mauritanie. *L'enjeu : les mines* de fer de Mauritanie, particulièrement riches en minerai de grande qualité. *La réalité* : le refus de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dont le territoire a été arbitrairement partagé après le départ des Espagnols entre le Maroc et la Mauritanie.

Les mines sont reliées à la mer par une voie ferrée qui ne passe pas en territoire sahraoui, à la suite d'une décision que j'avais prise en 1957 contre l'avis des ingénieurs qui considéraient que le passage par le Sahara espagnol était plus direct, plus rapide, plus économique.

La reconnaissance du Polisario et du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, mitoyen *de la frontière nord de la* Mauritanie, aurait été le meilleur *moyen* d'assurer la sécurité des hommes et de l'exploitation des mines ainsi que le transport du minerai.

Cela aurait certes posé un certain nombre de questions politiques et économiques. Elles sont de toute façon posées et ne seront pas résolues par la force des armes.

La politique choisie par le gouvernement français risque de nous engager dans de nouvelles guerres *coloniales (à quand une assistance militaire au Cambodge ou au Vietnam ?)* qui seront tout aussi coûteuses en hommes et à notre économie que celles auxquelles nous avons participé dans le passé et sans doute plus dangereuses, puisque cette fois il s'agit de conflits qui peuvent mener à un affrontement général.

Le système des pactes bilatéraux avec les pays africains, défendus au coup par coup par des interventions armées, *ne peut pas réussir* durablement. Nous ne disposons ni de la rapidité de décision, ni de la rapidité d'exécution, ni des moyens économiques et militaires suffisants pour l'emporter. De plus, cette politique ne peut aboutir qu'à une escalade de plus en plus risquée, qui oppose déjà entre eux, d'une part, les pays africains, d'autre part, les puissances européennes et aussi les superpuissances mondiales les unes aux autres.

Tous les prétextes habituels *sont avancés* : la France doit tenir sa parole, son rang. L'amour-propre national est mis en avant, comme pendant les guerres coloniales. Nous savons où cela mène. A la défaite, à l'humiliation, à la souffrance et au rapatriement, dans les pires conditions, des Français vivant en Afrique, à une perte de prestige et d'influence de la France dans les pays d'outre-mer. Et, désormais, au déclenchement d'un engrenage, fatal pour les Africains et pour nous. Cette hypocrisie doit cesser. Veut-on ou ne veut-on pas la détente dans l'ensemble d'un monde dont les dimensions sont de plus en plus réduites par les progrès de la science et de la technique ?

Une autre politique

La question doit être posée, car il existe une autre politique, une grande politique de paix, une véritable politique de sauvegarde de la liberté des peuples à disposer *d'eux-mêmes, une politique* qu'un gouvernement français, indépendant des puissances financières et des sociétés multinationales, pourrait proposer ; une politique qui serait d'autant plus crédible qu'alors la France ne pourrait plus être soupçonnée d'être au service d'un impérialisme, de vouloir imposer un type de société quel qu'il soit.

C'est cela la politique *de paix*. Elle consisterait pour un gouvernement de gauche, par exemple, à proposer à tous les pays intéressés, à toutes les puissances européennes et mondiales, une vaste conférence pour étendre à l'Afrique la politique de détente, arrêter l'escalade, discuter autour d'un tapis vert les droits de chacun et les faire reconnaître par *tous*.

Cette conférence pourrait déboucher *sur une nouvelle politique* d'aide au tiers-monde et au quart-monde, *sur une politique de* stabilisation des prix, d'échanges équilibrés de matières premières et de produits manufacturés, de connaissances techniques et scientifiques, sur des accords internationaux entre pays fournisseurs et pays importateurs de main-d'œuvre. Le problème du pétrole pourrait, lui aussi, être abordé au cours de pourparlers qui se dérouleraient dans une atmosphère nouvelle, originale, aussi *différente des affrontements* qui se sont produits jusqu'à maintenant *que la paix l'est de la guerre*.

Il est temps de mettre en œuvre cette nouvelle politique. Bientôt il risque d'être trop tard. Les Français regretteront l'occasion manquée et une fois de plus pleureront, mais en vain, sur leurs illusions perdues.

La France a officiellement renoncé à être une puissance coloniale. Est-elle capable d'en tirer *toutes* le *conséquences dans* son intérêt comme dans l'intérêt des peuples d'outre-mer et de la paix mondiale ? Son gouvernement actuel a, hélas pour notre pays, démontré qu'il n'a pas de grandes vues pour préparer un avenir pacifique et prospère, il n'a su pratiquer qu'une politique au jour le jour, mesquine, dangereuse, inspirée par la nostalgie du passé ou dictée par les visées des sociétés multinationales, elles-mêmes *dominées* par leurs préoccupations égoïstes.

Il faudra beaucoup de courage pour rompre avec les vieilles habitudes, et de persévérance pour réussir.

La droite a prouvé qu'elle n'en avait ni la capacité ni la volonté. Les interventions armées sont aussi pour elle un moyen de détourner l'attention des Français lassés *de ses échecs en politique* intérieure. Nous sommes en présence tout à la fois d'une tentative de diversion et de faux prestige.

Nos compatriotes feront-ils confiance à la gauche pour sortir des dangereuses ornières dans lesquelles la France s'enfonce de plus en plus, pour mettre l'opinion mondiale en face de ses responsabilités et prendre l'initiative d'étendre à l'Afrique, qui est le continent qui nous concerne le plus, la politique de détente et de paix qui a déjà fait ses preuves en Europe et entre l'Est et l'Ouest ?

C'est *à eux* qu'il appartiendra de le dire en mars prochain.

GASTON DEFFERRE.

UNE MISE AU POINT DE NOUAKCHOTT

Les deux anciens élèves-officiers de l'école inter-armes d'Atar qui ont déclaré, lundi 9 janvier, à Alger, avoir déserté pour rallier le Polisario (*le Monde* du 11 janvier) sont inconnus des services mauritaniens. Il s'agit, a-t-on affirmé, mardi, à Nouakchott, de source autorisée, de « *l'exploitation abusive d'une situation fabriquée de toutes pièces, au mépris du droit international* ». — (*A.F.P.*)

ASIE

Les combats entre Cambodgiens et Vietnamiens auraient cessé

Les combats ont pratiquement cessé au Cambodge où des unités vietnamiennes évaluées à huit divisions se sont établies sur des positions leur permettant de protéger leurs propres frontières en des points allant de 10 à 40 kilomètres à l'intérieur du territoire cambodgien. Telle est du moins l'analyse de la situation faite mardi 10 janvier par les services spécialisés thaïlandais et les milieux diplomatiques.

Du côté vietnamien on confirme cette analyse. « *Nous n'avons pas l'intention de prendre Phnom-Penh ni aucune province cambodgienne. Nous assurons la protection de nos frontières par les moyens qui s'imposent* », a dit mardi à l'A.F.P. une source vietnamienne proche de la délégation dirigée par le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Duy Trinh, en visite officielle en Thaïlande.

M. Nguyen Duy Trinh a signé mercredi un accord aux termes duquel les avions de ligne thaïlandais pourront se poser à Hanoï et Ho-Chi-Minh-Ville et ceux du Vietnam à Bangkok. Ce projet avait déjà été paraphé à Hanoï le 31 décembre, et les appareils thaïlandais survolent déjà le territoire vietnamien, ce qui écourte le vol Bangkok-Hongkong. L'accord évoque aussi la possibilité d'un vol régulier Hanoï-Bangkok.

D'autre part, la Chine et le Vietnam ont signé mardi à Pékin un accord commercial pour 1978, annonce l'agence Chine nouvelle.

Le document a été signé par MM. Wang Jun-Sheng, vice-ministre chinois du commerce extérieur, et Nguyen Chanh, son homologue vietnamien en visite en Chine. — (*A.F.P., Reuter.*)

Inde

Mme GANDHI REFUSE DE S'EXPLIQUER SUR SES ABUS DE POUVOIR

New-Delhi (*A.F.P.*) — Mme Gandhi sera poursuivie en justice pour avoir refusé de témoigner devant la commission chargée d'enquêter sur les excès commis par son gouvernement pendant l'état d'urgence.

Le juge J. C. Shah, président de la commission, a annoncé, mercredi 11 janvier, qu'une plainte serait déposée contre l'ancien premier ministre devant un magistrat de New-Delhi. « *Je ne veux pas*, a-t-il déclaré, *que les travaux de la commission deviennent une farce.* »

Mme Gandhi s'était présentée, lundi, devant la commission d'enquête, en compagnie de son fils Sanjay et de plusieurs anciens ministres. Contestant la légalité de la commission, elle a refusé de s'expliquer au sujet des accusations portées contre elle et a quitté la salle d'audience, mercredi, après avoir fait valoir au juge J. C. Shah qu'elle était, en tant qu'ancien premier ministre, liée par le secret.

A TRAVERS LE MONDE



Bolivie

- L'ARMEE A ETE MISE EN ETAT D'ALERTE, le mardi 10 janvier, alors que se développe en Bolivie une grève de la faim en faveur d'une amnistie générale. Le gouvernement *déclare que cette mesure* vise à maintenir l'ordre face aux activités « *subversives* » d'extrémistes qui sont opposés au projet du gouvernement militaire de restauration du régime civil par l'organisation d'une élection présidentielle en juillet prochain. — (*A.P., Reuter.*)

Haïti

- UNE AIDE DE 1,2 MILLION DE DOLLARS vient d'être accordée par l'UNICEF aux victimes de la sécheresse en Haïti. Depuis le début de 1977, ce fléau a sévèrement frappé, en particulier, le Nord-Ouest de l'île caraïbe. Environ 225 000 personnes sont touchées. L'an dernier, l'UNICEF avait déjà fourni une première aide. Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. Sept enfants sur dix y souffrent de malnutrition, et seulement 7 % d'entre eux *fréquentent l'école primaire* ; pour 8 %, la population est analphabète.

Namibie

- L'ORGANISATION DES *AFRICAIN (SWAPO)* a accepté mardi 10 janvier une *invitation du groupe de liaison* des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité à participer à des conversations, à New-York, sur la Namibie. — (*Reuter.*)

R.D.A.

- LE NOMBRE DE PERSONNES AYANT QUITTE CLANDESTINEMENT LA R.D.A. EN 1977 s'élève à 4 037, contre 5 110 en 1976, a annoncé mardi 10 janvier à Berlin-Ouest le Comité du 13 août (dont l'appellation rappelle la date de l'édification du mur de Berlin en 1961). *Le comité indique d'autre part* que le nombre de ressortissants est-allemands légalement autorisés à émigrer a baissé durant la même période de 10 058 à 8 041. — (*A.F.P.*)

R. F. A.

- IRMGARD MOLLER, membre de la Fraction armée rouge, détenue à Stuttgart, et qui avait été retrouvée blessée dans sa cellule le jour du suicide d'Andreas Baader, de Gudrun Ensslin et de Jan-Carl Raspe, a finalement accepté d'être entendue par la commission parlementaire d'enquête *constituée* au lendemain des événements de Stammheim. *Jusqu'à présent*, la jeune terroriste, qui a toujours assuré n'avoir pas tenté de mettre fin à ses jours, refusait de *comparaître* devant la commission. Celle-ci l'entendra *lundi 16 janvier*. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION MILITAIRE DU CAIRE

Au moment où s'ouvrent au Caire les travaux de la commission militaire *israélo-égyptienne*, *qui examinera « en priorité »*, selon « Al Ahram », le problème des colonies israéliennes dans les territoires occupés, l'activité diplomatique reste intense dans le monde arabe.

Poursuivant sa tournée au Proche-Orient, M. Houari Boumediène est arrivé mardi soir 10 janvier à Damas. Dans une déclaration à l'agence algérienne A.P.S., le premier ministre syrien, M. Khleyfaoui, a précisé que le chef de l'Etat algérien examinerait avec le président Assad « l'élaboration d'un programme d'action global concernant les fronts du refus », « afin de déjouer les plans hostiles et de faire face aux positions défaitistes ». Le premier ministre syrien estime que les entretiens à Damas du chef de l'Etat algérien « auront des répercussions directes et rapides sur le renforcement du Front du refus émanant du « sommet » de Tripoli ».

Dans la matinée de mardi, le président Boumediène avait fait une escale de quelques heures à Amman, où le roi Hussein lui avait exposé son analyse de la situation actuelle après les entretiens que le souverain a eus, début janvier, avec le président Carter.

● A RYAD, le chah d'Iran a examiné avec le roi Khaled d'Arabie Saoudite les résultats de ses entretiens d'Assouan avec le président Sadate et la situation dans la corne de l'Afrique. Aucune décision n'a été annoncée à l'issue de ces entretiens, *mais le prince Saoud El Fayçal*, ministre saoudien des affaires étrangères, a indiqué que les deux souverains ont procédé à un « examen exhaustif de la situation au Proche-Orient » et qu'une « concordance de vues s'est *manifestée à ce sujet* ». Le ministre saoudien a fait aussi état d'une « identité de vues » sur la politique pétrolière des deux pays.

L'Égypte exigera le maintien de sa souveraineté sur la péninsule

Le Caire. — La commission militaire égypto-israélienne, créée à Ismaïlia par MM. Sadate et Begin le 25 décembre dernier, se réunit pour la première fois ce mercredi en fin d'après-midi, tandis que la première séance de travail de la commission politique quadripartite (*Nations unies*, *Etats-Unis*, *Egypte*, Israël) aura lieu à Jérusalem le lundi 16 janvier.

La commission militaire siégera au palais de Tahra, dans un secteur retiré d'Héliopolis, banlieue cairote *proche de* l'aéroport international. Le choix de ce lieu de réunion est le fruit d'un compromis, car les Egyptiens voulaient que les discussions se déroulent dans un bâtiment militaire si possible situé hors de la capitale, et en tout cas totalement à l'écart des regards du public, alors que les Israéliens insistaient pour que leur fût donnée la même publicité qu'aux pourparlers tenus, *à la veille de Noël*, à l'hôtel Mena House Oberoi, au pied des pyramides de Guizeh.

La date *du début des conversations* militaires est aussi le fruit d'un compromis, laborieux dit-on, entre *le 9 janvier*, *suggéré par l'Egypte*, et le 16 du même mois proposé par Israël. *Le Caire* voudrait savoir à *quoi s'en tenir* exactement sur le Sinaï avant que le cas de la Cisjordanie ne soit abordé. A Ismaïlia les négociateurs égyptiens ont bien eu l'impression qu'on leur faisait miroiter une restitution *« honorable »* du Sinaï, mais seulement en cas d'*« accord israélo-égyptien »*, en clair, en échange de la paix séparée. Le Caire ne veut toujours pas entendre parler de cette solution qui nierait sa *« dimension arabe »*.

De notre correspondant

Le climat dans lequel s'ouvrent les pourparlers entre militaires de haut rang, dont les généraux Gamassi et Weizman, respectivement ministres de la défense égyptien et israélien, n'a plus *rien* de commun avec la *cordialité* exubérante qui a régné entre les deux nations pendant plus d'un mois, du voyage du raïs à *Jérusalem au « sommet » d'Ismaïlia.*

Du côté égyptien, on voit devant soit une longue et dure négociation *avec ses affrontements*, ses *coups* de théâtre et ses risques de rupture. Le spectre de la guerre est provisoirement écarté. C'est la seule chose dont on soit encore sûr au Caire

Présentée à l'origine comme devant être sur le même pied que la commission politique quadripartite, la commission militaire mixte fait plutôt *figure maintenant*, à certains égards, d'« appendice » de cette commission, à laquelle elle devrait, en *principe*, rendre compte de ses travaux.

Comme lors des entretiens du *Mena House*, *en décembre*, *les protagonistes devront* en premier lieu s'entendre sur un ordre du jour. Sera-ce *aussi compliqué aujourd'hui* que le mois passé ? Le Caire demande qu'on parle d'abord des *« mesures concrètes »* à prendre. Au premier rang desquelles figure l'évacuation *« des »* ou, à la rigueur, *« de »* territoires occupés en 1967, tandis qu'Israël estime qu'on devrait commencer par discuter des *« aspects militaires »* de la paix, comme la démilitarisation d'une partie des territoires à restituer.

L'ordre du jour établi, des escarmouches *sont prévisibles* dès que Le Caire mettra sur le tapis, comme il l'annonce, la question brûlante *« des nouvelles colonies juives déjà installées ou projetées dans le Sinaï »*. Le général Gamassi aurait reçu du raïs sur ce point des consignes très *fermes*. Il y a gros à parier que cette *affaire*, qui prend l'Egypte à rebrousse-poil, occupera une bonne partie des débats du comité militaire. L'Egypte est ouverte à toute *proposition* concernant ce maintien d'une population juive israélienne dans la péninsule, à condition que sa souveraineté puisse s'exercer dans cette région sans autres restrictions que celles qui seraient *mutuellement* consenties au sujet des zones démilitarisées.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Israël entend laisser ses forces dans le Sinaï jusqu'à la signature d'un accord global

Jérusalem. — Après la mise au point du gouvernement israélien du dimanche 8 janvier, selon laquelle les localités juives du Sinaï seraient renforcées sans création de nouvelles implantations, on ne doute pas à Jérusalem que la question de la présence israélienne dans le Sinaï dominera les travaux *de la comission militaire* israélo-égyptienne qui s'ouvre mercredi 11 janvier au Caire. La délégation israélienne présidée par le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, insistera sur les impératifs de sécurité d'Israël. Les Israéliens proposeront un retrait de leur amée du Sinaï dans un délai de trois à cinq ans, alors que l'Egypte souhaiterait une évacuation de la péninsule en *dix* mois.

Israël pose deux conditions à un retrait total de son armée du Sinaï : un accord concernant les

De notre correspondant

autres fronts et la réduction des effectifs de l'armée égyptienne. Le général Weizan expliquera au *général Gamassi* les impératifs de sécurité d'Israël fondés essentiellement sur l'expérience.

Même en *cas* d'accord séparé israélo-égyptien, Israël n'a aucune assurance qu'en cas de guerre sur le front oriental, l'Egypte ne sera pas contrainte, au nom de la solidarité interarabe, d'entrer dans le conflit.

Alors que, dans le sud, seuls des impératifs de sécurité ont été invoqués pour justifier le maintien des implantations et leur développement, la décision gouvernementale de créer trois nouveaux points de pluplement en Samarie (Cisjordanie) dans les trois prochains mois témoigne d'une volonté de poursuivre l'implantation « rampante » en Judée-Samarie. La *décision qui a été* entérinée par la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset est cependant loin de satisfaire tout le monde, même au sein de la majorité gouvernementale. Le plan de développement des implantations juives en Cisjordanie, élaboré par le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon a provoqué de *vifs échanges de propos entre* députés du Likoud. Ce plan, a déclaré le général Sharon, est le corollaire de l'autonomie qui sera accordée aux Palestiniens de Cisjordanie. *« En réalité, vous ne voulez pas la paix, vous ne cherchez qu'à torpiller la négociation »*, a lancé le député libéral, M. Yossef Tamir à M. Sharon et au député Moshé Shamir (Hérout « maximaliste »). M. Tamir a reproché au gouvernement de se laisser dicter sa politique étrangère par le mouvement Goush Emounim (Bloc de la *foi*) ; le général Sharon a répliqué en décrivant les conditions *« inhumaines » dans lesquelles vivent* les pionniers des villages de Judée-Samarie, ceux-ci ne disposent, pour le moment, que d'une aide extrêmement parcimonieuse du gouvernement. Le Likoud a finalement appliqué avec rigueur la *discipline* de *vote en approuvant* massivement le plan gouvernemental.

Le parti national religieux, partagé entre les « faucons » *aspirant à une implantation sur* une grande échelle en Judée-Samarie, et les « colombes » favorables au plan gouvernemental, a apporté son appui au plan Sharon. La commission des affaires étrangères et de la *défense* de la Knesset *s'était* réunie en raison de l'opposition des ministres du Dash au plan d'implantation en Judée-Samarie. Or le débat de la commission a mis en lumière le *manque* d'homogénéité de cette formation politique.

Trois camps sont en effet apparus au sein du Dash, celui des « faucons », représenté par M. *Meir Zoréa* (*favorable à la* politique d'implantation), celui des « colombes » (MM. Amnon Rubinstein et Shmouel Toledano) et une position médiane exprimée par M. Akiva Nof, qui critique plus le moment choisi par *le gouvernement pour appliquer* sa politique que le principe même de l'implantation dans les territoires occupés. Le fossé qui s'est creusé entre les membres du Dash est si large qu'on parle d'une scission prochaine au sein *de cette* formation.

Quant aux travaillistes, ils ont voté contre le plan du gouvernement, bien qu'une forte minorité de *« faucons »*, avec à leur tête le leader du parti, M. Shimon Pérès, ait proposé de reporter de trois *mois le plan gouvernemental et* non de le rejeter, pour ne pas mettre en danger la négociation qui s'amorce avec l'Egypte. L'initiative des *« colombes »*, dirigées par M. Yossef Sarid, l'a emporté par quatorze voix contre neuf, résultat qui a *soulevé* l'indignation de M. Pérès.

La Knesset, à l'issue d'un débat extrêmement animé sur la politique gouvernementale, a par ailleurs entériné la cooptation de deux nouveaux ministres sans *portefeuille*. MM. Haïm Landau (Herout) et Moshé Nissim (libéral). L'entrée au gouvernement de ces deux personnalités du Likoud était destinée à *« équilibrer »* l'équipe gouvernementale à la suite de la participation au gouvernement du Dash. Cela porte à dix-neuf le nombre des ministres du cabinet Begin. *(Intérim.)*

Iran

La police ouvre le feu sur des manifestants dans la ville sainte de Qom

Bilan officiel : six morts

Cinq manifestants et un enfant ont été tués et onze personnes ont été blessées, dont trois policiers, au cours d'une manifestation, lundi 9 janvier, dans la ville *sainte* de Qom, située à 100 kilomètres au sud de Téhéran, a rapporté, mardi, la presse iranienne. Selon la version officielle, la police a ouvert le feu sur les manifestants au moment où ceux-ci, après avoir détruit les voitures d'un poste de police, s'apprêtaient à donner l'assaut au poste lui-même.

Les manifestants, toujours selon la version *officielle*, *auraient « ridiculisé »* deux grandes campagnes lancées par les autorités : la réforme agraire et la suppression du voile porté par les femmes. Samedi 7 janvier, une manifestation avait déjà eu lieu dans la même *ville et s'était soldée* par le saccage de boutiques et de banques.

Pour certains opposants que cite l'agence Reuter, il s'agissait, au contraire, d'une manifestation pacifique destinée à protester contre l'intervention de la police, le 7 janvier, lors d'un défilé d'étudiants en théologie. Selon des personnes citées par le *Washington Post*, et qualifiées d'« *opposants* », vingt personnes auraient été tuées au cours de la fusillade, et plus de cent blessées. Le nombre des arrestations s'élèverait à soixante-dix. « *Cela a été un massacre* », aurait déclaré un leader de l'opposition à Téhéran.

Les journaux reconnaissent en tout cas qu'il s'agit du plus sanglant « incident » depuis le début de l'agitation dans le pays à la mi-novembre, à l'occasion de la visite du chah à Washington. C'est également la première fois *depuis des mois que la police* ouvre le feu sur des manifestants. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

DIPLOMATIE

Ancien sous-secrétaire d'État américain

Robert Murphy est mort

Robert Murphy, ancien sous-secrétaire d'Etat, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Belgique et au Japon, est mort dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 janvier à New-York.

Né le 28 octobre 1894 à Milwaukee (Wisconsin), capitale de la bière, d'un père d'origine irlandaise et d'une mère descendant d'un « quarante-huitard » allemand qui s'y était réfugié, Robert Daniel Murphy dut à une série d'heureux hasards d'avoir pu cultiver ses talents et de les faire briller sur la scène internationale. A sa manière, il incarna la version catholique du self made man *américain. C'est en effet grâce à la protection et aux encouragements d'un prêtre qu'il entra au collège préparatoire de l'université Marquette, dans sa ville natale.*

Ses études, à elles seules, ne le prédestinaient pas à une carrière qui allait s'inscrire dans l'histoire. Un accident au pied et la pension d'invalidité provisoire que lui verse le très social Etat du Wisconsin le dispensent du service armé et leur permettent d'apprendre la sténo-dactylo dans une école commerciale. *Ce bagage lui suffit à briguer avec succès, comme il le raconte dans ses Mémoires,* « une place de gratte-papier dans les services du troisième adjoint du secrétaire d'Etat aux postes » (1). *Le voici donc à Washington.*

Peu après, l'embryonnaire département d'Etat de l'époque cherche un sténo pour ses représentations à l'étranger. Robert Murphy pose sa candidature. Elle est acceptée. On l'envoie aussitôt à la légation de Berne, où il fait connaissance d'Allen Dulles. Puis, il sert à Zurich, à Munich, à Séville et, après quatre ans de séjour au « siège », il est nommé, en 1930, consul à Paris, ville où il restera dix ans

Il assiste à la débâcle de 1940 et devient chargé d'affaires auprès du régime de Vichy. Le président Roosevelt l'appelle alors à Washington pour lui confier la délicate mission d'intervenir, à la veille du débarquement, dans les affaires d'Afrique du Nord. On lui doit l'accord économique avec le général Weygand, l'« expédient » Darlan, le « compromis » Giraud-de Gaulle : le diplomate se rôde à la fréquentation des « guerriers ».

Le plus illustre d'entre eux, Dwight Eisenhower, en fait son conseiller politique avec rang d'ambassadeur, fonction qu'il remplira également dans l'Allemagne occupée aux côtés du général Clay. Caractère énergique, anticommuniste convaincu, il est un des artisans du « pont aérien » qui sauve Berlin durant la crise de 1948-1949.

En 1949 il regagne des eaux plus calmes : l'ambassade de Bruxelles. Mais, trois ans plus tard, en 1952, il est nommé ambassadeur à Tokyo — le premier civil succédant au proconsul McArthur, — où il contribue à négocier la paix en Corée. Ensuite, son expérience, exceptionnelle pour un Américain de sa génération, quoique diversement appréciée de ses interlocuteurs étrangers, le désigne pour des tâches de médiation internationale : Trieste, les « bons offices » dans l'affaire de Sakiet-Sidi-Youssef, le Liban. La liste des événements et des conférences où il joua un rôle de premier plan occuperait des dizaines de lignes.

En 1959, depuis trois ans adjoint au secrétaire d'Etat, il est nommé sous-secrétaire d'Etat, le plus haut poste auquel puisse aspirer un diplomate de carrière aux Etats-Unis. Murphy prend sa retraite, mais non un repos, qu'un autre trouverait bien mérité. Il entre à la direction de la société Corning Glass et dans divers conseils d'administration. Sa vocation de conseiller perpétuel du gouvernement ne s'éteint pas pour autant. Jusqu'en 1976, les présidents Nixon et Ford lui demanderont consultation. — A. C.

(1) Robert Murphy : *Un diplomate parmi les guerriers.* Voir le compte rendu d'André Fontaine dans *le Monde* du 9 juin 1965.

Après l'assassinat de Saïd Hammami

UN COMMANDO VENU DE FRANCE ?

Selon certaines informations, reproduites en Grande-Bretagne, notamment par le *Guardian*, les policiers britanniques chargés d'enquêter sur l'assassinat de M. Saïd Hammami représentant de l'O.L.P. à Londres, estimeraient que l'auteur de cet attentat faisait partie d'un groupe d'extrémistes palestiniens qui aurait transité par la France avant et après l'attentat. Des contacts auraient été établis à ce sujet entre la police britannique et les services de police français. Cette nouvelle n'est pas confirmée à Paris au ministère de l'intérieur.

Il semble cependant que des échanges de renseignements ont eu lieu entre Paris et Londres à propos de cette affaire, conformément aux accords conclus à Londres au mois de juin dernier entre les neuf pays de la Communauté européenne pour la prévention du terrorisme.

D'autre part, à propos d'éventuelles menaces contre les représentants de l'O.L.P. à Paris, on déclare à la préfecture de police que des contacts existent depuis longtemps entre la police et les membres de la délégation de l'O.L.P. pour la sécurité de ces derniers, et que ces contacts ont été renouvelés après les derniers événements.

IDENTITÉ ET DIALOGUE : redonner la parole aux Palestiniens de la paix.

Le mouvement des juifs originaires du Maroc Identité et Dialogue (19, rue Nélaton, 75015 Paris) nous communique le texte suivant à propos de l'assassinat du représentant de l'O.L.P. à Londres (le Monde *du 6 janvier) :*

Saïd Hammami est le premier martyr de la paix. Cette paix dont l'histoire, et c'est justice, retiendra que Sadate l'a rendue possible. Cette paix aussi à laquelle des militants comme Hammami ont rêvé, pour laquelle ils se sont battus et pour laquelle ils meurent. Demain l'histoire fera ses comptes. Aujourd'hui, c'est à nous juifs, solidaires d'Israël, mais aussi juifs libérés par Sadate de l'angoisse du refus, de retrouver la parole, de retrouver notre mémoire juive qui nous enseigne que la paix et la justice ne se divisent pas.

Bien sûr, la politique, celle des Etats, ne se fait pas avec de bons sentiments. MM. Begin et Arafat ont certainement de bonnes raisons pour justifier leurs refus respectifs, mais entre Juifs et Arabes la raison des Etats n'est plus celle des peuples. La tactique a ses vertus, mais aujourd'hui *elles sonnent faux à côté de* cet espoir né dans les rues de Jérusalem en fête pour Sadate, à côté de cette clameur pour la paix venue des faubourgs du Caire.

C'est parce que la paix, celle *qui passe par la coexistence* nationale israélo-palestinienne, ne peut plus attendre, que Saïd Hammami a été supprimé. Pour briser ce cercle infernal, il ne faut pas laisser mourir ceux qui peuvent demain chez les Palestiniens faire le même geste que Sadate. Il y va de la survie d'Israël, et c'est sa responsabilité que de prendre avant qu'il ne soit *trop tard, les initiatives qui* redonneront la parole aux Palestiniens de la paix.

CORRESPONDANCE

LA PAIX CETTE INCONNUE

Le Père Michel Riquet, vice-président de la LICA, nous écrit :

Les propos de Jacques Madaule (*le Monde* des 25-26 décembre), « La paix, cette inconnue », ont péniblement surpris certains de nos amis israélites et israéliens qui n'ont pas oublié, pour autant, avec quel courage et quelle générosité *il n'a cessé de militer pour* l'amitié judéo-chrétienne. Cela, d'ailleurs, ne l'oblige aucunement à se comporter en partisan inconditionnel du gouvernement d'Israël. Son article en apporte la preuve.

Mais, s'il n'est pas question de contester son droit de juger en toute indépendance la politique de l'Etat d'Israël, on peut se demander s'il n'y a pas lieu de se montrer plus réaliste et objectif dans l'appréciation de cette politique.

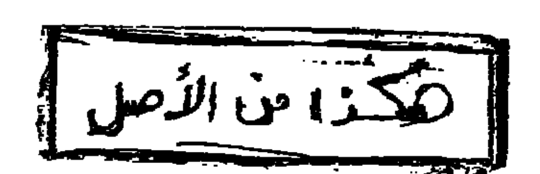
D'abord, est-il conforme aux faits et aux dires des responsables israéliens de dénoncer comme principal obstacle à la paix « *la méconnaissance par Israël de l'identité palestinienne* » ? N'est-ce pas l'O.L.P. de M. Yasser Arafat qui refuse de reconnaître l'identité israélienne et donne pour but à son mouvement la destruction pure et simple de l'Etat d'Israël ? Alors que l'Agence juive acceptait la résolution des Nations unies du 29 novembre 1947, comportant la création d'un Etat palestinien à côté d'un Etat israélien, dans une fédération dont Jérusalem, *dotée d'un régime* international, devait être le trait d'union, ce sont les Etats arabes et le haut comité arabe de Palestine qui ont refusé d'y souscrire et se sont déclarés résolus à la combattre par tous les moyens.

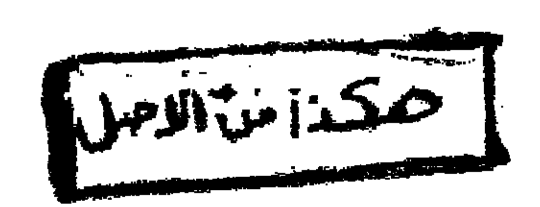
D'autre part, lors de la proclamation de l'Etat d'Israël, le 14 mai 1948, Ben Gourion déclara solennellement *qu'il tendait une main* fraternelle à tous ses voisins et que le nouvel Etat assurerait « *la plus complète égalité sociale et politique à tous ses habitants, sans distinction de religion, de race ou de sexe ; il garantirait la liberté du culte, de conscience, de langue, d'éducation et de culture* ». Effectivement, l'arabe fut maintenu comme langue officielle à l'égal de l'hébreu. Les écoles arabes, chrétiennes ou coraniques, loin de disparaître *se* sont multipliées et développées. Où se trouve alors cette méconnaissance de l'identité palestinienne ? Celle-ci n'est-elle pas impliquée, notamment, dans la volonté manifestée à Ismaïlia par *Menahem Begin de reconnaître et* assurer aux Arabes palestiniens de Judée, de Samarie et de la bande de Gaza le droit de se gouverner eux-mêmes *(« Should enjoy self rule »)* ?

En fait, les trois quarts des Arabes *palestiniens* vivent aujourd'hui dans les limites de ce qui fut la Palestine historique, la Jordanie comprise. C'est donc à eux, d'abord, qu'il appartient de décider de leur sort, plutôt qu'à une organisation politique constituée du dehors avec des projets de révolution palestinienne qui ne correspondent guère aux traditions spirituelles et culturelles de *la Palestine tant musulmane ou* chrétienne que juive.

C'est pourquoi Israël préfère *régler le problème palestinien*, en commençant à partir des Palestiniens qui vivent actuellement en Palestine et qui sont, de loin, les plus nombreux, plutôt que d'installer immédiatement à ses frontières de 1948, à quelques kilomètres de ses centres vitaux, les *mêmes organisations militaires et* terroristes qui viennent de montrer au Liban quelle pouvait être l'ampleur de leur pouvoir de destruction et de subversion, au cœur d'un pays qui les avait accueillis plus libéralement que tout autre de ses voisins arabes, soixante mille morts, des milliers de grands invalides, cent cinquante villages chrétiens détruits, une capitale en *ruine*, un *potentiel* économique diminué de 70 %.

Il est certes permis et même opportun d'encourager Israël à *préférer les risques de la paix* à ceux de la guerre, mais — comme Jacques Madaule n'a pas omis de le souligner — *c'est aux Israéliens* seuls qu'il appartient d'apprécier et d'assumer les risques qui mettent en jeu l'existence même de leur Etat. Comme l'ont dit, d'un commun accord, Begin et Sadate, tout peut être négocié sauf *la* suppression d'Israël.





PROCHE-ORIENT

Point de vue

LES VILLAGES ISRAÉLIENS EN SAMARIE ET LE DROIT INTERNATIONAL

par le professeur
YEHUDA BLUM (*)

LA fondation d'agglomérations juives en Judée et en Samarie a souvent été *qualifiée*, au cours des derniers mois, de violation du droit international. Ces allégations sont apparemment fondées sur *le texte du dernier paragraphe de* l'article 49 de la 4e convention de Genève de la Croix-Rouge, de 1949, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, qui interdit à une puissance occupante de transférer des parties de *sa population civile dans le territoire* occupé.

Pour mieux comprendre le sens de ce *paragraphe*, il faut, bien sûr, se *rappeler les circonstances historiques* et la conjoncture qui ont déterminé son inclusion dans le texte de la convention. La conférence de la *Croix-Rouge* au *cours de laquelle* la 4e convention fut adoptée avait été convoquée quatre ans seulement après la fin de la deuxième *guerre mondiale*, alors que les événements de cette guerre étaient encore très vivants dans la mémoire des *délégués*. Tous *se souvenaient* de la politique de l'Allemagne nazie qui consistait en une expulsion systématique et massive des populations des terres qui leur appartenaient, comme en Pologne, par exemple, et l'installation d'Allemands dans ces territoires à la place des habitants *expulsés*. Le *commentaire officiel* donné par la *Croix-Rouge* elle-même de l'article 49 établit clairement que l'objectif de la disposition *examinée ici était d'assurer qu'un* tel phénomène de « colonisation » ne se *reproduirait* pas.

De même, il est *précisé* dans le *Traité de droit international* d'Oppenheim-Lauterpach, un des textes de langue anglaise qui font autorité *sur les problèmes de droit international*, que « la puissance occupante ne doit pas déporter ou transférer des parties de sa population *civile dans le territoire qu'elle* occupe ; cette interdiction porte sur les cas où l'occupant transfère ses nationaux *dans l'intention de déplacer la population du territoire occupé.* » (vol. II, 7e éd., 1952, p. 452; souligné par l'auteur).

Il est tout à fait évident que les circonstances rappelées ci-dessus n'ont aucun lien avec la fondation d'agglomérations israéliennes en Judée et en Samarie, ne fût-ce que *pour la simple raison que* le fondation de ces villages n'implique en *aucune façon* l'expulsion de la population locale de ses terres ou de son domicile.

Cependant, outre cette remarque *précise*, qui se *rapporte* à l'interprétation correcte de l'article 49 susmentionné, ce contexte suscite *une question plus étendue et qui* demande un examen plus approfondi. Selon l'opinion que nous présentons ici, Israël ne peut pas être considéré comme une « puissance occupante » en Judée et en Samarie, et ces territoires ne peuvent pas être considérés comme « territoires *occupés* » *par l'Etat* d'Israël ; non seulement au regard de l'article 49 susmentionné, mais aussi au regard de toutes les questions relatives à *la quatrième convention de Genève en général* : et même dans toutes les applications du droit international de l'occupation belligérante, au sens large du terme.

Des circonstances complètement différentes

Les termes de « puissance occupante » et de « territoire occupé » sont des termes techniques qui ont *une signification bien définie dans* le droit international. Ils se rapportent à une situation où, du fait d'hostilités entre deux Etats, l'un d'eux s'empare du contrôle d'un territoire qui relève de la souveraineté de l'autre Etat. De tels territoires deviennent ainsi des « territoires occupés » et l'Etat qui les contrôle reçoit le statut de « puissance *occupante* » *avec tous les* droits et obligations qui découlent de ce statut. Cependant, la souveraineté réelle n'est pas transférée d'un Etat à l'autre du fait du changement de la puissance qui a le contrôle de ces territoires. Le « souverain légitime », c'est-à-dire l'Etat dont les forces ont été expulsées des « territoires occupés », conserve la souveraineté sur le territoire en question, et son annexion par l'occupant est absolument interdite. Le but de ces règles est la protection des droits du souverain contre l'occupant, et l'article 49 susmentionné *doit être également considéré* comme une des règles destinées à réaliser cet objectif.

Cependant, pour tout ce qui touche à *la Judée et à la Samarie* (et cela s'applique également à la bande de Gaza), les circonstances envisagées par la convention de Genève *n'existent pas* ; car la situation dans ces territoires n'est *pas* celle d'un « souverain légitime » et d'une « puissance occupante » qui s'affrontent. Afin de comprendre cette situation particulière, il faut se rappeler un certain nombre de faits :

— Les *armées* arabes, y compris la légion transjordanienne, ont envahi le territoire de ce qui était *la* Palestine en 1948, en violation ouverte et flagrante de la charte de l'ONU, dont l'article 2 (4°) interdit l'emploi de la force ou même de la *menace de la force*, contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique d'un autre Etat. Cette invasion a été perpétrée, comme tout *le monde le sait*, avec *l'objectif avoué de détruire l'Etat d'Israël* ;

— Du fait du caractère d'agression de leur invasion de la Palestine — qui avait été souligné, au *cours des délibérations du Conseil* de sécurité pendant les mois de mai-juin 1948, par la majorité de ses membres et, en tête, l'Union *soviétique* et les *Etats-Unis*, — les Etats qui avaient envahi ces territoires ne pouvaient pas acquérir les droits de souveraineté sur les territoires qu'ils occupaient. Le représentant américain, le sénateur Austin, constata donc que l'invasion jordanienne de la Judée et de la Samarie était la preuve la plus forte de la violation de la loi internationale (302e session du Conseil de sécurité, *22 mai 1948*) ;

— De même, M. Tarasenko, représentant ukrainien, avait parlé d'un « *certain nombre d'Etats dont les troupes ont illégalement envahi le territoire palestinien* » (302e session du Conseil de Sécurité, le 27 mai 1948) :

— Les droits des Etats envahisseurs dans les territoires de l'ancienne Palestine mandataire qu'ils occupaient étaient, pour cette raison, tout au plus les droits d'un occupant sans aucune autorité pour *l'annexion unilatérale du territoire* occupé ;

— L'« annexion » unilatérale par *la Jordanie de la Judée et de la* Samarie en 1950 n'avait donc aucun fondement ni validité aux termes du droit international. En outre, cette action de la Jordanie était en infraction directe de l'article 2 (2°) de l'accord d'armistice israélo-jordanien de 1949, qui prévoyait qu'« *aucune disposition de cet accord ne portera préjudice, quel qu'il soit, aux droits, revendications et positions de l'une des parties... ; les dispositions de cet accord sont dictées exclusivement par des considérations d'ordre militaire* ». Le but de cette disposition (qui avait d'ailleurs été incluse dans les accords d'armistice entre Israël et ses voisins sur la demande expresse des Arabes) était de *geler* la situation légale qui existait à l'époque de la signature des accords, en attendant la conclusion d'un traité de paix entre les parties.

— *Il faut noter que le ministre* israélien des affaires étrangères de l'époque, feu Moshé Sharett, avait souligné à la Knesset (le Parlement israélien) l'illégalité de l'action susmentionnée de la Jordanie. De plus, l'« annexion » jordanienne n'a jamais obtenu la reconnaissance internationale qui est indispensable à toute annexion de *territoire* : seuls la Grande-Bretagne, qui était *à l'époque la puissance qui appuyait* réellement la Jordanie du roi Abdallah, et le Pakistan ont accordé la reconnaissance de cet acte de la *Jordanie* (cependant, même la Grande-Bretagne avait exclu Jérusalem-Est de cette reconnaissance).

— *Il peut paraître surprenant* que même les Etats membres de la Ligue arabe menacèrent la Jordanie de l'expulser de ses rangs à cause de cette « annexion ». Ils abandonnèrent cette menace seulement après que la Jordanie eut fait savoir au *conseil de la Ligue que « la partie* arabe de la Palestine annexée par la Jordanie était un dépôt entre ses mains, jusqu'à ce que la question de la Palestine soit résolue complètement dans l'intérêt de ses habitants ».

Des envahisseurs illégaux

— *Donc*, quand l'armée israélienne entra en Judée et en Samarie, en juin 1967, repoussant l'agression jordanienne renouvelée — qui constitua une violation flagrante de l'accord d'armistice israélo-transjordanien de 1949, — elle expulsa de ces territoires non les armées du « souverain légitime », mais des envahisseurs illégaux qui ne jouissaient, tout au plus, que des droits d'un *occupant*. Or, *les droits d'un occupant s'éteignent d'eux-mêmes* à la fin de l'occupation, et aucun droit ne subsiste aux mains de l'occupant précédent après la fin de l'occupation.

— Du fait que la Jordanie n'a *jamais été* « souverain légitime » en Judée et en Samarie, les dispositions de la 4e *convention de* Genève, y compris celles de l'article 49 qui doivent protéger les droits du « souverain légitime », ne s'appliquent pas à la Jordanie. C'est pourquoi Israël n'est pas visé par ces dispositions et ne doit pas se *considérer* comme limité par elles dans ses actes. En d'autres mots, Israël ne peut pas être considéré comme « puissance occupante », *d'après la convention, dans aucune* partie de la Palestine mandataire, y compris la Judée et la Samarie. Telle est la conclusion à laquelle est arrivé le *professeur S.M. Schwebel*, actuellement conseiller légal adjoint au Département d'Etat américain et membre de la commission du droit international de *l'ONU*, dans un article publié en 1970 dans *l'American Journal of International Law* :

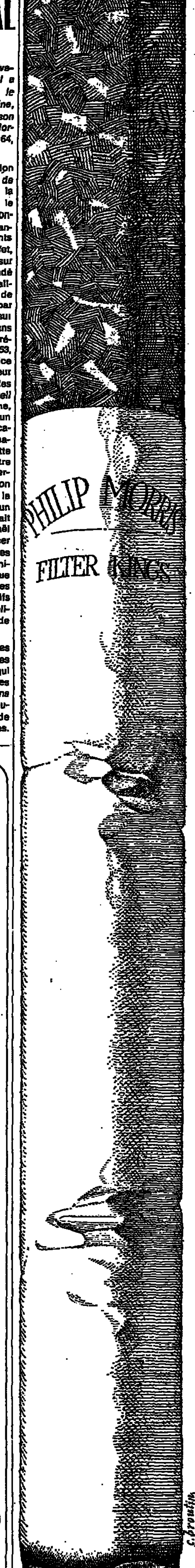
« *Compte tenu du fait qu'Israël [agissait] en état de défense en 1948 et 1967... et que ses voisins arabes... [agissaient] agressivement en 1948 et 1967... Israël a des titres plus valides sur le territoire qui était la Palestine, y compris Jérusalem dans son entièreté, que n'en ont la Jordanie et l'Egypte...* » (Vol. 64, p. 346-7.)

L'affirmation de M. Schwebel selon *laquelle Israël peut faire état de* titres plus fondés que ceux de la Jordanie ou de l'Egypte sur tout le territoire situé à l'intérieur des frontières de l'ancienne Palestine mandataire repose sur des fondements légaux solides. Il faut, en effet, rappeler que le titre d'un Etat sur un territoire est normalement fondé non sur une revendication de validité *absolue* (peu d'affirmations de cet ordre peuvent être justifiées par des arguments concrets), mais sur une validité *relative*. Ainsi, dans l'affaire des Minquiers et des Ecréhous (*France - Royaume-Uni*) de 1953, la Cour internationale de justice décida « d'apprécier... la valeur relative des deux prétentions des *parties à la souveraineté...* » (*Recueil* des arrêts, 1953, p. 67.) Comme, dans le cas qui nous occupe, aucun Etat ne peut établir une *revendication légale sur la Judée* et la Samarie égale à celle d'Israël, cette supériorité relative d'Israël peut être suffisante au regard du droit *international*, *pour rendre la possession* par Israël de la Judée et de la Samarie virtuellement identique à un titre absolu selon lequel elle serait valide *erga omnes*. Le fait qu'Israël se soit abstenu jusqu'ici d'exercer pleinement ces droits en dehors des limites de la juridiction de la municipalité de Jérusalem s'explique *peut-être* le mieux par le désir des gouvernements israéliens successifs *d'éviter de fermer les options* politiques d'éventuels pourparlers de paix.

C'est en tenant compte de ces considérations légales — distinctes des considérations politiques qui sous-tendent les résolutions des *organismes politiques des Nations unies* — que les questions qui touchent au statut de la Judée et de la Samarie doivent être examinées.

(*) Professeur de droit international à l'université hébraïque de Jérusalem, titulaire de la chaire au nom de Hersh Lauterpacht.





EUROPE

Italie

LES MANIFESTATIONS VIOLENTES SE POURSUIVENT A ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — Les mesures de sécurité prises dans la capitale italienne n'ont pas empêché le mardi 10 janvier de nouveaux et graves incidents. Les forces de l'ordre se sont d'abord affrontées à des extrémistes de gauche qui, tenant une manifestation interdite, voulaient prendre d'assaut une section du Mouvement social italien dans le quartier Tuscolano. Mais c'est surtout avec les militants de cette formation d'extrême droite que les policiers devaient avoir ensuite leurs échanges les plus durs. Pendant plus d'un quart d'heure, au milieu des gaz lacrymogènes, on a tiré des coups de feu presque sans discontinuer. Deux membres des forces de l'ordre ont été blessés et soixante-cinq arrestations opérées, dont celles d'une dizaine de femmes appartenant au M.S.I.

A Turin, un cadre de l'usine Fiat de Miraflori, M. Gustavo Ghirotto, a été atteint de quatre balles par des terroristes. Sa vie n'est pas en danger. Les Brigades rouges qui ont revendiqué l'attentat se sont trompés, semble-t-il, de cible, croyant attaquer le frère de la victime qui travaille, lui aussi, dans la firme automobile. M. Ghirotto est le deuxième cadre de Fiat blessé à coups de feu depuis le début de l'année .

D'importants renforts de police et de carabiniers ont été envoyés à Rome. Leur nombre n'est pas précisé officiellement. — R. S.

Espagne

LE GOUVERNEMENT DÉFENDRA LES CANARIES « A TOUT PRIX »

déclare le lieutenant général Gutierrez Mellado

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le lieutenant général Manuel Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement chargé de la défense, a indiqué le mardi 10 janvier que le gouvernement considérait le problème des Canaries comme *« de la première importance »* et qu'il était décidé à défendre l'archipel *« à tout prix »*. Il a précisé qu'une base aéronavale était en projet pour parer à d'éventuelles attaques.

Ces précisions ont été données aux Cortès, où le vice-président s'est soumis pour la première fois aux qeustions des députés appartenant à la commission parlementaire de défense, que préside M. Enrique Mugica, l'un des principaux dirigeants du parti socialiste espagnol (P.S.O.E.).

Le lieutenant général Gutierrez Mellado a reconnu que le potentiel militaire espagnol était inférieur à ce qu'il devrait être. Il a indiqué qu'un effort de rajeunissement serait accompli au niveau des colonels et des lieutenants-colonels. Le ministère de la défense a mis au point un projet de loi sur les objecteurs de conscience, a-t-il ajouté, et il est *favorable à une réduction du* service militaire. Enfin, le vice-président s'est félicité de ce que les forces armées aient été *« éloignées »* de la politique. — C.V.

● *L'organisation séparatiste révolutionnaire basque ETA* a adressé des menaces au quotidien madrilène d'extrême droite *El Alcazar* lui enjoignant de cesser sa parution, révèle le journal le mardi 10 janvier. — *(A.F.P.)*



Pologne

FIN DE LA CONFÉRENCE DU PARTI OUVRIER UNIFIÉ

M. Gierek lance un appel à l'unité nationale mais n'annonce aucune mesure concrète

De notre envoyé spécial

Varsovie. — M. Edouard Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais (POUP), a clos, le mardi 10 janvier, la deuxième conférence nationale de cette organisation en lançant un appel à « l'unité de la nation ». *L'unité de vues qui s'est* dégagée des travaux, a-t-il déclaré, « reflète les sentiments de la grande majorité *du peuple. Elle est la preuve* évidente de la justesse de la politique de notre parti. Nous ferons tout pour la ren*forcer* ».

Les documents adoptés par la conférence, a souligné le premier *secrétaire, constituent « un programme où il y a place pour tous les patriotes »*. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, *« nous nous adressons à tous ceux à qui tient à cœur la prospérité de notre patrie »*. Comme il l'avait déjà fait dans son rapport, il a demandé de renforcer la lutte contre des maux sociaux tels que l'alcoolisme ou le mépris du travail, et il a reconnu que de nombreuses familles étaient préoccupées par les problèmes d'approvisionnement alimentaire ou de logement.

La gravité de la situation, dans l'agriculture, a été illustrée par l'in*tervention pendant la conférence de* M. Jaroszewicz, le chef du gouvernement. Pour les années 1977-1978, la Pologne devra importer, a-t-il dit, *15 millions de tonnes de céréales et* de fourrages, ce qui représentera une dépense de 2 milliards de dollars. *« C'est le plus grand effort jamais consenti par le pays pour nourrir la nation », a-t-il souligné.* Le chef du gouvernement a toutefois indiqué qu'il n'y aurait pas encore, cette année, *« d'amélioration sensible en ce qui concerne l'approvisionnement en viande — une situation de pénurie existe depuis environ trois ans, — toutes les insuffisances du marché ne seront pas éliminées »*.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lukaszewicz, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, s'est félicité que le cardinal Wyszynski ait répondu positivement, dans son sermon de l'Epiphanie, à l'appel à la coopération entre l'Eglise et l'Etat lancé par M. Gierek, en septembre 1976, à Mielec. Le champ de cette coopération, a-t-il dit, s'étend essentiellement dans le domaine moral.

Un pragmatisme très prudent

A propos, d'autre part, de la lettre de quatorze membres du parti, dont Edouard Ochab, ancien chef de l'Etat *(le Monde daté 8-9 janvier)*, M. Lukaszewicz a exclu toute sanction à l'égard des signataires. *« Dans le cadre de la préparation de la conférence, chaque membre du parti,* a-t-il dit, *a le droit d'exprimer son opinion. Nous préférerions, bien sûr, que ces gens s'adressent au collectif auquel ils appartiennent. »* Mais faisant allusion à l'âge avancé de certains signataires, il a estimé que ces personnes devraient terminer leur vie *« dignement et tranquillement »*, sans se faire trop remarquer. *« Ne pas prendre position sur leur comportement est une attitude humanitaire », a-t-il conclu.* Il se confirme en tout cas que la lettre en question a été diffusée malgré la volonté de ses auteurs. Les signataires pourraient faire connaître prochainement leur point de vue sur les *« fuites »* ayant favorisé la publi*cation du document.*

La Pologne est-elle un pays ingouvernable ? Au bout de sept ans d'exercice du pouvoir, M. Edouard Gierek, le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié, doit en tout cas reconnaître qu'il n'existe pas de recette toute faite pour diriger son peuple. La conférence nationale du POUP a bien montré que la ligne de conduite dominante aujourd'hui à Varsovie est le *pragmatisme.*

Le chef du parti n'avait pas, lorsqu'il fut porté au pouvoir par les circonstances en décembre 1970, un programme très clair. Entouré d'une équipe assez disparate, allant des « partisans » du général Moczar (nationalistes) à certains libéraux ex-gomulkistes, en passant par les solides gestionnaires silésiens, il parvint cependant vite à la conclusion qu'il lui fallait offrir dès perspectives grandioses : ce fut le prodigieux essor économique et l'objectif de la *« seconde Pologne »*.

La conjoncture internationale a *perturbé les prévisions des planifi*cateurs ; il a donc fallu modifier les projets d'industrialisation. Après s'être lourdement endettée à l'Ouest, *la Pologne* insiste maintenant de nouveau sur le resserrement des liens avec les pays socialistes. Quatre mauvaises récoltes successives ont sérieusement ébranlé le programme d'amélioration du niveau de vie. Les finances publiques sont lourdement grevées par les achats de céréales à l'étranger.

La politique des prix est tributaire du climat social. Echaudé par la réaction populaire de juin 1976 à la tentative d'augmentations et conscient qu'il n'est pas possible de procéder à une révision du système en période de pénurie, M. Gierek en est réduit à émettre des vœux pieux. Les commissions crées à la fin de 1976 pour étudier entre autres cette question n'ont pas trouvé, à l'évidence, de solution miracle.

Ayant tiré les leçons du passé, M. Gierek prône pour sortir du tunnel la voie de l'unité nationale. Son appel *« à tous ceux à qui tient à cœur la prospérité de la patrie »* sera-t-il entendu ? Cela rappelle le *slogan lancé* il y a une dizaine d'années par M. Kadar en Hongrie : *« Celui qui n'est pas contre nous est avec nous ! »* Mais contrairement *à ce qui s'est passé à Budapest,* il n'est nullement question ici de réformes économiques. La centralisation s'est même renforcée ces *derniers temps. Ceux qui, dans le* parti, comme M. Edouard Ochab, ancien chef de l'Etat, réclament une démocratisation ne seront pas sanc*tionnés, mais ils n'ont aucune* chance d'être entendus.

Le cardinal Wyszynski paraît prêt aujourd'hui, après la visite de M. Gierek au Vatican, à coopérer avec le pouvoir pour *« le bien de la nation »*. Mais soucieux de sa succession, *il veut monnayer* son soutien. M. Gierek est-il en mesure de lui accorder ce statut juridique qu'il réclame pour l'Eglise ? Ou bien dans cette question, comme dans sa tolérance des mouvements d'opposition autonomes qui fleurissent à Varsovie, n'est-il pas déjà allé à *la* limite des concessions supportables par le parti ?

MANUEL LUCBERT.

République fédérale d'Allemagne

Après la publication de la seconde partie du manifeste

LE BUREAU DU « SPIEGEL » A BERLIN-EST EST FERMÉ PAR LES AUTORITÉS

De notre correspondant

Bonn. — En dépit des efforts du gouvernement fédéral pour ne pas envenimer les rapports avec la R.D.A., les polémiques entre les deux Etats allemands ont pris mardi 10 janvier une tournure plus acerbe. Les autorités est-allemandes ont, en effet, ordonné la fermeture immédiate du bureau que le « Spiegel » maintenait sur leur territoire à Berlin-Est.

Au début de ce que l'on appelle désormais l' « affaire du *Spiegel* », les dirigeants de la R.D.A. paraissaient eux-mêmes soucieux de contrôler leurs propres réactions. Dans un premier *temps*, juste après la publication du manifeste très critique attribué à des fonctionnaires du parti communiste est-allemand (*le Monde* des 3 et 10 janvier), ils retirèrent au nouveau correspondant de l'hebdomadaire, qui était sur le point de rejoindre son poste, l'accréditation *accordée quelques semaines plus* tôt.

La semaine dernière, cependant, il n'était pas question de fermer définitivement le bureau du *Spiegel* à Berlin-Est. Si cette mesure vient d'être prise, c'est sans aucun doute parce que la seconde partie du document, publiée dans le dernier numéro de la revue au début de cette semaine, est considérée comme un véritable crime de lèse-majesté, dans la mesure où les principaux dirigeants de la *R.D.A. y sont personnellement* dénoncés comme des hommes coupables de corruption et de népotisme. Une déclaration officielle de Berlin-Est affirme que le chef de l'Etat et d'autres dirigeants auraient fait l'objet de *« diffamations scandaleuses »*, fabriquées par le *Spiegel* en liaison avec les services d'espionnage de la République fédérale.

Les critiques de l'opposition

La *décision* de Berlin-Est a contraint le gouvernement de Bonn à élever, cette fois-ci, une protestation officielle. M. Wischnewski, ministre d'Etat à la Chancellerie, a reçu mardi le représentant permanent de la R.D.A. à Bonn, M. Michael Kohl, et lui a indiqué que la fermeture du bureau du SPIEGEL serait incompatible avec les accords sur la liberté de l'information conclus par les deux Etats allemands en 1972.

Comme on pouvait s'y attendre, l'opposition chrétienne-démocrate profite de cette occasion pour critiquer ce qu'elle appelle la mollesse du gouvernement de Bonn face à la *R.D.A.* Il y a quelques jours encore, elle dénonçait le fait qu'aucune protestation formelle n'était adressée à Berlin-Est. Maintenant, ses porte-parole considèrent qu'il ne suffit pas de protester lorsque les Allemands de l'Est violent leurs engagements ; mais les chefs de la C.D.U. et de la C.S.U. s'abstiennent jusqu'à présent de dire quelles mesures de rétorsion pourraient être adoptées à Bonn. *Le gouvernement*, pour sa part, est résolu à ne pas imiter le *« mauvais exemple »* de la R.D.A. en exerçant des représailles contre les correspondants de presse est-allemands travaillant en République fédérale.

En fait, il est bien difficile de voir comment il serait possible à *Bonn d'exercer une pression* quelconque sur Berlin-Est. En ce moment même, par exemple, se poursuivent des négociations entre les deux Etats, en vue de conclure un accord réglant la coopération des vétérinaires de part et d'autre de la frontière, afin de prévenir les épidémies. Il est clair qu'en dépit *de son désappointement le gou*vernement de Bonn ne voit aucun avantage à rompre ou même à suspendre de tels pourparlers. De façon plus générale, la coalition des *sociaux-démocrates* et des libéraux est contrainte de démontrer que sa « politique à l'Est » continue de progresser, alors que *l'opposition chrétienne-démocrate* ne cesse d'en proclamer la faillite.

JEAN WETZ.

Tchécoslovaquie

LE CARDINAL TOMASEK DEVIENT ARCHEVÊQUE DE PRAGUE

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Trois décisions concernant la Tchécoslova*quie ont été annoncées, mardi* 10 janvier, par le Saint-Siège. La première est la nomination d'un archevêque à Prague. Il s'agit du cardinal Frantisek Tomasek, qui était d'ailleurs, depuis 1965, administrateur apostolique de ce diocèse.

Le pape a constitué, d'autre part, la province ecclésiastique de Slovaquie, avec Trnava comme siège métropolitain. Elle comprendra les diocèses de Nitra, Banska-Bystrica, Spis, Roznava et Kosice.

Enfin, de petites rectifications de tracé ont été apportées pour faire coïncider les circonscriptions religieuses avec les frontières *civiles actuelles. C'est ainsi* que les paroisses de Cesky-Tesin, dépendant de l'archevêché polonais de Wroclaw, ont été assignées au diocèse morave d'Olomouc.

Ces décisions, approuvées par les autorités de Prague, sont le résultat de deux rencontres récentes entre des délégations du Saint-Siège et de la Tchécoslovaquie. La première, officielle, *avait eu lieu au Vatican du 20 au* 27 septembre 1977. Une seconde, plus discrète, s'était déroulée fin octobre à Prague.

Il était difficile, souligne-t-on à Rome, de conserver un simple rôle d'administrateur apostolique au cardinal Tomasek, après son entrée au Sacré Collège en juin 1977. Il *devient ainsi le troisième* évêque résidentiel tchécoslovaque, après ceux de Nitra et Banska-Bystrica. Les onze autres sièges sont encore à pourvoir. Des can*didats sont certes proposés* par les autorités de Prague, mais le pape les juge inacceptables.

Aussi longtemps que cette question essentielle ne sera pas réglée, les autres problèmes en suspens — réouverture de certains monastères et séminaires, liberté d'action pour les ordres religieux, création d'une nouvelle faculté de théologie — ne pourront être vraiment abordés.

ROBERT SOLÉ.

AMÉRIQUES

Canada

La « francisation » au Québec accélère l'exode des firmes anglophones

(Suite de la première page.)

Dès lors, pourquoi partir si vite après cent sept ans ? Simplement, estimait un éditorialiste économique anglophone, *« parce que les émotions sont parfois plus puissantes que la froide raison »*.

Depuis la victoire du parti québécois aux élections de novembre *1976, les anglophones du Québec* sont malheureux, angoissés, amers et, par-dessus tout, désemparés. Ils représentent au Québec environ 13 % d'une population de quelque six millions d'habitants.

Intouchables hier, ils doivent soudain songer à apprendre une langue qu'ils ont massivement *ignorée depuis toujours. Lorsque* le ministre du développement culturel, M. Camille Laurin, a voulu, l'automne dernier, présenter son projet de loi 101 à un rassemblement des plus importants financiers et industriels anglophones de Montréal, il a dû le faire en anglais ; sans cela, il n'aurait pas été compris. Dans l'état actuel de la législation, une seule menace réelle pèse sur les anglophones du Québec : ils devront devenir *bilingues* dans leur vie *professionnelle*. Bien que la loi ne soit pas tout à fait mise en place, des aménagements sont prévus, et le gouvernement a déjà fait plusieurs concessions ; dans de nombreux domaines, l'anglophone pourra conserver l'usage de sa langue. Si les anglophones pouvaient acquérir un français « utilisable », leur *position* dans l'économie de la province, déjà très forte, serait encore renforcée, car les Québécois francophones perdraient sur eux leur avantage « naturel ».

Mais apprendre sous la contrainte une langue étrangère est une perspective peu réjouissante, d'autant, et c'est peut-être là le ressort principal de l'attitude des Québécois anglophones, qu'ils s'attendent au pire de la part du gouvernement de M. Lévesque. *Ils estiment que la loi 101* n'est qu'un début et que ce gouvernement, sournoisement, les découragera par tous les moyens. *« J'en ai assez de me sentir persécuté par le gouvernement. Je m'en vais »*, écrit une lectrice à son journal. Ses craintes lui paraissent déjà réalité. Parfois, dans la *vie quotidienne, cette impression* d'être mal aimé se vérifie : il arrive qu'une vendeuse francophone ne réponde pas à une personne qui s'adresse à elle en anglais. La situation contraire était courante avant le 15 novembre 1977 : on peut penser que les Québécois francophones n'en *souffraient pas moins, même s'ils* avaient une longue habitude de ces avanies.

« Les Anglais s'en vont », *« Une minorité qui disparaît »*, *« Un exode »*, tels sont les titres que la presse anglophone a adoptés quelques mois à peine après l'arrivée au pouvoir du gouverne*ment indépendantiste*. *De fait*, dans les quartiers résidentiels anglais, les enseignes *« A vendre »* sont fréquentes. Il n'est pas un anglophone qui ne vous cite le cas d'une famille ou d'un ami qui n'ait fait ses bagages pour Toronto, Vancouver ou Calgary. Devant un verre de bière, dans un bar *« anglais »*, un jeune avocat nous explique comment *« Montréal ressemblera dans quelques années à un entrepôt sinistre habité par des miséreux »*.

Les juifs anglophones paraissent les plus inquiets. La presse anglophone leur a consacré plusieurs reportages dans lesquels de jeunes diplômés, des « cadres » au début de leur carrière, annonçaient leur départ. Plus encore, certains expliquaient que leurs parents eux-mêmes, qui avaient fui l'assimilation forcée dans les pays de l'Est, leur avaient conseillé de partir *« avant que ça recommence ici »*.

Déplacement vers l'ouest

Aucun *organe* de presse cependant n'a voulu se risquer à évaluer le nombre des départs. Les changements de résidence sont, bien entendu, parfaitement libres au Canada, et il faudra sans doute encore plus d'un an pour pouvoir obtenir un chiffre crédible, établi à partir de sources administratives. Le déménagement des sièges sociaux a été, dès le début, la « preuve » de l'exode, brandie par les anglophones ou les adversaires du parti québécois, *contestée par ses partisans*. Quand un journal donnait un chiffre, un autre expliquait que les deux tiers des sièges déplacés n'avaient été, en réalité, que des *« boîtes aux lettres »*. Quand certaines grandes compagnies, et il y en a eu près d'une dizaine, annonçaient le déménagement d'une partie de leurs cadres supérieurs, on criait à la fuite déguisée. Il semble bien qu'un nombre croissant de sièges sociaux quittent le Québec, *« reflet*, disent les milieux d'affaires, *de l'incertitude créée par le nouveau gouvernement. Il faudra vingt ans pour remonter la pente »*.

Le premier ministre, M. Lévesque, a répondu à ce genre de question dans une interview au magazine *Fortune : « Nous sommes comme un groupe de travailleurs qui ont décidé de se mettre en grève. Ils essaient de nous faire peur en nous parlant des conséquences. A long terme, nous ne sommes pas trop préoccupés de savoir si les compagnies garderont leurs sièges sociaux au Québec ou pas. Après tout, ce ne sont que des coquilles vides. Le vrai pouvoir de décision se déplace vers Toronto depuis vingt-cinq ans. »* M. Lévesque fonde sa confiance sur l'importance du marché montréalais et québécois. *« Combien connaissez-vous de centres métropolitains de plus de deux millions d'habitants peuplés de gens prospères ?* disait-il au *représentant de ce magazine. Quiconque ne se plaît pas ici peut être remplacé immédiatement. »*

Ces conclusions concernant le déplacement vers l'ouest du centre de gravité de l'économie canadienne sont admises par tous. La rue Saint-James, à Montréal, qui fut jusqu'à la fin des années *50 le centre financier du Canada*, est depuis longtemps à demi désertée. C'est peut-être là une des raisons du départ de la Sun Life, un départ qui dès lors ne serait pas précipité, mais simplement camouflé sous un prétexte linguistique.

ALAIN-MARIE CARRON.

WASHINGTON PROPOSE SA MÉDIATION DANS LE CONFLIT FRONTALIER ENTRE L'ARGENTINE ET LE CHILI

Les Etats-Unis sont prêts à offrir leurs bons offices dans le conflit frontalier qui oppose l'Argentine et le Chili à propos du canal de Beagle, a déclaré, le *mardi 10 janvier*, M. *Hodding* Carter, porte-parole du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. *« Ce problème nous préoccupe »*, a ajouté M. Carter.

Les exercices de la marine argentine dans l'Atlantique sud, sous le commandement de l'amiral Massera, membre de la junte de gouvernement, ont pu faire penser que l'Argentine avait l'intention d'occuper les trois îles (Nueva, Picton, Lennox) qu'un arbitrage de 1977 a attribuées au *Chili*.

Un éventuel affrontement militaire entre les deux pays pourrait conduire à l'application du traité interaméricain d'assistance mutuelle (TIAR) et à l'intervention des Etats-Unis et d'autres pays signataires, estime-t-on à Washington.

Toujours est-il que Buenos-Aires rejettera l'arbitrage, déclare-t-on le 10 janvier dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères argentin. Cette capitale, apprend-on de même source, proposera, en revanche, des négociations directes avec Santiago.

La note de rejet de Buenos-*Aires sera également transmise* à Londres (la reine Elizabeth présidait la commission internationale d'arbitrage). En février prochain, des négociations doi*vent s'ouvrir entre l'Argentine et* la Grande-Bretagne sur la souveraineté des îles Falkland. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

LE PRINCIPAL DIRIGEANT DE L'OPPOSITION EST ASSASSINÉ

(De notre correspondant

Mexico. — L'assassinat, mardi 10 janvier, à Managua, de M. Pedro Joaquin Chamorro, directeur du journal *la Prensa*, et principal dirigeant de l'opposition au Nicaragua, aggrave la crise politique dans ce pays gouverné depuis quarante ans par la famille Somoza.

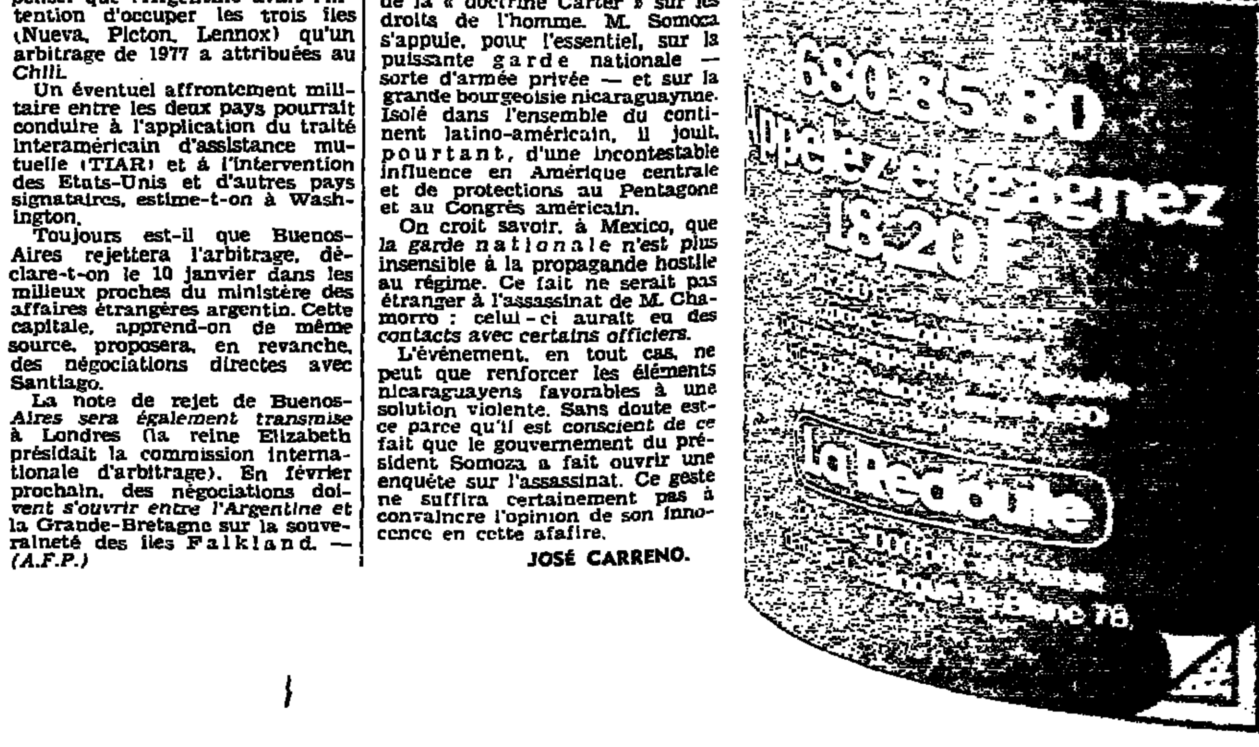
La victime, un dissident du *parti conservateur*, était à la tête d'une large coalition, dont le Front sandiniste de libération nationale ne faisait pas partie, sans pour autant la rejeter.

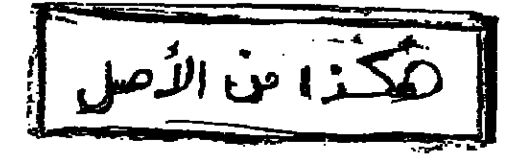
Une alliance tacite paraissait s'être établie entre l'opposition légale et le Front : celui-ci, divisé, semblait prêt dans sa *majorité* à déposer les armes si le clan Somoza abandonnait le pouvoir. Les Etats-Unis, de leur *côté*, ont cessé, croit-on, de soutenir inconditionnellement l'ac*tuel chef de l'Etat*, en *application* de la « doctrine Carter » sur les droits de l'homme. M. Somoza s'appuie, pour l'essentiel, sur la puissante garde nationale — sorte d'armée privée — et sur la grande bourgeoisie nicaraguayenne. Isolé dans l'ensemble du continent latino-américain, il jouit, pourtant, d'une incontestable influence en Amérique centrale et de protections au Pentagone et au Congrès américain.

On croit savoir, à Mexico, que la *garde nationale* n'est plus insensible à la propagande hostile au régime. Ce fait ne serait pas étranger à l'assassinat de M. Chamorro : celui-ci aurait eu des *contacts avec certains officiers*.

L'événement, en tout cas, ne peut que renforcer les éléments nicaraguayens favorables à une solution violente. Sans doute est-ce parce qu'il est conscient de ce fait que le gouvernement du président Somoza a fait ouvrir une enquête sur l'assassinat. Ce geste ne suffira certainement pas à convaincre l'opinion de son innocence en cette afafire.

JOSÉ CARRENO.





AMÉRIQUES

LE BRÉSIL EN DÉMOCRATIE RELATIVE

II. — « A flancs couverts »

La succession présidentielle relance au Brésil le débat sur une éventuelle démocratisation des institutions du régime militaire au pouvoir depuis 1964. L'armée reste l'arbitre suprême de la situation malgré certaines dissensions entre militaires. (« Le Monde » du 11 janvier.)

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC

Brasilia. — Une bonne connaissance de l'arrière-plan militaire permet de mieux apprécier la nature et l'ampleur de la « démocratisation » dont il est de nouveau question au Brésil.

A s'en tenir à la lecture des journaux, les choses semblent bien parties. La nature des sujets abordés, la vivacité du ton, suggèrent une presse libre. Trois publications seulement demeurent soumises à la censure préalable : *Movimento*, d'orientation progressiste ; *O Sao Paulo*, hebdomadaire de l'archevêché de la grande métropole ; et un organe à sensation, *A tribuna da imprensa*, l'ancien journal du gouverneur Carlos Lacerda. Selon les milieux proches du pouvoir, *ces dernières restrictions* pourraient être levées.

Le visiteur s'étonne de lire, dans les journaux, des accusations de tortures ou de sévices. Il en déduit que de telles pratiques continuent d'exister au Brésil. Le scandale a une autre résonance lorsque les cris des victimes sont entendus, et les noms des bourreaux connus. Il y a quelques semaines, d'autre part, une chaîne de télévision — moyen de diffusion de masse, donc très contrôlé — a rendu compte d'une grève de la faim de prisonnières politiques.

Dans leur volonté de démontrer que la censure se relâche dans tous les domaines, les partisans du régime en font parfois un peu trop. Ainsi a-t-on vu, l'automne dernier, le très honorable président de la Chambre des députés, M. Maciel, recevoir officiellement l'actrice Sylvia Kristel, héroïne de films érotiques ! Commentaire d'un opposant : *« Ce fut une erreur politique. Elle est trop maigre, selon les critères brésiliens ! »*

On entend souvent dire que la levée de la censure a été une arme utilisée par le général Geisel pour contrer la ligne militaire dure. Le général Frota, ancien ministre de l'armée de terre, ne s'y était pas trompé. A *la fin de son mandat, il avait* multiplié les requêtes judiciaires contre les journalistes jugés « irrévérencieux ». Depuis son limogeage, le 12 octobre dernier, la presse a entamé une vive campagne contre les activités *passées des services de renseignements militaires.*

La « doctrine Carter » sur les droits de l'homme aurait-elle des échos au *Brésil ?* Le ministre des affaires étrangères, M. Azeredo da Silveira a paru le confirmer lorsqu'il nous a déclaré : *« Les droits de l'homme, c'est un problème éthique. Quand une grande puissance comme les Etats-Unis en fait une bannière politique, alors cela devient un problème politique. »*

Dès 1974, le général Geisel avait proclamé sa volonté d'« ouverture ». De fait, il avait autorisé, à l'automne 1974, des élections législatives libres, marquées par de sérieux revers pour le parti officiel. Au début de 1975, un premier assouplissement de la censure était décidé.

« Le pacote de abril »

Et puis, le 1er août 1975, dans une conjoncture économique difficile, un discours présidentiel *annonça la fin du dégel.* Ce baquet d'eau froide ne surprit pas trop ceux qui se rappelaient que la « révolution » de 1964 a toujours été experte dans l'art d'administrer la douche écossaise.

Au début de 1976, nouvelle ouverture : le président décidait, contre l'avis du général Frota, de remplacer le général Ednardo d'Avila, commandant la région de Sao-Paulo : trop de prisonniers se « suicidaient » dans les prisons de la ville.

Un nouveau coup de tonnerre retentit avec ce que les Brésiliens appellent le *pacote de abril* (« paquet » de mesures du mois d'avril 1977) : fermant le Parlement pour deux semaines à la suite du refus de l'opposition d'approuver une réforme *de la justice, le chef de* l'Etat en profita pour modifier les conditions d'élection des gouverneurs et d'un tiers des sénateurs. Il *frustrait* ainsi le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) — seule force politique d'opposition tolérée — des succès électoraux qu'il escomptait des élections du 5 novembre 1978.

On peut voir dans ces fluctuations le reflet des incessantes luttes d'influence, au sein de l'armée, entre les « faucons » et les libéraux. Mais les officiers les plus convaincus de la nécessité d'une ouverture sont, eux aussi, très soucieux d'éviter tout débordement.

Or l'année 1977 a été rude pour le gouvernement. Les prises de position critiques, *voire franchement* hostiles, se sont multipliées. La Confédération nationale des évêques (C.N.B.B.) a publié plusieurs documents retentissants. Les prélats critiquaient, notamment, un régime fondé sur la « sécurité nationale », mais où la majorité des citoyens vivent dans un permanent état d'insécurité : ils dénonçaient un système économique où la « liberté » d'entreprendre est aussi la liberté laissée à une minorité de privilégiés d'exploiter le plus grand nombre.

Paradoxalement, la véritable offensive a été lancée par certains industriels et les milieux d'affaires.

Il ne s'agissait pas d'une attaque très coordonnée. Quoi de commun, en effet, entre les petits entrepreneurs, qui reprochent à l'Etat la rareté et la cherté du crédit, et ces grands industriels qui lui font grief de maintenir en vie, à grands coups de subventions, des sociétés en difficulté ? Entre ces chefs d'entreprises qui attendent du gouvernement qu'il mette un *terme à l'emprise croissante* de l'Etat sur l'économie et cette bourgeoisie nationaliste qui lui reproche de favoriser les intérêts étrangers ?

Pour les uns — petits entrepreneurs et multinationales curieusement rapprochés ! — la solution consiste à maintenir, voire à accroître, le contrôle sur les travailleurs. Pour d'autres, qui se recrutent essentiellement parmi les chefs d'entreprises brésiliennes *les plus dynamiques*, il est au contraire urgent, si l'on veut empêcher une explosion sociale, de permettre la libre négociation des salaires, voire *d'autoriser* les grèves et — pourquoi pas — le parti communiste. Si cacophonique, pourtant, qu'ait paru ce concert de lamentations, on y a été attentif en haut lieu, car il émanait d'une catégorie sociale qui avait constitué jusque-là la base d'appui la plus ferme de la « révolution » de 1964.

La révolte étudiante

En avril, c'était le *tour* des étudiants ! Commencée à Brasilia sur des revendications corporatistes, *l'agitation universitaire gagnait* rapidement *tout* le pays — sans épargner les établissements catholiques, — et les mots d'ordre des manifestations étaient de plus en plus politiques : amnistie générale, rétablissement des libertés publiques et convocation d'une Assemblée constituante. L'Union nationale des étudiants (UNEB), officiellement dissoute en 1964 et réellement disloquée depuis le début des années 70, se reconstituait *dans une semi-clandestinité.*

Sao-Paulo, mégalopolis brésilienne, une des villes les plus « ingouvernables » de la planète, *semblait* échapper au pouvoir : juristes mobilisés contre les exactions de la police et les exploits du sinistre Escadron de la mort (1) ; catholiques épaulant le courageux cardinal Arns, militant au sein de la commission Justice et Paix ; intellectuels tournés vers le CEBRAP (Centre brésilien de planification), dont les chercheurs publiaient un ouvrage sur « la croissance et la pauvreté » à Sao-Paulo — un des best-sellers de l'année 1977 ; milliers de scientifiques réunis sous l'égide de la Société pour les progrès de la science (S.B.P.C.), critiquant certains *choix du gouvernement* dans les domaines de leur compétence...

Après des années d'une absolue tranquillité (2), le monde ouvrier *donnait, à son tour* des signes d'agitation. Un rapport de la Banque mondiale, dont certains éléments avaient filtré, confirmait ce que tout le monde pressentait : le gouvernement précédent avait manipulé les indices du coût de la vie afin de contenir les hausses de salaires. Les syndicats officiels eux-mêmes chiffraient à quelque 35 % du montant des salaires les pertes cumulées du pouvoir d'achat. Ils réclamèrent réparation *aux autorités. Certains* assurent, au Brésil, qu'ils furent encouragés par des milieux américains — qui voyaient là un point d'application concret de la doctrine Carter en faveur des droits de l'homme — et par leurs collègues de l'A.F.L.-C.I.O., soucieux de renforcer un syndicalisme nettement anticommuniste.

Cette affaire a provoqué force réunions et discussions. Elle a un peu animé une base traditionnellement peu *motivée. Les conversations* avec les observateurs et les contacts que nous avons pu avoir dans la banlieue industrielle de Sao-Paulo confirment la progression de formes d'organisations ouvrières en marge des syndicats officiels — avec ou sans arrière-plan politique. On note, en particulier dans le Grand Sao-Paulo, une recrudescence de mouvements d'association souvent à base religieuse, parfois assez radicalisée, fondés notamment sur le voisinage.

Enfin, bien que très divisés, et impitoyablement pourchassés, les groupes marxistes demeurent très présents sinon toujours actifs. Tout cela ne peut qu'inquiéter un régime qui a constamment cherché à prévenir toutes les tentatives d'organisation des citoyens, réputées « *subversives* ».

Dialogue

Reflet souvent pâle de cette agitation multiforme, le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) a progressivement radicalisé son opposition. Privé par le « *pacote de abril* » de tout espoir d'investir, en novembre 1978, les « gouvernorats » des Etats fédérés — sauf à Rio-de-Janeiro, — le M.D.B. a décidé, en septembre, d'adopter le mot d'ordre pour une « *Assemblée constituante* » que défendaient depuis des années certains de ses éléments les plus avancés et que les étudiants scandaient depuis des semaines dans leurs manifestations.

Cette victoire, obtenue contre l'appareil, très modéré, du parti, s'accompagne d'une concession : parallèlement à la « *campagne nationale en faveur de la Constituante* » qu'il lançait, le M.D.B. accepterait le « *dialogue* » que lui proposait le gouvernement.

Car, conscient de la montée des périls, *le général Geisel chargeait* le président du Sénat, M. Petronio Portella, de prendre langue avec les représentants de certaines « forces vives » de la nation. Il s'agissait d'étudier les moyens de « *perfectionner* » la « *démocratie relative* » sous laquelle, selon une expression du *chef de l'Etat, vit aujourd'hui* le Brésil.

Le porte-parole du général Geisel, le colonel Toledo Camargo, nous a *clairement* expliqué le propos du gouvernement : « *Le président n'a jamais caché que le régime actuel n'est pas pleinement démocratique : c'est seulement le meilleur possible pour le moment. Il défend la thèse du* « développement intégré ». *Autrement dit, le politique, l'économique, le social, tout se tient : un pays ne peut pas avoir des institutions parfaites avant d'avoir atteint un certain niveau de développement et d'emploi, un taux adéquat d'éducation, de santé, etc. Et ceci peut prendre du temps. En attendant, une certaine dose d'autorité est indispensable. Ce que veut le chef de l'Etat, c'est un approfondissement progressif de la démocratie. Ceci implique qu'elle soit à même de se défendre contre ceux qui veulent l'assassiner. Si vous me permettez une expression militaire : nous ne voulons avancer qu'à flancs couverts.* »

C'est dans ce cadre que s'inscrit la « *mission* » du sénateur Portella. Celui-ci est, en particulier, chargé de sonder ses interlocuteurs — hommes politiques, industriels, ecclésiastiques... — sur les « *sauvegardes constitutionnelles* » que toute réforme visant à « *perfectionner* » la démocratie devrait comporter contre ceux — « *communistes* » et autres « *subversifs* » — qui voudraient l'« *assassiner* ».

L'une des hypothèses actuellement agitées à Brasilia, nous explique M. Celio Borja, *député de* l'Arena, ancien président de la Chambre, réputé très proche du général Geisel, est l'abrogation *de « textes d'urgence — notamment l'acte institutionnel n° 5* (3) *pris en décembre 1968 par le gouvernement, et non par le Congrès, — puis introduits dans l'actuelle Constitution octroyée par l'Exécutif en 1969. Il s'agirait de les remplacer, au terme d'un vote du Congrès, par des dispositions capables de prévenir les crises politiques et de combattre le terrorisme* ».

C'est dire que la « *redémocratisation* » promise le 1er décembre dernier par le chef de l'Etat risque fort d'être assez formelle. Le général Geisel a, d'ailleurs, *récemment expliqué* au haut commandement que les réformes prévues visaient, fondamentalement, à préserver l'« *intégrité de la révolution* ».

Un député du M.D.B., M. Airton Soares, nous déclara ne voir là qu'une « *manœuvre dilatoire pour permettre au président d'assurer solidement la succession* ».

Les résultats des consultations de M. Portella devraient être connus avant le printemps. Le successeur désigné du général Geisel sera étroitement associé à la discussion sur les réformes — puisque, aussi bien, c'est lui qui devra s'en accommoder. Elles devraient être approuvées par le Parlement avant les élections législatives du 15 novembre.

Et si ce scrutin se traduisait par une victoire de l'opposition à la Chambre ? Le gouvernement, au lieu de « casser » les élections, *ce qui fait toujours mauvais effet*, pourrait, en ce cas, utiliser une arme nouvelle pour garder tout de même le contrôle de la situation : de même qu'il avait, en 1965, dissous les partis et créé, de toutes pièces, l'Arena et le M.D.B., il serait possible, dit-on dans les milieux officiels, d'instituer *le « pluripartisme », c'est*-à-dire autoriser la création de nouvelles formations politiques. L'idée *sous-jacente* est que le Mouvement démocratique brésilien, qui rassemble des tendances *très* disparates, volerait en éclats. Ses modérés, aujourd'hui bousculés par les « jeunes Turcs » *autenticos* (les « authentiques »), ne se prêteraient-ils pas, alors, à une alliance avec la droite « civilisée » de l'Arena — isolant ainsi les extrémistes des *deux* bords ?

Déjà des stratégies s'esquissent en fonction de ces hypothèses. Des députés du M.D.B. ont récemment franchi l'Atlantique pour prendre contact avec des socialistes européens. Ils ont conclu qu'il était encore trop *tôt pour* créer un P.S. brésilien ; mais l'idée est dans l'air.

Des voix se sont également élevées, dans la majorité et dans l'opposition, *pour* réclamer la légalisation du parti communiste brésilien. Sur ce point, la position du gouvernement est claire : « *En 1935 et en 1963, le P.C. a menacé le Brésil d'une façon impressionnante — beaucoup plus que vous ne l'imaginez*, nous a déclaré le colonel Toledo Camargo. *Nous sommes donc formels : sa légalisation n'est pas tolérable.* »

Prochain article :

LES DEUX MIRACLES ÉCONOMIQUES

(1) *L'Escadron de la mort*, par Helio Bicudo, aux Editions Gamma. Introduction de Louis Joinet.

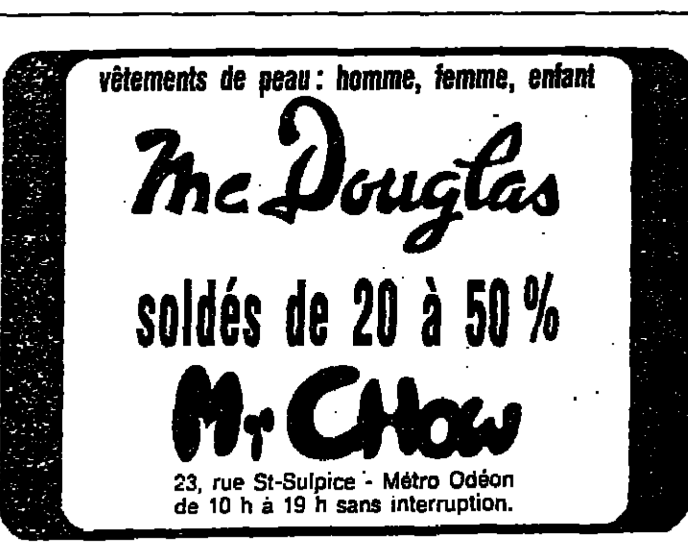
(2) Il n'y a pratiquement pas eu de grèves au Brésil depuis deux grands conflits qui ont eu lieu en 1968, l'un à Belo-Horizonte et l'autre à Osasco, dans la banlieue de Sao-Paulo.

(3) Les dix-sept actes institutionnels pris par le pouvoir exécutif, de 1964 à 1969, autorisant le président à suspendre le Congrès, à « casser » des parlementaires, à imposer la censure, à renvoyer des fonctionnaires, à intervenir dans l'administration des Etats, à retirer les droits civiques des citoyens, à suspendre l'*habeas corpus* pour les prisonniers politiques...











Le gouvernement français compte pour la première fois deux femmes ministres

Après les nominations, annoncées mardi 10 janvier, de Mmes *Nicole Pasquier et Monique* Pelletier à des fonctions de secrétaires d'Etat, et la promotion au rang de ministre des universités de Mme Alice Saunier-Seïté, jusqu'alors secrétaire d'Etat, le gouvernement compte désormais six femmes — dont, pour la première fois, deux ministres — sur quarante et un membres (1). Mme Pasquier, qui était déléguée à la condition féminine auprès du premier ministre, devient secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de l'emploi des femmes, et Mme Pelletier secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice.

M. Raymond Barre a déclaré que ces décisions montraient « le souci du président de la République de faire en sorte que le gouvernement comporte le plus grand nombre possible de femmes qui ont montré leur capacité et qui peuvent, comme les hommes, rendre de grands services à leur pays ».

De son côté, M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, a déclaré que le gouvernement français était celui, dans le monde, qui compte le plus de femmes. Au cours de deux déjeuners organisés récemment à l'Elysée avec des femmes parlementaires et les déléguées régionales à la condition féminine, le chef de l'Etat avait fait part de sa déception de voir les formations politiques accorder aussi peu de place aux candidatures féminines à l'occasion des élections, compte tenu, notamment, du fait que les femmes représentent 52 % de l'électorat.

(1) La première femme ministre, en France, fut Mme Poinso-Chapuis (santé publique et population) dans le cabinet de Robert Schuman (24 décembre 1947-19 juillet 1948). Auparavant, trois femmes avaient été sous-secrétaires d'Etat dans le gouvernement de Léon Blum (4 juin 1936 - 21 juin 1937), et une femme, Mme Viénot, avait été sous-secrétaire d'Etat dans les gouvernement Bidault et Blum (1946-1947). Après Mmes Poinso-Chapuis et Simone Veil, Mme Saunier-Séïté est la troisième Française à accéder au rang de ministre.

Mme NICOLE PASQUIER

Née le 19 novembre 1930 à Lyon, Mme Nicole Pasquier, mère de trois enfants, a fait ses études de médecine à la faculté de Lyon. Diplômée de neuro-psychiatrie, elle a été attachée aux hôpitaux de Lyon en psychiatrie infantile. Nommée, en septembre 1974, par Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, déléguée régionale, elle avait été nommée, le 21 septembre 1976, déléguée nationale à la condition féminine auprès du premier ministre, les locaux de la délégation étant situés à Lyon et disposant d'une simple « antenne » à Paris.

Membre du bureau politique du parti républicain depuis sa création, elle est vice-présidente du P.R. depuis décembre 1977. Conseiller municipal de Caluire (Rhône) depuis 1971, Mme Pasquier est maire-adjoint de cette ville depuis mars 1977. Elle est présidente du Comité national du travail féminin.

Mme MONIQUE PELLETIER

Née le 25 juillet 1926 à Trouville-sur-Mer (Calvados), Mme Monique Pelletier, qui est mère de sept enfants, est conseiller municipal de Neuilly depuis 1971, et adjoint au maire depuis 1977. Elle est membre du bureau politique du parti républicain et des clubs Perspectives et Réalités.

Licenciée en droit, elle a été avocat au barreau de Paris de 1946 à 1958, juge assesseur au tribunal pour enfants de la Seine de 1960 à 1965, puis de Nanterre depuis 1966. Elle a publié, en 1973, un livre intitulé le Droit dans ma vie, *dans la collection de Mme Laurence Pernoud (Stock éditeur).*

Mme Pelletier a dirigé, de 1972 à 1977, l'Ecole des parents et des éducateurs (E.P.E.), association reconnue d'utilité publique qui organise de nombreux stages et rencontres et publie plusieurs revues. Elle a également animé un service de renseignements téléphoniques de l'E.P.E. « Inter-service parents ». C'est en juin 1977 que le président de la République lui avait confié une mission d'information sur le problème de la toxicomanie.

Membre de la commission Vie sociale du VII[e] Plan, Mme Pelletier est membre du Conseil supérieur de l'information sexuelle, du comité consultatif de la famille, du conseil supérieur de la jeunesse et des sports et du haut comité de l'environnement.

● *M. Raymond Barre*, recevant mardi soir 10 janvier, à l'hôtel Matignon, les vœux de la presse, a souhaité qu'au cours de la campagne électorale « *le débat politique reste constamment à sa véritable hauteur qui est celle de l'avenir du pays* » et que « *les arguments soient échangés dans un climat de tolérance et de respect des idées d'autrui* ».

● *M. Paul Ricard* a donné, mardi 10 janvier, sa démission de maire de Signes (Var), mandat qu'il détenait depuis 1972. M. Ricard reproche au préfet du Var d'avoir soutenu son administration après que celle-ci eut refusé un certain nombre de permis de construire dans le secteur de Signes, et cela en dépit des protestations des habitants.



(Dessin de CHENEZ.)

COMME UN BOUQUET

Le gouvernement de M. Raymond Barre compte désormais une femme de plus que n'en comptait celui de M. Jacques Chirac, lequel, après le « réaménagement technique » de janvier 1976, *alignait cinq femmes sur* quarante-trois personnes. Avec six femmes sur quarante et une, *voilà, en effet, un record battu.* Record de France, s'entend, car, pour le record du monde, que l'Elysée se décerne, la compétition est serrée : trois femmes ministres sur dix-sept en Allemagne fédérale, trois sur dix-neuf au Danemark, quatre sur *vingt en Suède et quatre sur* seize en Norvège. Faut-il faire des comparaisons de pourcentages ? *Constater que le* gouvernement français est dosé à 14,6 % de féminité contre 10 % auparavant ? Que le Danois l'est au sixième, et le Norvégien au quart ? Dérisoires calculs qui suffiraient à attester que la place des femmes dans l'Etat *est, littéralement, mesurée.*

Suffit-il d'accorder deux strapontins de plus à des femmes et d'offrir à une troisième un fauteuil d'orchestre *pour révolutionner* la politique ? La vraie révolution serait que la nomination d'une femme ne fasse ni plus *ni moins de bruit que celle* d'un homme. Que les unes et les autres soient choisis pour les mêmes *raisons, sans que* s'ajoute à la *promotion* des seules femmes cet aspect de garniture qui veut qu'on en présente trois d'un coup, comme un bouquet.

Les électrices françaises seront-elles sensibles à ce présent *de dernière minute ? Un* sondage récent publié par *Marie-Claire* a montré que les femmes, comme les hommes, hésitaient entre la majorité et l'opposition. *Il a révélé que, si 25 %* d'entre elles sont encore hésitantes, les autres se répartissent également dans l'un et l'autre camp. Il n'est pas imaginable que le président de la République ait *promu trois femmes pour* en séduire trois millions. « *La reconnaissance des droits des femmes doit marquer le septennat* », déclarait, le 3 octobre 1977, le chef de l'Etat aux délé*guées régionales à la condition* féminine qu'il avait conviées à l'Elysée. L'ambition, on le voit, est plus *haute* et constante.

Une femme promue, cela doit faire plaisir à toutes les autres : M. Giscard d'Estaing croit aux symboles et aux signes. La présence de plus de femmes au gouvernement lui est apparue, dès le début de son septennat, comme une nécessité historique. La réussite de Mme Veil, le bon départ de Mme Giroud, avant *sa mauvaise sortie, la personna*lité de Mme Saunier-Seïté, l'ont *renforcé* dans sa conviction. *Ces femmes-là n'étaient pas des* « potiches » et l'ont prouvé.

Mmes Pasquier et Pelletier auront-elles le temps de faire leurs preuves ? La première était totalement inconnue du public lorsqu'elle fut nommée, en septembre 1976, à la tête de la *délégation à la condition féminine* en poste à Lyon. Consciencieuse et bien entourée, elle a fait de sa délégation un office discret et sérieux, contrastant avec le brio de Mme Giroud. Les études qu'elle a dirigées lui ont montré que le problème central de la condition *féminine* en France était celui du travail des femmes. Elle a su en faire le *constat sans en faire une* religion.

De Mme Monique Pelletier, qui devient secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, on attend, pour le 19 janvier, le rapport que le chef de l'Etat lui avait *commandé* en juin 1977 *sur le problème de la* toxicomanie. « Madame antidrogue » — la formule lui déplaît — a su *s'entourer de centaines d'avis* contradictoires. Le document de quatre cents pages contenant ses réflexions et ses conclusions sera lu avec d'autant plus de curiosité que ses déclarations en cours de route ont paru fluctuantes. Elle aura sans doute à mettre elle-même en pratique, au ministère de la justice, les propositions qu'elle aura formulées : *rare privilège qui n'est pas sans* danger.

Quant à Mme Saunier-Seïté, sa promotion de secrétaire d'Etat à ministre des universités est une récompense toute personnelle pour celle qui, il y a quelques mois, avait paru menacée, et que l'on crédite d'une remise en ordre apparente de l'Université. L'honneur en rejaillira sur la deuxième circonscription de Metz, où elle est candidate face à un *membre* du R.P.R., *et face à une autre* femme, Mme Judlin (radicale), qui se trouve être, ironie du sort, *déléguée régionale à la condition* féminine. Il est peu probable que le sort des universités *en soit* changé.

BRUNO FRAPPAT.

● *La Ligue communiste révolutionnaire, les comités communistes pour l'autogestion et l'Organisation communiste des travailleurs* ont ouvert, mardi soir 10 janvier à Paris, leur campagne électorale commune. Les responsables des trois formations ont présenté leur plate-forme unitaire « *pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs* ». Après avoir vivement critiqué la politique suivie par l'actuelle majorité, les orateurs ont défendu l'accord conclu entre les trois mouvements, qui, selon eux, « *offre une alternative à la politique de collaboration de classes proposée par la direction des grands partis ouvriers* ».

LE COUT DU « PROGRAMME DE BLOIS »

QUAND LE POLITIQUE L'EMPORTE SUR L'ÉCONOMISTE

M. Beullac, qui a été chargé par le premier ministre d'animer la campagne d'explication du gouvernement sur le « programme de Blois », a annoncé, mardi 10 janvier, qu'il allait se déplacer en province pour commenter et préciser ces objectifs d'action. Pour lui, le « programme de Blois » « exprime le choix d'une société permettant l'épanouissement des libertés : il est de nature à emporter l'adhésion des Français car il est crédible, et celle de la majorité des Français, car il rassemble ». « C'est un ministre heureux qui va se battre pour la justice sociale, la solidarité et la bonne foi », *a-t-il conclu.*

Les trente objectifs et les cent dix propositions de M. Barre ont été accueillis de diverses manières. Sur un point, pourtant, tout le monde ou presque est tombé d'accord : leur financement ne posera guère de problèmes. Un journaliste qui s'entretenait avec *le premier ministre lundi soir lui* a même posé la question de savoir si l'on n'aurait pas pu *« doubler la mise ».*

Est-il si sûr que le pays, dans la situation précaire où se trouve son économie, puisse financer d'ici à 1982 quelque 67 milliards de francs (1) de mesures supplémentaires ? En 1979, par exemple, si la majorité est en mesure de prendre à son compte le « programme de Blois », 5 des 9 milliards nécessaires devraient être financés par la Sécurité sociale et 4 milliards par le budget de l'Etat. Cela sera-t-il possible sans nouvelles acrobaties monétaires ?

Les prévisions à court terme sont assez noires concernant l'équilibre de la Sécurité sociale, *pour* laquelle on envisage un déficit global compris entre 0,6 et 1 milliard en 1978, plus encore en 1979. Et il est vain — ou contradictoire — de compter sur une accélération de la hausse des salaires, qui rapporterait beaucoup en cotisations sociales supplémentaires, mais marquerait l'échec des efforts de M. Barre pour ralentir la hausse des coûts de production de l'industrie.

Même raisonnement pour le budget de l'Etat : 4 milliards de francs de dépenses nouvelles ne seraient pas déraisonnables, si ces *charges ne représentaient* déjà à elles seules la totalité de la marge de manœuvre dont dispose cha*que année un gouvernement* — qui ne remet pas en cause les structures actuelles du budget — pour innover en matière de dépenses pupbliques. M. Barre, pour financer ses objectifs de Blois, devrait donc s'empêcher d'accepter toute mesure budgétaire nouvelle dans les années qui viennent, se contentant de reconduire la masse des mesures acquises (hausse des traitements des fonctionnaires, investissements déj engagés...).

On peut se demander si cette hypothèse est bien vraisemblable *surtout à la veille des échéances* politiques et sociales qui attendent l'actuelle majorité. On peut notam*ment poser la question de savoir* si, au printemps prochain — dans le cas d'une défaite de la gauche aux élections législatives — M. Barre ne serait pas tenté de faire des concessions importantes sur le plan social pour éviter une nouvelle explosion de type mai 68 à une classe ouvrière déçue et excédée par le chômage et la stagnation du pouvoir d'achat.

Changement de cap ?

Il est peu vraisemblable en tout cas que les recettes budgétaires augmentent plus vite que prévu et apportent au gouvernement en place des ressources inespérées. *M. Barre a assuré que la* pression fiscale n'augmenterait pas pendant deux ans. D'autre *part, la croissance* économique devrait rester faible jusqu'en 1980, de l'aveu même du premier ministre, ce qui dissipe tout espoir de plus-values fiscales. Quant à des réductions de dépenses, l'Etat devra supporter pendant des années encore les conséquences des engagements nombreux qu'il a pris et des promesses qu'il a faites : loi-programme militaire, indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord, enseignement privé, enseignement agricole, programme d'actions prioritaires, recherche, affaires étrangères...

M. Barre a parlé d'économies sur les subventions aux entreprises publiques. Celles-ci sont, en effet, très élevées : 30 milliards de francs environ. Elles rendent théoriquement possibles des coupes importantes. A y regarder de plus près pourtant, on s'aperçoit que c'est essentiellement sur la S.N.C.F. que des économies seraient possibles. Mais une hausse des tarifs de transport de 15 % est déjà prévue pour 1978. Peut-on aller plus loin sans risquer de décourager complètement les usagers de prendre le train, sans les inciter à utiliser davantage leur voiture ? Ce qui serait en contradiction avec la politique officielle d'économie d'énergie. Sans risquer aussi de se voir reprocher d'avoir pratiqué en 1977 (+ 6,5 % seulement de hausse des tarifs publics) la plus trompeuse des « politiques de l'indice » ?

Reste alors la solution d'accroître le déficit budgétaire, qui aura encore avoisiné 20 milliards de francs en 1977. Est-ce possibile sans risquer de paraître peu persévérant dans l'effort vis-à-vis des milieux internationaux, qui surveillent attentivement la gestion d'un pays « tenté par le socialisme » ? Peu sérieux aussi vis-à-vis des cambistes, qui, sur le marché des changes, font et défont allègrement les monnaies ?

Une chose est sûre : il serait difficile de financer par de l'épargne (sous la forme de bons du sor vendus au public) une « impasse » qui dépasserait les 20 milliards. Ce serait alors accepter un financement d'allure inflationniste de la dette publique, que M. Barre s'est toujours énergiquement refusé à pratiquer.

Changement de cap ? *Quoiqu'il* ait eu la prudence de ne pas annoncer de calendrier précis pour l'*application* de ces mesures — et parce qu'on peut le croire sincère. — M. Barre se sortira plus dificilement maintenant des contradictions qui limitent naturellement l'action de tout chef de gouvernement. A moins que la lutte contre l'inflation ne soit plus pour lui la « priorité des priorités »...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Dans un cas d'un échelonnement régulier du « programme de Blois », le financement des mesures annoncées entraînerait les dépenses suivantes : 4,5 milliards de francs en 1978, 9 l'année suivante ; 13,5 en 1980, 18 en 1981 et 22 en 1982.

M. CEYRAC : des orientations importantes... et des oublis.

Pour le président du C.N.P.F., M. François Ceyrac, interviewé le *9 janvier au soir, à Antenne 2*, a estimé que le programme de Blois comportait « *des orientations importantes* », mais aussi des « *imprécisions* » et des « *oublis* ». « *On parle d'un retour à la liberté des prix, mais sans en préciser la date. Or, il y a trente ans que nous attendons le retour à la liberté effective des prix.* »

S'agissant enfin des oublis, M. Ceyrac a noté que l'on avait omis de dire, à propos du blocage pendant deux ans des charges sociales et fiscales, que des pays « *font mieux que nous.* »

M. Giscard d'Estaing demande au gouvernement de poursuivre son travail « sans relâche »

M. Giscard d'Estaing a adressé, *mardi 10 janvier*, au *premier* ministre une lettre fixant le programme de travail du gouvernement jusqu'au 1[er] mars. Le président de la République y écrit notamment : « *La vie publique sera dominée au cours des prochaines semaines, et avant même l'ouverture officielle de la campagne électorale, par la préparation des élections législatives. S'il est normal que dans notre démocratie le débat politique mobilise l'énergie, il ne faut pas que ce soit au détriment des intérêts permanents de la collectivité nationale.*

» *J'attache la plus grande importance à ce que le travail gouvernemental se poursuive sans relâche au seul service des intérêts généraux du pays.* »

M. Giscard d'Estaing ajoute : « *D'une part il convient de conduire à leur terme certaines actions engagées de longue date et qu'il est possible de conclure d'ici à la fin de la présente législature. D'autre part, il est nécessaire d'engager, notamment par les études appropriées, la préparation d'actions nouvelles de longue haleine qui devront être menées à bien au cours de la législature prochaine.* »

Le calendrier du conseil des ministres

Voici le programme des travaux du conseil des ministres arrêté par M. Giscard d'Estaing :

18 JANVIER. — Application de la loi Royer ; mise en place du régime de retraite complémentaire des commerçants et artisans ; mise en œuvre de la loi d'indemnisation des rapatriés ; bilan de la politique de l'emploi ; développement de la commutation électronique et des services offerts par la télécommunication.

25 JANVIER. — Politique de défense ; politique de la construction aéronautique ; politique de l'art lyrique.

1[er] FEVRIER. — Rapport sur les mesures prises pour l'application des recommandations du comité d'étude sur la violence.

8 FEVRIER. — Maintien des services publics en milieu rural ; la forêt ; la procédure des O.P.A. ; amélioration du remboursement des soins dentaires.

15 FEVRIER. — Décentralisation en province des activités tertiaires ; résultats de la politique de l'emploi.

22 FEVRIER. — Développement des industries agricoles et alimentaires ; amélioration des conditions de travail.

Réunion du comité de liaison de la majorité

Le comité de liaison de la majorité qui comprend les représentants du R.P.R., du Parti républicain, du C.D.S. et du CNIP, devait se réunir, mercredi 11 janvier, au siège du mouvement gaulliste. Cette réunion avait été *souhaitée* aussi *bien* par les responsables du P.R. que par ceux du R.P.R.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. l'avait demandée à l'issue de la réunion, lundi, du conseil politique de son mouvement et il avait déclaré, mardi, à Aix-en-Provence :

« *Il me semble que les choses aient évolué dans le mauvais sens et j'aurai bientôt l'occasion de demander des explications.* »

M. Jacques Douffiagues, délégué général du Parti républicain, a déclaré, mardi 10 janvier : « *Il n'est pas question de constituer un front « anti-R.P.R. ». Il s'agit, pour mon parti, d'organiser le pluralisme et non de verser dans la cacophonie majoritaire.* »

Répondant aux craintes exprimées par le R.P.R. et à la demande de réunion du comité de liaison de la majorité, M. Douffiagues a indiqué, au micro de France-Inter : « *Ces alarmes relèvent d'un procès d'intention. Nous ne faisons aucun front d'aucune sorte, nous souhaitons aboutir à une organisation convenable de la majorité pour gagner ces élections et nous avons fait nous-mêmes quelques sacrifices, puisqu'en acceptant l'arbitrage du premier ministre, nous avons retiré des candidats là où il y avait multiplicité de candidatures.*

L'ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES REÇUE A L'HOTEL MATIGNON

M. Raymond Barre a reçu, *mardi après-midi 10 janvier*, à l'hôtel Matignon, une délégation de l'Association des maires de grandes villes conduite par son président, M. Roger Quilliot (P.S.), maire de Clermont-Ferrand, sénateur du Puy-de-Dôme, qui a proposé au premier ministre de prendre une série de mesures visant à améliorer la situation financière des communes.

La délégation a demandé que l'Etat prenne en charge certains frais (justice, police, éducation, aide sociale), et souhaité que divers *aménagements* soient apportés au régime des ressources externes des grandes villes (emprunts, subventions, versement représentatif de la taxe sur les salariés, fonds d'équipement des collectivités locales), et à celui de leurs ressources propres (stationnement payant, taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle). *M. Raymond Barre* a notamment répondu à M. Roger Quilliot qu'il est d'accord pour étudier « *une révision profonde* » de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

A Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

LES ÉLUS SOCIALISTES « CAMPENT » DEVANT LA MAIRIE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Pour manifester leur mauvaise humeur et attirer l'attention de l'opinion publique sur les difficultés qu'ils ont depuis neuf mois à remplir leur mandat municipal, les élus socialistes de la municipalité de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) ont installé depuis quelques jours, devant l'hôtel de ville, une baraque de chantier, où ils tiennent leurs *permanences.*

Bien que les candidats du P.S. et du P.C. n'aient pu constituer une liste commune pour les élections municipales, un accord électoral d'union de la gauche, signé entre les deux tours, a permis au conseil municipal de Vitrolles, dont le maire, M. Scelles, est communiste, de compter dix élus socialistes, dont le deuxième adjoint, Mme Maguy Monnier-Giarmachi. Depuis, le groupe socialiste a mis en cause les conditions de travail qui lui sont faites et la répartition des adjoints.

La préparation des élections législatives

LE DÉVELOPPEMENT DES CONTROVERSES AU SEIN DE LA GAUCHE

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR L'U.E.C.

M. Balibar critique la théorie du capitalisme monopoliste d'État développée par le P.C.F.

Bordeaux. — L'Union des étudiants communistes de Bordeaux avait attiré l'attention en réclamant, lors de la conférence nationale du Mouvement de la jeunesse communiste, en octobre dernier, une démocratisation de la vie interne de l'organisation. Son porte-parole avait souhaité, en incidente, que la campagne contre la pauvreté développée par le P.C.F. soit menée avec « sobriété ». Dans une période où la politique communiste suscite des questions jusqu'au sein du parti, il était intéressant d'aller écouter ces étudiants un peu originaux. D'autant que le cercle de l'institut d'études politiques de l'U.E.C. avait invité un « contestataire » communiste, M. Etienne Balibar.

Disciple du philosophe Louis Althusser, M. Balibar avait mené le combat, en janvier 1976, contre l'abandon par son parti du concept de dictature du prolétariat, mais devant les étudiants bordelais il a pris soin d'éviter tout jugement conjoncturel sur *la politique de son parti. Interrogé* par un militant trotskiste de la Ligue communiste révolutionnaire ou par des membres du P.S. sur la signification des décisions prises par la conférence nationale du P.C.F., M. Balibar s'est *borné à répliquer qu'il ne pouvait* donner par oui ou par non son accord avec les délibérations de son parti. « *La conférence nationale,* a-t-il ajouté, *n'a pas fait une analyse historique des causes de la situation actuelle. Ce n'était pas son objectif (...). On tourne en rond si l'on se contente de constater la survivance de l'idéologie bourgeoise au sein de la classe ouvrière. Nous avons besoin d'une analyse plus profonde que celle-là.* »

C'est à cet approfondissement que s'était essayé M. Balibar à l'occasion d'un long exposé, particulièrement abstrait et théorique, qui a désarçonné son auditoire et pratiquement tari le débat qui était prévu. Son pro*pos révèle néanmoins, si on prend* le risque de le décrypter, une attitude très critique à l'égard de la ligne du parti. Le conférencier s'est en effet attaché, en particulier, à mettre en évidence les insuffisances de la théorie du capitalisme monopoliste d'Etat (C.M.E.), qui, depuis 1971, fonde la démarche du P.C.F. et qui sert notamment à justifier la stratégie d'union du peuple de France.

La première faiblesse relevée par M. Balibar est constituée par le fait que la théorie du C.M.E. ne repose sur aucune analyse explicite de l'Etat. Il se crée ainsi, selon lui, un déséquilibre entre une définition marxiste de l'économie et du capital et l'absence de définition de l'Etat, qui n'apparaît que par sa fonction.

La seconde faiblesse décelée par M. Balibar tient à la définition des classes sociales, notamment telle qu'elle est exprimée

De notre envoyé spécial

dans l'ouvrage de M. Claude Quin, rédacteur en chef de la revue *Economie et Politique* (1). Les critères de définition retenus lui semblent être uniquement économiques et conduisent à insérer *entre les deux classes* antagonistes définies par Karl Marx — la bourgeoisie et le prolétariat — une série de couches intermédiaires qui constituent presque un décalque du tableau des catégories socio-professionnelles de l'INSEE.

Selon M. Balibar, la conséquence théorique de cette vision est de présenter le C.M.E. comme la phase ultime du capitalisme, celle au cours de laquelle l'Etat intervient le plus directement dans l'économie, le capitalisme ne survivant plus que grâce à lui. Dès lors, pour les communistes, il suffirait de modifier la nature de l'intervention étatique pour instaurer le socialisme. Dans cette vision, a noté M. Balibar, « *le rapport des classes à l'Etat est absent, car les classes sont analysées du point de vue de l'Etat devenu un poste d'observation. Dès lors, l'Etat ne peut se voir dans le champ* ».

Des alliances comprises comme des compromis

Critiquant l'ouvrage de MM. Sève, Fabre et Hincker, membres du comité central du P.C.F., *sur les Communistes et l'Etat* (Ed. Sociales) il se refuse à considérer l'Etat simplement comme « *un gigantesque parti officiel* » dont la « *base de masse* » se rétrécit. Il se refuse à admettre que l'on puisse constituer, autour de la classe ouvrière, un réseau d'alliance pour provoquer l'isolement croissant de la bourgeoisie. « *En fait,* a-t-il expliqué, *l'existence et le rôle de l'Etat contribuent à diviser le prolétariat et la paysannerie. La « petite bourgeoisie », c'est la division interne de la bourgeoisie et du prolétariat. Admettre l'existence de couches intermédiaires, c'est ouvrir la porte à des alliances de classe comprises en termes de compromis. Le problème est alors de savoir si l'accord est passé entre partenaires égaux ou inégaux. On en arrive à une situation où seul l'Etat peut garantir la validité du contrat. Il faut donc le conquérir pour qu'il assume ce rôle. Mais pour le conquérir il faut une alliance de classe. C'est un cercle vicieux.* »

M. Etienne Balibar a en conséquence préconisé une autre stratégie : l'unité de classe du prolétariat, celle-ci ne pouvant se réaliser dans le cadre de l'Etat dans sa forme actuelle, mais contre lui. La voie pour parvenir à cette unité du prolétariat lui semble être celle de la « *démocratie de masse* ». Des souhaits qui ont inévitablement porté l'orateur à relever qu'il n'est pas possible de se contenter d'expliquer la division actuelle des couches populaires par « *des retournements de personnes* » et qui l'ont ainsi conduit à réclamer que soit enfin expliquée la naissance de ce « *monstre historique* » : l'Etat socialiste.

Cette analyse risque de conduire ceux qui la font à remettre en cause la politique d'alliance avec le P.S., bien que M. Balibar ait relevé que le programme commun de 1972 avait constitué un apport positif. Encore convient-il de *noter que ces thèses risquent de* ne rencontrer que bien peu d'échos hors des cercles intellectuels. M. Balibar a certes souhaité que les discussions théoriques des communistes ne se limitent pas aux rangs du P.C.F. « *Il y a des marxistes dans et hors du P.C.F.* », a-t-il noté. Il a également préconisé une modification du centralisme démocratique dans le sens de plus de démocratie (mais pas de « *démocratie parlementaire* », a-t-il précisé). Selon lui, « *si le P.C.F. continue de manquer de démocratie, dans une certaine mesure, c'est parce que la société dans laquelle il lutte manque de démocratie* ».

Cette prudence dans l'expression, le fait que le discours ne quitte jamais le terrain de la théorie, le rend très acceptable — sinon anodin — pour la direction du P.C.F. Les interventions des militants communistes présents dans la salle se sont situées dans une parfaite orthodoxie par rapport à la ligne de la direction. La conférence nationale qui a siégé, samedi 7 et dimanche 8 janvier, ne semblait pas les avoir particulièrement troublés.

THIERRY PFISTER.

(1) L'ouvrage de Claude Quin, *Classes sociales et union du peuple de France* (Ed. sociales), a été analysé dans *le Monde* daté 9-10 mai 1976.

M. SÉGUY : de nombreuses convergences existent entre la C.G.T. et le P.C., mais...

Invité de l'émission de France-Inter « Le téléphone sonne », mardi 10 janvier, M. Georges Séguy a longuement parlé des problèmes politiques. Répondant à une question lui faisant remarquer que la C.G.T. donne l'impression de s'aligner sur les positions du parti communiste français, alors qu'elle critique celles du parti socialiste, le secrétaire général de la C.G.T. a dit :

« *Cet argument n'est pas nouveau. Il vise à nuire à l'autorité de la C.G.T. Mais, attention, il se retourne. L'influence de la C.G.T. équivaut à quelque sept millions d'électeurs dont la moitié sans doute sont des électeurs du parti communiste français. Ces sept millions de travailleurs voient en la C.G.T. le syndicat qui défend le mieux leurs intérêts de salariés, qui est en tout et pour tout à leur service. A force de leur dire que les positions du parti communiste et celles de la C.G.T. sont identiques, nombre de ceux d'entre eux qui ne votent pas encore communiste peuvent être incités à le faire le 12 mars, pour mettre en harmonie leur vote politique avec leur choix syndical. (...)*

» *Par conséquent, comme communiste, je pourrais me contenter de vous encourager à diffuser aussi largement que possible cet argument. Pourtant, comme dirigeant de la C.G.T., je le récuse, non pas pour nier le fait que de nombreuses convergences existent entre la C.G.T. et le parti communiste français, mais parce qu'il nie insidieusement les principales qualités de notre organisation syndicale : son indépendance, sa démocratie, sa propre capacité d'analyse et de jugement, bref son aptitude à élaborer souverainement son propre programme. Ce programme, il est connu de tous les partis de gauche. Si le parti socialiste trouve intérêt et avantage à ce qu'on dise de lui qu'il a autant de convergences avec la centrale syndicale la plus représentative que le parti communiste français, libre à lui de se rapprocher de notre programme. Ce n'est pas nous qui le regretterons.* »

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE INTERNATIONALE

IL POPOLO (Rome, démocrate-chrétien) : la stabilité de l'eurocommunisme est sérieusement compromise.

« *Seuls quelques rares commentateurs politiques européens s'obstinaient à croire, contre toute évidence, à la logique présumée d'une* « France à gauche », *à l'imminence d'un* « tournant historique », *au retour des* « journées glorieuses » *du Front populaire (...). Ecoutant les insultes de Marchais et lisant les comptes rendus d'une conférence nationale qui a pris le ton sombre et grotesque d'une page d'Orwell, on se souvient des paroles prophétiques de Winston Churchill :* « S'ils disent ces choses au temps des vaches maigres, comment se comporteront-ils pendant celui des vaches grasses ? » (...).

« *Il est probablement prématuré d'affirmer que Marchais a détruit tout l'édifice de ce que l'on appelle l'eurocommunisme, mais il est indéniable qu'il en a sérieusement compromis la stabilité.* »

L'UNITA (Rome, communiste) : la France est retombée dans le doute.

Très probablement, la visite de M. Carter (...) ne pèsera pas beaucoup dans les choix d'un électorat difficilement influencé « *de l'extérieur* ». Jaloux de leur propre autonomie nationale, généralement sourds à ce qui survient hors de leurs frontières, les Français décideront de leur vote essentiellement à partir de problèmes internes (...). Les profonds bouleversements qui, en peu de mois, ont fait sauter les schémas institutionnels de la Vᵉ République (bloc contre bloc, France divisée en deux) ont fait retomber la France dans le doute : d'où l'impossibilité de quelconques prévisions, même si les sondages continuent, avec moins de conviction, à donner une gauche gagnante. »

INFORMACIONES (Madrid, indépendant) : la crise de toute la gauche européenne.

« *Tant à Paris qu'à Moscou, de puissants secteurs communistes, préoccupés par l'euro-communisme, ont obtenu que le P.C.F. fasse marche arrière dans la politique qu'il avait menée jusqu'alors. Ainsi, l'eurocommunisme, qui paraissait déjà bien affirmé, et prêt à participer au pouvoir dans plusieurs pays, entre en crise alors qu'il vient à peine de naître : en France, il s'éloigne du gouvernement ; en Italie, il ne peut l'atteindre ; et, en Espagne, il s'est démythifié en se réduisant à un faible pourcentage électoral (...).*

» *Une telle rupture met en relief la crise par laquelle passe toute la gauche européenne. Elle a pour conséquence immédiate le renforcement de la droite, celui de l'aile social-démocrate au sein des partis socialistes, et l'exacerbation de la crise interne des partis communistes.* »

A.B.C. (Madrid, droite) : l'« erreur » du parti socialiste.

« *Le parti socialiste a sorti les communistes de leur ghetto, et les a placés au premier rang de l'action politique. Mais il a commis l'« erreur » de capter les espoirs d'un large secteur de l'électorat français et de rendre son rang traditionnel à un parti qui, malgré ses transformations théoriques, confuses et excessives, ne parvient pas à gagner les sympathies des classes moyennes, lesquelles ont, en France, un pouvoir de décision exceptionnel.* »

FRANKFURTER RUNDSCHAU (centre gauche) : la tâche de M. Barre facilitée.

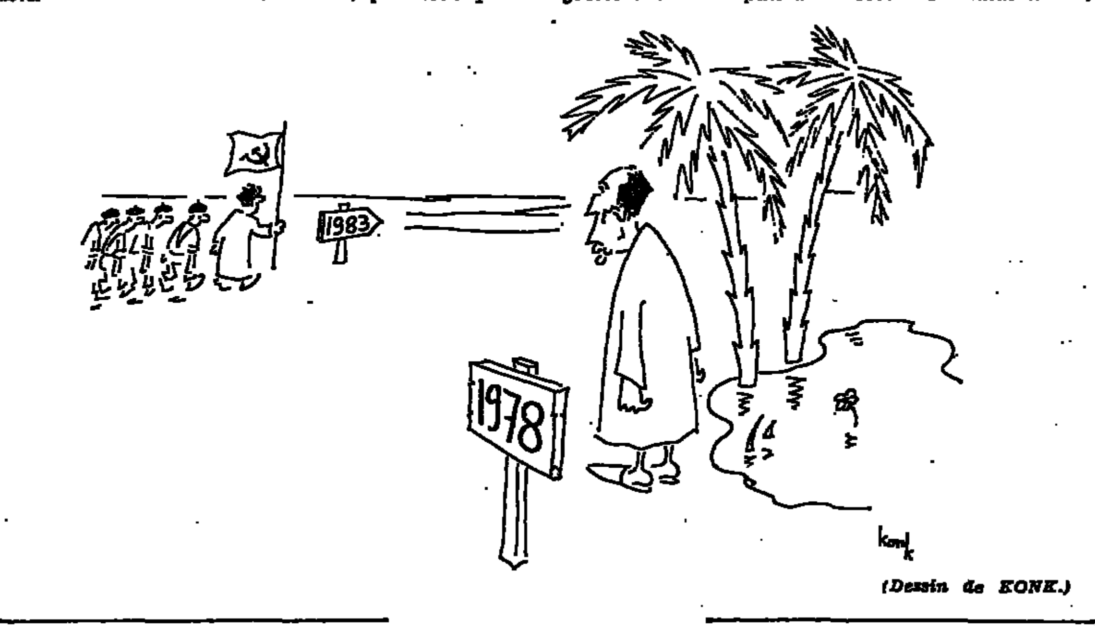
« *L'opposition a relativement citoyens croient Mitterrand moins chais a claqué la porte qui aurait pu mener à une entente pratique avec les socialistes. Il est vrai que la rupture entre socialistes et communistes était déjà accomplie en septembre dernier, alors que la rencontre « au sommet » de la gauche a provoqué un éclat.*

» *Cependant, Marchais et Mitterrand n'en sont pas restés là. Avec des polémiques et des interprétations brutalement contradictoires du programme de 1972, ils se sont mutuellement dévoilés et ont discrédité les objectifs politiques autrefois défendus en commun.* »

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (milieu d'affaires) : l'équivoque de M. Mitterrand est un avantage pour le P.S.

« *Les dirigeants communistes doivent être particulièrement amers de constater que le parti socialiste a attiré d'autant plus d'adhérents et d'électeurs que les ciyotens croient Mitterrand moins sérieusement attaché aux revendications du programme commun. L'aptitude à rassembler — et, jusqu'ici, à maintenir — dans une organisation des courants divers, depuis le libéralisme réformiste de centre gauche jusqu'aux partisans d'une économie étatique et planifiée du CERES, fait la force du socialisme de Mitterrand. Ainsi, la gravité des objectifs et l'équivoque qui entoure le politicien Mitterrand se révèlent un avantage auprès des groupes d'électeurs chez lesquels l'espoir de voir changer quelque chose en France est associé à la crainte que les choses puissent changer un peu trop.* »

● *M. Jean-Pierre Chevènement,* député de Belfort, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES, a déclaré mardi 10 janvier, à Orange : « *Si le parti communiste ne veut pas aller au pouvoir, qu'il continue à agir comme il le fait maintenant. (...) L'union de la gauche est un processus très lent, très difficile, qui connaît des rebondissements, mais qui permet d'évoluer.* »



(Dessin de KONK.)

Candidat contre M. Mitterrand « ASTERIX LE TROUBLANT »

Voix à la Jacques Chancel, profil de jeune cadre d'une multinationale, M. Jean-Michel Basset, quarante et un ans, ayant radiographié la Nièvre, et l'ayant trouvée particulièrement anémiée, a décidé, « après avoir gravi tous les échelons professionnels » *et avoir été élu président de la Fédération française des relations publiques, de se lancer à la conquête de la troisième circonscription du département, celle de Château-Chinon et de Clamecy, celle de M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste.*

« Modeste candidat », *mais disposant, semble-t-il, de moyens qui ne le sont point, M. Basset a présenté aux journalistes, mardi 10 janvier, à Paris, les grandes lignes de son* « programme ».

Candidat de l'union de la majorité (il est membre du C.D.S.), il entend d'abord combattre « un homme de désunion » *(« désunion de la F.G.D.S., de la France, de la gauche ») et ce dans un département qui, rappelle-t-il, fut en 54 avant J.-C. le théâtre de la première manifestation d'unité nationale : l'élection de Vercingétorix par les* « députés » *de la Gaule. Mais, prévient-il aussitôt : son combat n'est pas celui d'Astérix contre Obélix...*

Amateur parmi les « pros » *de la politique, il entend surtout* « troubler » *en dressant* « le constat de carence d'un homme qui, depuis trente ans, détient le pouvoir dans cette région, et qui l'a tant laissée se dégrader ». *Et de lancer :* « Trente ans comme ça, ça suffit ! »

Lui fait-on remarquer que, depuis trente ans, les électeurs cautionnent cette carence, il explique que, tel un caméléon, M. Mitterrand a su prendre la couleur des électorats auxquels il s'est successivement adressé. Et pour faire bonne mesure, il laisse entendre qu'il a essayé « de créer une paupérisation volontaire afin de provoquer un certain mécontentement... créateur de voix ».

Troublé, oui, on ne peut que l'être. M. Basset n'avait-il pas déclaré d'emblée « espérer pouvoir faire une campagne électorale loyale, honnête et sans attaque personnelle » ? *Troublé, on l'est donc, en l'entendant lancer quelques instants plus tard :* « M. Mitterrand aurait pu être un bon candidat dans les Landes ; là, au moins, le désert est déjà fait. » *Ou encore :* « Il arrivera un jour à faire l'union, mais je crains que ce ne soit contre lui... »

Troublant Astérix que ce candidat, dont l'assurance étonne. Quelle peut bien être sa potion magique ? « Quel que soit le résultat, *assure-t-il,* je resterai dans cette circonscription, et je ne mettrai pas trente ans pour réussir comme il a mis trente ans pour échouer. » *Alors, la patience ? Sa fiche biographique indique que, père de six enfants,* « il a eu cinq grandes filles... avant d'avoir un fils ». — P. F.

POUR LA CONSTITUTION D'UN « FRONT AUTOGESTIONNAIRE ».

Le P.S.U., le MAN (Mouvement pour une alternative non violente) et un certain nombre de responsables de mouvements écologistes, régionalistes et de groupes de femmes, ont lancé un appel pour la constitution d'un « front autogestionnaire ». Présenté mardi 10 janvier par MM. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., Claude Bourdet, Jean-Marie Muller et le général Jacques Paris de Bollardière, ces deux derniers représentants du MAN, le front autogestionnaire se veut l'affirmation d'une « *nouvelle gauche socialiste, écologiste et autogestionnaire* ».

Pour les signataires de cet appel « *il s'agit d'abord de battre la droite en mars 1978* ». D'autre part, ils précisent les trois questions sur lesquelles ils sont en désaccord avec « *les partis de la gauche traditionnelle* », à savoir « *les finalités et les modalités de la croissance économique* », « *la défense et l'armement nucléaire* » et « *la mobilisation populaire et l'autogestion* ».

Le front autogestionnaire présentera deux cent cinquante candidats environ dans au moins quatre-vingts départements.

[L'appel est signé de Mmes Nelly Borgeaud, Huguette Bouchardeau, MM. Claude Bourdet, Georges Casalis, Paul-Henri Chombart de Lauwe, Robert Davezies, Edouard Depreux, Jean Duvignaud, Jean-Pierre Faye, Daniel Gentot, Pascal Collet, Gabriel Granier, André Granou, Pierre Jalée, Alain Joxe, Jean Lajonchère, Victor Leduc, Michel Louis, Maurice Maschino, Georges Minazzi, Michel Mousel, Jean-Marie Muller, Maurice Nadeau, Jean-Paul Nury, Alphonse Pageaud, Jacques Paris de Bollardière, Mme Geneviève Petiot, MM. Charles Piaget, Jean Raguenes, Jacques Semelin, Mme Geneviève Serreau, MM. Gérard Soulier, Haroun Tazieff, Roger Toutain, Claude-Marie Vadrot, Olivier Vial et Roland Vittot.]

CORRESPONDANCE

Ce qui s'est passé en 1928

M. Pierre-Bloch, ancien membre du comité directeur de la S.F.I.O. nous écrit :

L'histoire serait-elle un éternel recommencement comme on l'affirme souvent en politique ?

Cet axiome est certainement vrai. Cinquante ans après... 1978 ressemblera-t-il à 1928 ? La gauche peut se poser la question.

En 1928, le scrutin uninominal est rétabli. C'est le scrutin d'arrondissement d'aujourd'hui.

Avant ses élections, le congrès du parti socialiste S.F.I.O., qui est devenu depuis la scission de Tours un grand parti, se réunit fin décembre salle Huyghens à Paris et n'exclut nullement le désistement de ses candidats en faveur des candidats communistes les mieux placés.

« *Battre la réaction au second tour* » est la formule classique de Jean Jaurès. « *Au premier tour, on choisit, au second tour, on élimine.* »

Mais on ignorait alors que les communistes refuseraient de se désister en faveur des socialistes les mieux placés. C'est la tactique classe contre classe, précurseur de « bonnet blanc et blanc bonnet ».

Dans vingt-deux circonscriptions, *les communistes refusent de* se désister en faveur des socialistes largement en tête au premier tour, permettant ainsi l'élection de vingt-deux députés de droite, et, dans le Nord, le maintien communiste fait élire un patron de combat et fait battre Lebas, le futur ministre du travail du Front populaire. Les grands leaders socialistes sont battus. Parmi eux Arthur Goussier Lebas, Jean Longuet et Léon Blum. Dix-huit radicaux mordent également la poussière, et pourtant un nombre important d'électeurs qui avaient voté au premier tour pour un candidat communiste refusent de suivre, au second tour, la tactique suicidaire contre un socialiste ou un radical.

Grâce à cette tactique, la droite va être au pouvoir presque sans interruption jusqu'en 1936.

« La volaille à plumer » a permis à Laval, à Tardieu, à Flandin de régner presque sans interruption et sans partage.

1928-1978 : de quoi rêver !

Mais quelle responsabilité pour le parti communiste !

M. Chirac se dit « scandalisé » de l'entrevue Carter-Mitterrand

M. Jacques Chirac, prenant la parole à Pau, mardi soir 10 janvier, a évoqué l'entrevue accordée, vendredi 5 janvier, par M. Carter à M. Mitterrand. Se disant « *scandalisé* » de cet entretien, le président du R.P.R. a ajouté : « *J'ai vu avec peine que le président d'un pays ami s'ingérait, sans aucune pudeur, dans les affaires de notre pays à deux mois des élections et sans que l'indignité et le scandale de cette position soit relevés. Je vous laisse imaginer quelle eût été la réaction du général de Gaulle dans une telle situation !* »

∴

M. Michel Debré (R.P.R.) a estimé, mercredi matin, au micro d'Europe 1 : « *Le voyage de M. Carter choque la totalité des Français. Voici un président des Etats-Unis qui dit au chef de l'opposition que sa position est bénéfique pour le pays. Il a fait un acte d'ingérence dans la politique intérieure française. M. Mitterrand a agi comme il est, c'est-à-dire comme un homme de la IVᵉ République. Quand on n'a pas de responsabilité publique, on ne demande pas audience à un chef d'Etat étranger pour avoir une sorte de bénédiction. Tout cela fait partie du monde d'avant 1958, où des hommes politiques français cherchaient la bénédiction d'autorités étrangères pour poursuivre leur carrière ou arriver au pouvoir. Je me suis révolté contre cette position quand j'étais jeune. Sur ce point, je suis plus jeune que jamais !* »

∴

A la sortie du conseil des ministres, mardi matin, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, répondant aux questions des journalistes, a déclaré : « *M. Mitterrand est allé demander audience à un chef d'Etat étranger en visite à Paris, alors qu'il ne se rend même pas à l'Elysée, et, de surcroît, il a parlé de politique intérieure avec un chef d'Etat étranger. Les Français peuvent juger !* »

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

IV. — LANGUEDOC-ROUSSILLON : le renouvellement

De notre envoyé spécial ANDRÉ LAURENS

Ce Midi-là, entre Rhône et Pyrénées, avait sérieusement bougé en mars 1973 : la majorité, qui en avait enlevé onze des seize sièges dans son année faste de 1968, avait été balayée cinq ans plus tard. Depuis, à l'exception de la Lozère, tous les départements de la région ont donné la préférence à M. Mitterrand sur M. Giscard d'Estaing, lors de l'élection présidentielle de 1974. Montpellier et Béziers ont rejoint Nîmes, Alès, Sète et Carcassonne dans le camp de l'opposition aux élections municipales de mars 1977.

En cette fin de législature, sur les députés qui représentent le Languedoc-Roussillon, six sont communistes, sept socialistes, deux, ceux de la Lozère, sont membres du parti républicain tandis qu'à Perpignan, M. Paul Alduy se situe parmi les sociaux-démocrates après avoir rompu avec le parti socialiste.

L'intérêt de la prochaine consultation n'est donc pas de savoir, comme au niveau national, si l'opposition va l'emporter sur la majorité : c'est déjà fait. Il est plutôt dans la tentative de renouvellement d'une gauche aussi anciennement enracinée que la vigne dans cette vieille terre d'opposition. Et, accessoirement, dans le bénéfice que pourrait retirer la majorité des difficultés que crée chez ses adversaires le rajeunissement des cadres.

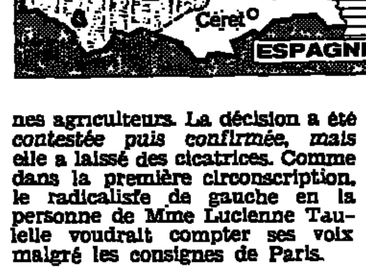
Cinq députés sortants ont déjà décidé de ne pas se représenter : MM. Roger Roucaute, maire d'Alès (P.C.) et Jean Bastide (P.S.) dans le Gard ; M. Pierre Arraut (P.C.) dans l'Hérault ; MM. Antoine Gayraud, maire de Carcassonne, et Robert Capdeville, président du conseil général (P.S.) dans l'Aude : le cas de M. Jean Antagnac, député de Narbonne, auquel le parti socialiste a préféré un autre candidat, est réservé. Ainsi se dessine une caractéristique commune aux départements du Bas-Languedoc et qui procède d'une consigne : place aux jeunes. Quand la vieille garde ne s'efface pas d'elle-même, elle est évincée. Mais il arrive qu'elle résiste. Dans cette région, où le clientélisme électoral n'est pas le moindre vestige de la domination romaine, le député se sent volontiers propriétaire de son mandat.

LOZÈRE : à l'écart

La Lozère observe d'en haut les joutes des viticulteurs de la plaine et n'y participe pas : ce sont affaires de radicaux plus ou moins socialistes et de socialistes plus ou moins radicaux. En Lozère, on est modéré : l'engagement à gauche est le fait des laïcs ou une sorte de luxe aristocratique. Pourtant quatre des cinq petites villes de ce petit département, Langogne, Florac, Marvejols et Saint-Chély-d'Apcher, sont administrées par la gauche, qui a détenu de la libération aux élections de 1956 l'un des deux sièges de député. Mende n'a connu de changement qu'à l'intérieur de la droite, puisque M. Pierre Couderc (P.R.), député de la première circonscription, conseiller général, a ravi la mairie à M. Henri Trémolet de Villers, ancien député indépendant, qui ne se présente pas.

M. Couderc aura la part belle face à ses concurrents déjà déclarés, MM. Raymond Fabre (P.S.), sous-directeur du C.E.G. de Mende, et Jacques Fourré, secrétaire fédéral du parti communiste. L'affaire du barrage de Naussac soulève moins de passion que l'été dernier, époque où les écologistes étaient venus renforcer la contestation locale. C'est l'hiver et, dit-on, les premières indemnités offertes aux propriétaires expropriés ont été assez substantielles pour calmer les esprits.

Dans la seconde circonscription (Marvejols), M. Jacques Blanc (P.R.), médecin (comme M. Couderc), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, conseiller général, maire de La Canourgue, qui avait été élu dès le premier tour en 1973, se présente avec son suppléant, M. Denis Salaville, conseiller général et actuel député. Il aura en face de lui son adversaire communiste de la consultation précédente, M. Guy Galvier (P.C.), maire de Saint-Chély-d'Apcher, instituteur, et un nouveau candidat socialiste, M. Pierre Gazo, instituteur itinérant agricole. Ni M. Charles de Chambrun, ancien député apparenté à l'U.D.R., élu en 1962 et battu en 1973, ni M. Gilbert de Chambrun, son oncle, maire de Marvejols, ancien député progressiste sous la IV[e] République, ni aucun autre membre de la famille n'a actuellement l'intention de se présenter.



GARD : nouveaux assauts

Dans le Gard, la majorité tente de reprendre au moins deux des trois sièges perdus en 1973. M. Jean-Claude Servan-Schreiber, ancien député gaulliste de Paris (où il avait été suppléant de M. Roger Frey), directeur général de la Régie française de publicité, cousin germain du président du parti radical, revient à la charge dans la première circonscription (Nîmes). Il s'y était déjà présenté en 1973 avec pour suppléant le député sortant U.D.R., M. Paul Tondut, qui avait perdu la mairie en 1971, et il avait été battu par le nouveau maire, M. Emile Jourdan, conseiller général communiste, très populaire à Nîmes. Courte défaite de deux cent quarante-deux voix seulement sur soixante et un mille trois cent vingt-huit suffrages exprimés, ce qui a laissé M. Servan-Schreiber plein d'espoir et d'enthousiasme.

Par sa mère, ancien sénateur, aujourd'hui décédée, il se rattache à la dynastie Crémieux, qui a beaucoup compté dans les annales de Nîmes. M. Servan-Schreiber, qui vient de la gauche gaulliste, estime avoir dû son échec de 1973 à la droite la plus droitière, et il compte mordre cette fois-ci sur l'électorat du centre gauche. Absent des dernières « municipales » — la liste de la majorité fut menée par M. Grollemund, ancien préfet, — il pensait réapparaître comme le seul candidat de la majorité aux législatives ou du moins comme le candidat dominant. Or il lui faut compter avec quatre concurrents : M. Antoine Castelnau (C.D.S.), industriel, conseiller général représentatif de la communauté protestante ; Mme Hélène Dorlhac (P.R.), ancien secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire ; M. Joël Furnon, frère de Gérard, le leader de « l'Union des Français de bon sens », et M. Serge Tastavin (P.S.D), qui figurait sur la liste de M. Grollemund aux municipales.

M. Servan-Schreiber considère que Mme Dorlhac, qui invoque le parrainage de M. Giscard d'Estaing et se prévaut de l'appui de M. Poniatowski, se trompe de circonscription et d'adversaire. M. Castelnau s'interroge : doit-il compter ses voix, accepter la fonction de suppléant qu'on lui propose de plusieurs côtés ou se tenir à l'écart de la consultation ? Quant à M. Furnon, il n'oublie pas que Nîmes et le Gard avaient donné un député au poujadisme, en 1956.

Le P.C. représente M. Jourdan, dont on dit qu'il pourrait laisser ultérieurement la mairie à un homme qui monte, M. Robert Jonis, son ancien suppléant, vice-président du conseil général. Le parti socialiste met en avant un de ces nouveaux socialistes facilement suspects aux yeux des communistes, M. Jean Matouk, universitaire, conseiller municipal et conseiller régional. M. Matouk reprend le flambeau porté par M. Georges Dayan, député de la circonscription de 1967 à 1968. M. Jacques Oriac (radical de gauche) renâcle devant l'application des consignes de la direction nationale du mouvement qui l'invite à s'effacer.

A la différence de M. Jean-Claude Servan-Schreiber, M. Jean Poudevigne a été, de 1958 à 1973, député de la deuxième circonscription (Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Remoulins) où il se présente de nouveau. Maire de Domazan, conseiller général, il est d'autant mieux connu dans le pays qu'il n'a jamais ménagé sa peine et son temps. Cet aspect du métier de député ne le rebute pas, loin de là, et, en plus, il se plaît à l'Assemblée où tant d'autres s'ennuient. Mais la circonscription vote à gauche et ne se laisse pas facilement séduire par d'autres prétendants. Aussi M. Poudevigne s'est-il assuré, outre le soutien du C.D.S., ceux du parti républicain, du parti radical, du C.N.I. et de la démocratie chrétienne. Un enseignant d'Arles, qui habite Beaucaire, M. Gérard Quintana, représente le R.P.R., et l'Union des Français pour le bon sens a désigné M. Jean-Claude Thelème.

M. Bernard Deschamps, secrétaire fédéral du parti communiste, qui a déjà engagé une campagne électorale particulièrement active en de nouveau candidat. En revanche, le docteur Jean Bastide, député sortant, maire du Grau-duRoi, battu aux élections cantonales de septembre 1973, n'a pas été, en raison de son âge (soixante-douze ans), réinvesti par les socialistes locaux qui lui ont préféré un jeune et dynamique candidat, M. Gérard Chayne, adjoint au maire de Vauvert, secrétaire général adjoint du centre national des jeunes agriculteurs. La décision a été contestée puis confirmée, mais elle a laissé des cicatrices. Comme dans la première circonscription, le radicalisfe de gauche en la personne de Mme Lucienne Taulelle voudrait compter ses voix malgré les consignes de Paris.

Dans la troisième circonscription (Alès-est, Pont-Saint-Esprit), M. Roger Roucaute, soixante-cinq ans, maire d'Alès, homme de contact et notable communiste coopératif, député de 1945-1958 et depuis 1962, a décidé — bon gré mal gré ? — de ne pas se représenter. Mme Adrienne Horvath, maire de Saint-Martin-de-Valgalgues, le remplace. Le parti socialiste présente le maire de Pont-Saint-Esprit, M. Gilbert Baumet, conseiller général, et le M.R.G. M. François Serres. Pour le R.P.R., M. Jacqeus Trouiller, déjà candidat en 1973, reprend du service, et un avocat, M[e] François Gilles, représente le parti républicain.

C'est dans la quatrième circonscription (Alès ouest, Le Vigan) qu'apparaît M. Gérard Furnon, industriel local connu pour ses vigoureux démêlés avec la C.G.T. Le candidat du R.P.R. est M. André Thibaud, Cevenol, ancien haut fonctionnaire de l'équipement dans le département. A gauche, le docteur Gérard Millet, député communiste sortant, aura, dit-on, à subir la concurrence redoutable du nouveau maire du Vigan, M. Alain Journet (P.S.), conseiller général.

HÉRAULT : la revanche des municipales

Dans l'Hérault, le renouvellement du personnel politique de la gauche s'est déjà amorcé puisque le parti socialiste a mis sur orbite M. Georges Frèche, député de la première circonscription (Montpellier, Lunel), depuis 1973, et nouveau maire du chef-lieu de département, et puisque M. Arraut, député communiste de Sète, a laissé la mairie de cette ville.

A *Montpellier, la compétition* va se livrer dans le prolongement des municipales, car, en se présentant, l'ancien maire, M. François Delmas (P.R.), cherche manifestement une revanche après une défaite qui, venant au terme de dix-huit ans de gestion, est dure à digérer. Ce duel municipal suppose que les deux champions aient au premier tour devancé d'autres redoutables bretteurs : M. Jacques Roux, membre du comité central du parti communiste, professeur à la faculté de médecine, pour M. Frèche qui ne l'avait distancé que de mille neuf cent quatre-vingt-neuf voix en 1973, et M. René Couveinhes, maire de la Grande-Motte, député de 1968 à 1973, R.P.R., pour M. Delmas. MM. Frèche et Delmas polémiquent ferme sur les affaires de la ville et à propos de l'inscription sur les listes électorales de la circonscription de plusieurs centaines de Français résidant en Côte d'Ivoire. En 1973, huit cent quatre-vingt-treize voix avaient séparé le candidat de l'opposition et celui de la majorité au second tour.

Dans la deuxième circonscription (Montpellier III, Lodève), on retrouve contre M. Gilbert Sénès, député socialiste sortant, un jeune avocat centriste, M[e] Jean-Jacques Pons, et deux nouveaux candidats : MM. Daniel Gachot R.P.R.) et Jacques Bonnet (P.C.), adjoint au maire de Montpellier.

Dans la troisième circonscription (Sète), M. Arraut, soixante-sept ans, cède la place à Mme Myriam Berbera (P.C.), tandis que le parti socialiste s'efface, non sans regimber, devant un radical de gauche, M. Yves Pietrasanta. M. Jacques Escarguel représente le P.R.P., mais il y a aussi un centriste, M. Yves Marchand, un C.N.I., M. Henri Giffone, et un membre de l'Union des gaullistes de progrès, M. Gérard Bastide, qui a pour suppléant l'ancien député gaulliste de la circonscription, M. Cerf Lurie (1958-1962).

Dans la quatrième circonscription, où la muincipalité de Béziers est passée à la gauche, une situation analogue à celle de Montpellier incite M. Pierre Brousse, ancien maire, ancien sénateur, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, radical de gauche, puis radical tout court, à prendre sa revanche sur M. Paul Balmigère, nouveau maire et député communiste sortant. Mais les sondages ne lui sont pas, dit-on, très favorables, d'autant que l'ancien député (1968-1973), M. Pierre Leroy-Beaulieu (R.P.R.), maire d'Adge, est sur les rangs ainsi que d'autres concurrents de la majorité, MM. Marcel Roques (centriste) et André Burgos (P.R.), candidat dans la cinquième circonscription en 1973. Le Mouvement des démocrates présente ici M. Max-Olivier Wilkin.

Dans la cinquième circonscription (Béziers II, Saint-Pons), M. Raoul Bayou, député socialiste sortant élu pour la première fois le 30 novembre 1958 et constamment réélu depuis lors, a toujours la réputation d'être intouchable.

AUDE : problèmes de succession

Si le renouvellement de la gauche socialiste pose des problèmes, c'est bien dans l'Aude. A Carcassonne (première circonscription), le maire et député sortant, M. Antoine Gayraud, soixante-sept ans, s'est fait une raison après qu'on lui a préféré M. Joseph Vidal, conseiller général, et qu'on lui a promis des compensations. En revanche, à Narbonne (deuxième circonscription) M. Jean Antagnac, député socialiste sortant, élu en 1973 comme suppléant de M. Francis Vals, décédé en juin 1974, n'a pas accepté d'être supplanté par M. Pierre Guidoni, enfant du pays, qui a fait carrière à Paris où il est conseiller municipal et l'un des animateurs du CERES. M. Antagnac dit qu'il assumera son mandat jusqu'à son terme et exprime son inquiétude devant la situation créée à Narbonne.

En effet, une autre candidature, d'origine socialiste, celle de Mme Janette Brutelle-Duba, présidente nationale des clubs Louise-Michel, ancienne secrétaire nationale de la S.F.I.O., responsable des femmes socialistes, complique les choses. Mme Brutelle-Duba, qui condamne l'alliance avec le parti communiste et l'« *absence de démocratie au sein du P.S.* », vient de donner sa démission de ce parti. Bien que M. Antagnac soit pressé de divers côtés de se présenter et qu'il cache ses intentions, M. Guidoni va à la bataille avec la détermination et la mèche noire de Bonaparte au pont d'Arcole. Son audience personnelle au sein du socialisme audois dépasse de loin celle du CERES et il compte que, le moment venu, la fidélité au parti jouera en sa faveur comme elle avait joué autrefois pour Léon Blum, qui, lui, n'était pas de Narbonne. Le maire de la ville, M. Hubert Mouly (sans étiquette), ne se désintéresse pas de l'élection, mais n'y participe pas. La majorité est représentée par MM. Lionel Itart-Longueville (P.R.) et Jean Halleur (R.P.R.).

Dans la troisième circonscription (Castelnaudary), la succession chez les socialistes est moins tumultueuse : M. Robert Capdeville, député sortant, a décidé de se consacrer à ses fonctions de président du conseil général. M. Jacques Cambolive, professeur de C.E.G., qui avait été son suppléant en 1973, prend la relève pour résister aux assauts de M. Jean-Pierre Cassabel, député de 1968 à 1973, maire R.P.R. de Castelnaudary, toujours très actif.

PYRÉNÉES-ORIENTALES : le « GAP » est toujours là

Dans le Roussillon, les notables résistent et continuent de jouer un rôle primordial. Le « GAP » — sigle qui désigne le trio dominant, MM. Gregory, sénateur, président du conseil général, Alduy, et Pams, sénateur — est toujours là.

Député de la première circonscription (Perpignan, Céret), depuis 1956, M. Paul Alduy, maire du chef-lieu depuis 1959, aujourd'hui apparenté au groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux, a passé avec succès l'épreuve des élections municipales, après avoir rompu avec le parti socialiste lors des élections cantonales de mars 1976 pour ne pas avoir à entériner la stratégie d'union avec les communistes.

Le cas Alduy n'est pas simple : il est de ces élus qui ont réussi à établir un lien personnel et indéfinissable avec leur électorat et qui font figure d'exception dans les mouvements politiques du pays. Aujourd'hui, M. Alduy se définit comme social-démocrate et, bien qu'il ne se réclame pas de la majorité, il n'est pas mal considéré à l'Elysée. Contre lui, le parti socialiste présente le nouveau premier secrétaire de la fédération départementale, M. Michel Jomain, et le parti communiste son secrétaire fédéral, M. Henri Costa. Tous deux illustrent l'émergence d'une nouvelle génération politique.

Le P.R. est volontairement absent, et le candidat du R.P.R., M. Patrice Bertrand, est un jeune agent d'assurances qui n'a rien à perdre dans cette aventure. M. Jacques Bordaneil (M.R.G.), qui était en 1973 suppléant de M. Alduy, en est encore à s'interroger sur ce qu'il fera dans deux mois. M. Robert Lièvre représente le Mouvement des démocrates.

Dans l'autre circonscription (Perpignan-Prades), on retrouve un parlementaire haut en couleur, au verbe fleuri et qui bénéficie d'une incontestable audience personnelle, M. André Tourné, député sortant communiste. On retrouve aussi M. Pierre Estève (P.S.), déjà candidat en 1973, et qui pourrait, cette fois, bénéficier d'une poussée socialiste, tandis que du côté de la majorité se présentent des nouveaux venus qui sont MM. Bernard Brieussel (P.R.), président des clubs Perspectives et Réalités de Perpignan, et André Quet (R.P.R.).

★ *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie le 6 janvier, de la Picardie le 7 janvier et de la Corse le 11 janvier.

LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.-V[e] en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958, et républicains indépendants depuis 1962.

	AUDE					GARD					HERAULT					LOZERE					PYRENEES-ORIENTALES					TOTAL LANGUEDOC-ROUSSILLON				
	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	—	—	—	1	—	1	1	—	2	—	2	—	—	4	—	1	—	1 b	1 b	—	—	—	—	1 c	—	4	1	1	9	—
Modérés	1	—	—	—	—	1 a	1 a	—	—	—	1	—	—	—	—	[illegible]	1	1	1	2	—	—	—	—	—	4	2	1	1	2
Centristes	—	—	—	—	—	1	—	1 a	1 a	—	1	1	—	—	—	—	1 b	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2	1	1	—
Radicaux	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—
Socialistes	1	3	3	2	3	1	1	1	—	1	1	[illegible]	2	1	[illegible]	—	—	—	—	—	2 c	1	1	1	1 d	5	7	7	4	8
Communistes	—	—	—	—	—	—	1	2	1	3	—	1	2	—	2	—	—	—	—	—	—	1	1	—	1	—	3	5	1	6

(a) M. Poudevigne, élu comme indépendant en 1958 et en 1962, comme P.D.M. (centriste) en 1967 et en 1968.
(b) M. de Chambrun, M.R.P. - Centre démocrate en 1962, apparenté à l'U.D.R. en 1967 et 1968.
(c) M. Arthur Conte, élu comme socialiste en 1958, non réélu en 1962, non élu en 1967, avait retrouvé son siège en 1968 comme « socialiste indépendant dans l'Union pour la défense de la République » (majorité).
(d) M. Paul Alduy, élu de 1958 à 1973 comme socialiste, est aujourd'hui apparenté au groupe des réformateurs centristes et démocrates-sociaux.

PUY-DE-DOME. — Mlle Arlette Laguiller, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière (trotskiste), sera candidate dans la quatrième circonscription (Ambert, Thiers). Lutte ouvrière présentera des candidats dans les quatre autres circonscriptions de ce département.

VOSGES. — Dans la deuxième circonscription (Saint-Dié), où se présente M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, le R.P.R. change de candidat. M. Jean-Paul Nicot, dont la candidature avait été rendue publique le 29 décembre (*le Monde* du 31 décembre), renonce pour raisons de santé à briguer le mandat actuellement détenu par M. Maurice Lemaire (R.P.R.), qui ne se représente pas. M. Nicot sera remplacé par M. Roger Souchal, ancien député de Meurthe-et-Moselle, maire de Soulosse-sous-Saint-Elophe, commune située dans la quatrième circonscription des Vosges. — (*Corresp.*)

● PRECISIONS. — A la suite de notre article sur la situation électorale en Picardie (*le Monde* du 7 janvier), M. Gilles Martinet, candidat du P.S. dans la troisième circonscription de l'Oise, précise : « *Il est vrai qu'au départ la majorité des membres de la direction fédérale avaient souhaité une autre candidature, mais nous étions tous d'accord pour penser que la décision appartenait à la base, et seulement à elle. J'ai obtenu la majorité absolue des suffrages, et j'ai dès lors bénéficié du soutien de tous les militants. Le deuxième candidat à la candidature, M. Jean-Luc Pingrenon, maire de Pont-Sainte-Maxence, est devenu mon suppléant.* »

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le Quai d'Orsay n'a fait qu'appliquer la loi

(Suite de la première page.)

C'est pour répondre aux revendications légitimes de ces Français que le Parlement a facilité les conditions d'exercice de leur droit de vote par la loi du 19 juillet 1977.

Ce texte, présenté à l'Assemblée nationale par M. Bonnet, ministre de l'intérieur, a ouvert la possibilité pour les Français de l'étranger de s'inscrire dans *toute commune de leur choix de plus de 30 000 habitants, qu'ils aient des attaches avec cette commune ou qu'ils n'en aient pas, et même s'ils ont des attaches avec une autre commune.* La seule restriction stipule que le nombre des inscriptions effectuées à ce titre ne pourra excéder 2 % des électeurs inscrits dans une commune. Le Parlement a, d'autre part, ouvert la possibilité, pour un même mandataire, de recevoir non plus seulement deux mais cinq procurations.

Cette loi a été adoptée à main levée après plusieurs débats, et aucun de ceux qui la critiquent aujourd'hui ne se sont élevés contre son principe. Comme le rappelait récemment M. Edgar Faure, *« tout le monde a accepté cette loi comme une chose normale »*. Bien que ses collègues à l'Assemblée nationale se soient prononcés contre le projet, le sénateur Brosseau, au *nom du groupe communiste* du Sénat, a même déclaré : *« Les sénateurs communistes voteront ce texte, car il offre aux Français établis hors de France les conditions d'expression et de garantie d'un vote démocratique ».* (J.O., débats parlementaires, Sénat, 1er juillet 1977, page 1964.)

Comment donc M. Sarre peut-il déclarer qu'il s'agit d'une *« loi inique »*, alors que rien de tel n'a été dit, lors des débats parlementaires, par les élus socialistes, et que la lettre adressée le 1er décembre 1977 aux Français de Belgique par la section de Bruxelles du parti socialiste déclare que *« le parti socialiste se réjouit de cette initiative, qui permet à tous les Français de l'étranger, quelles que soient leurs opinions politiques, de pouvoir s'exprimer lors d'élections dont le résultat sera décisif pour l'avenir de la France ».*

Comment M. Dubedout, député, maire de Grenoble, et M. Frêche, député, maire de Montpellier, peuvent-ils s'indigner que la majorité des demandes d'inscription de Français de l'étranger reçues à Grenoble et à Montpellier proviennent d'électeurs qui n'ont jamais été inscrits nulle part ailleurs ou que certaines demandes d'inscription proviennent de Français de l'étranger qui ont déjà été inscrits dans d'autres villes ?

Ces Français de l'étranger, qu'ils s'inscrivent à Brest, Grenoble, Marseille, Montpellier, Paris, Toulouse, ou ailleurs, *« ne font que tirer parti des facilités que la loi leur a ouvertes ».*

On peut au contraire s'étonner du comportement de certaines mairies, comme celle de Marseille, qui, par des manœuvres dilatoires (notamment par des demandes d'envoi de pièces non exigées par les textes) se sont efforcées de retarder, voire d'empêcher, certaines inscriptions de Français de l'étranger.

Le ministère des affaires étrangères avait à intervenir pour deux *formalités* — les demandes d'inscriptions et les procurations — et pouvait intervenir pour la transmission des demandes d'inscription. Les chefs de poste ont reçu dès le 4 août toutes instructions appropriées.

1) *Demandes d'inscription.* — Nos postes ont également reçu le 4 août la liste des communes de plus de 30 000 habitants ainsi qu'une liste annexe portant mention des communes divisées en plusieurs circonscriptions législatives, avec le numéro des circonscriptions. Nos ambassadeurs ont, par ailleurs, été chargés de diffuser auprès des Français de l'étranger, en âge de voter, habitant *dans leur pays de résidence*, une lettre les informant des dispositions de la loi du 19 juillet 1977, lettre accompagnée, à *titre d'exemple*, d'un formulaire pouvant être, le cas échéant, utilisé pour procéder à la demande d'inscription. Celle-ci pouvait se faire sur papier libre et relevait de la seule responsabilité de son auteur. Toutefois, les demandes d'inscription devaient être accompagnées d'un certificat d'immatriculation au consulat, certificat attestant la qualité de Français du demandeur.

∴

Cette partie des opérations a donné lieu à diverses allégations :

MM. Boulloche et Pontillon se sont déclarés choqués que nos ambassadeurs aient été appelés à signer une lettre dont les termes avaient été arrêtés à Paris, et M. Sarre conteste, pour sa part, la formule de cette lettre : *« Votre consulat et les associations de Français de l'étranger existant dans ce pays sont à votre disposition pour toutes précisions que vous désireriez recueillir »*, sous prétexte qu'une seule association de Français de l'étranger existerait en Autriche.

Il est évident qu'il appartenait à l'administration centrale du Quai d'Orsay d'établir pour tous les postes un texte uniforme de lettre aux Français, et qu'il était tout à fait naturel d'inviter nos ressortissants à s'adresser pour plus ample information, non seulement aux consulats, mais aussi aux associations de Français de l'étranger existant dans leur pays de résidence.

Certains articles de presse (M. Viansson-Ponté, *le Monde* du 7 janvier 1978) ont fait état *d'« une circulaire du consulat d'Abidjan conseillant de ne rien inscrire dans la case où doit être indiquée, par l'électeur lui-même, la circonscription choisie »*.

Aucune circulaire de ce type n'a été diffusée par nos consulats. En revanche, ce qui est vrai, c'est que certains partis politiques, certaines associations librement constituées, de toutes tendances, totalement indépendantes de l'administration, ou même certaines personnalités engagées dans la bataille électorale, se sont efforcés d'inciter nos compatriotes à s'inscrire ici ou là. Il n'est en rien scandaleux que les partis politiques cherchent à donner des *consignes* ; ils l'ont fait oralement ou par circulaires en dehors des autorités diplomatiques ou consulaires.

Il a parfois été dit également que des adresses de Français à l'étranger avaient été mises à la dispositions de certaines associations *par nos consulats.*

Les consulats ne peuvent communiquer les noms et adresses des Français immatriculés. En revanche, les listes des Français inscrits dans les centres de vote à l'étranger en vertu de la loi du 31 janvier 1976 peuvent être consultées sur place ; il en est de même dans toutes les mairies de France.

Toujours selon la presse, M. Georges Frêche, lors de sa conférence du 30 décembre, aurait relevé le fait que des particuliers aient pu distribuer, en annexe d'une notice explicative de leur cru, le formulaire type de demande d'inscription diffusé par les consulats.

Ce formulaire n'est en aucune façon un document administratif ; il est fourni à titre de modèle ; il a été tiré à un *million* d'exemplaires.

2) *Acheminement des demandes d'inscription.* — Le Français de l'étranger peut adresser lui-même sa demande d'inscription à la mairie destinataire. C'est d'ailleurs la formule qui lui a été recommandée sur le formulaire type *(« Postez votre demande de préférence en recommandé »)*. Le Français de l'étranger, comme le Français de France, d'ailleurs, peut aussi charger un tiers d'acheminer sa demande d'inscription à la mairie de destination.

En pratique, beaucoup de Français de l'étranger *ont* utilisé le formulaire de demande d'inscription joint à la lettre de l'ambassadeur. Ils l'ont adressé aux consulats de façon que la mention certifiant l'immatriculation soit remplie par le consul, et ils ont demandé à nos services consulaires d'expédier par la valise leur demande vers la mairie destinataire. Le service du courrier du Quai d'Orsay a de ce fait reçu de nos postes, à seule fin de réexpédition vers les mairies destinataires, environ 27 000 demandes d'inscription.

Sur ce sujet, deux critiques ont été énoncées :

— On s'est indigné ici ou là que des demandes d'inscription soient parvenues dans les mairies dans des enveloppes portant la griffe du ministère des affaires étrangères.

Rien d'étonnant à cela : les consuls n'étaient pas obligés d'envoyer directement les demandes d'inscription aux mairies destinataires, et il leur a même été recommandé, pour tenir compte des difficultés pratiques d'expédition (délais, sécurité du courrier, etc.) d'acheminer tous les documents électoraux par la valise et le service du courrier du Quai d'Orsay.

— Pour sa part, M. Frêche, s'appuyant sur des cas où l'écriture portée sur l'enveloppe d'expédition serait, estime-t-il, la même que celle utilisée pour remplir les rubriques relatives au choix de la commune d'inscription, imagine l'existence d'un vaste complot. *« Au ministère des affaires étrangères* — aurait-il dit lors de sa conférence de presse du 4 janvier. — *il y a quelqu'un qui a détourné des centaines de voix. Le ministère est donc complice. »*

∴

Rien jusqu'à maintenant ne vient corroborer une pareille affirmation.

3) *Les procurations.* — Après l'inscription sur la liste électorale d'une commune, la remise d'une procuration à un mandataire est nécessaire pour que nos compatriotes expatriés soient en mesure de participer aux élections.

Le code électoral (art. R. 72 et art. R. 75) prévoit que les mandants établissent les procurations devant les autorités consulaires qui se chargent de l'expédition des volets destinés aux maires et aux mandataires, le troisième volet restant entre les mains du mandant. Les autorités consulaires portent mention de ces procurations sur un registre spécial. *Les procurations peuvent être établies jusqu'au jour de l'élection.*

Il résulte de l'enquête que j'ai ordonné d'effectuer et qui a été conduite sur place, à partir du 27 décembre, par l'inspecteur général des postes diplomatiques et consulaires, que des irrégularités ont été commises dans l'établissement et l'acheminement de certaines procurations par les postes du Gabon. Ces irrégularités étaient apparues au service compétent du département dès le 15 décembre : ce jour-là, et le *jour suivant, des télégrammes* circulaires avaient été adressés à tous les postes pour rappeler la réglementation.

Cette mise en garde est antérieure à toutes les indiscrétions parues dans la presse.

Une étude est en cours sur les mesures à prendre à la suite des irrégularités commises au Gabon, de façon que les régularisations éventuellement nécessaires puissent intervenir avant les élections.

L'erreur survenue au Gabon en matière de procuration est la seule irrégularité dont j'ai connaissance.

Voilà les éléments du dossier. Nos compatriotes apprécieront comme elle le mérite l'attitude de ceux qui s'efforcent de jeter le discrédit sur le vote des Français de l'étranger et sur l'ensemble de la représentation diplomatique et consulaire française.

Je défie M. Mitterrand d'apporter la preuve qu'un mot d'ordre aurait, comme il l'a insinué, été donné par le ministre des affaires étrangères pour effectuer des opérations irrégulières. Je dirai à M. Defferre, pour terminer, qu'il me connaît *mal s'il croit* que je pourrais exécuter des ordres qui iraient contre ma conscience. Je n'en ai évidemment pas reçu. Mon ministère a simplement, sous ma responsabilité et pour ce qui le concernait, appliqué une loi votée par le Parlement.

LOUIS DE GUIRINGAUD.

315 INSCRIPTIONS SUR 325 REFUSÉES PAR LA COMMISSION DE CONTROLE A BREST

(De notre correspondant.)

Brest. — A Brest, trois cent quinze inscriptions sur trois cent vingt-cinq, en provenance de Français établis à Madagascar, ont été refusées par la commission de contrôle des listes électorales. Cette commission était composée de personnes désignées par M. Gasnier, sous-préfet, et d'élus locaux choisis par le président du tribunal. Le rejet de ces inscriptions a été rendu public mardi 10 janvier par M. Pierre Maille (P.S.), premier adjoint au maire de Brest. *L'examen de ces mêmes inscriptions avait été ordonné par M. Francis Le Blé (P.S.), maire.*

D'autre part, comme il l'avait annoncé plusieurs jours plus tôt, M. Louis Le Roux (P.C.), deuxième adjoint au maire de Brest, membre du comité central du parti communiste, a *déposé plainte contre X avec constitution de partie civile auprès de M. Valentin, juge d'instruction, « pour manœuvre constitutive de délit poursuivi et réprimé par le code électoral ».* La plainte de M. Le Roux se fonde sur les arguments suivants : *la mention de la ville* et de la circonscription de vote a été portée par la même main sur un grand nombre de demandes. Sur d'autres demandes d'inscriptions, toujours selon M. Le Roux, les mêmes mentions ont été *« manifestement laissées en blanc »*. Enfin, dans plusieurs cas, des certificats d'état-civil sont nettement incomplets.

M. PAUL D'ORNANO : je ne vois pas ce que l'on peut me reprocher.

M. Paul d'Ornano, sénateur (P.R.) des Français de l'étranger, a évoqué mardi 10 janvier au micro de France-Inter la lettre qu'il a adressée le 5 novembre 1977 à des électeurs de Djibouti *(le Monde* du 10 janvier). Il a déclaré : *« J'ai écrit cette lettre et bien d'autres. Je me suis même déplacé, en particulier à Vienne — comme M. Georges Sarre — pour inviter les Français à voter pour la majorité et à voter dans des circonscriptions où nous étions menacés. »*

A la question : *« Vous reconnaissez donc être le principal instigateur de ce que M. Mitterrand appelle le racket des voix des Français de l'étranger ? »* M. d'Ornano a répondu : *« Je ne vois pas où est le racket. Est-ce que M. Mitterrand fait du racket lorsqu'il s'en va dans une circonscription qui n'est pas la sienne soutenir un candidat de l'opposition ? Je fais mon travail d'homme politique de la majorité et je ne vois pas ce que l'on peut me reprocher. »*

Les socialistes démentent avoir voté la loi

Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale a publié mardi 10 janvier une déclaration dans laquelle il affirme : *« Contrairement aux informations émanant de certains journaux et de porte-parole de la majorité, les membres du groupe parlementaire ont voté contre la loi organisant le vote des Français établis hors de France. Leur porte-parole, M. Raymond Forni, député du Territoire de Belfort, a déclaré au cours de la troisième séance du 28 juin 1977* : « En conclusion, » au-delà des difficultés maté- » rielles, le principal reproche » que l'on puisse formuler à l'en- » contre de ce texte est son anti- » constitutionnalité, car il viole » le secret du vote. » *Le groupe a bien entendu, adopté la même attitude au cours de la deuxième lecture, qui s'est déroulée le 30 juin 1977. »*

[Les termes de cette déclaration *sont en contradiction formelle avec* les propos de M. Michel Charras, secrétaire adjoint du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale. Ce dernier nous a affirmé que le groupe socialiste avait voté le projet. Il nous a précisé qu'en tenant des propos contraires au « Club de la presse » d'Europe 1, *dimanche 8 janvier*, M. François Mitterrand « s'était trompé ». « Nous avions concentré toute notre attention, a ajouté M. Charras, sur la deuxième section du projet, qui a été écartée, laquelle nous paraissait anticonstitutionnelle. » *C'est* cette deuxième section, et elle seule, qui est visée par les propos de M. Forni (« Journal officiel », débats parlementaires, Assemblée nationale, troisième séance du 28 juin 1977, p. 4351). — M.K.]

Les communistes l'ont votée au Sénat

Les sénateurs communistes, qui *n'avaient pas voté le projet* en première lecture, l'ont voté le 30 juin en deuxième lecture à la Haute Assemblée.

Cependant, le même jour, à l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, le groupe communiste annonçait, par la voix de M. Ducoloné, qu'il votait contre le projet. *(J.O.,* Débats parlementaires, Assemblée nationale, p. 4543.)

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres mardi 10 janvier au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil a adopté un projet de loi autorisant la ratification des accords portant accession de la République du Cap-Vert, de la République démocratique de Sao-Tomé et Principe et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à la convention de Lomé, ainsi que la ratification de l'accord modifiant les règles relatives au financement et à la gestion des aides susceptibles d'être accordées par la Communauté européenne à ces pays et à l'Etat comorien, aux Seychelles et à Surinam.

En accédant à la convention de Lomé, ces pays bénéficient des mêmes droits et supportent les mêmes obligations que les Etats membres. Ils bénéficieront, toutefois, de dérogations en ce qui concerne le régime des échanges commerciaux et, notamment, d'un régime transitoire pour la délivrance des certificats d'origine *ainsi que d'une majoration* des aides mises par les Etats membres à la disposition du quatrième Fonds européen de développement.

Le conseil des ministres a également adopté le projet de loi autorisant l'accord de coopération culturelle, scientifique, technique et *économique, signé entre le* gouvernement de la République française et le gouvernement de la République des Seychelles. Il tend au rétablissement des liens que la France avait entretenus autrefois avec ces îles de l'océan Indien où le français est devenu langue officielle. Il institue des rapports d'étroite collaboration entre les deux pays et crée une commission mixte qui sera chargée de l'examen des projets de coopération et de la mise en œuvre des moyens correspondants.

Le conseil a également adopté les projets de loi autorisant l'approbation de l'accord général de coopération technique ainsi que les accords de coopération dans les domaines militaire, maritime, juridique en matière d'information signés entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République togolaise, le 23 mars 1976, à *Lomé*.

Le gouvernement togolais ayant manifesté le souhait d'actualiser l'ensemble des engagements liant la France et le Togo depuis plus de douze années, les nouveaux accords comportent une mise à jour des conventions précédentes et, notamment, une nouvelle répartition des charges financières prévue par l'accord général de coopération technique, ainsi que deux conventions nouvelles, l'une en matière d'information et l'autre dans le domaine maritime.

● BILAN DE LA POLITIQUE SOCIALE DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a fait le bilan de la politique sociale menée depuis trois ans dans les départements d'outre-mer et a souligné l'effort exceptionnel réalisé dans ces départements.

Dans le domaine des prestations familiales, les résultats obtenus se traduisent par un accroissement d'environ 15 % du nombre des bénéficiaires et surtout par la mise en place de nouvelles prestations tels l'allocation logement, l'allocation de parent isolé et le complément familial. Le complément familial, qui sera *versé dans les prochaines semaines,* apportera une augmentation mensuelle des ressources de 200 francs, pour plus de 80 % des allocataires ayant à charge un enfant de moins de cinq ans. Le ministre a signalé, en outre, l'importance qui s'attache à la revalorisation de 50 % de l'allocation d'orphelin intervenue le 1er janvier 1978, et a rappelé que les deux majorations des prestations familiales décidées cette année (10,6 % en juillet et 6,5 % en janvier) ont été intégralement appliquées dans les DOM, lors qu'auparavant une partie des majorations servait à alimenter le Fonds d'action sanitaire et sociale.

Dans le domaine de l'assurance maladie, d'importants progrès ont également été enregistrés. D'une part, la loi de généralisation de la Sécurité sociale s'appliquera aux DOM ; d'autre part, les conseils généraux de ces départements sont *actuellement saisis, pour avis, d'un* projet de mise en place de l'assurance maladie des non-salariés.

Enfin, à *la* suite du vote de la *loi* du 20 décembre 1977, une prime de protection de la maternité, d'un montant de 500 francs, sera versée à toutes les femmes enceintes, lors du passage des examens de surveillance médicale prévus par le code de la santé.

● LA DEPARTEMENTALISATION ECONOMIQUE DES DOM

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (DOM-TOM) *a dressé le bilan de l'action* du gouvernement depuis quatre ans en faveur de la départementalisation économique des départements d'outre-mer.

Les pouvoirs de décision des conseils généraux *ont été accrus*, ce qui leur permettra de mieux participer aux choix économiques intéressant les *départements* d'outre-mer.

La nationalisation des sociétés d'énergie électrique, l'extension de la monnaie métropolitaine, la réforme des structures du crédit, la politique des prix, l'intégration complète à la Communauté économique européenne, ont amélioré les conditions du développement de l'appareil productif de ces départements. Le secrétaire d'Etat a observé qu'en *dépit de la crise internationale et de* certains aléas naturels, le tissu économique avait bien résisté à la crise et que la hausse des prix s'était ralentie dans les mêmes proportions qu'en métropole : la valorisation et la consolidation des produits agricoles traditionnels ont été assurées par les programmes de modernisation, renforcées par un relèvement des prix à la production, tandis que se poursuivait un effort de diversification de l'élevage et des cultures *fruitières et maraîchères.*

Dans le secteur industriel et touristique, les incitations fiscales et financières reconduites par le gouvernement, *les investissements* privés exonérés d'impôts, la construction de nombreux hôtels, la politique de concurrence dans le domaine des transports, l'effort budgétaire de l'Etat en matière d'investissements publics (3 730 millions de francs pour la période 1973-1977), ont permis de multiplier la production intérieure brute des DOM en dix ans par 3,3, tandis que le produit par tête triplait.

M. Stirn a relevé également que les premiers résultats atteints par le « plan global de développement de la Guyane » justifiaient amplement la politique dynamique engagée depuis *1975 par le gouvernement dans ce* département prometteur d'avenir. En attendant des implantations industrielles d'envergure, le gouvernement, grâce au programme national d'action prioritaire du VIIe Plan, a entrepris le démarrage de l'agriculture et de la moyenne exploitation forestière et facilité l'implantation de petites et moyennes entreprises.

Le secrétaire d'Etat a estimé que, depuis 1974, un cap essentiel avait été franchi dans le domaine du développement, ce qui devrait rapprocher très sensiblement dans les cinq années à venir les conditions de vie des populations des DOM de celles de la métropole. Il a conclu que la France, en dépit d'une conjoncture internationale difficile, n'a jamais relâché ses efforts à l'égard des *départements d'outre-*mer, *en y pratiquant* une politique économique et humaine originale et souvent exemplaire.

La départementalisation économique sera poursuivie avec une vigueur accrue afin, notamment, de stimuler et développer les activités productrices agricoles, industrielles et artisanales, tandis que sera poursuivie l'amélioration de la protection sociale de la population.

Le président de la République a déclaré :

« La politique active menée dans les départements d'outre-mer dans les domaines économiques et sociaux conduit à des résultats positifs, que chacun peut désormais constater. Cette politique sera poursuivie, dans un esprit de solidarité, en mettant l'accent sur la création d'emplois pour les jeunes, par l'encouragement donné notamment au développement des petites et moyennes entreprises. »

● LA SECURITE DU TRAVAIL

Le ministre du travail a présenté une communication sur le problème de la sécurité du travail. Il a rappelé que, depuis la loi du 6 décembre 1976 relative au développement de la prévention des risques professionnels, la France dispose d'une des législations les plus complètes et les plus avancées en ce domaine. Cette loi est progressivement mise en application. En liaison avec les partenaires sociaux et les organismes nationaux ayant une mission de prévention, et notamment la Caisse nationale d'assurance maladie, le ministère du travail s'est d'abord attaché à mettre en place les institutions définies par le législateur, à prendre les mesures nouvelles concernant les activités à haut risque ou pénibles, à inciter les entreprises à mener une politique de prévention et à renforcer *les pouvoirs de l'inspection du* travail. D'autres décrets seront publiés dans les prochaines semaines, dès que l'avis des partenaires sociaux aura été recueilli ; ils porteront notamment sur l'intégration de la sécurité dans la conception et l'utilisation des machines et des produits industriels et sur la formation à *la sécurité.*

Après avoir rappelé l'action menée depuis un an, M. Beullac a indiqué qu'elle permettait de passer maintenant à *une nouvelle étape.* A cet effet, il sera établi dans les prochaines semaines un programme pluriannuel d'action dont les modalités seront arrêtées par le gouvernement. Ce programme aura notamment pour objet le renforcement des moyens consacrés à l'effort de prévention et la recherche d'une efficacité accrue des actions de prévention menées par l'ensemble des organismes concernés.

Mais les mesures réglementaires et techniques ne sont pas suffisantes car, pour être efficaces, il faut obtenir *en même temps* une prise de conscience des risques encourus et *des moyens de s'en préserver de la* part de toutes les personnes intéressées. Pour y parvenir, M. Beullac a annoncé son intention d'engager, cette année, une campagne nationale d'information sur la sécurité du travail, en insistant particulièrement sur le fait que la sécurité est l'affaire de tous et que la solidarité est l'un des plus sûrs moyens d'enregistrer des progrès sensibles en ce domaine.

A l'issue de cette communication, le président de la République a déclaré : « En matière d'amélioration des conditions de travail, élément essentiel d'un progrès de la qualité *de la vie dans l'entreprise, la lutte* contre les accidents du travail doit être un objectif prioritaire. Ces accidents ne sont pas une fatalité. L'action de tous, employeurs, cadres, salariés, pouvoirs publics, doit permettre de le démontrer. »

● LA VISITE DU PRÉSIDENT CARTER.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication au conseil sur la visite officielle qu'ont effectuée en France le président et Mme Carter les 4, 5 et 6 janvier.

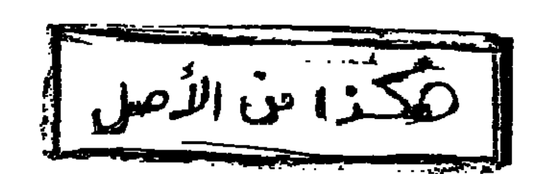
Le président de la République a souligné que les entretiens qu'il a eus avec le président américain, de même que ceux du premier ministre avec M. Strauss, et ceux du ministre des affaires étrangères avec son collègue, M. Cyrus Vance, s'étaient déroulés dans une atmosphère de simplicité, de cordialité et de compréhension et avaient notamment permis de constater une large compréhension de la politique d'indépendance de la France et de la spécificité de ses positions.

(Lire page 9.)

● *Le président de la République* et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont assisté mardi matin 10 janvier, à Saint-Louis des Invalides, aux obsèques de M. André François-Poncet, ambassadeur de France, membre de l'Académie française et père du secrétaire général de l'Elysée.

Au début du conseil des ministres, M. Raymond Barre a rendu hommage à la mémoire de M. André François-Poncet.

Le premier ministre a souligné l'action politique et diplomatique très importante qu'André François-Poncet avait conduite pendant sa carrière, notamment à des périodes différentes et toutes les deux cruciales, dans le domaine des relations franco-allemandes.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

UN ENTRETIEN AVEC DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Les grands films seront les meilleures affaires

La société Gaumont arrive en tête des distributeurs avec cinq millions et demi d'entrées (près de deux millions de plus que sa suivante immédiate) pour la saison 1976-1977. Son dernier coup d'éclat est « Diabolo menthe », de Diane Kurys. La société exerce également son activité dans le secteur de la production et de l'exploitation. Après avoir été le symbole du conformisme, Gaumont a changé d'image de marque, depuis l'arrivée de Nicolas Seydoux à la présidence, en 1974, et celle de Daniel Toscan du Plantier comme directeur général, en 1975.

Daniel Toscan du Plantier a trente-six ans. De 1970 à 1975, il a dirigé Régie-Presse. Il parle ici de la nouvelle philosophie de Gaumont, où le discours « culturel » tient une grande place.

— Comment aborde-t-on le cinéma, après la presse et la publicité ?

— Dans les affaires, la politique, les spectacles, *il y a des ruses. Ce* qu'on appelle un bon homme d'affaires, c'est un homme rusé. Et en matière de cinéma, c'est plus vrai qu'ailleurs. Moi, je suis arrivé sans ruse, il y a trois ans.

» De Gaulle a dit un jour à Marcel Bleustein-Blanchet que dans le panier de crabes où l'on vit, plus on monte haut, et moins il y a de monde. Le cinéma, c'est un grand *panier de crabes — mais les crabes* ne vont pas très haut. Si on se met au-dessus, on a la visibilité et la ruse devient très accessoire. *Mon attitude, ici, c'est l'innocence.* Il faut la garder, car l'objectif, qu'est-ce que c'est ? Celui qui va au cinéma va chercher deux heures de plaisir, une évasion, une rencontre qui va des pornos à *Padre Padrone*. Il ne sait jamais ce qu'il va avoir pour ses 15 francs. Le discours de l'argent est absurde. Le spectateur a fait son tour de manège, on ne lui a rien vendu, il n'y a pas eu d'affaires, et la démarche était innocente.

— A Régie-Presse, vous disiez « la presse et la publicité sont des ennemis complémentaires » (1). Qu'en est-il de l'industrie et des films ?

— L'art et l'argent... Il y a une continuité dans ma vie. La publicité, j'ai toujours pensé qu'elle servait au développement de l'expression, de l'information. Je travaille encore à ça aujourd'hui. Le cinéma, c'est de la peinture. Mais si l'activité est artistique, l'investissement est industriel, et le produit est condamné à un certain succès.

» Quand je suis arrivé chez Gaumont, *les rapports étaient très mauvais.* L'industrie était en affrontement total avec ce qu'il est convenu d'appeler la création. Les enfants *de Renoir et de Rossellini*, ce n'est pas l'industrie qui les a faits. Ils se sont faits contre elle. C'est dommage de ne pas avoir été les *producteurs de ces gens-là. Les négatifs ont pris de la valeur,* l'amortissement immédiat n'est plus la seule solution.

» *Il y a trente ans, il y avait un* choix à faire. Parce que c'était la révolution audiovisuelle et l'apparition du cinéma d'auteur. Le modèle s'est fixé vers 1950, avec Bazin, Truffaut, Rohmer. Ils se sont dit : l'argent ça se trouve, et l'industrie a vécu ça comme une expropriation. Le film appartenait au réalisateur, tandis que le *producteur ne pouvait* rien réaliser lui-même.

» Le cinéma d'auteur allait promouvoir le concept de culture. Ce n'était plus de l'*entertainment*, c'était de l'art. Et le cinéma comme *culture a commencé quand* Langlois s'est mis à garder des boîtes. Avant, on détruisait les matrices. Langlois domine le cinéma, parce qu'il conservait, et parce qu'il animait aussi. Je dis toujours : la Cinémathèque, c'est un ciné-club qui ne rend pas les copies. Depuis 1935, Langlois, les petits esprits continuent à l'attaquer. Il n'est plus là pour répondre.

Vers quatre heures, chaque mercredi

» Aux Etats-Unis, qui sont les maîtres? Ceux qui font les films. Si Mel Brooks, Lucas, quittaient la Fox, *il faudrait en trouver d'autres.* Ils ont un pouvoir immense. Si nous avons ouvert un bureau à New-York, c'est en partie à cause d'*Annie Hall. C'est un film contre Hollywood, pro*duit par Hollywood. C'est la conséquence exacte de ce qui s'est passé en France dans les *années 50*. Dans *le Parrain II*, il y a des séquences en patois sicilien. Quels rapports avec l'argent ça suppose !

— Quel est ce choix que l'industrie cinématographique n'a pas su faire ?

— L'industrie a choisi de n'être ni culturelle ni audiovisuelle. Elle a décidé que le cinéma devait rester *le spectacle, et que l'ennemi, c'était* la télévision.

» Dans le scandale des rapports *de la télévision et du cinéma, on* s'aperçoit que la base de la télévision, c'est le cinéma. La culture audiovisuelle, c'est le cinéma. A l'époque, on a même pensé que la télévision s'inventait ! On a dit : elle est la reine du documentaire. Entendons-nous : elle n'a pas eu un Flaherty. Et je demande qu'on passe aujourd'hui dans une salle les films de l'Ecole des Buttes-Chaumont (2), pour voir ce qu'il en reste.

» La télévision, c'est un outil, ce n'est pas la création. C'est douze mille personnes dans des bureaux, mais il manque un Gallimard. Ce n'est pas la création, parce que cela supposerait un certain désordre, et qu'en attendant le dépérissement de l'Etat, la télévision ne peut être qu'une télévision d'Etat. Alors elle est le diffuseur *de la création extérieure* : c'est la victoire du cinéma.

» Quant au grand discours sur le nombre de films qui passent à la télévision, qu'on regarde les Etats-Unis : les Américains ont retrouvé leur taux de fréquentation. Comment ont-ils fait ? Ils ont engagé un processus de marché. La télévision a payé. Elle n'a pas construit les Buttes-Chaumont, elle a *utilisé les studios. En France* les films composent à peu près 50 % des soirées, et font 70 % de l'audience. Qu'est-ce que ça rapporte au cinéma ? 2 % des recettes de la *télévision. Premier exemple* d'une industrie privée détroussée par l'Etat.

» Sans « Folio », Gallimard n'existerait *pas. C'est la rediffusion populaire* qui permet d'éditer. Avec le livre de poche, le lecteur achète quelque chose de référencé. C'est *pareil pour le film à la télévision. Il* a déjà un corps. Une salle de cinéma, c'est un lieu religieux, où vers 16 heures, chaque mercredi, *la chair se forme autour de la pellicule.* Le film à la télé est rendu crédible, car il est du cinéma. D'ailleurs, *ce succès*, les gens de la télévision le reconnaissent, puisque le message publicitaire coûte trois fois plus cher quand il accompagne un film

» D'un côté, il y a le désir de faire un film. De l'autre, le besoin *de remplir les programmes.* Bien sûr, c'est devenu un besoin pour l'industrie de produire. Mais elle travaille à partir du désir des au*tres. Nous ne disons pas chaque* année : nous allons faire un certain nombre de films. Nous n'allons pas en faire quarante si trente nous émeuvent. J'emploie ce terme exprès, car il s'agit bien d'un rapport affectif. Moi, les films, je ne pense qu'à ça, dix-huit heures par jour, et aux rapports du public avec ces films. Un directeur de chaîne, pense d'abord à rester en place et a moins d'importance que celui qui choisit les films, car il a accès au patrimoine.

A New-York, Godard est un maître

» Nous faisons Bergman, la télévision fait Guy Lux. La crise économique est théoriquement *réglée* : nous sommes la matière première de l'audiovisuel. On va s'arranger. La télévision a de l'argent, mais elle a besoin de chauffeurs et d'im*meubles... Qu'elle nous laisse faire des produits.*

— Pourquoi Joseph Losey ne peut-il pas terminer la Recherche du temps perdu, qu'il préparait avec Harold Pinter ?

— *La Recherche* coûte 10 millions de dollars : l'Europe ne suffit pas. Mais avec Losey, on va faire un film d'opéra, un *Dom Juan*. En ce moment on trouve de l'argent pour la culture audiovisuelle.

» Rohmer, il aura 1 milliard d'anciens francs sur un sujet. C'est de *l'argent pour que le produit existe,* pas pour qu'il rapporte. Dans l'audiovisuel, c'est comme ça : le profit c'est le film, la rentabilité, c'est *le produit*. Quand on a un Bresson, il faut attendre. *L'Animal*, c'est mangé en six mois. Nous voulons être associés aux grands noms européens, que leurs films soient montrés grâce à la Gaumont. Au nom du négoce, on a fait des monstruosités. Le *cinéma* va devenir moins spéculatif, et les plus grands films, ce seront les meilleures affaires.

— Les recettes ont changé ?

— Il n'y a plus de recettes. *Diabolo menthe* (lorsqu'on a un succès de cette taille-là, c'est un phénomène sociologique), est une autre histoire, l'envers de tout ce qu'on a pu raconter aux *femmes*, au moins de vingt-cinq ans. Ce n'est pas l'habituel regard émoustillé des films sur *l'adolescence. C'est un* choc, *un moment de vérité.*

» Voyez le triomphe de *Cousin Cousine* dans le monde, qui va battre *Z* et *Un homme et une femme*. Dès qu'on sort de France, on ne s'interroge plus sur le cinéma commercial. A New-York, Godard est un maître. Moi, les fameuses coproductions ça *me fait rire*. C'est le cinéma de tout le monde et de *personne. Tandis qu'un grand film* intimiste est universel.

— A vous entendre, il n'y aurait pas de crise.

— Les difficultés sont immenses, mais on peut les prévenir, si nous reconnaissons que la télévision existe, et elle, qu'elle vit de nous.

» Les gens vont à des événements. C'était le cas pour *A nous, les petites Anglaises* et *Lâche-moi les baskets*. Or l'industrie vit d'un niveau de fréquentation élevé, et non de « coups », ces « coups » qui obsèdent les producteurs et accroissent le discours spéculatif de casino. Leur angoisse aboutit au star-system. C'est comme ça que *le cinéma piétine : le public, il n'a* rien à en faire du star-system. La *télévision* lui a appris à distinguer le vrai du faux. Les vrais succès, *qui sont toujours des surprises* (preuve qu'on ne sait rien), arrivent lorsque la vérité d'un cinéaste rejoint celle des gens.

» Quelqu'un vient dans mon bureau avec une idée, on en discute, le réalisateur doit porter son *film en lui, et le jeter tel quel* : cette homogénéité, c'est la seule chance. Moi, je ne sais pas produire.

» *Une des raisons pour lesquelles* nous réussissons avec des premiers films, c'est que nous avons appris à les *promouvoir*. Dès qu'un film est fait, on le défend. Herzog, comme Lamoureux, parce que c'est *le même argent. Diabolo menthe,* on ne l'a pas écrasé. Avec 100 millions de publicité, ça n'aurait plus été une surprise. L'argent est *là pour laisser le film et le réalisa*teur le plus libres possible. Comme la publicité pour les journaux. Je fais attention à ne pas faire des *films pollués, que l'argent aurait* biaisés. La force de Fellini, de Bergman, c'est leur authenticité.

» Les films qu'on fait, il ne faut pas les vendre à des intermédiaires. Il faut s'en occuper soi-même, les distribuer soi-même. Et s'il arrive *de faire d'excellentes affaires,* il faut avoir pris le risque d'en faire de mauvaises. Quand je suis arrivé, j'ai fait *le Petit Marcel* et *M. Albert*. *Ça n'a pas marché*. Les gens étaient très contents, parce qu'on disait que j'étais un malade. Mais on va multiplier ce que ces gens-là *appellent des audaces. Par exemple,* faire travailler Georges Conchon et Patrice Chéreau, André Techiné et François Girod. Pourtant, leurs derniers films n'ont pas bien marché. *L'Etat sauvage*, de Francis Girod, est produit par Michel Piccoli et *nous, et tous les acteurs sont en* participation. Pour *les Sœurs Brontë*, de Téchiné, il y a Isabelle Huppert, Marie-France Pisier et Isabelle Adjani. A *elles trois*, leur salaire est égal à celui que chacune d'entre elles pourrait obtenir.

— Une fois que vous avez imposé vos choix, il n'y a plus tellement de place pour un autre cinéma.

— Nos choix ont le mérite d'être l'inverse de ce que l'on pensait *depuis vingt* ans, quand on *refusait le double destin audiovisuel et* culturel du cinéma. J'ai fait des constatations, j'ai un regard différent sur le public. Qu'est-ce que j'ai *trouvé ? Le public a moins de* vingt-cinq ans. Il est composé en grande partie de scolaires. Les musées sont pleins, les salles sont *vides. Si les cinémas se mettent à* ressembler à des musées, ça ira mieux.

Film français comme restaurant français

» Les *professionnels méprisent* l'avance sur recettes. Ce n'est pas *rentable, disent-ils* ! Moi je fais partie de la commission. Sans l'avance sur recettes, on n'aurait pas pu faire *Diabolo menthe*. Je l'ai mis au générique, dans la publicité, que Diane Kurys l'avait obtenue. Je vais dire une évidence, mais le plus important c'est tout de même de trouver de nouveaux Fellini. Il ne faut surtout pas créer un secteur de recherche. Ce serait le ghetto, la pire chose au monde. Dans mon dispositif, l'avance sur recettes est indispensable.

» Qu'on ne vienne pas me parler du trust Gaumont. Gaumont c'est vieux comme le cinéma. Il y a de la place pour les autres, et nous serions contents qu'il y en ait d'autres. Maintenant, la bataille, pour nous, elle est à New-York. Là-bas, un exploitant m'a demandé des renseignements sur Benoît Jacquot... Là-bas, ils viendront voir des films français. Film français, comme ils disent « restaurant français ».

» Ce n'est pas la politique d'un homme, mais celle d'une entreprise. Le président de Gaumont, Nicolas Seydoux, et moi, nous avons défini un axe. Nous diffusons des films que personne n'a pu voir, par exemple, les films de Rossellini, et nous aidons les films qui ont obtenu l'avance sur recettes. *Nous avons* une pensée que je crois cohérente, et le redémarrage du cinéma est là, *sous la paternité rossellinienne. Lui,* il pensait audiovisuel, donc indus*triellement*. Je l'ai beaucoup vu les deux dernières années de sa vie. Il m'a appris des choses commercialement. Il m'aide dans ma vie quotidienne de chef d'entreprise.

» Il y a des gens qui s'étonnent que je connaisse Marguerite Duras, que je dîne avec elle. Mais je vais vous raconter deux histoires. Un producteur italien a dit : le Proust de Losey, il ne peut pas marcher aux Etats-Unis. Il y a trop de flashes-back. L'autre histoire se passe en *France. Quand Rohmer a fait la Marquise d'O...*, un producteur lui a demandé si Kleist avait écrit d'autres scripts. Le drame c'est *que, il ya vingt ans, le pouvoir n'était* pas entre les mains de ceux qui avaient lu Kleist.

» Il n'y a pas de dichotomie entre recette et qualité. Les œuvres d'art sont celles qui rapportent le plus, à condition d'un travail approprié. Nous sommes cotés en Bourse. Bien sûr, je parle en termes de profit. Mais comme Gallimard, pas comme Paramount. »

Propos recueillis
par CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Voir *Donnez-nous notre quotidien, de Daniel Toscan du Plantier*. Edit. Olivier Orban (1974).

(2) On regroupe *sous ce terme* les réalisateurs des premières grandes dramatiques télévisées, enregistrées *de 1958 à 1965 dans les studios des* Buttes-Chaumont.



POINT DE VUE

A bout de souffle

par MAURICE BESSY (*)

LA GUERRE DES ETOILES a brusquement rétabli l'équilibre financier de la Fox qui compte encaisser 200 milliards de centimes, oui 200 milliards d'anciens francs ! *L'Espion qui m'aimait*, dépassant les recettes des sept James Bond précédents, reste la colonne vertébrale des Artistes associés. *Brief Encounter of the third Kind* remet à flot la Columbia. Après *Love Story* et les deux *Parrain*, Paramount attend mélancoliquement son nouveau tour de chance. Et Warner souhaite un nouvel *Exorciste*.

Ainsi donc, les fameuses « major companies » d'Hollywood se résolvent à ne produire chaque année qu'un nombre res*treint de films, de six à dix, et spéculent* sur la possibilité de faire un gros coup tous les deux ou trois ans grâce à une production à fort budget.

Etrange économie qui confère aux banques une situation privilégiée, cependant que succès et insuccès provoquent d'importants remous boursiers.

Economie de spéculation, et surtout politique d'attente. Attente d'une invention nouvelle susceptible de redonner au cinéma un renouveau de faveur. Car, enfin, trois films (dont deux tournés en Grande-Bretagne) pour maintenir la prospérité d'une industrie nationale, c'est peu, c'est fragile, c'est incertain.

Bien sûr, il y a les expédients : la vente à la télévision des anciens films et des nouvelles productions (jusqu'à deux milliards de *centimes par ouvrage* !) ; la télévision par câble (espoir suprême...) ; et, cette année, la cession des droits « cassettes » : l'on peut s'offrir dès aujourd'hui un film de Marilyn Monroe en cassette pour 250 francs.

Mais les juristes et les technocrates qui occupent les bureaux des producteurs à Los Angeles savent que le jeu est « l'enfant de l'avarice, le frère de l'iniquité et le père du mal » ; ils ont appris à l'école cette définition de George Washington. La valse des milliards qu'ils orchestrent les terrifie, personne n'aime danser sur un volcan ; le moindre échec peut se terminer par une catastrophe. Aussi associent-ils leurs comptoirs dans le monde, ces comptoirs qui assurent leur hégémonie mais qui ne peuvent subsister qu'en traitant suffisamment de films, à la fois pour amortir leurs frais et pour participer au maintien d'un nombre suffisant de salles obscures.

A défaut d'invention nouvelle, on enregistre les progrès accomplis par les techniciens chargés des « effets spéciaux » ; réalisations qui permettent de proposer à moindres frais des spectacles prodigieux. Ces trucages — puisqu'il faut les appeler par leurs noms — *autorisent la miniaturisation des décors* et surtout des effets, célébrés par la bande dessinée, appartenant au domaine de l'irrationnel ou de l'imaginaire. (On compte trois *cent soixante « effets spéciaux » dans la Guerre des étoiles*, et leur mise au point a demandé beaucoup plus de temps que le tournage du film.) On ne s'étonnera point *si les techniciens spécialisés désirent* désormais partager la paternité des films auxquels ils collaborent, et participer aux bénéfices.

Reste le miracle Disney, phénomène ampliatif, indépendant des critères, lois, vicissitudes et conjoncture cinématographiques, exception magistrale d'un cinéma dans le cinéma.

***

Les cinémas européens ont à faire face à des difficultés d'autant plus âpres qu'ils ne peuvent espérer en aucune façon tirer parfois le gros lot. Les structures anglaises *ne subsistent que grâce aux facilités offertes* à la production américaine et aux appétits de la télévision, elle aussi d'outre-Atlantique. On parle également la langue anglaise dans les studios de Munich. L'Italie, mise K.O. par la crise, s'efforce en vain de récupérer.

En France (exception faite pour la production pornographique qui continue à alimenter une clientèle limitée mais opiniâtre), les rares producteurs en course sont devenus de fidèles lecteurs de *la Clé des songes* et des rubriques d'horoscopes. Chaque film entrepris est une opération danger, tant les prix de revient et la baisse de fréquentation accusent des courbes inverses ; et l'on admire les insoucieux du désastre qui s'engagent dans l'aventure.

On s'aperçoit — un peu tard — que la politique des complexes de *salles* a été une erreur. Erreurs aussi que ces sorties en rafale qui décapitent tant de films, transforment les spectateurs en troupeaux et détruisent la majesté du spectacle.

On découvre — également un peu tard — que la télévision qui a accaparé le public de cinéma (165 millions de spectateurs dans les salles en 1977, contre plus de 4 milliards devant les films offerts par le petit écran) connaît par là-même un succès périlleux. *En tordant le cou au cinéma*, la télévision se privera à brève échéance de sa meilleure source de programmation, se condamne à une plus grande consommation de films étrangers, et, à *terme*, à une *froide* pénurie.

Comment reprocher à des dirigeants aux mandats précaires de fermer les yeux devant le danger puisqu'ils sont précisément désignés dans ce but ; les responsabilités sont à un plus haut niveau.

***

A bout de souffle, le cinéma français aborde une année angoissante, implacable. Le hasard veut qu'après un hiver maussade, nous connaîtrons au printemps, venus de tous les pays du monde, un grand nombre de films nouveaux. Tout se jouera alors.

(*) Ancien délégué général du Festival de Cannes.

LIVRES

« L'ATELIER CONTEMPORAIN »

Ponge, sur les peintres sur les fleurs

ON peut dire de tous les textes de Francis Ponge que ce sont de petites machines de haute précision, fabriquées dans un atelier comme on en connaît depuis longtemps aux peintres : « La fonction de l'artiste est ainsi fort claire : il doit ouvrir un atelier et y prendre en réparation *le monde, par fragments, comme il lui vient.* Non pour autant qu'il se tienne pour un mage. Seulement un horloger. Réparateur attentif du homard ou du citron, de la cruche ou du compotier, tel est bien l'artiste moderne. » *Ecrivant ces lignes en 1950, Ponge devait penser aux natures mortes de Braque ; et c'est encore à la même image qu'il a recours pour présenter le gros volume de ses écrits sur l'art publié chez Gallimard :* « Le présent volume n'est que le recueil complet de toutes les petites ou moins petites machines verbales de ce genre que j'ai agencées et laissé s'échapper de chez moi, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes... »

Comme un long roman

A tous moments l'écrivain dirait, comme il l'a fait dans un récent entretien, pour parler de ce qu'il n'a pas encore écrit ou aussi bien jamais cessé d'écrire : « Je pourrais la décrire, je pourrais en faire un tableau si j'étais peintre (1). » *Et c'est peut-être en regardant les peintres, ou les sculpteurs, que depuis Baudelaire beaucoup des meilleurs écrivains de ce siècle (pensons au moins à Proust, ou à Rilke, qui a écrit de très belles pages sur Cézanne) se sont approchés au plus près de leur propre travail. Aucun hasard sans doute à ce que le premier texte inspiré à Ponge par un peintre, comme il le déclarait dans le même entretien, soit aussi le premier d'un genre plus ouvert que celui du* Parti pris des choses *(qui a pourtant fait sa réputation, mais auquel on réduit encore trop souvent son œuvre), et qui donnera* la Rage de l'expression, Pour un Malherbe, ou la Fabrique du Pré *— livres où les éléments autobiographiques sont, selon le mot de l'auteur,* « étalés comme les autres dans le texte final » *au lieu de s'y résorber. Textes plus personnels,* « *lyriques* », *de célébrations d'éloges. Rappelant par son format le volume consacré en 1965 à la gloire de Malherbe,* l'Atelier contemporain *nous est lisible lui aussi d'abord comme un journal, ou bien comme un long roman de la peinture accumulant sur un nombre assez restreint de noms, qui ne sont pas non plus toujours les plus marquants, réflexions, souvenirs et associations.*

L'intérêt du livre est donc au moins de montrer que Ponge a beaucoup écrit sur les peintres, ce qui pourrait surprendre les lecteurs pressés du Parti pris des choses. *Mais il a également beaucoup écrit, sinon publié, sur les fleurs, ce qui n'est sans doute pas moins surprenant au regard encore du* Parti pris des choses. *C'est qu'au total une peinture, un tableau, n'est jamais pour Ponge qu'une sorte particulière d'objet qui, comme tous les autres, fut d'abord pour l'écrivain l'occasion d'une rencontre, un événement. Il y a un usage poétique de la peinture, comme de tous les objets les plus quotidiens. Il faut donc lire les textes rassemblés dans* l'Atelier contemporain *comme les autres. Ne retrouve-t-on pas d'ailleurs intégralement dans des pages consacrées au peintre Fautrier un poème antérieur sur le magnolia ? Car Ponge n'a jamais écrit sans doute qu'un seul livre, ou même qu'un seul texte. Ainsi, lisant le texte* Sculpture *consacré à Germaine Richier, le lecteur pensera peut-être à revoir l'* « *huître* » *du* Parti pris des choses, *et ne s'étonnera pas de trouver dans* l'Atelier contemporain *une* « *ardoise* » *qui, comme le* « *prière d'insérer* » *du* Peintre à l'étude *(le premier recueil consacré à des peintres), a pour fonction de remettre le livre présent dans l'ensemble d'une œuvre appliquée d'abord à donner la parole aux* « *objets taciturnes* ». « Quel plaisir d'y passer : éponge », *écrit l'auteur,* « tout y effacer d'un seul geste, comme le météore négateur qui s'y appuie à peine et qui la rend au noir ».

Les mots sont à voir

Donnée dans un jeu de mots (l'éponge, Ponge), la signature de l'auteur est au centre du livre, en un éclair puisque tout retourne au noir, à la nuit. Les objets quels qu'ils soient, et notamment les tableaux, les sculptures, sont là pour permettre à l'écrivain, comme à ses lecteurs, d'avancer un peu dans cette vérité qu'il porte un nom qui lui vient de ses parents, qu'il fait des livres avec des mots composés souvent des mêmes lettres que son nom, et qu'enfin une manière d'y penser est, comme l'a fait déjà Rimbaud, d'essayer d'en voir les couleurs. En ce sens, tout tableau est à lire, une occasion d'écrire, puisque, à l'inverse, les mots sont à voir et que l'écrivain, comme dit Lautréamont, et Ponge se plaît à le rappeler, doit regarder la langue en face.

On comprend dès lors pourquoi la peinture, dans une tradition nationale, peut servir d'affiche à la poésie, la peinture d'une nation correspondant à la langue de ses écrivains — Ponge s'est engagé aussi loin qu'il est possible pour le vérifier. Ce n'est donc pas comme critique d'art, mais comme expérimentateur des relations possibles entre la littérature et l'art qu'il faut le lire, pour comprendre aussi un peu mieux, si l'on veut, que la peinture n'est pas seulement dans le monde des formes ou des idées, mais dans celui des émotions auxquelles chacun devrait pouvoir donner la langue de sa propre histoire.

J.-F. C.

★ *L'Atelier contemporain*, 381 pages, 75 F (Gallimard). Jean-Marie Dunoyer a présenté ce livre dans *le Monde* du 24 février 1977.

(1) Entretien avec Francis Ponge, *Cahiers critiques de la littérature*, n° 2, déc. 1976.

E.-J. MAREY, PHOTOGRAPHE DU MOUVEMENT

Une science perverse

QUAND on parle de photographie du mouvement, on évoque généralement Muybridge et ses séquences sur la locomotion humaine ou animale. Etienne-Jules Marey (1830-1904), auquel le Centre Georges-Pompidou consacre actuellement une exposition (dans la salle du cabinet graphique, au troisième étage), est beaucoup moins connu. On s'aperçoit pourtant que sa méthode d'inscription graphique du mouvement fut à la base des études photographiques de Muybridge. Mais Muybridge, qu'on ne dénigrera pas pour autant, avait un sens aigu des relations humaines : il était doué pour les conférences et, entre deux exposés, tua l'amant de sa femme. Marey fut plus discret. Il voulait devenir ingénieur, son père lui fit faire sa médecine. Il greffa donc sa passion de la mécanique sur le corps, machine qu'il connecta avec d'autres machines de son invention, aussi scientifiques que folles. Quand on détaille aujourd'hui la liste de ses inventions, on se demande si on n'a pas affaire à quelques gags surréalistes.

Pour enregistrer le pouls, Marey fixe autour du poignet un sphygmographe, bracelet muni d'un stylet qui inscrit la pulsation sur un cylindre noirci à la fumée. Il invente le myographe pour que les muscles dénudés des pauvres grenouilles continuent à tressaillir sur les tablettes de liège de nos cours de sciences naturelles. Il publie un article « sur le caractère des décharges électriques du poisson-torpille ». Il met au point un appareil inscripteur des changements de volume du cœur de la tortue. Et pour signaler la marche de l'homme et du cheval, il fabrique la chaussure exploratrice et le sabot pneumatique. Enfin, pour prendre des photographies d'oiseaux en vol, Marey reprend et perfectionne le « fusil photographique » utilisé par Janssen pour saisir le passage de Vénus devant le soleil. Ce système, qui doit être considéré comme le précurseur de la caméra portative, est pourvu d'un objectif unique et d'un disque sensible rotatif qui permet de prendre dix clichés coup sur coup de l'oiseau en vol. Chaque image n'exige, comme temps de pose, que 1/720 de seconde. Partant de ses observations photographiques, il fait couler à Naples, à cire perdue, une sculpture du vol décomposé du goéland. Et, pour donner des idées aux pionniers de l'aéroplane, il fabrique des « oiseaux artificiels ».

Ce n'est qu'en 1882, à l'âge de cinquante ans, que Marey s'est décidé à utiliser les techniques photographiques. Mais les photos prises avec le « fusil » l'ont déçu. Pour « paralyser » et disséquer d'une façon encore plus probante les divers mouvements de l'homme et de l'animal, Marey crée la chrono-photographie. En décomposant le geste en espaces successifs, il arrive à piéger le temps. Contrairement à Muybridge, qui juxtapose différents instantanés, montant en série les morceaux du mouvement (il travaille avec douze appareils), Marey réunit sur une même plaque les étapes successives du même mouvement. Muybridge morcèle et colle. Marey recrée le mouvement dans sa continuité. Cette décomposition-là est moins transposée.

Dès 1890, les images de Marey se déroulent sur une bande mobile ; on peut dire que ce sont les premiers films de l'histoire du cinéma. Comme Muybridge, Marey utilise un zootrope pour faire défiler ses images animées : à travers les fentes de cette boîte magique qu'on remonte à la manivelle, l'illusion du mouvement est totale.

Le modèle de Marey se déplace le plus souvent devant un fond noir : il marche, court, saute ou monte à bicyclette. Il est nu, ou bien vêtu d'un habit et d'une cagoule noire dont les articulations sont tendues d'un cordon blanc, afin de représenter graphiquement la dynamique du mouvement. Un des collaborateurs de Marey, Demeny, place son modèle dans une pièce éclairée à la lumière rouge et fixe à sa tête et à ses articulations des petites ampoules incandescentes dont la trajectoire est chrono-photographiée. De la même façon, pour l'étude de la locomotion animale, le poil du cheval est enduit de noir de fumée et encollé de bandes de papier blanc.

Plus tard, Marey s'attachera à représenter le mouvement de la crevette et du poulpe, de l'objet qu'on lance en l'air et qui retombe, de la « *trajectoire du pubis de l'homme dans la course* », et du « *mouvement de l'air à la rencontre de corps placés dans des champs de fumées parallèles* ». Demeny, son collègue, utilisa la chrono-photographie pour apprendre aux sourds-muets à dire : « *Je vous aime* », sur le seul mouvement des lèvres.

On ne peut mettre en doute le sérieux des entreprises de Marey, qui fut professeur au Collège de France, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. Elles donnèrent aux peintres et aux sculpteurs de l'époque des informations exactes sur le corps et ses mouvements. Elles firent progresser les chercheurs, que ce soit en physiologie ou en aéronautique. Elles préconisèrent le cinématographe (on ne parlera pas ici de la fameuse « guerre des brevets »). *Marey fut un initiateur de génie.* Mais ses photographies se « tiennent » aussi en tant qu'œuvre à part dans l'histoire de la photographie, subtile et perverse déviation de la recherche scientifique vers la création artistique. Son sujet véritable *était la précision et la vérité.* Ses photographies du marcheur en casquette blanche, de la chute verticale d'une balle ou de l'étude du roulis sur une maquette de bateau restent fantastiquement originales, en dehors de toute incidence qu'elles peuvent avoir sur la peinture ou la photographie modernes.

La « justification » scientifique de Muybridge paraît gentiment douteuse lorsqu'il réalise ses séries répétitives et presque obsessionnelles de femmes nues descendant un escalier, passant le balai, s'ébrouant dans une cuvette, ou d'entrelacs musculeux d'athlètes. Qu'y-a-t-il de plus fantasmatique que d'imaginer nu un corps en pleine activité quotidienne ? Tel est le rêve des « lunettes qui déshabillent » des magasins de farces et



attrapes. Le nu en mouvement est autrement plus troublant que le nu posé qui académise le désir. De même les machines folles de Marey peuvent-elles faire penser aux bricolages des savants fous des romans noirs. Révéroni Saint-Cyr, dans un livre publié en 1796 (et réédité récemment par R. Deforges), *Pauliska ou la perversité moderne*, *racontait l'histoire du baron d'Olnitz qui s'abreuvait de l'haleine convertie en fluide des enfants et frottait contre une roue les corps des jolies femmes pour obtenir de l'électricité...*

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 20 février. Catalogue : 24 F.
★ Edward Muybridge aux Editions du Chêne.

« DUCHAMP

L'art

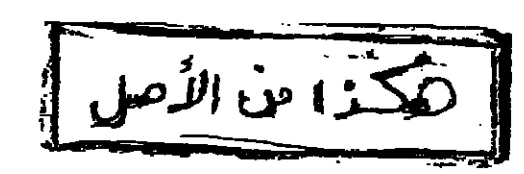
IL y a maintenant une assez longue histoire des rapports qui ont lié la photographie, depuis son invention, à la peinture. On s'est longtemps demandé *si elle était un art ou une simple technique.* Delacroix l'a défendue, Ingres en fut un violent adversaire : elle fournit à Degas et Vuillard des scènes à peindre, des cadrages inattendus. On pourrait dire maintenant que l'effet de réalité qu'elle produit traverse l'histoire *de la peinture depuis bien plus longtemps que n'existe* la technique photographique, pensons au scandale provoqué à Rome dans le dernier quart du seizième siècle par les « tranches de vie » du Caravage. La *camera oscura* (chambre obscure), ancêtre de la boîte photo*graphique, est inventée au début du dix-septième* siècle pour aider les peintres à mettre en perspective les images du monde : c'est sur ce passé, cette préhistoire de la photographie que revient l'œuvre de Duchamp — et le livre que lui consacre aujourd'hui Jean Clair.

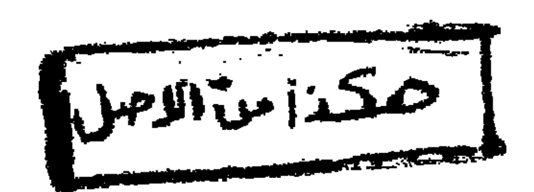
Un essai antérieur du même auteur (1) avait déjà replacé les préoccupations de Duchamp dans la « *tradition des perspecteurs* » ; *un autre*, d'après les sources, scientifiques, littéraires (un roman de science-fiction d'un auteur maintenant oublié), du Grand-Verre, avait reconstitué le climat mêlé (des curiosités mathématiques aux spectacles de foires) dans lequel évoluait Marcel *Duchamp, comme Roussel ou Jarry (2). Dans son der*nier livre, Jean Clair reprend ce travail d'interprétation historique en s'interrogeant sur la place du médium photographique dans la démarche du peintre, démarche *conceptuelle, spéculative, autant que proprement pictu*rale, appliquée à faire jouer plutôt des mots peut-être que des formes.

A la différence de son ami Man Ray, Duchamp ne prenait pas lui-même de photographies. Ayant bientôt renoncé à la peinture proprement dite, par mépris pour l'art « rétinien », il n'estimait pas non plus que la photographie devait libérer de nouveaux moyens picturaux : n'étant pas pour lui le repoussoir de la peinture, elle ne devait pas en accélérer le progrès vers un accomplissement non figuratif ; elle était plutôt le meilleur moyen d'obtenir une « peinture de précision », impersonnelle, la beauté d'indifférence ». En somme, la photographie était pour Duchamp une manière de penser la *peinture sans le peintre, contemporaine des machines* et de la reproduction technique. Ainsi la logique du « ready-made » (l'introduction dans le musée d'un objet manufacturé qui n'a valeur d'objet d'art que par le choix et la signature de l'artiste) s'inscrit parfaitement *dans cette transformation du statut de l'art par la tech-*

(1) *Marcel Duchamp et la tradition des perspecteurs*, in Catalogue de l'exposition Marcel Duchamp à Beaubourg (tome III, Abecédaire, approches critiques).

(2) *Marcel Duchamp ou le grand fictif*, éd. Galilée, 1975.





LES PEINTRES CONCURRENCÉS

La part invisible de la réalité

LA photographie naît en 1839. Le jour même, on déclare la peinture morte. Réaction excessive de peintres qui se contentaient de copier la nature. En fait, à partir de cette année-là, la peinture ne devait plus être ce qu'elle était.

« Contre » ou « pour », elle ne pouvait plus poursuivre son chemin que par rapport à la photographie Elle apportait l'exactitude à bon compte. Très vite le monde des peintres vit en elle un bien et un mal. Elle commençait par mettre en question la technique laborieuse apprise dans les académies et finissait par provoquer un bouleversement des conceptions de l'espace pictural. La *mécanisation* — l'industrie, disait Baudelaire — semblait sur le point d'imposer sa domination. Au-delà du carnet de dessin du peintre se profilait le « dessin à la lumière » de la plaque sensible.

Crise quasi poujadiste : la confrérie des artistes peintres établie sur le savoir technique et l'art qui le transcende est menacée. Le modèle vivant peut-être remplacé par un cliché et la mémoire aidée par une image qui donne tout à la fois une vue d'ensemble et les détails. En vérité, la photo, beaucoup en usaient, mais en cachette, honteusement. Elle est bien utile, mais il ne faut pas le dire. La réaction des peintres face à la photographie est un combat d'arrière-garde. Ils défendent le travail de la main, la *magie* de l'art, face aux « copies » mécaniciennes.

Première crise technologique dans l'art. Mais il fallait compter avec l'instinct de survie des peintres et leur pouvoir de répondre à un défi qui pouvait paraître mortel. Soudain les « peintres-artisans » cèdent plus largement le pas devant les « peintres qui pensent ». Grâce à la photographie, en quelque sorte. On laisse l'exactitude à la petite machine noire et on se préoccupe de « l'âme » — *toujours* selon *Baudelaire* — *que l'homme* peut ajouter à la représentation des choses. « Libéré » des servitudes de la figuration, l'artiste se lance dans la création pure. Et, petit à petit, la peinture allait devenir un art antiphotographique. On ne saurait faire un bilan des innovations inattendues introduites dans la peinture par l'irruption de la photo.

Le cas d'Etienne-Jules Marey est, à cet égard, une illustration exemplaire. Pourquoi exposer dans un musée, *comme* le fait le Centre Georges-Pompi*dou, la photographie scientifique d'un physiolo*giste du dix-neuvième siècle, spécialiste de la circulation sanguine et de la transcription sur plaques sensibles de la locomotion animale ou humaine ? Esthétiquement, le goût de Marey se suffisait des peintures pompières du Salon du Luxembourg. Mais, en même temps, avec lui, la *recherche scientifique* de pointe, *rejoint* l'art avancé.

Avec ces photographies du mouvement — la marche d'un *homme*, le *galop d'un cheval*, l'envol d'un oiseau, — Marey avait ouvert des voies artistiques qu'il ne soupçonnait sans doute pas. En pleine période positiviste, cet *« ingénieur de la vie »* rendait visible la mécanique du corps, du corps considéré comme une machine.

En transcrivant ses mouvements, Marey et son *concurrent anglais, le photographe Muybridge, plus* répandu dans les milieux artistiques, avaient mis en évidence toute une part invisible de la réalité.

L'émiettement du monde

Meissonier, dont le souci délirant de l'exactitude plaît tant à Dali, faisait courir des chevaux dans son jardin pour les observer. Les photographies de chevaux au trot de Muybridge étaient devenues un ouvrage essentiel pour les peintres. Meissonier n'avait pas hésité à retoucher ses tableaux, et même Degas, peintre de l'instantané et de la lumière électrique. Avec les *chronophotographies* « tirées » au *fusil photographique*, ils découvraient littéralement la transcription de la durée du mouvement, du temps, figuré dans l'espace.

Les travaux de Marey, entrepris dix ans avant le siècle, ont attendu la fin de sa première décennie pour passer dans le domaine des peintres, toujours en quête d'idées nouvelles à transposer. Sans le vouloir, Marey a marqué la peinture moderne d'une manière indélébile. Sans lui, pas de *Nu descendant l'escalier*, de Duchamp, pas de peinture du mouvement avec Kupka et les frères Villon réunis dans le groupe dit de Puteaux, pas davantage de *futuristes* comme Balla et Boccioni, peintres du mouvement du corps mécanisé, robotisé, symbole des temps modernes.

On peut aujourd'hui, avec Jean Clair, organisateur de l'exposition Marey, et avec Michel Frizot, auteur de l'ouvrage *Duchamp et la photographie*, s'interroger sur ce qui a bien pu scandaliser les visiteurs de l'Armory Show à New-York, où le *Nu descendant l'escalier*, transcription picturale *des découvertes de Marey*, fut exposé en 1911.

C'était une des premières phases de l'émiettement de la réalité dans la peinture face à la photographie. L'une apportait l'intégrité de la représentation du monde, l'autre entreprend de la détruire. Peu à peu, l'espace pictural évoluait vers l'abstraction, comme pour bien affirmer que l'important, c'est l'artiste et non les images, que la peinture enfin est « chose mentale ». Dès le départ, la création picturale s'était réglée en contre-pied de la photographie. *Manet peignait contre les lois de l'optique* et de la perspective, en aplats, organisant ses tableaux non pas sur la représentation figurative, mais sur la composition des couleurs et le balancement des formes. La peinture était déjà sur les sentiers de l'abstraction et, grâce ou à cause de la photographie, sur celui de l'art pour l'art.

Aujourd'hui, avec le *pop'art* et ses suites, l'usage de la photo dans la peinture connaît un développement quasi industriel. Le recours aux reports photographiques, à la projection d'images sur *toiles sensibles, avoué ou pas, contribue souvent* — mais pas nécessairement — à une baisse de qualité artistique, voire à la perte du savoir traditionnel du dessin, « *probité de l'art* », selon Ingres.

En raison des facilités qu'elle apporte, la peinture n'échappe pas à la photographie, « servante » ou pas. Souvent elle est le médium par lequel *passent les images des peintres. Il est étonnant* le nombre des tableaux célèbres, modernes ou contemporains, qui ont été peints à partir de photographies. Le *fameux* portrait de Rimbaud par *Picasso*, qui figure aujourd'hui sur les murs du grand ensemble de La Grande-Borne par l'architecte Aillaud est peint d'après une photographie. Le portrait du pape Innocent X, la bouche ouverte dans sa cage en verre, donné d'après Vélasquez par Francis Bacon, est également inspiré d'une image tirée, elle, du film *le Cuirassé « Potemkine ». Bacon est d'ailleurs un* grand consommateur des images de Muybridge. Et ses premiers tableaux qui peignaient l'aliénation moderne sur des visages aux traits oblitérés par les traces du pinceau ont trouvé leur première source d'inspiration dans la défiguration des images médicales. La danse légère de *Jane Avril*, de Lautrec, vient d'une photo. Les expressions tragiques de Munch, celles du bonheur bourgeois de Bonnard ou de Vuillard étaient souvent photographiées, avant d'être peintes. Un portrait célèbre de Nietzsche, vu de profil, à la puissante tête pensante avec ses moustaches staliniennes, est la peinture d'une photographie prise lorsqu'il était couché dans son lit, au moment de sa maladie.

L'apparition de la photographie a été déterminante pour la peinture. Une grande part de l'imagerie picturale moderne a d'abord été constituée par *la photographie. Mais, surtout, les rapports de* la peinture et de la photographie, il faut les voir dans cette longue chaîne d'innovation et de renouvellement qu'a connue l'art dès avant le siècle, depuis les impressionnistes, pour échapper au piège de l'exactitude photographique.

JACQUES MICHEL.

« DUCHAMP ET LA PHOTOGRAPHIE »

comme spéculation

nique de reproducion photographique dont Benjamin parlera si bien vingt ans plus tard.

Plus qu'à la peinture dans sa définition matérielle, Duchamp s'est intéressé au regard porté sur l'objet peint, constitutif de cet objet. Le travail de Jean Clair montre comment sa production, jusqu'aux dernières œuvres, n'est qu'une suite d'expériences sur les transformations possibles de l'objet visuel, à partir de *l'hypothèse, partagée par de nombreux contemporains*, d'une *« quatrième dimension »*. La perspective permet le passage d'un univers tridimensionnel à une surface de projection bidimensionnelle, et ce passage est instantanément réalisé par la machine photographique ; un *traitement inverse, l'anamorphose — Duchamp* s'y est beaucoup exercé — donne à une surface plane l'illusion du relief. Le travail du peintre rencontre là, le plus souvent par les voies de l'humour, les analyses des philosophes : celles de Lacan notamment sur le désaccord de l'espace visuel, indécis, variable, animé par la lumière, et de l'espace *géométrique, systématique, construit par la perspective*.

On peut toutefois reprocher au livre de Jean Clair d'éviter d'interroger, à partir des données mêmes qu'il avance, ce qui fait des œuvres, ou plutôt des gestes de Duchamp, une *analyse suivie, multiple*, des conditions symboliques et sociales de l'« objet d'art ». Ce terme d'« objet d'art » qui a précisément donné à Duchamp l'occasion d'une de ses inventions les plus surprenantes : le création, en 1951, d'un *Objet dard* qui exposait sous l'aspect d'un sexe viril le moule *(pour Duchamp l'équivalent du négatif photographique)* d'un organe féminin — illustration de la réversibilité des contraires autour de *la ligne* i« nfra-mince » de la *différence* sexuelle. Une plaisanterie, mais elle montrait assez exemplairement que l'art n'est jamais qu'une « spéculation », culturelle et commerciale, sur l'« *objet sexuel* », proposé au regard (à la spéculation), donné en *miroir*, mis *en perspective, isolé, fétichisé*, et jeté dans le commerce d'art. La dernière grande invention de Duchamp, en écho au Grand-Verre, exposait derrière une porte creusée de deux trous le corps *nu, mutilé* de toute expression, d'une femme au milieu d'un paysage conventionnel. « Ce sont les REGARDEURS, écrivait Duchamp, qui font les tableaux. »

Il semble difficile dès lors de faire de Duchamp, comme Jean Clair se le propose, l'initiateur d'un retour à la peinture *figurative*. Il y a là, sous le *travail de l'historien, une option restreinte sur l'avenir de la peinture, que l'entreprise critique de Duchamp* contredit. Entreprise toujours active si on en juge par l'empressement mis, ici ou là, à recueillir l'héritage d'un artiste qui n'en a pas laissé.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ *Duchamp et la photographie*, 118 pages, 130 F (Le Chêne).

LIVRES

« LA FLAMME D'OCTOBRE »

Il était une fois la révolution



Lissitski. Avec un coin rouge, tue les blancs !

LE 23 avril 1934, un décret du comité central du parti communiste d'U.R.S.S. liquidait tous les mouvements artistiques du pays et les remplaçait par un syndicat unique contrôlé par le parti. Deux ans plus tard, l'adoption du réalisme socialiste comme esthétique officielle et obligatoire ramenait l'art russe un demi-siècle en arrière et pervertissait sa vocation, la création, en un morne devoir de propagande en style académique.

Ce qui s'achevait ainsi par la volonté de Staline et de Jdanov, c'était ce qu'un livre du critique soviétique Mikhaïl Guerman appelle la Flamme d'Octobre. *Il est publié simultanément aux éditions Aurore à Leningrad et en français au Cercle d'art pour le soixantième anniversaire de la révolution de 1917.*

A vrai dire, l'extinction de la « flamme » avait commencé dès 1922. Cette année-là, la politique d'abord libérale de Lénine se modifie. Staline arrive au secrétariat général du parti, l'administration reprend en main les organismes artistiques et encourage la création de l'Association russe des artistes révolutionnaires (A.H.R.R.), qui allait élaborer le réalisme socialiste. Kandinsky, Chagall, ayant résilié toutes fonctions officielles, choisissent l'exil définitif. Malévitch renoncera bientôt à peindre.

L'avant-garde

Bien entendu, Mikhaïl Guerman ne dit pas cela. Ou, plutôt, il le dit en termes de rhétorique orthodoxe : « L'année 1922 avait été le théâtre de grands changements. C'est à ce moment que la fragilité de l'avant-garde apparaît avec évidence. Parmi les artistes de « gauche » qui se rendaient compte de l'incompréhension de leur art par le peuple, certains reconnurent eux-mêmes que leurs positions étaient fortement ébranlées. »

Néanmoins le sujet de son ouvrage est bien l'art d'avant les « changements », y compris l'« avant-garde » dite « de gauche ». Si une grande partie de ses trois cent quatre-vingt-quatre reproductions montrent des œuvres de propagande — ou de « prop art », comme on dit aujourd'hui, — c'est que la « flamme d'Octobre » animait effectivement les artistes, les plus novateurs et les autres, et qu'ils ne crurent pas déchoir en travaillant pour la défense et l'illustration de la révolution.

Beaucoup d'affiches, de tous styles : des emphatiques, des caricaturales, mais aussi d'autres qui exploitent les recherches picturales de l'époque (Lebedev) ; certaines de Maïakovski, qui illustrait de caricatures schématiques ses slogans pour les « fenêtres » de la Rosta (l'agence télégraphique russe), ou de Lissitski, le suprématiste. Curieux phénomène lorsque l'absolu dépouillement d'un triangle rouge pénétrant dans un cercle blanc se trouve revêtu d'un message meurtrier : « Avec un coin rouge, tue les blancs ! »

Propagande et polémique sont partout : dans les fêtes populaires et les décors brossés pour elles ; dans les assiettes, où elles remplacent l'ornementation traditionnelle ; dans l'estampe, où elles prennent la relève de l'ancienne imagerie ; dans la sculpture, Lénine ayant lancé ce paradoxe, la « propagande monumentale » qui couvrit les villes dès le premier anniversaire de la Révolution, d'effigies parfois puissantes (Konionkov, Andreïev), parfois grandiloquentes (Sinaïski, Chadre) de héros des luttes sociales. Il y eut même des « trains de propagande » qui sillonnèrent le pays, avec leurs wagons décorés de peintures collectives. Les galeries qui, voici quelques années, firent peindre des carrosseries de voitures ou de réfrigérateurs par Georges Mathieu et consorts n'avaient rien inventé.

Les pères fondateurs

Hors de ces fins immédiates, l'art tout court n'est pas absent. L'intérêt du livre est de fournir une tranche d'époque. On y trouve des artistes que l'histoire occidentale de l'art considère comme les « grands » : Kandinsky, Malévitch (avec notamment sa Cavalerie rouge *de 1918), Lissitski, Tatline (avec sa maquette pour le monument de la Troisième Internationale), et même Chagall, avec une gouache férocement révolutionnaire qui contraste avec le* tendre Mariage *de 1918. Mais aussi les sous-cézanniens du groupe* Valet de carreau, *qui passait peu auparavant pour de l'avant-garde, les apparentés cubistes (Lebedev), le parasymboliste Petrov-Vodkine, pour lequel Mikhaïl Guerman marque sa prédilection sans voir qu'il touche à la plus préraphaélite niaiserie lorsqu'il singe Masaccio* (Pétrograd 1918). *Et puis les naturalistes militants, futurs officiels et pères fondateurs du réalisme socialiste. C'est à ceux-là, bien sûr, que Mikhaïl Guerman accorde le plus d'honneur dans sa préface. Mais, à considérer les reproductions, on ne saurait parler d'hégémonie : quatre Guérassimov mais aussi quatre Malévitch ; et bien plus de Lissitski. Serait-ce un signe ? Ou un alibi ?*

HENRI NERRA.

★ *La Flamme d'octobre*, 248 p., 125 F (Cercle d'art).

cinéma

JESUS DE NAZARETH
de Franco Zeffirelli

L'histoire de Jésus racontée par un cinéaste italien croyant et selon la tradition des Evangiles. Reconstitution soignée, belles images composées dans la meilleure tradition picturale, interprétation prestigieuse de vedettes pour redonner aux foules le sens du grand message d'amour chrétien. Il s'agit, en fait, d'un feuilleton de télévision de sept heures tourné en langue anglaise et qui a remporté un énorme succès sur les petits écrans en Angleterre, en Italie et aux Etats-Unis. La version cinématographique comprend deux films de deux heures quinze minutes. C'est le premier qui sort cette semaine.

BARBEROUSSE
d'Akira Kurosawa

A Tokyo, au début du dix-neuvième siècle, un médecin des pauvres se penche sur les misères morales de ses malades et soigne les âmes en même temps que les corps. Histoires mélodramatiques et bons sentiments transcendés par l'art de Kurosawa. Une douloureuse humanité accablée sous les épreuves se trouve comme lavée par la pitié et la fraternité. Scènes splendides de la communion des humbles dans un film qui prend une résonance universelle comme les romans de Victor Hugo, Dostoïevski, Gorki.

L'AMOUR VIOLÉ
de Yannick Bellon

Les conséquences psychologiques d'un viol pour la victime — une jeune infirmière de Grenoble — et pour son entourage. Faut-il se taire, accepter le traumatisme, ou réclamer justice? Yannick Bellon prend parti contre la conspiration du silence et contre toutes les violences de la société, en invitant les femmes à se défendre, à s'affirmer.

FAUX MOUVEMENT!
de Wim Wenders

Le « Wilhelm Meister » de Goethe dans une transposition moderne de Peter Handke et Wim Wenders. Voyage d'éducation, d'initiation à travers la République fédérale d'Allemagne, réflexion politique et morale avec l'écriture si particulière d'un jeune cinéaste allemand révélé, depuis, par Au fil du temps. *Un beau film qui sort, enfin, de l'ombre.*

L'ŒUF DU SERPENT
d'Ingmar Bergman

Berlin en 1923, année terrible de la République de Weimar. Misère, peur, humiliation, cauchemar, pour un couple perdu dans la ville où rôdent les monstres. Souvenirs de l'expressionnisme allemand de Mabuse *et du* Maudit *dans la reconstitution historique. Un film étrange et hanté par l'idée du nazisme. Mais Bergman, tournant hors de Suède, a retrouvé ses interrogations éternelles.*

POURQUOI PAS !
de Coline Serreau

« Un film sur l'amour et la liberté », *écrit Coline Serreau, pour présenter son premier long métrage de fiction. Un ménage à trois, avec un quatrième mousquetaire : l'équilibre rompu, les contrariétés du cœur, les caprices des sens. Des êtres passionnés et sincères souffrent comme chez Marivaux, se croyant libérés — ils vivent en 1977. Prix Georges-Sadoul.*

une sélection



« BARBEROUSSE » vu par Bonnaffé

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL
d'Emile Lotianou

Pour découvrir un cinéaste soviétique, d'origine moldave, qui brosse la fresque lyrique d'un peuple errant, attaché à ses coutumes et à ses mœurs, dans la Moldavie de 1900. Beauté des paysages, hymne à la liberté et à l'amour-passion, affirmation de l'identité culturelle des tziganes. Et un surprenant couple d'acteurs : Svetlana Toma et Grigori Grigoriou.

DIABOLO MENTHE
de Diane Kurys

L'histoire très classique d'un groupe de lycéennes en 1963. Fraîcheur et séduction des croquis, gravité secrète, émotion diffuse. Ce premier film d'une inconnue, à petit budget et sans vedettes (encore que, du côté des adultes, on y trouve Anouk Ferjac, une grande comédienne), a remporté le prix Louis-Delluc et connaît un grand succès commercial.

AUTANT EN EMPORTE LE VENT
de Victor Fleming

Nouvelle reprise du grand archétype romanesque d'Hollywood (1939), mais dans la vraie copie d'époque, retrouvée dans les archives de la M.G.M. et avec le technicolor d'origine. Le film avait été agrandi en format panoramique et tiré en Métrocolor, puis abîmé dans une réédition en 70 mm. Voici l'incunable, dans toute sa beauté.

ET AUSSI : *New-York, New-York*, de Martin Scorsese (amour et comédie musicale à la fin des années 40) ; *Mon beau légionnaire*, de Marty Feldman (la légion étrangère joyeusement taillée en pièces) ; *Neuf mois*, de Marta Meszaros (la liberté d'une mère célibataire) ; *Repérages*, de Michel Soutter (un cinéaste, trois comédiennes, variations tchékhoviennes) ; *Robin des bois*, de William Keighley et Michael Curtiz (le paladin Errol Flynn) ; *Mon oncle*, de Jacques Tati (l'art de vivre de M. Hulot) ; *l'Argent de la vieille*, de Luigi Comencini (les pauvres sont toujours perdants, bouffonnerie tragique).

théâtre

BLAISE PASCAL
au Théâtre Oblique

Mise en scène aérée, lumineuse, d'un choix de Pensées de Pascal, *dit par des actrices et acteurs de Bruxelles. Chant et danse prolongent avec délicatesse des trajectoires réflexives. Intelligence et vie, et, par moments, gaieté.*

BRITANNICUS
à la Comédie-Française

Curieux spectacle politique en forme de cauchemar climatisé, fondé sur des incompatibilités optiques et auditives entre la Rome antique, la redingote Second Empire, et une manière sourde de transformer les vers de Racine en une prose sèche. Avant tout, une illusion, *proche des collages de Max Ernst.*
La mise en scène est de Jean-Pierre Miquel, qui retrouve Tchekhov à l'Odéon avec la reprise de son Oncle Vania.

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
au Biothéâtre

L'inoubliable guérillero - sous-prolétaire des Carabiniers *de Jean-Luc Godard, Jean Brassat, a repris le rôle de l'architecte Solness, le précédent tenant du titre ayant dû repartir pour son Québec natal afin d'y honorer un contrat. La pièce en devient encore plus ibsénienne.*

L'ENTRAINEMENT D'UN CHAMPION AVANT LA COURSE
à la Cité internationale

Le mari, la maîtresse, la femme : le triangle classique enferme les symptômes d'une névrose ; 1910 : bientôt la guerre, la révolution, bientôt les femmes gagneront leur identité. Cauchemar du petit bourgeois phallocrate brisé par une peur prémonitoire.

PARADE
à Campagne-Première

Ceux qui ont choisi de vivre la nuit, de renverser le temps, renversent les lois qui nous régissent, et celles que l'on nomme « de la bienséance », pour rien, pour eux, parce qu'ils ne les supportent pas. Leur liberté, leur arrogante misère, fascine. Ils ont, pour chanter notre fascination, leur vie de mélodrame et de farce, la bande à Jean Bois le profanateur.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie

Venus du grenier de la mémoire encombré de jouets cassés, les personnages de Dickens s'avancent sur le devant de la scène et conduisent l'enfant d'Angleterre sur le parcours escarpé de la vie adulte. Les ombres de la nostalgie sont traversées de rires et de tendresse.

ET AUSSI : *Elle, elle et elle*, au Marie-Stuart (la parole déchirée) ; *Punk rats*, toujours au Marie-Stuart (la mort est une mère pour eux) ; *Jean-François Derec*, au Café d'Edgar (doux anar d'aujourd'hui) ; *les Franzozos*, au Sélénite (Copi) ; *Apprends-moi Céline*, aux Nouveautés (Maria Pacôme) ; *l'Eden Cinéma*, au Théâtre d'Orsay (les enfances indochinoises de Marguerite Duras) ; *Dom Juan*, à la Cartoucherie de Vincennes (Molière dans ses meubles). *Quand je serai petit*, rue d'Ulm (jeux de l'enfance, par le Théâtre de la Colline).

musique

« PORGY AND BESS »
par l'Opéra de Houston

L'Opéra de Houston vient présenter à Paris un spectacle qui depuis deux ans fait, dit-on, courir les Etats-Unis, et l'on retrouvera avec plaisir le chef-d'œuvre de George Gershwin, Porgy and Bess, *histoire intense, personnages vrais, où l'amour et la violence, la tendresse et la cruauté, la mélancolie et la joie, se mêlent et s'expriment avec ce naturel et cette plénitude qui sont l'apanage des Noirs (Palais des Congrès, du 18 janvier au 26 février, matinées les samedis et dimanches, à 14 h. 30 ; soirées à 20 h. 30).*

BIRGIT NILSSON

Grâce à Radio-France, la grande Birgit Nilsson revient en récital à Paris (Gluck, Wagner, Sibelius, Grieg, Strauss), une soirée de nostalgie avec le souvenir de l'immense Brünnhilde et Isolde, et sans doute une soirée glorieuse (Champs-Elysées, le 14 janvier, à 20 h. 30).

BOULEZ ET L'ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

Quatre classiques du XXe siècle au nouveau programme de Boulez : Nuit transfigurée *et l'extraordinaire* Sérénade *de Schoenberg, les intenses et « anticolonialistes »* Chansons madécasses *de Ravel, les* Poèmes de Verlaine *très intérieurs de Stravinsky et les* Cinque Canti *de Dallapiccola que Boulez daigne enfin reconnaître (Th. de la Ville, le 12 janvier, à 20 h. 30 ; Imprimerie nationale de Flers-en-Escrebieux (Nord), le 13 ; Amsterdam, le 15).*

RAVI SHANKAR
à Pleyel

Entendre improviser Ravi Shankar au plus pur de son art est une expérience inoubliable, sans doute ce que devaient éprouver les auditeurs de Chopin quand il s'abandonnait à son piano. Pendant des heures, pour nous vit, rêve, frémit, bondit, cet être immatériel qu'est un raga développé et porté à sa plus haute expression par Ravi Shankar sur son sitar, avec Alla Rakha, ce tabla (percussion) aux joutes rythmiques d'un rayonnement solaire (Pleyel, le 18 janvier).

— ET AUSSI : Quatuor Vegh (Gaveau, le 11) ; Jessye Norman (Théâtre de la Ville, du 11 au 14, à 18 h 30) ; *Doktor Faust*, opéra de Busoni (Radio-France, le 12) ; *l'Or du Rhin* (Opéra, les 12 et 14) ; *la Damnation de Faust*, par l'Orchestre de Paris, direct. D. Barenboïm (Congrès, le 12, à 20 h 30 ; le 13, à 19 h.) ; *Attila de Verdi* (Opéra de Marseille, les 13, 15, 18, 21) ; *Falstaff* (Bordeaux, les 13, 15, 18) ; *la Vie de Bohème* (Nice et Rouen, les 13 et 15) ; reconstitution d'improvisations de Marcel Dupré, par G. Fellot-Mourguiart (St-Louis-des-Invalides, le 13) ; Musique au présent : Mefano, Scherchen, Bartok (Radio-France, le 14, à 17 h) ; Beethoven, Ravel, Schubert, par le Trio Krivine, Lodéon, Pludermacher (TEP, le 14) ; Rachmaninov et Mahler, par l'Orchestre Pasdeloup, avec J. Prats, prix M.-Long (Ch.-Elysées, le 15, à 17 h 45) ; Berlioz, par les Concerts Colonne, direct. P. Dervaux, avec B. Pasquier (Châtelet, le 15, à 18 h 30) ; Vivaldi, par I Musici (Pleyel, le 16) ; Beaux-Arts Trio (Radio-France, le 16) ; Concerts bleus : Schubert, Ligeti, Brahms (Congrès, le 17, à 18 h 30) ; *la Walkyrie* (Opéra, les 17 et 21) ;

danse

LE BALLET DU GRAND THEATRE DE GENEVE
à Boulogne-Billancourt

Ce spectacle Balanchine présenté par la troupe constitue en quelque sorte une rétrospective de l'activité genevoise de la directrice de ballet Patricia Neary. Elle part maintenant pour Zurich, tandis que Peter Van Dyk, transfuge du Ballet du Rhin, vient la remplacer à Genève (17 janvier au 25 janvier).

ET AUSSI : Créations de danse contemporaine par le ballet du Grand Théâtre de Nancy sur des musiques de Bartok et Mozart (11-12 janvier) ; *la troupe noire du Walter Nicks Dance Theatre* à la Cité internationale de Paris (12-13 et 14 janvier).

expositions

MAREY
au Centre Georges-Pompidou

(Lire nos articles p. 14 et 15.)

CITES IMAGINAIRES D'ANNE ET PATRICK POIRIER
au Centre Georges-Pompidou

Fascination des ruines. Rêverie sur les cités antiques mises à sac, incendiées et laissées mortes avec leurs structures à nu. Anne et Patrick Poirier construisent des ruines.

SONIA ET ROBERT DELAUNAY
à la Bibliothèque nationale

Une exposition qui montre l'activité du couple Delaunay dans le domaine du livre, du spectacle, des arts décoratifs, en plus de cinq cents pièces provenant notamment de l'importante donation que Sonia Delaunay vient de faire à la B.N. Depuis la Prose du Transsibérien, *le premier « livre simultané » de Cendrars et Sonia (1913) et les robes-poèmes de Tzara, des projets de tissus, d'affiches, de décors et costumes, pour une fête de l'œil aux couleurs des Ballets russes.*

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Grand Palais et au Louvre

Pour le quatrième centenaire du plus grand des peintres flamands. Rubens, son siècle et la France en deux expositions complémentaires. Celle du Grand Palais, où on n'a pas lésiné sur la quantité, fait le bilan des tableaux de Rubens (une quarantaine), de ses contemporains et de ses disciples, dans les collections publiques françaises — moins le Louvre. Celle du Louvre, un modèle de clarté aborde le dix-septième flamand à travers les collections du musée et l'histoire du goût.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES
au Centre culturel du Marais

Une exposition qui fait revivre la plus belle fête des années 10 et des années 20 : Diaghilev, ses musiciens, ses danseurs, ses chorégraphes et les peintres qu'il fit travailler au décor des Ballets russes. Un nombre impressionnant de documents. Surtout des projets de décor et des costumes. Pour la période russe, ils sont dus à Roerich, Gontcharova, Larionov, au merveilleux Bakst. Pour celle de l'avant-garde parisienne, entre Picasso, Gris, Braque, Max Ernst, Laurens, on n'a que l'embarras du choix, mais tous s'inclinent devant l'Orient métaphysique du Rossignol *de Matisse et l'incroyable cortège d'ombres du* Bal *de Giorgio de Chirico.*

PORCELAINES DE VINCENNES
au Grand Palais

On ne reverra sans doute pas un assemblage aussi riche de ces fragiles trésors : les porcelaines de Vincennes, à l'heure où les fabriques françaises doivent impérativement lutter contre l'importation, ont pratiqué la « recherche » avec une frénésie décorative qui ne manque ni de charme ni d'invention. Tout n'a pas réussi. Mais si les fonds violets ont échoué, les bleus restent incomparables avant le transfert à Sèvres.

CÉRAMIQUES PRÉCOLOMBIENNES
au Petit Palais

Cinq cent soixante-dix-neuf céramiques proposent un festival de la « créativité » précolombienne, quand l'imagination s'exprime en terre. Souvent figuratives, érotiques et dures, souvent délicatement ornées de motifs géométriques, les œuvres, bien choisies et bien présentées, nous mènent dans un autre monde.

PEINTURE DE COUR AU JAPON DU XVIe SIÈCLE
Galerie Jeannette Ostier

Toute la poésie d'un petit monde clos où fermente un grand art, en une quarantaine de peintures, toutes rares, attachantes et de haute qualité.

ET AUSSI : *Morellet* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (lorsque l'*art cinétique* rejoint le *minimal* et le *conceptuel*). *Nancy, architecture 1900*, à l'hôtel de Sully (la seule ville en France, avec Paris, à posséder un tel patrimoine d'art nouveau).

variétés

FRANCIS LEMARQUE
au T.E.P.

Rentrée de Francis Lemarque avec « Paris populi » ou l'histoire de Paris de 1789 à 1944 en chansons (20 h. 30).

MAMA BEA TEKIELSKI
à la Mûrisserie de bananes
(17, rue des Halles, 75001 Paris).

Mama Bea Tekielski cherchant à retrouver un langage perdu, une expression pleine et libre, a des complaintes rock un peu sauvages, a des cris d'amour, des cris de rage stridents (20 h. 30).

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

« Un certain rire incertain », tel est le titre du meilleur spectacle — celui de la maturité — jamais offert par un comique, un mime, un caricaturiste, dont la grande virtuosité se cache derrière la comédie humaine (20 h. 45).

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine

Un clown qui subit étonné, surpris, émerveillé, un monde imaginé à la fois par Franz Kafka et Lewis Carroll et en sort mystérieusement innocent (21 h.).

COLUCHE
au Théâtre du Gymnase

Coluche change, s'épure, gomme les scories, présente quelques monologues très corrosifs, d'un très haut niveau (21 h.).

CATHERINE LARA
au Théâtre des Champs-Elysées

Retour du Canada, Catherine Lara interprète pour un soir ses chansons (le Souffleur de rêves, la Maison dans la plaine), *mais revient aussi au violon et, avec deux autres musiciens, joue Schubert (lundi 16 janvier, 21 heures).*

هكذا من الأصل

Je suis née en... AVEC ANNA NOGARA, COMÉDIENNE

A quoi bon le théâtre si on ne s'engage pas dans l'impossible

DES cheveux roux en masse. Le plus souvent ils sont relevés en chignon. Quand ils se laissent aller, ils encadrent le visage d'Anna Nogara comme un grand col de renard.

Anna Nogara, comédienne, est née en Italie et parle un français impeccable : dans son pays, les enfants de la bourgeoisie cultivée vont au collège en Suisse. Ses parents auraient voulu qu'elle poursuive ses études, elle n'a jamais pensé qu'au théâtre parce que son grand-père écrivait de petites pièces à jouer en famille et qu'elle aimait çà. Alors, elle s'en va de chez elle, elle est reçue à l'école du Piccolo Teatro de Milan à un moment où Strehler s'en occupe activement et monte des spectacles avec ses élèves : *« C'est un fameux professeur,* dit-elle, *il ferait vivre un bout de bois sur scène ! »*

Comme elle n'est pas un bout de bois, la chance continue. Elle quitte Milan pour Rome, où elle entre dans un groupe dirigé par Antonioni : *« Il y a rencontré Monica Vitti. Dès qu'elle arrivait sur le plateau, il la contemplait, fasciné, et répétait : « Mon Dieu ! qu'elle est belle !... » En dehors de ces instants, il se morfondait d'ennui : il n'aime pas le théâtre. »*

Dans le groupe, il y a Luca Ronconi. Elle le suit quand il quitte le métier de comédien pour la mise en scène. Voilà pourquoi, à Paris, on connaît la longue silhouette onduleuse d'Anna Nogara, et son sourire. Un Botticelli qui aurait remplacé l'innocence par la générosité. Avec Ronconi, elle a revêtu les fanfreluches rétro d'une putain dans *XX*, l'habit blanc de Minerve dans *l'Orestie*, le panache de Bradamante dans *Orlando Furioso*. Elle nous est revenue avec Klaus Grüber et elle était Hélène dans le *Faust Salpêtrière*. Elle a beaucoup impressionné Bruno Bayen, qui lui a demandé de jouer pour lui *la Mouette*.

« Je n'ai jamais eu l'occasion de voir les spectacles de Bruno Bayen, dit-elle, *mais ce qu'on m'en a dit m'a donné envie de le connaître. A notre première rencontre, j'ai eu peur : il a l'air d'avoir dix-huit ans. Evidemment, dès qu'il commence à parler, on se rassure...*

» Moi, je suis une privilégiée, je peux vivre sans travailler, alors je choisis avec qui je travaille. Je vais vers des gens qui possèdent le sens de la joie... ou, plutôt, qui possèdent le sens du désespoir, ce qui est pareil : un élan. Mon seul critère de choix est la personnalité du metteur en scène. S'il est bien, il ne monte pas n'importe quoi, et aussi son rôle est tellement.... comme un fleuve qui déborde. Il est préférable de pouvoir lui faire entièrement confiance. Il intègre l'acteur dans un schéma bien à lui, qui est son spectacle, et l'acteur a tout intérêt à ce que ce schéma soit précis.

» Je suis du genre emmerdeur, j'ai besoin de précision. Ce n'est pas la peine de me dire : « Fais tel geste ; déplace toi là ». Il me faut savoir ce que l'on veut tirer de moi, c'est tout ; c'est beaucoup. Je travaille avec des metteurs en scène qui inventent, ne laissent pas tellement de points d'appui. Même si je les connais très bien, il arrive que je reste en dehors. Tout le temps des répétitions sur Faust, *je me demandais ce que cherchait Klaus, il parle peu. En fait, j'ai compris en voyant Bruno Ganz dans* Empedocle *(spectacle de la Scheubühne* au Festival d'automne 1976). *J'ai besoin de savoir ce qu'il y a dans la tête de l'autre, sinon je ressens ma solitude... Je veux savoir avec qui je parle.*

» Quand je me trouve en face d'un metteur en scène nébuleux, j'essaie de le bousculer. Si rien n'y fait, je me replie sur mon rôle, je me sens les épaules découvertes, et c'est dur. Je préfère le cas du Faust, *ou l'expérience de* XX, *même si le résultat n'a pas correspondu tout à fait à nos projets. Je ne crois pas possible, comme Luca nous le demandait, de tenir sans fléchir cette manière de provoquer des spectateurs placés à 50 centimètres de nous, de se fermer dès qu'ils répondent, de faire basculer sans cesse les rapports. Essayer de le faire, de dominer des réactions après tout normales et cependant imprévisibles, est vraiment exaltant. Dans l'*Orestie *c'était différent parce que nous faisions partie de l'architecture, de la scénographie: Luca a apporté à la scène italienne sa construction de l'espace et une manière parallèle de construire le langage.*

Anna et les vagabonds sauvages

» A quoi bon le théâtre si on ne s'engage pas dans l'impossible ? Des gens comme Ronconi ou Klaus sont d'une exigence incroyable. Ils sacrifient tout et tout le monde au schéma qu'ils ont dans la tête : on touche là leur mauvais côté... Pour les comédiens, en tout cas. Je m'en rends d'autant plus compte que l'an dernier j'ai joué avec Massimo Missiroli. Pour la première fois de ma vie, j'étais confrontée à quelqu'un qui pense aux acteurs. Il n'est pas un homme de recherche, mais sait très bien ce qu'il veut, et ce qu'il veut passe par nous. Il n'exploite pas notre travail, il le respecte, et on se sent protégé. »

La Nogara rêve de protection et s'attache à des *« vagabonds sauvages »*. La solitude lui fait peur... et elle pratique un métier qui la contraint à la solitude : *« On rêve de ce que l'on n'a pas. Si j'étais moi-même une vagabonde, j'aimerais les hommes tranquilles. Je suis très attachée à la chaleur de la famille et*



toutes ces conneries parce que mon père est parti quand j'étais enfant, parce que je suis partie de chez moi très tôt. Quand j'étais mariée, j'habitais Milan et mon mari ailleurs. Nous ne nous voyions qu'aux vacances. »

Sur scène et au-dehors, Anna Nogara vit le même balancement aventure-confort. A partir du moment où l'idée du théâtre s'ancre calmement dans la tête d'une petite fille de cinq ans et n'en sort pas, le théâtre devient une partie fondamentale de la personne — comme les cheveux roux, les yeux noirs, le sourire, — quelque chose de tout à fait naturel et en même temps de très élaboré. Cela ne veut pas dire que la personne en question soit obsédée par le théâtre, au contraire. Elle trouve même qu'en Italie il n'a rien à voir avec la vie, qu'il est une parenthèse dans le temps. Curieusement, elle dit qu'en France le public est davantage impliqué, que les acteurs tiennent un rôle social. On a beau lui affirmer que ce public est d'une rareté désespérante, qu'elle n'en a touché qu'une frange, que de la production française elle ne connaît que l'élite, elle répond : *« C'est sans importance, je n'ai pas envie de connaître les autres. La situation n'est pas tellement différente chez nous, bien que rien ne corresponde à la concentration parisienne. Même si on est engagé dans un théâtre stable, on demeure très peu dans sa ville, on est la plupart du temps en tournée. On aime bien jouer à Rome : il y a le cinéma, beaucoup de gens du métier y habitent. Ce n'est pas l'opération-prestige comme pour une troupe de province qui se produit à Paris. A Rome, il y a aussi la télévision pour ceux qui ne veulent pas voyager, quitter leur famille. Elle est meilleure qu'ici, surtout depuis l'arrivée de Paolo Grassi.*

» A l'exception de Dario Fo qui a établi un rapport très important, très politisé, avec le public, et des groupes de chant nés après 68 qui se placent dans la même perspective, j'ai l'impression que le théâtre s'arrête aux représentations. Nous avons de très grands metteurs en scène, communistes ou proches du parti, comme tous les intellectuels. Nous avons les fêtes de l'Unita. Ce sont les fêtes qui forment le spectacle, ce n'est pas le théâtre qui s'y donne, ni les comédiens. Nous sommes mieux payés qu'en France — mais nous n'avons pas les mêmes facilités quand nous sommes au chômage, — et pourtant nous ne sommes rien, nous n'avons aucune prise durable sur l'extérieur. »

Cette impression vient peut-être de ce que le théâtre fait tellement partie d'elle qu'il n'est pas l'essentiel de ses préoccupations. Pourquoi fait-elle donc du théâtre ? *« Il y avait d'abord un désir d'exhibition qu'aujourd'hui je déteste,* dit-elle. *Je suis devenue d'une grande timidité. A l'intérieur du spectacle, non. Mais, par exemple, faire une annonce devant le rideau me coupe les jambes et la voix. »*

Anna et ses sœurs

Anna Nogara n'étant pas femme à subir passivement ses contradictions ni l'insatisfaction de ses rapports avec son métier et les hommes a trouvé dans le féminisme une façon de les prendre en charge. Elle n'est pas une militante quotidienne, mais s'est mêlée à un groupe qui a fondé une librairie, actuellement en sommeil faute d'argent et de temps.

« Depuis, dit-elle, *je vois tout dans cette optique. Inconsciemment, j'ai toujours cherché mon identité. Sinon, je n'aurais pas travaillé si jeune, je n'y étais pas obligée. Je ne crois pas que le théâtre en lui-même m'ait aidée, mais plutôt le fait de travailler, de prendre conscience de moi, en tant que force productrice. Ma fille a quatorze ans et se moque farouchement de ces problèmes. D'autres qui ont son âge sont concernées. Elle m'a toujours vue en tant qu'individu indépendant. Son individualité à elle a toujours été reconnue, elle a vécu avec moi jusqu'à l'an passé... Voilà une chose grâce à laquelle j'ai compris vraiment ce que veut dire être une femme : mon divorce. C'est moi j'ai demandé, et, en Italie, le jugement est rendu dans la ville de la personne spoliée. Donc, dans la ville de mon mari, homme important, homme de pouvoir. Parce que je suis une femme, pis, une comédienne, non seulement je n'ai pas obtenu un centime, mais ma fille m'a été enlevée sous prétexte que mon genre de vie n'était pas bien pour elle, alors que c'est moi qui l'ai élevée. Elle est allée voir le juge, il ne l'a pas écoutée. Une fille... L'an prochain, elle aura quinze ans et le droit de choisir.*

» J'ai pensé mettre le mouvement des femmes sur l'affaire, mon cas n'est pas unique. Le mouvement ne m'a pas fait devenir féministe, il m'a permis d'éclairer des questions confuses, d'en parler, de les formuler, de comprendre la base de nos rapports aux autres, d'en surmonter l'angoisse. Avant, je voulais changer les hommes avec qui je vivais. Aujourd'hui encore, mais j'ai appris à accepter les différences sans en avoir peur. Mon attitude a évolué. Avant, je donnais et j'attendais de recevoir, je me sentais mutilée. Aujourd'hui, j'ai compris que l'amour — je ne parle pas seulement de l'amour entre un homme et une femme, — est une forme de pouvoir, une force de production, un élan vital. Donner, surmonter son narcissisme, son désir d'accumuler, provoque une vraie force de frappe. Non pas donner pour recevoir la même chose, mais pour obtenir autre chose. Non pas donner d'une manière altruiste, ce qui est toujours un peu névrotique, une façon de ne pas s'affronter soi-même...

» La pratique du mouvement — malgré son côté psychanalyse sauvage pas tout à fait sérieux — me l'a fait comprendre mieux que si je m'étais contentée de lire des livres sur le sujet. Le drame vient de ce que les hommes refusent de faire sur eux-mêmes ce type de travail. Ils n'en voient pas l'utilité, ils croient se connaître. Seulement, ils ne peuvent plus se situer vis-à-vis de nous, puisque nous ne nous situons plus de la même manière vis-à-vis d'eux... Parfois je les méprise, parfois ils me font pitié, parfois j'espère que nous pourrons les amener à casser leur concept de pouvoir.

» Au fond, je garde mes illusions. Vieillir m'a seulement donné le goût de balayer l'inutile, de mieux discerner l'essentiel. J'ai encore l'impression que je pourrais tout faire, mais que tout faire ne m'amuse plus. Non, la vieillesse ne me fait pas peur ni la mort, et pourtant j'aime la vie, j'aime la lumière du matin, je suis solaire... Enfant, je pensais qu'à vingt ans je mourrai, puis à trente. Maintenant je ne pense plus. C'est très puéril, c'est une manière impulsive de vivre le présent... Non, ma seule angoisse est la solitude.

» Demain, je pourrai dire et penser le contraire. Il faut conserver la possibilité de devenir meilleure. Devenir meilleure est peut-être devenir tout à fait autre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Lettre ouverte
à Monsieur V. Giscard d'Estaing
Président de la République Française

Monsieur le Président,

A notre tour, si vous le permettez, nous allons vous conter une fable: celle de la poule aux œufs d'or.

Il s'agit, Monsieur le Président, de l'Industrie française du Cinéma. Une industrie qui, depuis 80 ans, produit ces films que tous les Français aiment, qui font l'admiration du monde entier, et qui sont, hors frontière, le plus puissant véhicule de notre langue et de notre culture.

Ce cinéma, on est en train de le tuer, et si nous nous permettons de nous adresser à vous, c'est parce que nous avons épuisé en vain toutes les autres possibilités de nous faire entendre.

Voici la fable. Voici le drame :

La télévision française programme en moyenne 10 films par semaine. Tant mieux pour les Français, ils adorent le cinéma, le vrai, et nous nous en réjouissons : on a calculé que grâce à la télévision, 4 milliards de télespectateurs par an voient des films sur leur petit écran.

Un membre éminent du parlement l'a dit : "La télévision a besoin du cinéma. Or, elle le tue."

En 20 ans, en effet, le nombre des entrées dans les salles est tombé de 410 à 175 millions par an. Dans le même temps, le nombre des films annuellement diffusés par les chaînes est passé de 100 à plus de 500. Ce sont les œufs d'or.

Ainsi, en un an, 4 milliards de Français regardent les films à la télé... contre 175 millions dans les salles de cinéma qui, elles, représentent l'essentiel (89 %) de nos ressources.

Or, savez-vous, Monsieur le Président, qu'en échange de 90 minutes qu'elle prend au cinéma aux heures de grande écoute, la télévision paie un prix moyen égal à celui qu'elle demande pour une minute de publicité! Le saviez-vous, Monsieur le Président? C'est à peine croyable. Et à nos yeux, tout simplement scandaleux.

Oui, c'est vrai la télévision vit du cinéma. Nous en sommes fiers. Mais le cinéma en meurt et ceci d'autant plus sûrement qu'il est en outre assujetti à une fiscalité excessive contrairement aux autres spectacles et aux autres activités culturelles.

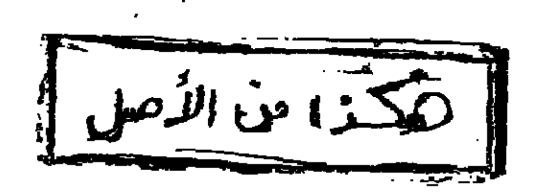
Si le cinéma meurt, un jour viendra où il n'y aura plus de films français, ni dans les salles de cinéma... ni à la télévision.

On aura tué la poule aux œufs d'or!

C'est parce qu'il s'agit de la survie d'une des branches les plus importantes de la culture française, que nous nous adressons aujourd'hui à vous, Monsieur le Président de la République.

Vous êtes notre ultime recours.

Le Bureau de Liaison
des *Industries* Cinématographiques



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche.)

ANDRE KERTESZ. Photographies. Rétrospective. Jusqu'au 30 janvier.

ETIENNE-JULES MAREY (1830-1904). La photographie du mouvement. Jusqu'au 20 février.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI : L. Theimer et Georges Jeanclos. Jusqu'au 15 janvier.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

DOMUS AUREA : Anne et Patrick Poirier. Jusqu'au 20 févier.

JEAN LE GAC. Jusqu'au 27 février.

Centre de création industrielle. **LA VILLE ET L'ENFANT** (cinquième étage). Entrée : 8 F (gratuite pour les moins de dix-huit ans). Jusqu'au 13 février.

BANDE DESSINEE ET VIE QUOTIDIENNE. Jusqu'au 30 janvier.

MONTAGNE ET SPORTS D'HIVER. Jusqu'au 20 février.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. Jusqu'au 27 février.

VILLE EN IMAGES. Jusqu'au 16 janvier.

MUSEES

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

PORCELAINES DE VINCENNES. *Les origines de Sèvres.* — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

ESTAMPES BOUDDHIQUES JAPONAISES : XIIe-XVIIIe SIECLES. Les précurseurs de l'Ukiyô-e. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 15 janvier.

FRANÇOIS MORELLET. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Enrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin janvier.

ANNA-EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

PEINTRES CUBAINS CONTEMPORAINS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

VAGUEMENT VERT. — Exposition-atelier au musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F; gratuite pour les enfants. Jusqu'au 12 février.

JOUETS AMERICAINS DE LA PETITE ENFANCE : 1925-1975. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 janvier.

PHOTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES. Œuvres d'*Adami, Baj, Folon, Glaser, Moore,* etc. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Recherches graphiques. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (salle Mansart) (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRAYER. Cinquante ans d'art graphique. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

PORTRAITS PEU CONNUS DE PERSONNAGES CONNUS. — Bibliothèque nationale. Galerie de Louvois, 4, rue de Louvois. Jusqu'au 16 janvier.

NANCY ARCHITECTURE 1900. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLES. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h.; dimanche, de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au ... janvier.

JACQUES BIRR. Peintures et médailles. — Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. Jusqu'au 15 janvier.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (...51-14-00). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

LES ARCHIVES DE FRANCE, MEMOIRE DE LA NATION. — HISTOIRE DES HALLES ET DU CHATELET. — Station les Halles-Châtelet du R.E.R. (salle forum), entrée par la station les Halles.

JOUETS FABRIQUES PAR DES ENFANTS D'AFRIQUE ET D'AILLEURS. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Ferdinand-Buisson). Sauf ...m., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au ... février.

LE VITRAIL. Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au ... septembre.

CENTENAIRE NELLY ROUSSEL : ...8-1922. — Bibliothèque féministe Marguerite Durand, mairie, 21, place du Panthéon. L., Ma., Me., J., V., de ... h. à 19 h. 30; sam., de 11 h. à ... h. 30. Entrée libre. Jusqu'au ... mars.

CENTRES CULTURELS

... G. THELANDER, gravures. **EVA ...ASSON.** Parasites, photographies. Centre culturel suédois, 11, rue ...enne (272-87-50). Du lundi au ...d., de 12 h. à 18 h.; sam. et ..., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

...DE PLASKETT. Le monde vu de ... fenêtre. — **PIERRE GUIMOND.** ...tomontages. — **EDITIONS D'ART EDITIONS ILLUSTREES.** — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les ...s, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au ... janvier.

...RQUE, BATELEURS, ATTRACTIONS. Affiches originales de l'époque 1890-1930. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.

WOLFGANG PETRICK, dessins et lithographies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 février.

DESSINS ET VOLUMES : Balfour, Breger, Jacoud, Hanout, etc. — **KERGALL,** sculptures. — American center, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

MAISONS NOUVELLES - IMAGES NOUVELLES, au Danemark dans les années 20. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h. à 19 h.; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 5 février.

GALERIES

CERAMIQUES, TAPIS, COLLAGES, SCULPTURES, LITHOGRAPHIES. Œuvres de Picasso, Cocteau, Calder, Derain, Miro, etc. — Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte. Jusque fin janvier.

PARIS ET L'ESTAMPE. — Galerie Bretonnière, 8, rue Sainte-Rustique (254-83-29). Les jeudi, vendredi et samedi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

HAERES. Poème d'André Frénaud, illustré par Geneviève Asse. — Edition de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au samedi 21 janvier.

LES OBELISQUES et œuvres de Berté, Dedivoca, Foppiani, Garcia-York, etc. — L'Œuf du Beaubourg, 58, rue Rambuteau (887-74-96). Sauf dimanche et lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 28 janvier.

AU-DELA DE L'IMAGE : Bertholle, Boumeester, S. Delaunay, Droulers, Fagniez, etc. — Galerie Bellechasse internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'à la fin janvier.

ANNELI : aquarelles, pastels. — Galerie Yves-Brun, 7, rue de Budé (325-92-01). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 20 h. Jusqu'au 22 janvier.

VINCENT BIOULES. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 février.

CAZAC. Aquarelles. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 4 février.

MAX CHARVOLEN. — Galerie Michelle Lechaux, 202, rue Saint-Honoré (296-31-30). Jusqu'au 11 février.

CHICHORRO. Cinquante cartons ondulés peints. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob. Jusqu'au 24 janvier.

PAUL COLIN. — Galerie de Lucia, 9, rue Pierre-Lescot. Sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 20 janvier.

JEAN COTTÉ. — Galerie RÂ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 7 février.

PIERRE COURTIN. Peintures, gouaches, gravures. — Les arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 janvier.

ENOC. Peintures récentes. — Galerie Transposition, 132, boulevard Raspail (326-75-88). Jusqu'au 28 janvier.

ALAIN LEMOSSE. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (372-09-10). Jusqu'au 21 janvier.

RICHARD LINDNER. Peintures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). — Aquarelles. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 20 janvier.

RAYMOND MASSON. Sculptures et dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7-9 rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 janvier.

JUDIT REIGL. — Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (271-09-33).

REMZI. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Sauf dim., de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 11 février.

JOSEK SUDEK. — Galerie Gillespie de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 janvier.

EN BANLIEUE

BRY-SUR-MARNE. Salon 1978 (peinture, sculpture, gravure et tapisserie). — Hôtel de Malestroit, 2, Grande-Rue (324-34-14). De 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 janvier.

CORBEIL-ESSONNES. Gial Miniet. Cinquante toiles et quelques masques à gaz. — Centre culturel Pablo-Neruda, 22, rue Marchel-Cachin. Jusqu'au 5 février.

CRETEIL. Les images d'Epinal de 1600 à nos jours. — Maison des arts et de la culture André-Malraux, place de l'Hôtel-de-Ville (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 10 janvier.

EVRY-VILLE-NOUVELLE. L'homme dans un nouveau département. Œuvres de César, Calder, Miro etc. Arènes de l'Agora. Jusqu'au 29 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Ouverture du musée Oberkampf. Toile imprimée des XVIIIe et XIXe siècles. Château de Montebello (946-80-48). Mardi, samedi, dimanche et jours fériés, de 14 h. à 17 h.

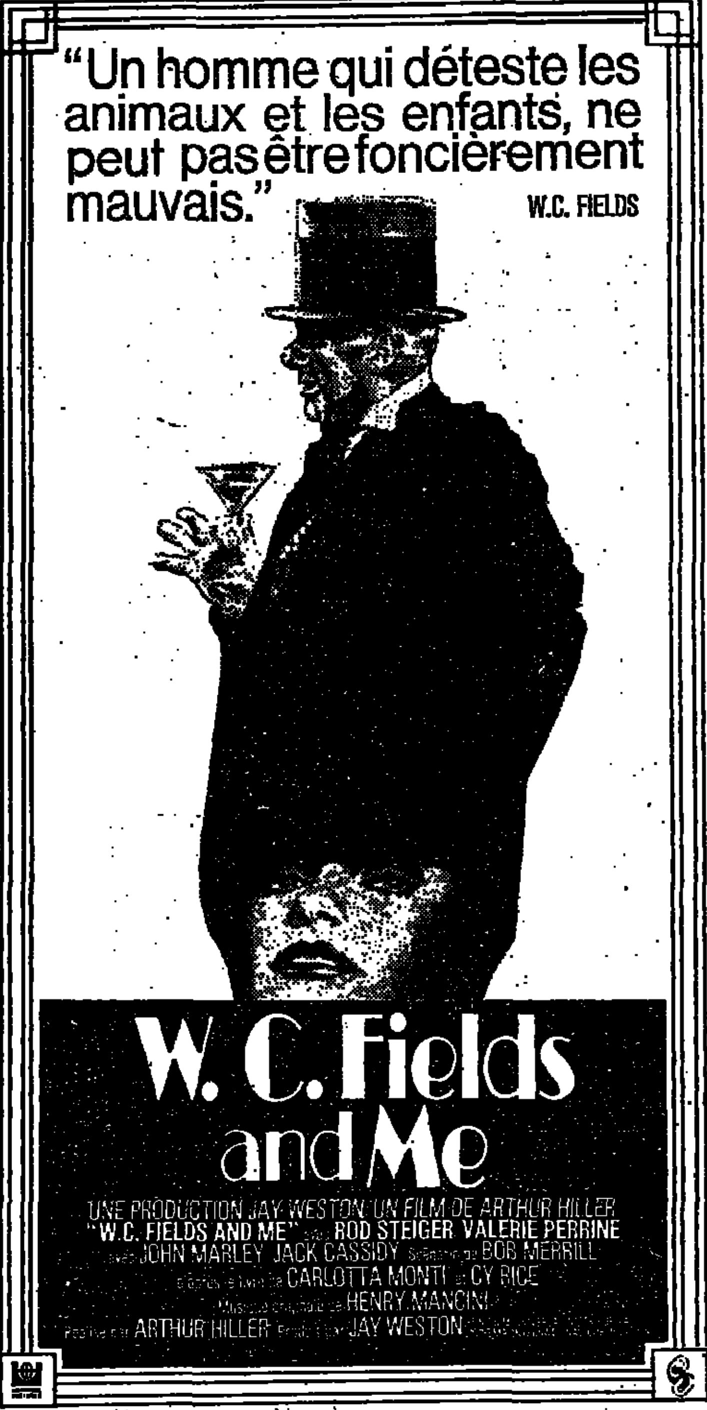
LE VESINET. Le costume d'enfant et la poupée au temps de la comtesse de Ségur. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 29 janvier.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'inventaire général des monuments et richesses. — Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte : 359-10-65).

PONTOISE. Cent vues d'optique et curiosités : De l'anamorphose à l'Op Art. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (464-01-53). Jusqu'au 20 janvier.

SAINT-DENIS. Lars Bo, estampes originales en couleurs monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h., dimanche, de 14 h. à 18 h., Jusqu'au 23 janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets 1977. Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 29 janvier.





Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 12, à 20 h., le 14, à 14 h. 30 : l'Or du Rhin ; les 16 et 18, à 19 h. 30 : la Belle au bois dormant ; le 17, à 18 h. : les Walkyries.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 11, 13 et 18, à 20 h 30 : Britannicus ; le 15, à 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope ; les 12, 16 et 17, à 20 h. 30 : Le roi se meurt ; les 11, 14 et 18, à 14 . 30, le 14, à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour ; le 15, à 14 h. 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15) : Gémier, les 17 et 18, à 20 h. 30 : Candide.

ODEON (325-70-32), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : l'Oncle Vania.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.

T.E.P. (636-79-09) les 11, 12 et 13, à 20 h. 30, le 14, à 14 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark ; le 14, à 20 h. 30 : Trio Krivine, Lodéon, Pludermacher (Beethoven, Schubert, Ravel) ; le 17, à 20 h. 30, le 18, à 15 h. : les Clowneries (par le cirque Alfred).

PETIT T.E.P. (D., L.), 20 h. 30 : Francis Lemarque.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95) les 12, 13, 14 et 16, à 20 h. 30, les 11 et 18, à *19 h. 30*, le 15, à 16 h. : Maximilien Robespierre.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) D., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; le 15, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Berlioz).

NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30, le 15, à 16 h. : Macbeth ; les 11, 15 et 18, à 15 h. 30, le 13, à 14 h. : Cirque à l'ancienne ; le 16, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et *de la télévision* ; le 14, à 17 h. 30 : Libre parcours, récital (Haydn, Bartok, Beethoven, Hindemith) ; le 16, à 21 h. : Concert P. Corre et E. Exerjean, piano (Satie, Bizet, Ravel, Poulenc, D. Milhaud) ; le 14, à 20 h. 30, le 15, à 14 h. 30 : Santé publique.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 11, 12, 13 et 14, à 18 h. 30 : Jessye Norman ; les 11, 13, 17 et 18, à 20 h. 30 : Jacky Parady ; le 12, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain ; les 17 et 18, à 18 h. 30 : Jean Vasca.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : Poèmes en liberté ; 22 h. (D. soir, L.), mat. dim. à 16 h. : Pinok et Matho ; ven. à *18 h. 30 : Chansons* de femmes ; jeudi et sam. à 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Solness le constructeur.

BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h. : Ubu.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Petit-Fils du cheik.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : Dom Juan.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), la Resserre (D., L.), 21 h. : l'Entraînement du champion avant la course. — Maison de l'Allemagne (589-53-93) (L., mardi), 20 h. 45 : le Bleu du ciel.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), *21 h. 10*, mat. dim. à *15 h. 10* : Boeing-Boeing.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, mardi), 21 h., mat. dim. à 15 h. et *18 h. 30* : Rendez-vous à Hollywood.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : *Louise la pétroleuse*.

LA BRUYERE (874-76-99) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Rose et le Chou-Fleur.

LUCERNAIRE (544-57-34), I (L.), 18 h. 30 : la Belle Vie ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Ecrits de Laure ; (D. soir L.), 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Entretiens avec le professeur Y. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. 30 : Boîte Mao boîte ; à 24 h., le 12 : Voyage vers les ombres vertes ; les 14 et 15 : Dieu de l'eau.

MADELEINE (265-07-09) (mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache (à partir du 12).

MARIGNY (265-04-41) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Miam-Miam (à partir du 13).

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.

MICHEL (265-35-02) (L.), mat. dim. à *15 h. : les Vignes du Seigneur* (dern. le 22).

MONTPARNASSE (326-89-90) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit (rel. le 11).

MOUFFETARD (336-02-87), (D.), 20 h. 30 : le Fou et la nonne.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J.D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Magouille.

ORSAY (548-38-53) I : les 12, 13 et 17, à *20 h. 30 : l'Eden-Cinéma* ; le 14 à 20 h. 30, le 15 à 15 h. : Harold et Maude ; le 11 à 20 h. 30 : le Rhinocéros. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 16 à 20 h. 30, le 17 à 14 h. 30 : Rencontres (les Valses de Paris).

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Princesse de Clèves.

LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Adieu Supermac.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : le Nouveau Locataire (rel. du 11 au 16).

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J.,D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10). A partir du 17, à 21 h. : les Dernières Clientes.

STUDIO THEATRE 14 *(539-88-11)* (D., L.), 20 h. 30 : Mime japonais.

THEATRE DE LA RUE D'ULM (Mer. D. soir), 21 h., mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : Quand je serai petit.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (J.,D.,L.), 18 h. 30 : Punk Rats ; (D.) 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Elle, elle et elle.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., à 15 h. : Vive Henri IV.

THEATRE DU MARAIS *(277-47-65)* (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94) : I (D.), 18 h. 30 : les Derniers Hommes. — II (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Blaise Pascal.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Fête de Broadway.

28, RUE DUNOIS-13e (D. soir, L., Mar.), 19 h., mat. dim. à 17 h. : Du rififi pour l'utopie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : Seule dans la boîte ; 22 h. 15 : Youth.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis ; (D.,L.), 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D), 20 h. 30 : Alex Métayer ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : les Autruches.

LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.) mar., mer., jeu., à 21 h. ; ven., sam., à 20 h. 15 : C'est pour de rire.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck ; II : 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon (jusqu'au 14).

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Plantons sous la suie ; (D., L.), 22 h. : Une pitoyable mascarade.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), I : 20 h. 30 : Arnaque 77 ; 21 h. 30 : Par-delà les marronniers ; II : 20 h. (dim. à 15 h.) : la Matriarche ; 21 h. (dim. à 17 h.) : Parade.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Prothèse ; 22 h. : Fromage ou dessert ; J., V. S., à 23 h. 30 : Marianne Sergent.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.), *18 h. 30* : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. : le Peplum en folie ; (L.), à 21 h. : Présentation de nouveaux spectacles.

PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeanne.

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells (relâche le 11).

AUX QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seiler

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 18 h. 30 : René Pentin (jusqu'au 16) ; 20 h. 30 : Tiempo argentino ; *21 h. 45 : Soli-loques* ; II : 22 h. : Rectangle blanc.

Région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-25-29) le 14 à 20 h. 45 : Quatre à quatre.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) les 11, 12, 13 et 14, à 20 h. 30, le 15 à 15 h. 30 : Célimare le bien-aimé ; le 17, à 20 h. 30 : Ballet du Grand Théâtre de Genève.

BRETIGNY, Théâtre G.-Philipe (084-38-68) le 14 à 20 h. 30 : M. Campos, J. Ebebe, J.-P. Girard, G. Guille, H. Nondo, J.-P. Sèvres.

CHAMPIGNY, Théâtre (880-96-28) le 13 à 21 h., le 14 à 15 h. et 21 h. : De cape et d'épée.

CHATOU, cinéma Louis-Jouvet (966-20-07) le 17, à 21 h. : Kol Aviv (Chants et danses d'Israël).

CHELLES, CAC (421-20-36) le 14, à 20 h. 30 : les Amoureux.

CHOISY, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) le 13, à 21 h. : J.-R. Caussimon ; le 14, à 21 h. : Nous chantons, ne vous déplaise.

CLICHY, ARC (270-03-18) les 11, 12 et 14, à 20 h., le 15, à 17 h. : Et je vous en dirai des nouvelles ; Théâtre Rutebeuf (737-59-50) le 15, à 16 h. 30 : les Parents terribles.

CORBEIL-ESSONNES, *C.C., Pablo-Neruda* (496-57-86) le 17, à 20 h. 30 : Théâtre du silence.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52) le 12, à 21 h. : P. d'Orgeval, A. Saville, P. Bouret, G. Chassagne, E. La Toison, J. Lacroix, R. Aveline (Mozart, Mahler, Schumann).

CRETEIL, Maison A. Malraux (899-94-50) le 13 et 14, à 20 h. 30, le 15, à 16 h. : Woyzeck ; Maison pour tous (891-92-94) le 13, à 21 h. : P. Dicgni et G. Gauche.

DRANCY, salle des fêtes (284-05-74) le 13, à 21 h. : Festival d'accordéon et de la chanson de Paris

(F. Lemarque, M. Azzola, Y. Horner...).

ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81) le 13, à 21 h. : les Frères Jacques ; le 15, à 17 h. : Trio Fontanarosa (Haydn, Beethoven, Mendelssohn).

EVRY, Agora (077-93-50) le 13, à 21 h. : le Grand Valet ; le 15, à 16 h. : Ballet du Grand Théâtre de Genève.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-63-12) les 12, 13, 14 et 17, à 20 h. 45, le 15, à 17 h., le 16, à 14 h. 30 : Tambours dans la nuit.

IVRY, salle des conférences (672-37-43) (jeu., dim. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Burgraves.

JOUY-EN-JOSAS, H.E.C. (956-0160), le 13, à 21 h. : Boom H.E.C. ; le 11, à 21 h. : les Yeux en amande.

KREMLIN-BICETRE, Antenne culturelle (760-08-76), le 17 à 20 h. 30 : Tri Yann.

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 14, à 21 h. : le Barbier de Séville.

MARLY-LE-ROI, Maison Jean-Vilar (958-74-87), le 14, à 21 h. : Tant qu'il y aura des femmes.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33), les 19, 20 et 21, à 20 h. 30, le 22, à 16 h. : l'Assommoir ; le 22, à 20 h. : le Temps des cerises.

ORSAY, Fac de sciences (907-79-88), le 17, à 21 h. : J.-R. Caussimon.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 13, à 21 h. : Théâtre du silence (ballets).

SAVIGNY-SUR-ORGE, Salle des fêtes (905-31-66), le 13, à 21 h. : Les percussions de Strasbourg.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 14, à 14 h. 30 : Archie Shepp ; le 17, à 21 h. : Gotcha.

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 13, à 21 h. : Yvan Dautin.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (506-57-18), le 14, à 21 h. : Mouloudji.

LE VESINET, CAL *(976-32-75), le* 13, à 21 h. : Le chœur madrigal de Sofia (liturgies orthodoxes slaves, chants populaires de l'Europe de l'Est).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 14, à 21 h. : Bernard Lavilliers ; le 15, à 17 h. : Trio Deslogères.

VILLIERS-SUR-MARNE, Salle des fêtes, le 14, à 20 h. 45 : Gouverneurs de la rosée.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (D. soir, Mardi), mat. dim. à 18 h. : Roméo et Juliette ; les 11, 12, 13 et 14, à 21 h., le 15, à 18 h. : Blanche Alicata.



Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

CENTRE POMPIDOU

Petite salle (277-12-33) *les 14 et 15*, 10 h. à 23 h. : Festival international de Lille, courts métrages et documentaires (sélection).

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 JANVIER. — 15 h. : Courts métrages de Charlot ; 18 h. 30 : Festival international de Lille : la Fenêtre, de Z. Nikolic ; Vol de Lune, de S. Reisenbuchler ; le Voyageur du silence, de A. Cavalcanti ; Fatabilica, de G. Manule ; la Loterie de la vie, de G. Gilles ; 20 h. 30 : Vous ne l'emporterez pas avec vous, de F. Capra ; 22 h. 30 : Rio Grande, de *J. Ford. — Petite salle : 21 h. : Festival* international de Lille : le Guide de Lady Feshbourne pour mieux se tenir à table, de J. Perlman ; les Mécènes, de L. Vitezy ; la Balle blanche, de D. Markovic ; Les gens heureux n'ont pas d'histoire, de P. Tana ; la Rue de C. Leaf ; Beyrouth jamais plus, de J. Saab.

JEUDI 12. — 15 h. : l'Etudiant de Prague, de A. Robinson ; le Golem, de P. Wegener et C. Boese ; 18 h. 30 : Festival international de Lille : Canned performance, de H. Yeatman ; Marché noir, de C. Luyet ; la Victoire de Sibelle, de G. Gozlan ; Zero One, de E. Luyken ; l'Invasion, de J. Godbout ; Copyright, de P. Szulkin ; Juste une guerre de plus, de J. Bokova ; le Long Voyage, de P. Torres ; 20 h 30 : Film inédit ; 22 h. : la Maison du Dr Edwards, de A. Hitchcock.

VENDREDI 13. — Hommage à E. Rohmer. 15 h. : Lumière ; le Paysage industriel au dix-neuvième siècle, les Caractères de La Bruyère, les *Cabinets* de physique au dix-huitième siècle ; 18 h. 30 : le Signe du lion ; 20 h. 30 : la Collectionneuse ; 22 h. 30 : Ma nuit chez Maud. — Petite salle : 19 h. : Festival international de Lille : Comment les hommes, les gens se sont retrouvés sans cerveau, de Z. Pavlinic ; Théâtre, de C. Sories ; l'Illusion, de P. Szpakowicz ; Réveille, de M. Brault ; Hâtol, de P. Zoboszlav ; Emigrantes, de J. Solance

SAMEDI 14. — Regards sur l'Inde, l'œuvre de Satyajit Ray ; 15 h. : Pather Panchali 18 h. 30 : Aparajito ; 20 h. 30 : le Monde d'Apu ; 22 h. 30 : Calcutta, de L. Malle.

DIMANCHE 15. — 15 h. : Gold diggers, de M. Le Roy et B. Berkeley ; Quarante-deuxième rue, de L. Bacon et B. Berkeley ; 18 h. 30 : la Vallée, de B. Schroeder ; 20 h. 30 : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et *D. Huillet ; 22 h. 30 : How to steal* a million, de W. Wyler.

LUNDI 16. — Relâche.

MARDI 17. — Le cinéma et le théâtre ; 15 h. : Hamlet, Jeanne Dore, Reine Elisabeth, Dame aux camélias, Cyrano de Bergerac, Œdipe roi ; 18 h. 30 : la Tosca, de C. Koch ; 20 h. 30 : Volpone, de M. Tourneur ; 22 h. 30 : les Bas-fonds, de J. Renoir.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48).

ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (en matinées), U.G.C.-Gobelins, 13e *(331-06-19)*, Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, *8e* (359-36-14), *14-Juillet*-Bastille, 11e (357-90-81).

BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

COURS APRES MOI, SHERIF *(A.*, v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(387-35-43)* ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Mer., J.

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e, *(326-22-17)* ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, *18e (522-37-41)*.

L'EMPIRE DES FOURMIS GEANTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Les Images, *18e (522-47-94)* ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Ternes, *17e (380-10-41)*.

ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, *14e* (542-67-42).

FORTINI-CANI (Fr., v.it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, *14e* (326-65-13) ; Diderot, 12e (343-19-29).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

IRISH TOUR (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A. v.o.) : *Quintette, 5e* (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e 359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 9e (742-82-54) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-*Pathé, 18e (522-37-41)*.

LA MORT D'UN POURRI (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14 (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

NEUF MOIS *(Hong., v.o.)* : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NEW-YORK, NEW-YORK *(A., v.o.)* Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

L'ŒUF DU SERPENT (A.,v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gau*mont Rive-Gauche, 6e (548-26-36)* Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) : Gaumont-Convention 15e (828-42-27).

ORCA (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Bretagne, *6e (222-57-97)* ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Mistral, 14e (539-52-43).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA PART DU FEU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, *12e (343-01-59)* ; *U.G.C. Gobelins*, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursu*lines, 5e (033-39-19)* ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

REPERAGES (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbœuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, *8e (073-56-03)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

L'AMOUR VIOLE, film français de Yannick Bellon (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) (deux salles sam. et dim.) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

W.C. FIELDS AND ME, film américain d'Arthur Hiller, v. o. : *Vendôme, 2e (073-97-52)* ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

FAUX MOUVEMENT, film allemand de Wim Wenders, v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS, film français de Bertrand *Blier* : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, *13e (331-06-19)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JESUS DE NAZARETH, film italien de Franco *Zeffirelli* (première partie), v. o. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

HOTEL DE LA PLAGE, film français de Michel Lang : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e *(633-87-59)* ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ON PEUT LE DIRE SANS SE *FACHER*, *film français de* Roger Coggio : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES BASKETS SE DECHAINENT, film américain de R. Daalder (**), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; *v.f.* : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AGUIRRE (All., v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ANDREI ROUBLEV (Sov., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v. f. : Denfert, 14e (033-00-11).

CASANOVA DE FELLINI (It., v. o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

CHARLOT, GENTLEMAN VAGABOND (A., v. o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).

CHRONIQUE D'ANNA-MAGDALENA BACH (All., v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LE DICTATEUR (A., v. o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

ENTRONS DANS LA DANSE (A., v. o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

1900 (It., v. o.) (**) : Saint-Dominique, 7e (705-04-55), première et deuxième partie.

MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-*11-69)* ; Paramount-*Marivaux*, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03 ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

Cinema

Les festivals

A. HITCHCOCK (v.o.), La *Clef*, 5e (337-90-90). Mer., J. : la Mort aux trousses ; V., S. : Frenzy ; D., L., Mar. : Psychose.

M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 : India Song ; 14 h 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h et 20 h : le Camion.

DIX JOURS POUR LE CINEMA FRANÇAIS, Rio-Avron, 20e (343-69-53). Mer. : la Belle Vie ; J. : le Point du jour (Action République) : V. : Voyage surprise, la Vie, t'en as qu'une ; S. : l'Authentique Procès de C.E. Jung. Lithophonie : La vie est à nous, les Apprentis-sorciers ; D. : Angèle, Nekros, Hôtel du Nord, l'Arrêt au milieu ; L. : J'ai mal à la tête, Remorques, Quand les femmes ont pris la colère ; Mar. : le Barbouille, Martine et le Cid.

C. CHAPLIN (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), Mer., L. : le Kid ; J. : Charlot soldat, Charlot pèlerin ; V. : les Temps modernes ; S. : les Lumières de la ville ; D. : la Ruée vers l'or ; Mar. : l'Emigrant. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., L. : la Ruée vers l'or ; J., D. : les Temps modernes ; V. : l'Emigrant ; S. : le Kid ; Mar. : les Lumières de la ville.

Région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : la 7e Compagnie au clair de lune ; Olympia (966-11-53) : Le mille-pattes fait des claquettes.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, *U.G.C.* (972-60-96) : *Cours après moi shérif ; On peut le dire sans se fâcher* ; Les baskets se déchaînent.

LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : On peut le dire sans se fâcher. Préparez vos mouchoirs (*).

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Deux super-flics ; Mon beau légionnaire ; la 7e Compagnie au clair de lune ; Diabolo Menthe ; l'Empire des fourmis géantes.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Diabolo Menthe, On peut le dire sans se fâcher. Club Y et Z (474-94-46) : les Baskets se *déchaînent* (**) ; *la Part du feu*.

LE VESINET, Cinécal (976-39-17) : Mer., D., 14 h. 30, Mer., 21 h. : Parade ; J., V., 21 h. : le Diable probablement ; S., 17 h., L. 21 h. : le Journal d'Anne Frank ; S. 21 h., D. 17 h. : Un cadavre au dessert ; Mer., 21 h. (v.o.), D., 21 h. (v.f.) : Cria Cuervos.

ELANCOURT (062-81-84) A : Nous irons tous au paradis ; L., Mar. : Bas les *masques*. B : Deux super-flics.

MANTES (Domino) (092-04-05) : Préparez vos mouchoirs (*) ; l'Hôtel de la plage ; Mort d'un pourri. Normandie (477-02-35) : l'Empire des fourmis géantes (*).

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Diabolo Menthe ; Arrête ton char, bidasse ; Deux super-flics ; la Part du feu (Mar. : Un été 42).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Préparez vos mouchoirs (*) ; Bernard et Bianca. Royal (963-09-72) : l'Empire des fourmis géantes (*). S., 17 h. : Taxi driver (**). S. 0 h. : le Bossu des Landes (*).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Diabolo Menthe, Bernard et Bianca ; Préparez vos mouchoirs (*) ; l'Hôtel de la plage.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bernard et Bianca ; la Part du feu ; l'Hôtel de la plage ; Préparez vos mouchoirs (*) ; l'Amour violé (*) : Arrête ton char bidasse. C 2 L (950-55-55) : On peut le dire *sans se fâcher. Club (950-17-96)* : Mer. 14 h. 30, S. 17 h., D. 14 h. : Jonathan Livingston ; Mer., D. 21 h. (v.o.) : Mahler ; J., V. 21 h. (v.o.) : E. Munch ; la Danse de la vie ; D. 17 h., L. 21 h., Mar. 14 h. : Salut l'artiste ; S., Mar., 21 h. : Moulin rouge.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Préparez vos mouchoirs (*) ; la Guerre des étoiles ; Nous irons tous au paradis ; la Part du feu.

BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Les baskets se déchaînent (**) ; *On peut le dire sans se fâcher* ; la 7e Compagnie au clair de lune : *Un moment d'égarement.*

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Bernard et Bianca ; Deux super-flics ; Mon oncle.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Diabolo menthe ; Les baskets se déchaînent (**) ; l'Hôtel de la plage ; Un moment d'égarement ; la 7e Compagnie au clair de lune.

GIF, Central-Ciné (907-61-85) : sam. 21h, dim. 14 h. et 16 h. 30 : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine ; Jeu., ven., dim., lun. mar., 21 h : la Vie devant soi.

GRIGNY, *France (906-46-96) : Orca* ; Arrête ton char, bidasse ; Paris (905-79-60) : Crazy Horse de Paris (*).

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : mer., jeu. 21 h., ven., sam. 20 h., *dim., 14 h., 17 h., 21 h. : L'espion* qui m'aimait.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : 1 : Pasolini : l'Evangile selon saint Matthieu ; Mama Roma ; des Oiseaux petits et gros ; Théorème. 2 : Goto ; l'Ile d'amour

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Bernard et Bianca. Orca, la 7e Compagnie au clair de lune. Mort d'un pourri.

VIRY-CHATILLON, *Calypso (921-85-72)* : la 7e Compagnie au clair de lune.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Diabolo menthe, Un moment d'égarement, l'Hôtel de la plage.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : la Guerre des étoiles.

BOULOGNE, Royal (605-08-47) : Mon oncle.

GENNEVILLIERS, *Maison pour tous* (793-21-63) : mer., jeu., sam., 21 h., dim., 15 h. : L'espion qui m'aimait ; ven., mar., 21 h. : Valentino ; salle Desnos : ven., 21 h. : L'espion qui m'aimait ; sam., 21 h. : Valentino.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Nous irons tous au paradis.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Préparez vos mouchoirs (*).

MALAKOFF, *M.P. (253-12-69) : le* Crabe tambour, Bobby Deerfield, Lucky Luke.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Diabolo menthe, l'Hôtel de la plage ; Studio (749-19-47) : Bernard et Bianca, Mon beau légionnaire, Cours après moi, sherif.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : la Guerre des étoiles.

SCEAU, Trianon (661-20-52) : Mon oncle, *le Crabe tambour.*

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Repérages ; Une journée particulière.

AULNAY-SOUS-BOIS, *Parinor* (831-00-05) : Bernard et Bianca ; Diabolo menthe ; l'Empire des fourmis géantes (*) ; la 7e Compagnie au clair de lune. — Prado : la Guerre des étoiles ; J., 21 h. : les Extra-Terrestres.

BAGNOLET, Cinhoche (360 - 01 - 02), Paradiso, Dites-lui que je l'aime.

BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Bernard et Bianca ; Si ce n'est pas toi c'est donc ton frère ; Mer., J., V., S. D. : Padre Padrone ; L., Mar. : Des enfants gâtés.

DRANCY, Trianon (284-00-10) : S. D. : Mary Poppins.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : *Les baskets se déchaînent* (**) ; *Mort* d'un pourri ; la 7e Compagnie au clair de lune.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Diabolo menthe ; Les baskets se déchaînent ; la Toubib aux cours du soir.

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Orca ; Mer., 17 h. : Géant.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : Bernard et Bianca ; l'Empire des fourmis géantes (*) ; la Part du feu ; Deux super-flics ; Arrête ton char bidasse ; Préparez vos mouchoirs (*).

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Guerre des étoiles ; Mort d'un pourri ; Préparez vos mouchoirs (*).

ROSNY, Artel (528-90-00) : Bernard et Bianca ; Arrête ton char bidasse ; Mort d'un pourri ; Deux super-flics ; l'Amour violé (*) ; On peut le dire sans se fâcher.

SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Mer., J., D., 21 h. : Dites lui que je l'aime ; Mer. 15 h., V., S. 21 h., D., 14 h et 16 h. 45 : L'espion *qui* m'aimait.

VINCENNES, Palace (328-22-56) : Nous irons tous au paradis.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN. Pléiade (253-13-58) : Mon oncle ; Mar. : l'Oiseau bleu (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (706-03-04) : Diabolo menthe ; Un moment d'égarement ; l'Hôtel de la plage ; Les baskets se déchaînent (**) ; la 7e Compagnie au clair de lune.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bernard et Bianca ; la Part du feu ; Mort d'un pourri ; Deux super-flics ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos *mouchoirs* (*).

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Préparez vos mouchoirs (*) ; la Part du feu ; On peut le dire sans se fâcher.

JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26), *vend., sam., dim. : Brancaleone* ; merc. : Tempête sur l'Asie.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Bernard et Bianca.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Mon beau légionnaire ; Mort d'un pourri ; Les Baskets se déchaînent (**).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Deux super-flics ; Mort d'un pourri ; Préparez vos mouchoirs (*) ; l'Empire des fourmis géantes (*). — Port : la Part du feu.

ORLY, Paramount (726-21-69) : On peut le dire sans se fâcher ; Préparez vos mouchoirs (*).

THIAIS, *Belle-Epine (686-37-90)* : Diabolo menthe ; Un moment d'égarement ; la 7e Compagnie au clair de lune ; l'Hôtel de la plage.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : l'Empire des fourmis géantes (*) ; Arrête ton char, bidasse ; On peut le dire sans se fâcher.

VAL-D'OISE (95)

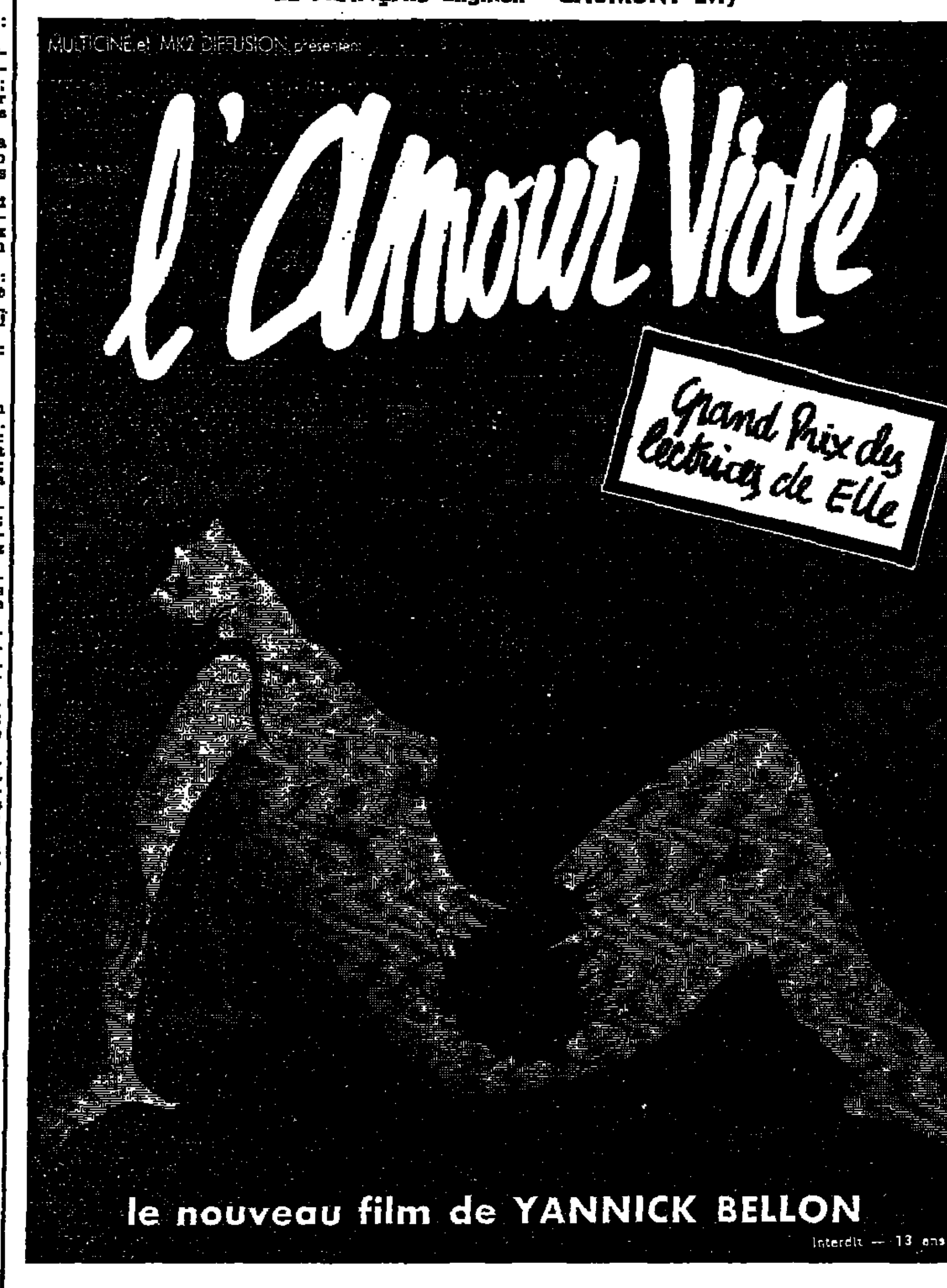
ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la 7e Compagnie au clair de lune ; Mort d'un pourri ; Deux super-flics ; l'Empire des fourmis géantes (*) ; les Baskets de déchaînent ((**) ; la Part du feu. — Gamma (981-00-03) : Bernard et Bianca ; On peut le dire sans se fâcher ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Arrête ton char, bidasse.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Diabolo menthe ; Arrête ton char, bidasse ; Préparez vos mouchoirs (*) ; l'Hôtel de la plage.

ENGHIEN, *Français* (417-00-44) : l'Hôtel de la plage ; Un moment *d'égarement ; Deux super-flics* ; Bernard et Bianca ; l'Amour violé (*). — Merly : Diabolo menthe. — Hollywood : Préparez vos mouchoirs (*) ; sam., 17 h. : les Damnés (**).

SAINT-GRATIEN, Les Toiles (989-21-89) : le Crabe-Tambour ; la Menace ; Repérages.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Bernard et Bianca ; Un moment d'égarement ; *Mort d'un pourri* ; Préparez vos mouchoirs ; l'Hôtel de la plage.







● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BRASSERIE DE L'OPERA 261-77-78 10, r. Gomboust, 1er F/sam. sr. dim.	J. 9 h. 15. Petit Bistrot sympa. La Patronne reçoit. Le Patron aux fourneaux. Spéc. lyonnaise. Ses plats du jour de 17 à 25 F. Vins propr.
CREPS GRILL 236-82-25 59, rue de Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 h. du matin. *Fermé dimanche.* Ses *huîtres et coquillages*, crêpes, grillades. Diner à partir de 18 h. 30.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 *12, faubourg Montmartre, 9e.* T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd *des Italiens*, 9e. 824-51-77.	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vendr., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés *ses cinq viandes et unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.*

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F/dim. 17, rue Duphot, 1er. 260-36-07	Jusqu'à 9 h. 30 dans son cadre de faïences 1900. Spéc. alsaciennes. Quiche. Foie gras frais. *Escargots.* Coq au *Riesling. Choucroute.*
MONSIEUR BŒUF T.l.jrs *31, rue Saint-Denis, 1er.* 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Diner-Souper. Cadre : toiles de maîtres. Son *célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.*
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 25,50 F s.n.c. (29,30 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LA TRUFFE NOIRE 272-17-00 6, r. du Pont-aux-Choux, 3e. F/dim.	Jus. 22 h. Patronne en cuisine. Spéc. du Périgord : Truffes, Confit, Foie gras frais, Cassoulet, Fricassée de Magret, Clafoutis.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 25,50 F s.n.c. (29,30 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	*Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards.* Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 27,70 et 36,50, boiss. et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'Aff. Dîners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48 30, av. Trudaine, 9e. *F/sam.* mid., D.	Jusq. 22 h. Jean-Robert CHELOT vous propose ses dernières spécial. : Feuilleté d'huîtres beurre et Homard, Rognons de veau aux oursins.
LOUIS XIV 200-19-20 - 208-56-56 3, *boulevard Saint-Denis, 10e.*	Déjeuners, Dîners, Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. *Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Salons pour réceptions.*
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, bd Magenta, 10e. et 203-23-44	Spécialités Lorraines - MENU à 30 F, vin et service en sus. Grillades au feu de bois. Salons de 10 à 100 couverts.
STEFANIA 206-44-47 39, bd Magenta, 10e. T.l.jrs.	Lasagne aux fruits de mer. Cannelonis à la cardinal. Gambas à la provençale. Ses pâtes fraîches.
SAN FRANCISCO 647-75-44 1, rue Mirabeau, 16e F/lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance ital. Elégant et confortable. Spéc. italiennes. Tagliarini. Fruits de mer. Tagliatelles aux cèpes. PARKING.
BAUMANN ETO. 16-16, 754-01-13 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gammé incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	*Foie* de canard 18, Brochette de moules 13, *Gaspacho 8, ses grillades,* Faux-Filet 12, Selle de gigot 29, Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
COOKY 227-48-64 40, rue de Prony, 17e. F/dim.	Jusqu'à 2 h. 30. Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34. Bœuf paysan.
LE GAUCHO 380-28-44 18 bis, rue Pierre-Demours, 17e.	Fermé dimanche soir et lundi. Nouvelle Auberge Brésilienne : ses spécialités. Vous découperez vos viandes comme les gauchos.
AUBERGE DES DOLOMITES 36, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuner d'affaires. Dîners. Parking gratuit. Fermé dim. Spéc. Poissons Aïoli. Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
DEUX CIGOGNES 627-08-82 111, rue Legendre, 17e F/dim.	J. 2 h. Spéc. Provinces : Carte. Menus 30, 42, 50 F S.c. Spéc. Provinces : filet aux morilles, les Jurassiennes, confit Sarladais. Salle de club.
EL QUETZAL 257-36-15 28, rue Lavieuville, 18e. F/samedi	Seulement le soir jusqu'à 23 h. 30. Spécialités mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine, environ 50 F.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés 6e	Propose une formule Bœuf pour 25,50 F s.n.c. (29,30 F s.c.), jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
AISSA Fils F/dim. et lundi 5, rue Sainte-*Beuve, 6e.* 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla 22. *Brick 13, ses 7 couscous à 28 F prix nets.* SES DESSERTS.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26 F s.n.c. (29,30 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés ; Bœuf bourguignon 18, Potée du Morvan 25, Petit Salé 18, Fruits de mer.
MAHARAJAH 033-26-07 72, bd Saint-Germain, 6e. F/lundi	Jusq. 23 h. Spéc. indo-pakistan. : soupe indienne 6, plats végétariens de New-Delhi, viandes curry du Penjab. MENU 25 F. s.c.
AU PIED DES *PYRAMIDES.* 15, rue Jules-Chaplain, 6e. 325-19-15	Nouveau et le seul à *Paris : Vous mangerez raffiné et fabuleux comme* au temps de l'EGYPTE antique des mets créés par PHARAON lui-même.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouv. t. les jours et toute l'année.
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse, 538-52-35.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs.	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais. serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest. spect. de gde classe : V. Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Aklian. Orch. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, r. A.-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Et dans av. M. Lines et son Orch. Menu sug. 90 F et carte. Mouloudji, L. Aubret, J. Meyran, A. Aubert, C. Wright, J.-L. Bleze.
CHEZ VINCENT *NOR. 21-27* 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lundi	*Dans le cadre typique d'une Hacienda : Dîners dansants aux chand.* Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14, 9, pl. Pereire-17e. LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER, GIB. Rôtisserie. Park.

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT 1er 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e. ODE. 79-34. Huîtres. Poissons. Vins de pays.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e. 633-62-09. Choucroute - Spécialités

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61. Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN. Feijoada - Churrascos - Camarons

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse - 326-35-90. Fruits de mer, grillades au feu de bois, gibiers. Pâtisserie Maison. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

TERMINUS NORD 824-48-72. Ts les jours. *Brasserie 1925 - Spéc. alsaciennes.* 23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf dim.). 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e). *770-12-06*

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

NAVY CLUB 58, bd Hôpital (13e). 35-61-94 et 99-86. De 19 h. à l'aube - *MENU : 53 F.* Dîners - Soupers - F/L (sf férié)

Concerts

MERCREDI 11 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES 225-44-36) 14 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. R. Blot, sol. C. Kahn (Fauré, Debussy, Ravel, Lesur).

LUCERNAIRE (554-57-34), 19 h. : S. Davidson (chansons françaises du XIVe au XIXe siècle); 20 h. 45 : C. Whitteld et F. Sauvageod (Haydn, Fauré).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-50), 20 h. 30 : S. Hansson, F. Barrière et P. Boeswillwald.

SALLE GAVEAU (225-29-14), 21 h. : Quatuor Vegh (Mozart, Bartok, Beethoven).

JEUDI 12 JANVIER

LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 11 ; 20 h. 45 : Duo Da Camara (Schubert, Beethoven, Poulenc, Copland).

RADIO-FRANCE (524-15-16), 20 h. : Orchestre national de France, dir. C. Perick (Busoni : Docteur Faust).

PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Orchestre *de chambre de Pforzheim*, dir. P. Angerer, sol. C. Malliols (Bach, Mozart).

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, et chœur de l'orchestre, dir. A. Oldham (Berlioz : la Damnation de Faust).

VENDREDI 13 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, 19 h. : Voir *le 12.*

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 45 : Voir le 12.

HOTEL HEROUET (278-62-60). 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 45 : G. Pellot - Mourguiart (Dupré).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier (Nortel : « les Bergers de la nuit »).

SALLE PLEYEL, 21 h. : V. Yankoff (Schumann).

SALLE CORTOT, 21 h. : C. Martin (Bach, Beethoven, Chopin, Debussy, Albeniz, Ponce).

SAMEDI 14 JANVIER

RADIO-FRANCE, 17 h. : Ensemble instrumental du NOP, dir. G. Amy (Hsiao, Mefano, Bartok).

THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : P. Messiereur, J. Tallch et J. Bogunia (Mozart, Martinu, Chostakovitch).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Vivaldi, Boismortier).

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 45 : voir le 12.

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 13.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : B. Nilsson et L. Roos (Gluck, Wagner, Sibelius, Grieg, R. Strauss).

DIMANCHE 15 JANVIER

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : T. Kalichstein (Brahms, Schubert).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : M.-A. Morisset-Balier et M. Morisset (Delalande, d'Aquin, Bach, Purcell).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : *Trio* Euterpe et D. Laval (Bach, Beethoven, Haydn).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 14.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : D. Mac Donald (Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. P. Calderon, sol. : J. Prats (Rachmaninov, Mahler).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : A. Pagenel (Grigny, Bach, Langlais).

EGLISE AMERICAINE (551-38-90), 18 h. : L. Fisher et J. Maelland Hindemith, Britten).

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 45 : voir le 12.

LUNDI 16 JANVIER

SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : A. et J. *Paratore* (Schubert, Chopin, Hindemith, Milhaud); 21 h. : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Savouret (Sato, Ferrari, Schwarz, Tiet).

LUCERNAIRE, 19 h. et 20 h. 45 : voir le 12.

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : I Musici (Vivaldi).

RADIO-FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Beaux Arts Trio de New-York (Brahms, Ives, Schubert).

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h. 30 : Les Musiciens de France, dir. M. Bigot (Purcell, Couperin, Cimarosa, Vivaldi).

MARDI 17 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Quintette Taffanel (Schubert, Ligeti, Brahms).

INST. NEERLANDAIS (705-85-99), 20 h. 30 : Trio Di Fiati (Ibert, Escher, Auric, Stallaert, Schurinck).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : E. Bitetti (*Bach, Sor, Sanz, Albeniz, Villa-*Lobos, Piazzola).

LUCERNAIRE, 20 h. 45 : voir le 12.

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Zizi *Jeanmaire.*

ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), 21 h. : François Westheimer (dernière le 14). A partir du 16 : François Béranger.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h. : mat. Dim. à 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE *(544-57-34)* (L.), 22 h. 15 : Pierre Dudan.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Charles Aznavour.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 45 : Francesca Solleville, Pierre Tisserand (jusqu'au 14 ; *reprise à partir du 24). A partir du* 16 : Bernard Haller.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 16 à 21 h. : Catherine Lara.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), le 17 à 21 h. : Cora Vaucaire.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), à 19 h. 30 : les Frères Megri.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : *Valses de Vienne.*

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), *21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Aux* ânes, citoyens.

La danse

LUCERNAIRE (544-57-34), Dim. et L. à 21 h., Sam. à 16 h. : Danse masquée de Ball.

THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50), 21 h. : Lucinda Childs et Robert Wilson (à partir du 16).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), les 12, 13 et 14, à 21 h. : Walter Nicks Dance Theatre.

ESPACE CARDIN (266-17-30), 21 h. : Compagnie Magenia (jusqu'au 14).

Jazz, pop', rock, folk

AMERICAN CENTER (033-99-92), à 21 h. : le 12 : Grosse Catastrophe ; le 13 : Mahjun ; le 14 : Bracos Band.

BUS PALADIUM, les 16 et 17 à 23 h. : Crazy Cavan.

GIBUS, jusqu'au 14 à 23 . : Suite. A partir du 17 : Bijou.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 14, à 23 h. : Paul Ives.

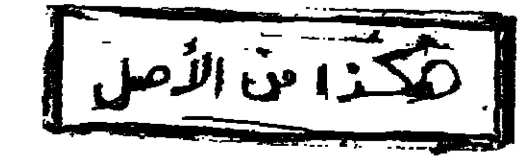
PALAIS DES GLACES *(607-49-93)*, le 13 à 20 h. : Woody Shaw.

PLANETARIUM DU PALAIS DE LA DECOUVERTE (256-01-24) (D.), 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : le Laserium (concert rock au laser).

LA PENICHE (205-40-39) (D., L.), 22 h. : Jean-François Pauvros et Raymond Boni.

STADIUM-BAR TOTEM (583-11-00), le 11 à 21 h. : Richard Raux Trio ; *le 12 à 21 h. : David Murray* Quartet.





RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 11 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : Le franc-tireur, de M. Fallevic, avec B. Lecoq, J. Arasse, R. Camoin.

21 h. 45, Document : Les Mains du futur, de F. Reichenbach.

La coopération française en Afrique, à travers des témoignages recueillis en Haute-Volta, au Niger, au Cameroun et en Côte-d'Ivoire.

22 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine : Cartes sur table : M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances ; 21 h. 35, Magazine médical : Les jours de notre vie (Les difficultés scolaires, première partie), par P. Desgraupes.

Avec la participation du professeur Dugas, professeur de psychiatrie de l'enfant à Paris-VII.

22 h. 30, La parole à dix-huit ans : Quel habitat pour demain ? par P. Miquel.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fédération des républicains de progrès ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm : Le refuge de la dernière chance, de B. Hanalis, réal. R. Day, avec J. Miller, P. Cordova, G. San Juan.

En 1954, un prêtre chargé de la garde d'un jeune délinquant se retrouve à la tête d'une douzaine d'adolescents. Une femme riche tirera tout ce monde d'affaire.

22 h., Journal.

22 h. 15, Ciné-Regards : Hollywood U.S.A. (Jane Fonda, quarante ans), par C. Laporte, réal. M. Minaud.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur *Cornélius* », *de G. Lerouge* ; 19 h. 25, *La science en* marche : les animaux du désert ;

20 h., La musique et les hommes : Lorca et la musique, par P. Lartigue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Les nouveaux ethnologues ; 23 h. 10, « Le *Lecteur* », de P. Quignard.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Mozart, Rimsky-Korsakov ;

20 h. 30, « Standpunkte » (Globokar), par l'Orchestre symphonique de la radio de Baden-Baden, direction E. Bour, et la Schola Cantorum de Stuttgart. Avec S. von Osten, A. Nicolet, M. Portal ; 22 h. 30, France-*Musique* la nuit... *La dernière image* ; *0 h. 5*, Italiana : Manon Lescaut (Puccini) ; 1 h. 10, Une toute petite musique de nuit : Amérique latine.

JEUDI 12 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Émission régionale ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine : Spécial événement (avec M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français) ; 21 h. 45, Feuilleton : La filière ; 22 h. 45, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LA LIBERTE EN CROUPE, d'E. Molinaro (1970), avec B. Le Coq, J. Villard, M. Mauban, J. Rochefort, M. Serrault, M. Garrel.

En 1968, un étudiant non politisé, mais en rupture de milieu bourgeois, s'en va vivre un amour libre à la campagne, avec une étudiante contestataire.

Une étude de mœurs à la manière du boulevard et « récupération » des événements de mai 1968 pour faire moderne. Faux et ennuyeux.

16 h. 15, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Émission des formations politiques : La majorité ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Mitzi, d'Arthur Schnitzler, réal. M. Bluwal, avec D. Lebrun, F. Giret, R. Murzeau, P. Greggory.

Affaires de famille et rapports psychologiques compliqués autour d'un officier de cavalerie en retraite et de sa fille, Mitzi, célibataire par vocation.

21 h. 45, Ballet : Le « Dance Theater », d'Alwin Nikolais.

22 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Front *national* ; *20 h., Les jeux.*

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : PAT GARRETT ET BILLY LE KID, de S. Peckinpah (1973), avec J. Coburn, K. *Kristofferson*, *B. Dylan*, R. Jaeckel, K. Jurado.

Pat Garret, ancien hors-la-loi devenu shérif, traque Billy le Kid, son compagnon de jadis, son ami, presque son fils.

Mutation d'un monde et chant funèbre du western d'autrefois. Une violence tragique dans un film presque abstrait.

22 h. 10, Journal ; 22 h. 25, Un événement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Alain Duault (et à 14 h., 19 h. 55 *et 23 h. 50*) ; *7 h. 5, Matinales* ; *8 h., Les chemins* de la connaissance... Jung et la psychologie analytique ; à 8 h. 32, Pouvoir du langage ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Le trio à cordes de Paris, plus... Dans la région de Tarbes ; 12 h. 5, Parti pris, avec H. Amouroux ; 12 h. 45, Panorama : les socialismes utopiques ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Processus », de J. Menetrier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Qu'est-ce que l'art français ? ; à 16 h. 25, En direct avec I. Gitlis ; 17 h. 32, Le trio à cordes de Paris, plus... Dans la région de Tarbes ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », *de G. Lerouge* ; *19 h. 25, Biologie* et médecine ;

20 h., Trentième anniversaire de la mort de G. Bernanos : « Sous le soleil de Satan », adapt. M. Manoll, avec M. Etchéverry, M. Eyraud, V. Billetdoux, H. Gignoux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Les nouveaux ethnologues ; à 23 h. 10, « le Lecteur », de P. Quignard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons vaudous ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15 Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Tchaïkowski, Stravinski, Kreisler, Dvorak ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schubert, Vivaldi, Donizetti, Albinoni, Auber ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Orchestre symphonique d'Alsace : Y. Baudrier, T. Nikiprowetsky, R. Koering ; 17 h., Postlude : Boieldieu, Rachmaninov, Mascagni, Dvorak ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Présentation du « Doktor Faust » ;

20 h., Saison lyrique en direct du grand auditorium... *« Doktor Faust » (Busoni), par* l'Orchestre national de France, dir. C. Perick, et les Chœurs de Radio-France, avec K. Riegel, S. Nimsgern, H. Toivanen ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Italiana ; 1 h. 10, *Toute petite musique de nuit : Europe centrale.*

A TF 1

Un « plan de changement » des programmes et des structures

M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1 depuis le 1er janvier 1978, a exposé ses projets pour la première chaîne au cours d'une conférence de presse réunie mardi *10 janvier. Ayant assuré pendant trois ans la direction générale* de TF 1 sous la présidence de M. Jean Cazeneuve, M. Guillaud ne pouvait sans doute faire état d'innovations telles qu'elles auraient paru désapprouver les options de son prédécesseur. N'étant pas, à l'inverse, un « inconnu dans la maison », M. Jean-Louis Guillaud a pu néanmoins, et sans vexer personne, déclarer d'emblée, dans son préambule, que « quatre années de vie, pour une société de programme, cela pose les problèmes de changement ».

Après avoir qualifié la société dont il a désormais la responsabilité d'*« organisme solide et vivant »*, M. Jean-Louis Guillaud a annoncé que son équipe et lui-même proposeraient au conseil d'*administration* de TF 1 un « *plan de changement* » portant aussi bien sur la grille des programmes que sur le contenu des émissions. Ce plan devrait tendre à améliorer « *tous les genres* » et, notamment, les informations (qui comporteraient davantage de magazines et de grands reportages), les « dramatiques » (qui laisseraient une place accrue aux scénarios originaux, au détriment des adaptations littéraires ou historiques) et le documentaire.

M. Guillaud a annoncé également un effort de renouvellement dans l'écriture télévisuelle, davantage de concerts en direct, plus d'émissions de fiction pour la jeunesse et, en général, « *plus de créations* ».

En ce qui concerne l'harmonisation des programmes de la première chaîne avec ceux des sociétés concurrentes, le président-directeur général de TF 1 a fait état d'une prochaine réunion avec les responsables d'Antenne 2 concernant les matches de la Coupe du monde de football.

D'ores et déjà, la seconde chaîne a été désignée par tirage au sort pour assurer la retransmission de la finale.

D'autre part, d'importantes réformes d'organisation de la *production devraient apporter*, a spécifié M. Guillaud, « *plus de souplesse* » dans les structures et « *mettre fin à la fausse querelle des géomètres et des saltimbanques* ». — A. R.

● Une série d'émissions intitulée « Et nos enfants ? », fruit de la collaboration de la Caisse nationale des allocations familiales et de l'Institut national de l'audio*visuel est diffusée à partir du* 28 janvier, à 18 heures, sur FR 3.

Avant-première

DEUX FILMS SUR LE LYCÉE

Après « Diabolo menthe », de Diane Kurys, long métrage qui connaît actuellement le succès, deux courts métrages sur la vie scolaire viennent d'être présentés. L'un, intitulé « Peut mieux faire », est diffusé ce *mercredi* sur A 2. L'autre, « Pour leur avenir », produit par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), sera projeté à la demande des associations, établissements ou municipalités qui le souhaiteront.

On ne peut concevoir films plus différents que ces deux courts métrages, réalisés l'un par un lycéen en rupture d'école (« Peut mieux *faire* ») *et l'autre par un professionnel* (1) au service d'une cause syndicale (« Pour leur avenir »). Le premier, qui a coûté 70 000 francs, retrace en une vingtaine de minutes la vie d'une classe terminale d'un lycée parisien (Janson-de-Sailly). Le jeune réalisateur, Hervé Bérard, *qui a échoué au baccalauréat l'an* dernier, décrit sans complaisance l'univers triste et gris du « bahut », où la vie d'adolescents, déjà mal dans leur peau, est rythmée par les « petites phrases » du corps enseignant : « Peut mieux faire », « *Prenez une feuille* », « *Que dit* l'auteur dans ce texte ? », etc.

La vie au lycée apparaît comme une farce sinistre où chacun — élèves et surtout professeurs — *joue son rôle sans y croire*. Aucun enseignant ne trouve grâce aux yeux d'Hervé Bérard, pas même ceux qui dénoncent le système « *puisqu'ils continuent à le subir* et à le faire subir aux élèves ».

Le *film du SNES procède d'une* autre philosophie. S'il dénonce lui aussi les défauts du système — *dont les deux fourriers sont la* « réforme Haby » et le C.N.P.F., — il n'en rejette pas la faute sur les enseignants, présentés comme des victimes et des « bonnes volontés gaspillées ». *La solution ?* Le SNES présente, sous forme de séquences d'animation, ses propositions pour *l'« école progressive », où chaque* élève, instantanément soutenu en cas de défaillance, arrive à dix-huit ans pourvu d'un diplôme et donc prêt pour la vie active. Un film constructif, optimiste, presque rose dans ses conclusions, et qui n'est pas sans rappeler — par le ton — certaines productions du ministère de l'éducation...

R. C.

(1) Laurent Heynemann, réalisateur du film *la Question*. Le film dure quarante minutes et a coûté environ 500 000 F.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 JANVIER

— *M. Menahem Begin*, premier ministre d'Israël, répond, en direct de Jérusalem, aux questions des auditeurs, au cours de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est l'invité de l'émission « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

— *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, participe au débat qui suit la projection du film *les Mains du futur*, sur TF 1, à 22 h. 30.

JEUDI 12 JANVIER

— *M. Jean Lecanuet*, président du Centre des démocrates sociaux, est l'invité du « Petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

— Un débat politique réunit *MM. Yves Guéna*, ancien ministre, délégué politique du R.P.R. ; *Roger Chinaud*, président du groupe républicain de l'Assemblée nationale ; *Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., et *Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., au cours de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est reçu à « L'événement », sur TF 1, à *20 h. 30.*

— *M. Jean-Jacques Beucler*, secrétaire d'État aux anciens combattants, participe au magazine « Un *événement* », *sur FR 3*, à 22 h. 30.

— *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, parle des problèmes de défense, sur France-Inter, à 12 h. 30.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LA NOUVELLE FORMULE 1 MARTINI

Le résultat d'une longue expérience

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Présentée mardi 10 janvier à Veurey, près de *Grenoble, la Martini, nouvelle voiture française de formule 1, est* aussi bien réalisée qu'elle est conventionnelle. Son constructeur, M. Tico Martini, a voulu ne prendre aucun risque et n'a donc retenu que des solutions classiques pour sa première monoplace de grand prix. La qualité dans la conception et dans la finition font cependant que la Martini se présente sous l'aspect d'une formule 1 extrêmement séduisante.

La réputation de M. Tico Martini, désormais, dans la chronologie, troisième constructeur français de formule 1 en activité, après Ligier et Renault, était depuis longtemps bien établie. Champion d'Europe de formule 2 en 1975 et 1977, il peut se prévaloir d'avoir produit, en France, le plus grand nombre de voitures de course pour la piste. Que ce soit en formule 3, formule 2, formule Renault, formule France, etc., deux cent cinquante-six Martini sont sorties en dix ans des *ateliers de M. Martini, installés* à Magny-Cours, dans la Nièvre.

C'est néanmoins avec prudence que M. Martini s'est lancé dans la construction de sa formule 1. Quelles que soient ses connaissances et son expérience, la confrontation avec ce qui se fait de mieux dans le monde en matière de construction automobile sportive l'a incité, dans un premier temps, à éviter toute aventure technique hasardeuse. On re*trouve ainsi sur la nouvelle voi*ture un grand nombre de solutions qui ont fait la preuve de leur efficacité sur les formules 2.

Comme la plupart des constructeurs de formule 1, M. Martini a choisi d'équiper sa voiture de moteurs Cosworth. Sa principale difficulté dans ce domaine sera de veiller à ce que ses moteurs soient compétitifs, étant entendu que la qualité des moteurs Cosworth est souvent liée à l'identité *des receveurs.*

MM. Martini et Hugues de Chaunac, son directeur sportif, ont tout naturellement choisi René Arnoux pour conduire leur voiture. Champion d'Europe de formule 2 en 1977, précisément avec Martini.

La Martini fera ses débuts en compétition le 4 mars au Grand Prix d'Afrique du Sud.

FRANÇOIS JANIN.

VOILE

LES CONCURRENTS DE LA COURSE AUTOUR DU MONDE S'APPROCHENT DU CAP HORN

Partis d'Auckland pour Rio le 26 décembre dernier, les voiliers de la Course autour du monde approchent du cap Horn. Les premiers d'entre eux pourraient doubler *la pointe sud de l'Amérique* dans environ une semaine, peut-être moins. Ainsi *Pen-Duick-VI* (F.) était-il localisé lundi soir à environ 1 500 milles du cap. Il navigue à proximité de *Great-Britain-II* et de *Condor* (G.-B.), et semble être en tête en temps réel.

Les concurrents sont maintenant divisés en fonction de deux options : ceux qui ont choisi dès le départ d'Auckland de « piquer » très au sud pour rencontrer le plus tôt possible les fortes brises d'ouest, et ceux qui ont préféré faire route plus au nord et plus directement vers le Horn. Dans le premier groupe : *33-Export* (F.), *Condor*, *Great-Britain-II*, notamment ; dans le second : *Pen-Duick-VI*, *Tielsa* (Pays-Bas), *Gauloises-II* (F.) et *B.-&-B.-Italia*.

33-Export avait bénéficié dans les dernières vingt-quatre heures de vents très favorables : il avait parcouru 260 milles. Naviguant par 59° sud (c'est-à-dire plus « bas » que le cap Horn, qui est à 56°), il commençait à rencontrer les glaces dérivantes, dangers de ces latitudes. Deux des membres de son équipage souffrent d'abcès aux poignets et sont soignés avec des antibiotiques. ment en temps compensé.

Autant qu'on puisse en juger, *33-Export* est toujours en tête *du classement en temps* compensé.

RUGBY

MICHEL PALMIÉ EST CONDAMNÉ

Le joueur international de l'A.S. Béziers, Michel Palmié, a été condamné, mardi 10 janvier, par le tribunal correctionnel de Lyon, à 1 500 francs d'amende pour brutalité. Le 8 mai 1975, au cours d'un match de rugby qui se disputait à Lyon, Palmié avait asséné un coup de poing à un joueur du Racing-Club de France, *Armand Clerc. Ce dernier* a été victime d'une blessure à l'œil qui, selon son avocat, l'empêche désormais de pratiquer un sport.

Palmié a également été condamné à verser 64 000 francs de dommages et intérêts.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie.*

Le Monde

société

JUSTICE

LES FICHES DU GENDARME

Un soir de décembre 1977, dans une sous-préfecture de Bretagne, un gendarme se présente au domicile d'un fonctionnaire de police. En l'absence de ce dernier, il explique à son épouse: « Nous avons reçu un télégramme au sujet de la nomination de votre mari à un poste syndical. » *Cette étonnante annonce précède une petite requête : pour compléter la « fiche de renseignements » relative à cette démarche, il conviendrait que le policier fournisse un état de filiation.*

Surpris qu'une nomination syndicale lui parvienne par le canal de la maréchaussée et qu'elle s'assortisse de la production d'une généalogie complète, le fonctionnaire se rend à la gendarmerie. Explication embarrassée : on n'a pas de précision à donner ; c'est « une histoire de renouvellement de bureau syndical... ».

A Mantes (Yvelines), récemment, des gendarmes ont, discrètement mais avec insistance, interrogé leurs « collègues » civils sur l'état d'esprit des gardiens de la paix après la réforme et l'octroi à la police de la parité de traitement avec les militaires.

La Fédération autonome des syndicats de police s'inquiète de ce que son secrétaire général, M. Henry Buch, appelle « une intrusion intolérable dans le fonctionnement des services de la police ». « Contrairement aux démentis souvent opposés, de tels faits démontrent bien que la gendarmerie procède à des enquêtes relevant des prérogatives des renseignements généraux de la police nationale, *affirme M. Buch.* C'est une politique dangereuse qui tend peu à peu à confier aux militaires les pouvoirs détenus par les autorités civiles. » — J. Sn.

A LYON

Le gérant d'une société de vente à domicile est condamné à trois ans de prison pour escroquerie

Lyon. — Le tribunal de Bourgoin-Jallieu a condamné, vendredi 6 janvier, M. Isidore Martinez, gérant de la S.A.R.L. Marlinge (société spécialisée dans la vente au démarchage de meubles et appareils ménagers), prévenu du délit d' « escroqueries » et de « banqueroute », à trois années de prison. M. Martinez avait eu l'idée de faire établir deux, quelquefois trois contrats de financement pour une seule commande, ce qui lui donnait la possibilité de rédiger ensuite des demandes de crédit à des établissements spécialisés, supérieures aux commandes enregistrées.

Cette vaste escroquerie à la consommation, volontairement dirigée contre des personnes socialement ou culturellement défavorisées, fit plus de cent vingt victimes, principalement dans les départements de l'Isère et de la Drôme, et porta sur plus de 2 millions de francs (*le Monde* des 2 mai 1975, 8 janvier 1976 et 4 octobre 1977). M. Martinez n'a pas contesté l'existence de ces « *faux intellectuels* », ni pendant l'instruction *ni lors des deux* demi-journées consacrées à l'examen de cette affaire, les 29 et 30 septembre 1977.

Dans son jugement, le tribunal a prononcé la relaxe du chef d'escroqueries des dix représentants de la société Marlinge dont le ministère public avait estimé qu'ils avaient « *concouru de façon active* » à la réalisation de celles-ci. Les juges indiquent qu'ils n'avaient pas la certitude, compte tenu du manque de qualification de ces employés, « *qu'ils aient eu véritablement conscience (...) des fraudes auxquelles ils participaient* ».

Le jugement prononce également la relaxe du chef d' « *usage de faux* » de deux responsables d'une société de crédit, la Société interprofessionnelle de caution *mutuelle, pour le développement* du crédit — plus connue sous la dénomination de Crédit-Caution, — M. Georges Rodier, directeur-gérant, et M. Jacques Gavand, chef du service contentieux. Il leur était reproché d'avoir, contrairement aux responsables d'autres sociétés de crédit impliqués dans cette affaire, fait exécuter des poursuites contre divers clients de la société Marlinge alors même qu'ils savaient par M. Martinez, le gérant de celle-ci, que des irrégularités avaient été commises et que, par conséquent, certains contrats de financement étaient falsifiés.

A cette argumentation, les défenseurs des prévenus, Mᵉˢ Faure-Jarrosson, du barreau de Lyon, et Givord, du barreau de Grenoble, avaient fait répondre que la seule possibilité de connaître de manière certaine les contrats falsifiés ne pouvait résider *que dans un débat contradic*toire devant la juridiction compétente. Ils précisaient que, en tout état de cause, les procédures de recouvrement n'avaient été engagées qu'en vertu d'une ordonnance de référé du président du tribunal de grande instance de Bourgoin-Jallieu en date du 28 avril 1974. La société Crédit-Caution, disposant de lettres de change réellement signées par les bénéficiaires de crédits — crédits dont les montants ont été effectivement versés — pouvait à bon droit se considérer comme « *tiers porteur de bonne foi* ».

C'est essentiellement sur ces arguments que le tribunal, dans un jugement-fleuve, s'est fondé pour prononcer la relaxe. « *Le tribunal n'a pas la certitude que (...) Rodier (...) savait que le dossier utilisé contenait des actes faux et faisant montre d'une intention coupable* », indique notamment un attendu. Quant à M. Gavand, la défense avait souligné qu'il n'était devenu chef du contentieux qu'en avril 1975 et que son rôle s'était limité, sur les instructions de ses supérieurs, à suivre les poursuites précédemment engagées.

« *Il appartiendra à la juridiction saisie d'apprécier, dans chaque cas particulier, s'il y a fraude afin que le souscripteur ne soit pas exposé à des poursuites injustifiées et ne risque pas de payer plusieurs fois la marchandise qui lui a été vendue et livrée* », conclut néanmoins le jugement.

Conclusion un peu naïve dans la mesure où des organisations de défense des consommateurs et, au premier chef, la Confédération syndicale des familles (dont *le jugement déclare irrecevables* les constitutions de partie civile), s'étaient mobilisées pour empêcher précisément que l'on fasse payer deux fois à un acquéreur de bonne fois le prix de son canapé ou de son téléviseur, ou encore que l'on tente de saisir, comme ce fut le cas dans la *banlieue de Grenoble*, de prétendus mauvais payeurs qui n'étaient en fait que les victimes de cette immense escroquerie. M. Martinez a fait appel de la décision du tribunal de Bourgoin-Jallieu.

BERNARD ELIE.

SCIENCES

LA MISSION SOYOUZ-27

Premier rendez-vous dans une station spatiale

L'U.R.S.S. a mis en orbite, mardi 10 janvier, à 13 h. 26 heure française, son vingt-septième vaisseau Soyouz : il emporte deux cosmonautes, Vladimir Djanibekov et Oleg Makarov. Le lieutenant-colonel Djanibekov, commandant de bord, est un néophyte de l'espace ; mais l'ingénieur Makarov a déjà participé au vol de Soyouz-12 en septembre 1973 ; il était aussi à bord du premier Soyouz-18 : ce vaisseau, lancé vers la station Saliout-4, ne fut pas mis en orbite à cause d'une défaillance de la fusée porteuse, et ses deux occupants, après un vol balistique d'environ 2 000 *kilomètres, retombèrent* dans une région montagneuse de Sibérie, aux confins de la Mongolie Extérieure (*le Monde* du 8 avril 1975).

Les deux occupants de Soyouz-27 doivent réaliser une première : l'arrimage de leur vaisseau sur une station spatiale, *Saliout-6, qu'occupent déjà* deux autres cosmonautes ; Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko sont dans l'espace depuis le *10 décembre, et leur activité* depuis un mois à bord de Saliout-6 consistait essentiellement à vérifier et à mettre en *état la station spatiale.*

Quatre habitants dans Saliout

L'arrimage *de Soyouz-27 sur Saliout-6 devait intervenir dans* la journée de ce mercredi 11 janvier, les cosmonautes utilisant le collier situé sur le flanc de la *station, que Gretchko a longuement* inspecté au cours de sa sortie dans l'espace le 19 décembre. Un second collier, à l'extrémité arrière, porte actuellement le Soyouz-26 qui a transporté Gretchko et Romanenko.

Bien que les Soviétiques soient avares de précisions sur la tâche attendue des cosmonautes, la rencontre ne se réduira pas à une visite de politesse suivie du retour immédiat vers la Terre des premiers occupants. L'agence Tass annonce, en effet, que les deux équipages feront en commun des expériences. Mais il est douteux que Saliout-6 permette une longue cohabitation de quatre cosmonautes. Son volume habitable de 130 mètres cubes est le tiers de celui du Skylab américain, qui était conçu pour des équipages de trois hommes.

Il est d'ailleurs possible que les équipages soient dissociés, un ancien et un nouveau, par exemple, restant en orbite, les deux autres cosmonautes revenant au sol.

La réalisation de ce premier rendez-vous *dans* une station spatiale se veut une opération spectaculaire capable d'attirer l'attention sur l'astronautique soviétique. Mais ce n'est pas une *opération gratuite*, et son renouvellement est probable. La présence d'un équipage à l'intérieur de Saliout doit faciliter l'accostage des Soyouz, opération délicate, compte tenu de la très faible autonomie de manœuvre des Soyouz, et qui a plusieurs fois échoué dans le passé.

D'autre part, c'est une étape vers la réalisation de stations habitées en permanence pendant toute leur durée d'utilisation — ce qui peut simplifier la réalisation de tâches de longue haleine en évitant de faire alterner des phases de contrôle humain et des phases de surveillance automatique.

MAURICE ARVONNY.

L'AFFAIRE DE L'ESPÉLIDOU

Le Père Fabre est maintenant passible de la cour d'assises

De notre correspondant

Montpellier. — L'inculpation du Père René-Emile Fabre, qui était, jusqu'à présent, poursuivi dans l'affaire de l'Espelidou, pour homicide volontaire, a été transformée par M. Larroque, juge d'instruction à Montpellier, en « *violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ».

Cette nouvelle qualification, passible de la cour d'assises, entraîne une nouvelle enquête qui sera suivie d'une décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel. Sauf appel, l'affaire pourrait être renvoyée devant la cour d'assises de l'Hérault et figurer à la session d'automne.

Une autre instruction, on le sait, a été ouverte contre le Père Fabre pour violences et voies de fait ~ur mineures de quinze ans. Les parents de la petite Isabelle Le Ménach et leur avocat, Mᵉ André Ferran, ont demandé, sans succès jusqu'à ,présent, *que les deux dossiers soient* joints, faisant valoir qu'il s'agissait bien de la même affaire.

Sur ce point, Mᵉ Ferran nous a déclaré : « *Il n'est pas pensable que ces deux dossiers soient dissociés. En effet, avec ce nouveau chef d'inculpation, la « violence » ayant entraîné la mort » est constituée par cette camisole de force dans laquelle est morte Isabelle. Au procès, il est possible que des experts viennent dire que le fait de mettre une camisole de force à une jeune handicapée mentale n'est pas une violence à proprement parler. Alors, on ne tiendrait pas compte des coups et sévices exercés sur Isabelle, et sur d'autres enfants. C'est pour cela que nous demandons que les deux dossiers soient confondus et que le Père Fabre soit inculpé au titre de l'alinéa 11 de l'article 312 du code pénal, qui vise les « violences habituellement répétées* ».

AU TRIBUNAL DE GRENOBLE

L'expédition punitive d'un policier

De notre correspondant

Grenoble. — Dans la nuit du 11 au 12 mai 1976, étudiants et forces de l'ordre *s'étaient violemment* affrontés à l'entrée du campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères. A la suite de ces événements quatre étudiants étaient, dès le lendemain, poursuivis en audience des flagrants délits pour détention d'armes. Trois matraques et trois casques avaient été découverts dans leur voiture circulant à proximité du campus.

Vingt mois après les faits un gardien de la paix du corps urbain de Grenoble, M. René Baldo, a comparu, mardi 10 janvier, devant le tribunal correctionnel. Bien *qu'étant* ce jour-là en congé, il avait voulu « *voir à titre de curiosité* » la manifestation des étudiants. Il s'était donc rendu sur le lieu des affrontements. Après avoir vu « *tomber* » un policier en tenue et l'avoir conduit à l'hôpital, il retournait à l'entrée du campus pour, devait-il déclarer au juge d'instruction, « *corriger un de ceux qui avaient agressé son camarade* ».

C'est en fait une « *expédition punitive* » qui fut organisée par M. Baldo et ses amis. A bord de deux voitures, ils sillonnèrent les routes qui longent le campus, puis s'attaquèrent, rue Michelet, à *un groupe* d'étudiants qui revenaient de la manifestation. L'un d'eux, M. Bernard Bonnardel devait être blessé par un coup de matraque, puis hospitlisé. Le 18 mai, il déposait une plainte contre X..., pour coups et blessures volontaires. Les témoignages de M. Bonnardel et de ses compagnons devaient permettre l'identification d'un des auteurs du « *matraquage* ».

Devant le tribunal de Grenoble, M. René Baldo a reconnu la totalité des faits. Il a *toutefois nié* avoir porté un coup à M. Bonnardel.

L'avocat de la partie civile, Mᵉ Prudhomme, a relevé que, pour la première fois au terme d'une manifestation, le tribunal était en présence « *d'un de ceux que nous appelons les provocateurs* ». « *Ce n'est pas un phénomène isolé* », a-t-il poursuivi. Mᵉ Prudhomme a soulevé l'incompétence du tribunal et a demandé que l'affaire soit jugée devant la cour d'assises de l'Isère.

Le ministère public a considéré qu'il était « *inadmissible qu'un gardien de la paix en dehors de ses fonctions aille frapper des étudiants lors d'une manifestation* ». Il a demandé au tribunal de prononcer une peine qui ne soit pas inférieure à six mois d'emprisonnement, *avec toutefois* le bénéfice du sursis. Le jugement sera rendu le 24 janvier.

UN COMPTE-ÉPARGNE « JEUNE-PROJET »

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et l'Union nationale des caisses d'épargne de France (UNCEF) viennent d'annoncer la création, pour la deuxième quinzaine de février, d'un compte-épargne « *Jeune-projet* ». *Cette initiative* a le double but d'inciter les jeunes à épargner et de leur permettre de financer des projets dans le domaine culturel, social, éducatif ou sportif.

C'est à partir de seize ans qu'un jeune pourra ouvrir un compte-épargne : il lui suffira d'une mise initiale de 10 F. L'argent déposé rapportera 6,5 % d'intérêt. Comme le livret B des Caisses d'épargne, les revenus qu'il produira ne seront pas exonérés d'impôts. Les titulaires du compte auront la possibilité de participer à un concours annuel en vue d'obtenir des bourses offertes par le secrétariat d'Etat. *Cette année, mille* bourses d'une valeur de 1 000, 2 000 ou 3 000 F représenteront un total de 1,32 million de francs.

A cet effet, les jeunes épargnants recevront une « fiche-projet », qui devra être déposée aux guichets de leur Caisse d'épargne. Un jury, dont le secrétariat d'Etat désignera les membres, sélectionnera les meilleurs projets au niveau départemental, en prenant en considération leur valeur éducative, leurs modalités de financement et « *les éléments susceptibles de mesurer l'effort d'épargne accompli* ».

Faits et jugements

Mme Gaillard condamnée pour diffamation envers Mme Signoret.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jacques Hennion, a rendu mardi 10 janvier, son jugement dans le procès qui opposait *Mme* Simone Signoret et les Editions du Seuil, d'une part, à Mme Anne Gaillard, M. Jean-Edern Hallier et Radio-France, d'autre part. Au cours d'une émission diffusée le 10 mai, il avait été indiqué que Mme Signoret n'était pas le véritable auteur de son livre, *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, publié par les Editions du Seuil (*le Monde* du 15 décembre).

Le tribunal a mis hors de cause Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France. M. Hallier a été condamné à 800 francs d'amende pour diffamation envers les Edition du Seuil qui obtiennent 2 500 francs de dommages et intérêts. Il est relaxé pour ce qui concerne Mme Simone Signoret. Mme Gaillard a été condamnée à *1 200 francs d'amende pour diffamation* envers la comédienne qui obtient 6 000 francs de dommages et intérêts. Mme Anne Gaillard est relaxée du chef de diffamation envers les Editions du Seuil. L'essentiel du jugement devra être lu sur les antennes de Radio-France au cours d'une prochaine matinée à l'heure habituelle de l'émission de Mme Anne Gaillard. M. Hallier a décidé de faire appel de ce jugement.

Mise en vente de la Rôtisserie de la Reine Pédauque.

Le tribunal de commerce de Paris a ordonné la mise en vente de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, la société restauratrice située rue de la Pépinière, à Paris (9ᵉ), dont deux dirigeants, MM. de Ribemont et de Varga, sont impliqués dans l'affaire de Broglie. La vente, qui doit avoir lieu ce mercredi 11 janvier, a été décidée pour dédommager les créanciers de l'établissement.

Mais, M. de Ribemont, agissant en son nom personnel et en sa *qualité de président - directeur* général de la société de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, a protesté auprès du syndic de liquidation de biens contre le manque de publicité autour de cette vente, de nature, selon lui, à causer un préjudice à l'ensemble des créanciers. Il a, en conséquence, demandé que la vente soit reportée à une date ultérieure, « *après qu'aura été effectuée une publicité de nature à éclairer pleinement les éventuels acquéreurs* ».

● *Incendie d'un pétrolier au large de la Sicile.* — Un violent incendie a pratiquement détruit ce mercredi 12 janvier au large de la Sicile le pétrolier grec *Pavlos*. Deux des trente-quatre membres de l'équipage sont portés disparus. *Le Pavlos* ne transportait pas de pétrole. Aucun risque de pollution n'est à craindre. — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE

L'ordre des médecins engage la bataille contre la stérilisation volontaire

Dans une communication spectaculaire à l'Académie de médecine et devant une assistance exceptionnellement nombreuse, le *professeur* Jean-Louis Lortat-Jacob, président du Conseil national de l'ordre des médecins, a tenu à confirmer l'hostilité de l'instance ordinale à tout changement dans la lettre ou dans l'esprit de la loi qui interdit en France la stérilisation à des fins contraceptives.

Cette intervention chirurgicale, qui reste définitive et irréversible est assimilée, en France, à une mutilation, « *quel que soit le consentement des personnes sur lesquelles elle est opérée* ». Dans sa communication, le professeur Lortat-Jacob a motivé la position du Conseil de l'ordre par une volonté de « *garder intacts les principes fondamentaux nécessaires à la protection de l'individu, et au maintien de la confiance que celui-ci a besoin de ressentir envers son médecin. Toute brèche en la matière lui apparaît comme le début d'abandons successifs* ». Citant la microchirurgie comme une technique susceptible un jour d'autoriser la réversibilité de la stérilisation il a exclu qu'aucun motif médical puisse, dans cette attente, être acceptable. « *S'il en était autrement*, a-t-il ajouté, *rien ne permettrait plus aux médecins de s'opposer à des actions de mutilation ordonnées par un « pouvoir ».* » Il a rappelé que les médecins et chirurgiens tombent sous le coup de dispositions *pénales sévères s'ils pratiquent* la stérilisation en insistant sur le fait que le consentement de la victime ne leur assure aucune impunité.

[La stérilisation volontaire est pratiquée en France depuis plusieurs années de manière quasi clandestine, de sorte qu'il est impossible de donner des statistiques fiables. On sait cependant que la stérilisation est plus couramment pratiquée chez la femme que chez l'homme. Aux Entretiens de Bichat, en 1977, le docteur Jardin, chirurgien à l'hôpital de la Pitié, *citait le chiffre d'un millier* de stérilisations par ligature du canal déférent chez l'homme, pratiquées ces dernières années. Paradoxalement, la stérilisation est moins définitive chez l'homme que chez la femme, puisqu'il est désormais possible de congeler du sperme afin de préserver durant toute la vie du sujet ses chances de procréation. Des centres d'études et de conservation *du sperme (CECOS) existent maintenant* dans une dizaine de villes françaises et permettent de répondre à de telles demandes. La France est, dans ce domaine, très en retrait sur les pays anglo-saxons ; récemment une étude américaine révélait que près de sept millions de personnes soit le quart de la population fertile *des Etats-Unis, ont choisi la stérilisation* comme méthode contraceptive. En Grande-Bretagne, le chiffre d'un million de stérilisations masculines est couramment cité. — Dʳ J.-F. L.]

ÉDUCATION

Dans le supérieur

IMPORTANT RELÈVEMENT DU TARIF DES HEURES COMPLÉMENTAIRES

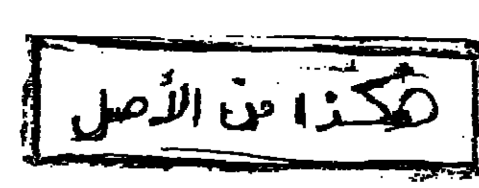
Les indemnités pour heures complémentaires versées aux enseignants des universités et autres établissements du supérieur sont revalorisées par un décret publié au *Journal officiel* du 10 janvier. Le tarif des heures complémentaires n'avait pas été relevé depuis 1974. Le *nouveau* barème sera appliqué, rétroactivement, pour la totalité de l'année universitaire en cours. Le relèvement varie de 17 à 25 % selon les *catégories d'enseignants, qui sont* désormais, de ce point de vue, au nombre de quatre.

● *Première catégorie.* — L'heure effective d'enseignement complémentaire passe de 111,40 F à 130,40 F (soit une hausse de 17,05 %) pour les professeurs titulaires, à titre personnel, associés et étrangers et les directeurs de recherches.

● *Deuxième catégorie.* — Le tarif de l'heure complémentaire passe de 90,20 F à 105,50 F (+ 16,96 %) pour les professeurs sans chaire, maîtres de conférences, chargés d'enseignement, agrégés de disciplines juridiques, pharmaceutiques, de gestion, de médecine et les maîtres de recherches.

● *Troisième catégorie.* — Le tarif passe de 79,28 F à 99,10 F *(+ 25 %) pour les maîtres-assistants*, les chefs de travaux, les chargés de recherche et les agrégés du secondaire.

● *Quatrième catégorie.* — L'heure sera payée 95,10 F au *lieu* de 79,28 F (+ 19,95 %) pour les assistants, lecteurs et certifiés.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEUR Grande Ecole
(SUP-AERO, CENTRALE, ETC...) **SUD EST**

Nous sommes un important groupe industriel International
Au sein de nos Services Techniques, existe un centre d'essais et d'expérimentation.

Nous proposons à un **INGENIEUR DE HAUT NIVEAU**, âgé d'au moins 35 ans,
LA DIRECTION DE CE CENTRE D'ESSAIS

Le poste comporte notamment :
— La responsabilité et l'animation d'équipes d'ingénieurs et de techniciens chargés de concevoir et d'exécuter des essais sur le terrain faisant appel à des disciplines variées (Mécanique, Electronique, Métrologie, etc...)
— La gestion d'une unité décentralisée, ce qui nécessite le goût de l'initiative et des responsabilités, ainsi qu'une participation active à des relations extérieures.

Nous prévoyons une période de formation d'environ 1 an en région parisienne comprenant une prise de responsabilité effective.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures avec CV, photo et prétentions sous réf 4718 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transm.

organisme national de formation arts graphiques

recherche pour les régions d'ALSACE, de LORRAINE et de FRANCHE-COMTE

secrétaire général

En liaison directe et étroite avec des responsables professionnels - employeurs, cadres et ouvriers - de ces régions, il :
- suit et développe les relations commerciales avec *les imprimeries pour connaître leurs besoins* en formation,
- organise des stages,
- gère les moyens alloués avec bon sens et rigueur,
- assure le suivi des formateurs.

Ce cadre, 30 ans minimum, est de formation supérieure ou/et a une solide expérience industrielle. Pratique de la formation souhaitée.

Rémunération de départ : 6000 x 12, en progression rapide, fonction des résultats.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 748M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier
75009 PARIS

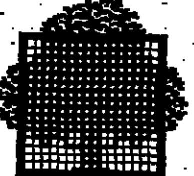
Jeune Ingénieur

L'établissement Industriel de Belfort (2000 personnes) de CII HONEYWELL BULL recherche un ingénieur débutant pour occuper un poste au service Méthodes dans le contexte suivant :
- industrie informatique de haute technicité
- produits alliant la petite mécanique, l'électromécanique, l'électronique et l'informatique
- production de petites et moyennes séries
- moyens de production importants sur place
- *méthodes de gestion avancées*
- environnement agréable

Dans un premier temps le jeune ingénieur sera chargé de l'implantation de lignes de montage, puis de la mise en fabrication d'un produit déterminé avec le souci constant de réduire les coûts.

Ce poste très formateur s'adresse à un jeune diplômé d'une école d'ingénieurs, formé tant en électromécanique qu'en électronique, libéré des obligations militaires. Ses qualités humaines seront appréciées au même titre que ses compétences techniques.

Service Recrutement
6, avenue des Usines
90001 BELFORT
Téléphone (84) 22-82-00



Cii Honeywell Bull



emplois internationaux emplois internationaux

IMPORTANT ÉDITEUR SCOLAIRE ET DE LITTÉRATURE
recherche
CADRE EXPORTATION
BILINGUE FRANÇAIS-ESPAGNOL
pour zones :
ANTILLES et AMÉRIQUE LATINE

— Il assurera la promotion des produits existants auprès des établissements SCOLAIRES et UNIVERSITAIRES ;
— Il sera responsable des négociations avec les diffuseurs ;
— Il contribuera à la recherche de produits nouveaux.

Basé à PARIS la première année, ce poste très itinérant (50 % du temps), conviendrait à un homme jeune de formation supérieure (27 ans minimum).

UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE SERAIT UN ATOUT INCONTESTABLE

Env. C.V. avec lettre manuscr. et photo à n° 43.094, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

• EXPANSIAL

Recherche pour

centre inter entreprise de formation continue

d'une importante Société Nationale Algérienne chargée de la promotion et du développement du secteur de l'habitat et de la construction

INGENIEURS formateurs spécialisés :
- *Travaux de bâtiment - chantier* — *REF. 6008 A M*
  Bureau d'études — REF. 6008 B M
- Travaux publics - chantier — REF. 6009 A M
  Bureau d'études — REF. 6009 B M
- Travaux de corps d'état secondaires — *REF. 6010 M*

Il est exigé :
- Une formation grande école complétée par une expérience professionnelle de 5 à 10 ans.
- Une expérience pédagogique acquise même en entreprise.

Il est offert :
- Une rémunération selon compétence, nette d'impôts et en partie transférable.
- Un logement confortable.
- Le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadres *conformément à la législation algéro-française.*

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique Noire, Asie, Moyen-Orient, Amérique latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le *Mensuel* spécialisé MONDEMPLOIS (M30), 14, rue Clauzel, 75009 Paris.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-Mer Mutations, B.P. 141.09 PARIS.

Offre d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.), dans revue spécialisée. Docum. A.L.E. (E2), B.P. 422-09 Paris.

Pour mission au
MAROC
recherchons
INGÉNIEUR
Connaissant systèmes formation industrielle à plusieurs niveaux, pour études à travers tout le pays et contacts nombreux et divers.
Sera assisté de plusieurs consultants.
Durée prévue neuf mois avec possibilité extension.
Salaire type coopération.
Avantages sociaux France.

Ecrire avec C.V. et photo sous référ. 9.683 à Axial Publicité, 91, fbg St-Honoré, Paris-8e, q.t.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

CROUZET **VALENCE**
recherche
Pour division aérospatiale service assurance qualité et fiabilité :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
quelques années d'expérience ou débutant ayant connaissances dans domaines de fiabilité et assurance qualité. Mission, au sein d'un groupe projet, consistera à coordonner l'ensemble des actions qualité et fiabilité dans le cadre du développement d'équipements *électroniques de haute technicité.*

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
quelques années d'expérience ou débutant pouvant justifier de connaissances approfondies en mathématiques, probabilités, statistiques, recherche opérationnelle. Son rôle sera de participer à la définition et à la mise en œuvre de méthodes d'analyse et de calcul de la fiabilité et de la disponibilité des équipements en exploitation.

— **Pour département spatial :**
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
— **E.N.S. - E.N.S.I.**
débutants ou quelques années d'expérience pour conception et suivi d'équipements embarqués et/ou d'essais.
Connaissance micro-processeurs.
Pour tous ces postes, anglais souhaité.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
niveau BTS - DUT, débutants à quelques années d'expérience pour mise au point et suivi d'équipements.
Formation logiciel appréciée.

Envoyer curr. vitae et prétentions à CROUZET, B.P. 1014 - 26010 VALENCE CEDEX.

offres premier emploi

INSEGE
propose à
40 JEUNES DEMANDEURS DE PREMIER EMPLOI
(moins de 25 ans, 3 ans min. d'études sup.)
UN STAGE REMUNERE

Durée :
Cycle de 6 mois dont stage en entreprises.
Objectifs :
- Connaissance pratique de l'entreprise ;
- Entraînement à la recherche d'emploi ;
- Contacts avec entreprises ;
- Orientation personnelle.

CYCLE AGREE
REMUNERATION ASSUREE PAR L'ETAT

Env. lettre motivée et C.V. à n° 8.353 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e)

GROUPE **insep**

JEUNES DE 18 A 25 ANS
A LA RECHERCHE D'UN 1er EMPLOI
Si vous souhaitez devenir collaborateur-trice de direction dans une P.M.E.

Suivez le stage spécialisé organisé par la CEGOS, vous serez rémunérés pendant les 6 mois de cette formation.

S'adresser à : Mme HETIER - CEGOS - IFOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES CEDEX.
Tél : 772-31-32.

1er EMPLOI, JEUNES de moins de 25 ans. Niveau Bac + 2 ans études supérieures

ETRE DISPONIBLE,
C'EST BIEN,
AGIR, C'EST MIEUX !
Si vous êtes ambitieux, dynamique. Si vous avez une forte personnalité et le goût des contacts humains,
VOUS ETES CELUI/CELLE QUE *LES ENTREPRISES* RECHERCHENT
par l'intermédiaire du groupe ESSEC.

cergic
vous permet de suivre une formation débouchant sur 30 CARRIERES COMMERCIALES
8 mois de formation rémunérée 90 % du SMIC
Lieu : Paris (15e)
Début des cours : 16 janvier 78
Inscriptions dès ce jour : 285-41-77

offres premier emploi

Le Monde *met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'Annonces classées :*

OFFRES PREMIER EMPLOI

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

POUR MOYEN-ORIENT et AFRIQUE OCCIDENTALE
pour CHANTIERS LONGUE DUREE
nous recherchons
15 INGENIEURS
ou
TECHNICIENS
pour
SURVEILLER, CONTROLER et COORDONNER
a) des travaux de soudure et de chaudronnerie,
b) des travaux de montages mécaniques.

AUCUNE LIMITE D'AGE
SERIEUSES REFERENCES EXIGEES
LANGUE ANGLAISE TRES UTILE
REMUNERATION INTERESSANTE
Téléphoner pour R-V immédiat de
8h30 à 12h30
et 14h à 19h au **874.08.87**

LAMINOIRS A PETITS FERS MARCHANDS
DANS LES CARAIBES
recherche
UN CHEF D'EXPLOITATION

Le candidat doit avoir une expérience de production confirmée et disposer de connaissances suffisantes dans l'usinage de cylindres et l'entretien mécanique.

Connaissance parfaite de l'anglais obligatoire.

Veuillez envoyer votre offre détaillée avec C.V. s/N° 719.753 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue *Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra*

TRÈS *IMPORTANT* GROUPE *INDUSTRIEL* FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE RECHERCHE

CHEF D'EXPLOITATION

capable animer un effectif de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de production et d'entretien.
Poste pouvant convenir à ingénieur, ayant l'habitude du commandement et de l'organisation.

Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste : ville province CENTRE EST.

Ecrire sous référence JT 194 CM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche pour ses
Equipes d'Assistance Technique à l'Etranger
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Débutants ou quelques années de pratique
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
TITULAIRES B.T.S. ou D.U.T.

Adr. C.V. et prétent. à n° 43.747, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

C.I.T.I.M.A.M.
Service informatique des Caisses de Mutualité Sociale agricole de Midi-Pyrénées recherche pour mettre en place un réseau de 100 terminaux.

ANALYSTES
Diplôme d'ingénieur ou maîtrise, solide expérience en bases de données, 2 ans d'expérience minimum en analyse détaillée.

PROGRAMMEURS
Formation DUT ou diplôme AFPA et bonne maîtrise du COBOL sur moyen ou gros système.

Lieu de travail : MONTAUBAN.

Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. 9.660 à C.I.T.I.M.A.M., 500, route de Montclar-de-Quercy, 82017 Montauban Cedex.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



ECA AUTOMATION
Société de Services et Conseil en Informatique
(200 personnes, C.A. 40 MF)

partenaire d'un groupe industriel de taille internationale offre au sein d'équipes structurées de haute technicité *les postes suivants créés dans le cadre de sa stratégie d'expansion*

un ingénieur technico-commercial
INFORMATIQUE INDUSTRIELLE — Réf. : 01 LM
- Expérience commerciale : 3 à 5 ans.
Domaine : process control, automatisme, mesure.

un ingénieur informaticien haut niveau
RÉSEAUX TÉLÉTRAITEMENT COMMUTATION — Réf. : 02 LM
Expérience : 4 à 5 ans.
Pour assister chef d'activité :
● contacts clients ; ● études et devis ; ● coordination projets.

des ingénieurs chefs de projets
GESTION SUR MINI — Réf. : 03 LM
Expérience : 4 à 6 ans des applications de gestion en mode transactionnel sur mini-ordinateurs.
Pour direction de projet (gestion d'équipe, contacts client).

des ingénieurs adjoints de projet
GESTION — Réf. : 04 LM
Expérience : 3 à 4 ans.
Domaine : applications de gestion ou comptabilité.

des ingénieurs débutants — Réf. : 05 LM
Origine : Grandes Écoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
pour travaux dans les domaines :
● gestion sur mini-ordinateurs ;
● réseaux, télétraitement, commutation ;
● systèmes temps réel.

des techniciens informaticiens
(ANALYSTES-PROGRAMMEURS, PROGRAMMEURS) — Réf. : 06 LM
Origine : DUT, BTS, expérience : 2 à 3 ans.
Pour travaux dans les domaines :
● application gestion sur mini-ordinateurs (COBOL, Assembleur) ;
● réseaux, télétraitement, commutation.

une assistante d'ingénieur — Réf. : 07 LM
Origine : BTS AI, expérience : 0 à 2 ans.
Pour assister équipe de direction d'un grand projet.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à :
ECA AUTOMATION, Service du Personnel, 315 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

Emplois et Carrières.

Centre Mécanographique Colombes rech. MECANOGRAPHE COMPT. RUF INTRACONT. Env. C.V. et prétentions, s/nº 76.812, à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 8e qui transmettra.

SOCIETE PARIS 16e recherche
UN CONTROLEUR DE GESTION 35 ans minimum
Diplômé H.E.C. ou I.C.G. 5 ans d'expér. min. Posit. cadre 3 A.
Env. C.V., photo, s/nº 4.724, à : L.T.P. 31, boul. Bonne-Nouvelle, *75002 Paris, qui trans.*

Importante Sté 12e recherche
1 PUPITREUR sur I.B.M. 370/145
DOS/VS - POWER - VS
POSTE STABLE
Tél. pr rendez-vous : 770-06-20.

STE 500 PERSONNES ROSNY-SOUS-BOIS
recherche UN (UNE)
RESPONSABLE
ADMINISTRATIF
EXPORTATION
Plusieurs années d'expérience, anglais et allemand indispensables, connaissant parfaitement cycle total gestion exportation, depuis réception commandes jusqu'à encaissements règlements.
Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec photo et prét., nº 15.517, P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

---

Cherche **EDUCATEUR SCOLAIRE** CAP exigé
Poste libre immédiatement. Tél. : 424-62-37

INGÉNIEURS CENTRAL
MECANIQUE THERMO-DYNAMIQUE projets neufs min. 3 ans expérience, ouverts aux études essentiellement orientés vers le côté pratique installateur secteur énergie.
EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt 225-61-10 - 256-37-20.

Société STANDS à SURESNES recherche
CONCEPTEUR
Grande exp. STANDS
URGENT - 772-31-41

Recherchons personne faisant fonction
SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
E.N.S. Fontenay-aux-Roses
Remplacement maladie 2 mois *au moins. - Tél. 702-60-50 p. 225.*

Directrice (eur) recherché (ée) pour Service d'enquêtes sociales et de protection judiciaire pour *mineurs à NANTERRE (90 sal.)*
Ecr. : Association Olga-Spitzer, 34, bd de Picpus, 75012 PARIS



le **gan**
recherche
ASSISTANT(E) EN ANALYSE DE GESTION

DIPLOME 2ème CYCLE SCIENCES ECO OU GESTION

CONNAISSANCE :
- des techniques statistiques exigée
- de la programmation (COBOL - FORTRAN) souhaitée.

Après une période d'initiation au système d'information, il évoluera progressivement vers des fonctions d'analyste de gestion.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Madame DEGEY Recrutement Carrières - 2, rue Pillet-Will 75009 PARIS.

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE
90.000 F + — **PARIS**

Un Groupe industriel européen (C.A. 520 millions - Effectif 5.000 personnes), *lui-même filiale d'un Groupe international, recherche* un Chef de service juridique. Sous l'autorité du Directeur financier, il assumera la gestion des assemblées et des conseils de sociétés du Groupe. Il sera chargé des opérations juridiques, des problèmes administratifs, d'assurances et de contentieux. *Il aura un rôle de* conseiller auprès des sociétés du Groupe pour les problèmes juridiques et fiscaux. Il se tiendra au courant des législations commerciales et fiscales des pays européens dans lesquels le Groupe a des filiales. Le candidat — femme de préférence — âgé d'au moins trente ans, aura une formation supérieure en Droit des affaires et une expérience professionnelle d'au moins cinq ans acquise soit dans un service similaire d'une grande entreprise, soit au sein d'un Cabinet juridique et fiscal. La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand est souhaitée. Ecrire sous référence 154 M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Filiale Française
important groupe pétrolier
recherche
JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DIPLOMÉS HEC, ESSEC
SUP. de CO ou équivalent
Libérés du Service National
2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux *et* gestion souhaitée
pour postes
Attachés Commerciaux
suivant besoins de la Société
en résidence Paris ou province.
— Nombreux déplacements ;
— Formation complémentaire assurée ;
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adresser curriculum vitae et photo à : nº 44.049, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ECL
recherche :
INFORMATICIENS CONFIRMÉS
— niveau ingénieurs
— maîtrise ou DUT
— PL 1 (IMS/DL1) assembleur, cobol
Disponibles rapidement
Adresser C.V. + prétentions à ECL, 55, rue Hermel, Paris-18e. Tél. : 259-10-40

Maison des Jeunes et de la Culture rech. Animateur expérimenté avec responsabilités. *Réponse avec C.V. détaillé à :* RABIER, 33, allée Trianon, 78400 CHATOU

U.A.P.
recherche H. et F. + de 23 ans pour secteur cclal à développer. Tél. : 247-27-81, Mme PETIT.

Ecole Nouvelle recherche PROFESSEUR PHYSIQUE.
Ecr. : Ecole et la Ville, 15, rue Danielle - Casanova, PARIS-1er.

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS recherche
Disponibles rapidement
DUT + 2 ans.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— PL1 DOS/OS, DL1 appréciés.
— COBOL DOS/OS, CICS appr.
— ASM + COBOL OS.
— ASSEMBLEUR mini tps réel.
Tél. 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

HOTCHKISS, BRANDT SOGEME
Groupe THOMSON
recherche pour son Service MAINTENANCE
AGENTS TECHNIQUES
— Formation : F3, B.T.S., D.U.T. Electrotechnique.
— Débutants.
Env lettre manusc. précisant prétent. avec C.V. et photo à l'attention de M. GILLET C/o *H.B.S. - B.P. 111, 93203 St-Denis*

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
pour son département
INFORMATIQUE de GESTION
Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 4.951, 92807 PUTEAUX, qui tr.

---

emplois régionaux

Importante société de fabrication d'appareillage électrique
Région Lyonnaise
recherche
1) pour son service développement :

ingénieur bureau d'études
référence P 12
Formation A.M. - ICAM - ELAM - IEG ou équivalent
Chargé en particulier des études de fonction des produits électromécaniques - *Quelques années d'expérience - Allemand souhaité.*

2) pour son service méthodes :

ingénieur électromécanicien
référence P 16
Rattaché au Chef de Service.
Chargé de l'industrialisation, en étroite collaboration avec le service développement.
- Connaissances en automatisme, découpes mécaniques, moulage des matières plastiques
- Déplacements à l'étranger nécessitent de parler « **OBLIGATOIREMENT** » l'allemand.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste sous No 43.588 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



KONTRON S.A.

DIVISION ELECTRONIQUE MEDICALE
Département MARKETING INTERNATIONAL
recherche pour développer et diffuser les méthodes d'utilisation clinique de ses équipements électroniques

1 CHEF DE PRODUITS responsable des applications

Ce poste qui ne nécessite pas une formation technique particulière suppose en revanche une formation supérieure, de bonnes *qualités pédagogiques et la pratique courante de l'anglais.*

Il implique un dialogue permanent avec les médecins utilisateurs.

La connaissance du milieu hospitalier serait un atout important.

Les déplacements en France et à l'étranger seront très fréquents.

De larges possibilités d'évolution sont offertes par le groupe.

Adresser C.V., photo et rémunération actuelle à KONTRON - Direction du Personnel 6 rue des Frères Caudron 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

MATRA
recherche
pour le Département Etudes de son Centre de RUEIL

INGENIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES

— Il est responsable de l'étude et du développement d'instruments électro-optiques.
— Il assure la coordination des affaires qui lui sont *confiées — réponses aux appels d'offres.*
— Définition des spécifications.
— Recettes des équipements et suivi du développement *des fabrications.*
Ce poste conviendrait à un Ingénieur Electronicien et / ou Opticien (ESE, SUP optique...) ayant 3 à 4 ans d'expérience *acquise plus particulièrement dans* le domaine de l'électronique analogique.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 251
MATRA Monsieur KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

RECHERCHONS POUR MARSEILLE
EMPLOYÉ (ÉE)
pour tenue de fichier, relations avec service informatique et secrétariat. — TRES ORDONNE (EE), *ESPRIT D'EQUIPE, SENS DES RESPONSABILITES.*
STAGE OBLIGATOIRE 3 SEMAINES A PARIS
Env. C.V. sous le nº T 02161 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

CABINET d'expertise comptable Nice recherche comptable DECS expérimenté et dynamique pour poste à responsabilités. Adresser C.V. détaillé et prétentions à SAF, 10, rue Puget 06100 NICE

L'HABITAT RURAL DU LOIRET recherche :
UN (E) ATTACHE (E) ADMINISTRATIF (E)
niveau DUT ou Maîtrise de gestion ou I.A.E.
Fonctions : gestion financière, gestion du personnel, économat.
UN (E) DOCUMENTALISTE EXPERIMENTE (E)
diplôme I.U.T ou I.N.T.D.
Adresser curriculum vitae et prétentions à :
Monsieur le Directeur de l'Habitat Rural du Loiret 15, rue de la Bourie-Blanche 45000 ORLEANS

CENTRE MEDICAL DE PNEUMOLOGIE
55 lits - 20 km GRENOBLE recherche pour Direction gestionnaire, bon niveau, résident sur place.
Joindre photo et curriculum vit. Prise de fonction deuxième trimestre 1978.
Envoyer demande manuscrite. Ecr nº 8328 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Importateur bateaux plaisance cherche pour Nice COLLABORATRICE
cciale, niveau Ecole Commerce, Santé, caractère, savoir-faire, permis auto, bateau, connaissances langues, dactylo, navigation, appréciés.
Rendez-vous Paris : 280-25-15 immédiatement, ou Nice 31-50-55 à compter 17 janvier.

Centre de recherches pharmaceutiques, 100 km. Ouest de *Paris, recherche*
1 TOXICOLOGUE
de préférence vétérinaire ou pharmacien.
1 ANATOMO PATHOLOGISTE
Ecrire avec C.V. à S.E.P (220), B.P. 72, 27002 EVREUX cédex qui tr.

Direction régionale de l'Equipement de Lorraine, 17, quai Richepance, 57036 Metz Cedex, rech. économiste, titulaire lic ou diplôme études supérieures (sciences économiques), spécialisé transports. Rémunération mensuelle brute 3.833 francs

---

G.I.A.T. - A.R.E.
Etablissement d'Etat de fabrications mécaniques recherche
UN INGÉNIEUR
A. et M., Centrale ou E.N.S.I.
— *Moins de 30 ans ;*
— Nationalité française exigée ;
— Fonction : chef de projet d'études d'automatisation pr gestion de la production ;
— Expérience nécessaire d'atelier de production ou de service technique ;
— *Connaissances de base en* informatique souhaitées.
Formation d'analyste assurée par l'établissement.
Adresser C.V. et prétentions à Ateliers de Constructions, B.P. 504, 42328 ROANNE.

CONTROL DATA

pour le Département
CONSEIL ET APPLICATIONS
recherche
INGÉNIEURS SYSTÈME

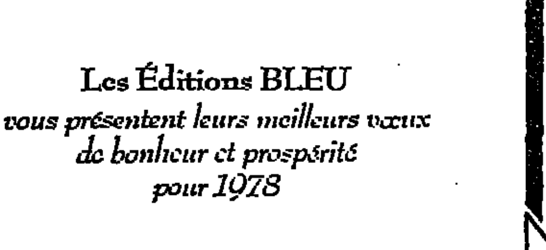
possédant une connaissance approfondie et une expérience pratique de 2 à 3 années en système OS 370 pour s'intégrer à l'équipe de support logiciel de nos produits compatibles et en particulier de notre nouvel équipement de *mémoire de masse à cartouches.*

Une bonne connaissance de l'Anglais et le goût des contacts humains sont nécessaires.

Des déplacements aux États-Unis et en Europe sont prévus pour perfectionner vos connaissances techniques.

Envoyer c.v. à Melle BAUDIN, *CONTROL DATA, 195, rue de Bercy,* 75582 Paris Cedex 12.

Alain Crespin



Les Éditions BLEU
vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et prospérité pour 1978

17, rue du Dr Lebel
94300 Vincennes
374.12.12

offres d'emploi

COMEX SEAL FRANCE



Filiale de Comex, leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines recherche pour ses projets de production pétrolière en eau profonde :

1 INGENIEUR CHEF DE PROJET

LA MISSION :

Diriger des projets traitant de :
- Tête de puits sous-marine de production
- *Pose et connexion de flow-line*
- Riser de production
- Système de production flottant

ELLE SUPPOSE :
- Une expérience confirmée en matière de contacts et de négociation relatifs à des contacts avec la clientèle pétrolière.
- *Une expérience en matière de travaux* offshore, dans les domaines de forage, de la production et des travaux d'installation.
- Une excellente maîtrise de la langue *anglaise*.

1 INGENIEUR SPECIALISTE des systèmes de production en eau profonde

LA MISSION :

Assister les Groupes de Projets au niveau des études, de la fabrication et de la mise en oeuvre des matériels pétroliers.

ELLE SUPPOSE :
- Une formation d'ingénieur-mécanicien
- La connaissance du matériel pétrolier de forage et de production
- *Une bonne maîtrise de la langue anglaise.*

Une expérience forage à partir d'engins flottants serait appréciée.

1 INGENIEUR MECANICIEN

LA MISSION :

Concevoir et développer des ensembles mécaniques intégrés dans des ouvrages sous-marins.

ELLE SUPPOSE :
- Une formation d'ingénieur-mécanicien
- Une bonne connaissance des travaux offshore et sous-marins
- *Une expérience en construction navale*
- Une bonne pratique de la langue anglaise.

Pour les 3 postes, lieu de travail : PARIS
Déplacements fréquents.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf 1.78/SE 2 à COMEX Service Recrutement 13275 MARSEILLE CEDEX 2

SOCIÉTÉ P.M.E. 6e arrdt

recherche

HOMME CHEF COMPTABLE

- *Apte à diriger un service d'au moins 6 personnes.*
- *Diplôme D.E.C.S. complet avec en plus certificat supérieur de gestion des entreprises.*
- *Expérience : traitement façon informatique.*
- *Pouvant établir compte d'exploitation, contrôle budgétaire mensuel, déclaration fiscale et sociale courante, tableau de bord.*

REMUNERATION : 90.000 F +

Envoyer C.V. et photo à REGIE-PRESSE n° T 003214 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

---

IMPORTANTE *FIRME* FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPANT MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE POINTE OFFRE A

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE POSTE DE

RESPONSABLE SERVICE GESTION GRANDS PROJETS

Ce poste implique :
- une expérience récente de 3 à 4 ans dans la conduite de projets industriels pluridisciplinaires avec la responsabilité des moyens, coûts, délais.
- d'assurer contacts avec les services commerciaux, usines...
- le goût des réalisations concrètes et des qualités d'animateur.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION **100.000 F**

Possibilité d'évolution dans société utilisant moyens informatiques importants.

Ecrire sous référence XJ 296 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue — **etap**

- VOUS AVEZ 40 ANS MINIMUM, UN B.T.S., UNE FORMATION DE TECHNICIEN SUPERIEUR, UNE EXPERIENCE ET UNE COUVERTURE PLURIDISCIPLINAIRES. (électromécanique notamment).
- VOUS ETES DOUE POUR LES CONTACTS HUMAINS.

NOUS VOUS OFFRONS UN POSTE D'

INSPECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

RISQUES BRIS DE MACHINES

Directement rattaché au responsable de produit d'une Compagnie d'Assurances - Paris (9e)

Formation complémentaire assurée

Adr. lettre man., C.V., photo ss le n° 43.297 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

offres d'emploi

Laboratoires MILES

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
recherchent

DIRECTEUR des APPROVISIONNEMENTS

Responsable des niveaux et des coûts optima des stocks. Il assurera la Gestion Générale des Services Achats — Magasin — Import-Export.

- Expérience des Achats (minimum 5 ans)
- *Pratique des relations internationales*
- Connaissance approfondie de la gestion industrielle.
- Anglais nécessaire.

Lieu de travail : PROXIMITE RAMBOUILLET
(30 minutes Gare MONTPARNASSE)

Ecrire avec C.V., photo, prétentions et salaire actuel,
Direction du Personnel, réf. JBS - B.P. 27 - 28230 EPERNON.

MIT INFORMATIQUE

recrute le personnel stable suivant :

3 ANALYSTES BULL H.B. 66

2 ANALYSTES IBM 370

5 SPÉCIALISTES IBM - PL 1

3 PROGRAMMEURS COBOL ou GAP

1 PRÉPARATEUR IBM 370 - OS

Adr. C.V. dét. à MIT INFORMATIQUE, 5, rue du Helder, 75009 Paris, ou tél. 247-13-41 pr rendez-vous

---

CHEF DU SERVICE

ADMINISTRATION DES VENTES

«FRANCE»

Nous sommes un des leaders européens sur notre marché : les voilages de qualité.

Le titulaire du poste, rattaché au Directeur Commercial, a la responsabilité d'un service de 10 personnes qui est chargé de faire exécuter les commandes émanant de notre clientèle (1500 comptes clients).

Nous souhaitons rencontrer un homme de rigueur car la gestion administrative de ce service est importante, mais également un homme de dialogue. En effet, il *entretient de très nombreuses relations* avec les clients, les représentants, les usines, l'informatique, la comptabilité, etc.

Outre une solide formation théorique, le *titulaire du poste justifie d'une expérience* d'au moins 5 ans dans une fonction semblable (de préférence produits de grande consommation).

Une bonne connaissance des procédures informatiques est exigée.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 471 N, *5, rue Meyerbeer 75009 Paris, à*



IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES

recrute dans le cadre de son **développement à l'exportation**

INGÉNIEUR DE VENTES

- Participera sous l'autorité du Directeur d'exportation aux contacts clientèles et à l'élaboration des offres en liaison avec les services techniques de la Société.
- Assurera les contacts et liaisons avec les sociétés et partenaires nous représentant dans différents pays et cherchera de nouveaux accords possibles.

— Age minimum 28 ans ;
— Formation technique souhaitée ;
— Expérience même de courte durée à l'exportation nécessaire ;
— Parfaitement bilingue anglais.

Adresser C.V. détaillé et photo n° 43.866, Contesse Publicité, 20, av. Opéra - 75040 Paris Cedex 01.

FABRICANT DE PRODUITS MECANIQUES — 450 personnes — recherche pour PARIS son

chef de service ordonnancement

Il aura la responsabilité d'une équipe d'une dizaine de personnes chargée d'établir et de suivre la réalisation des programmes de production et d'approvisionnement pour une gamme de produits très vaste. Il devra faire évoluer et perfectionner le système de gestion actuel entièrement *basé sur* L'INFORMATIQUE.

Ce poste implique de nombreuses relations avec d'autres services de la société. Il s'adresse à un JEUNE INGENIEUR ayant une première expérience professionnelle lui ayant permis de se familiariser avec les problèmes d'organisation de production.

Veuillez écrire sous référence M 379 M, à

INTERCARRIÈRES 5, rue du Helder 75009 Paris

L'INFORMATIQUE



de la Société Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des T.P.
114, avenue Emile-Zola 75015 Paris

équipée cette année d'un IBM 3032 sous OS/VS1, recherche

spécialiste système OS/VS

ayant au moins 2 ans d'expérience *(Réf. 446A)*

spécialiste DL/1

expérience CICS appréciée. *(Réf. 446B)*

Adresser dossier de candidature avec lettre manuscrite, photo et prétentions, à Mme VIARD, S.M.A.B.T.P., 114, avenue Émile-Zola 75739 Paris cédex 15.

IMPTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS

Banlieue OUEST PARIS
recherche pour son **Siège Social**

UN INGÉNIEUR débutant
UN INGÉNIEUR confirmé

AYANT :
— de bonnes connaissances d'un langage évolué (PL 1 - COBOL) ;
— de bonnes connaissances de l'anglais technique ;
— une importante capacité de travail personnel ;
— une bonne aptitude au travail en équipe et au contact avec les utilisateurs ;
— de l'intérêt marqué pour les problèmes de télétraitement.

L'INGENIEUR Confirmé devra, en outre, posséder de bonnes connaissances de l'I.M.S. - DB/DC.
Ce second poste implique également un travail au sein d'une équipe chargée du développement d'un réseau conversationnel.

Envoyer C.V., photo et prétentions n° 43.471, à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

consultant(e)

RECRUTEMENT DE CADRES

Notre Cabinet connaît une progression régulière et constante depuis plusieurs années dans les domaines du recrutement des cadres, de la gestion du personnel et de la formation.

Pour compléter une équipe jeune et active, nous souhaitons nous adjoindre un consultant, homme ou femme, chargé du recrutement de cadres. La fonction offre la possibilité de prendre totalement en charge les opérations, de la définition de poste au suivi du candidat embauché, en liaison avec l'Entreprise consultante et la direction du Cabinet.

Le candidat aura un niveau d'études supérieures et une première expérience du recrutement de cadres, en Cabinet ou en Entreprise.

Lieu de travail : Porte de Versailles.

Une discrétion totale vous est garantie.

Vous pouvez envoyer votre candidature en précisant votre salaire actuel, sous référence 427 M à :

Jean-Claude MAURICE
Conseil en gestion du personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

GROUPE FORMATION NOUVELLE
Accueil
Pour son prochain stage de Formation

d'ASSISTANT (E) TECHNIQUE à l'EXPORTATION

(ouverture le 30 janvier 1978 à Paris)

Jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 28 ans), niveau bac + 2 années d'Etudes supérieures, ou 2 années d'expérience d'entreprise ou autres. Stage gratuit - Rémunération 90 % du SMIC

STAGE EN ENTREPRISE ASSURÉ

Téléphoner pour inscription au 285-19-48 ou 44-53

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES

appartenant à un *Groupe Multinational*

recherche

1) UN « PRODUCT MANAGER »

30 ans minimum - homme ayant le sens des contacts dans l'Entreprise, qualification en produits *mécaniques de grande série* - parlant anglais couramment, expérience Marketing - Dépendra de la Direction Générale - Niveau de salaire annuel : 160.000 F.F. - Connaissance du secteur automobile appréciée. Localisation du poste : à 100 km de PARIS.

2) UN RESPONSABLE DU SERVICE ACHATS

30 ans minimum - Devra avoir un sens aigu de la négociation avec les fournisseurs - expérience du *secteur mécanique* - *parlant anglais* - *dépendra* de la Direction « Usine » - Niveau de salaire annuel : 80 à 100.000 F selon expérience - Localisation du poste : à 100 km de PARIS.

3) UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

25 ans minimum - esprit ouvert - dynamique - sens de la négociation et du concret - le candidat choisi sera responsable du lancement de nouveaux produits - esprit « pionnier » - niveau de salaire annuel : 50.000 F plus intéressement - localisation du poste : PARIS.

Dans ces trois cas, adresser curriculum vitae détaillé et photo au N° 8 319, « le Monde », Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL
LEADER MONDIAL DANS UN DOMAINE DE TECHNICITÉ DE POINTE - RECHERCHE

JEUNE DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

SCIENTIFIQUE OU COMMERCIALE

sa mission :
- développement des carrières d'ingénieurs et techniciens hautement qualifiés d'une société de 1.000 personnes ;
- élaboration et mise en œuvre de plan de formation ;
- recrutement...

son expérience :

2 à 3 ans d'expérience acquise dans cabinet conseil forte renommée ou entreprise performante.

son avenir :

la réussite de cette première mission lui *ouvrira de larges perspectives d'évolution* et de diversification au sein du groupe.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

LIEU DE TRAVAIL : BANLIEUE SUD PARIS
Ecrire sous référence PB 289 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue — **etap**

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE
de produits pharmaceutiques recherche d'urgence

UN DIRECTEUR DE MARKETING

très expérimenté

pour sa filiale française à Paris

Son rôle consistera à réorganiser une petite Société de produits pharmaceutiques et d'hygiène et à lui donner une nouvelle dimension, compte tenu du potentiel du marché français de ces produits.

Le candidat retenu devra avoir une grande expérience du marché français des produits pharmaceutiques — allant jusqu'aux problèmes d'obtention de visas et de fixation des prix — et être familiarisé avec la distribution et la vente de ces produits.

Une expérience marketing et publicitaire sur les produits d'hygiène est également souhaitable.

Le poste exige un sens aigu des responsabilités *et des conséquences éprouvées de négociateur.*

En rapport direct avec New-York, le candidat pourra espérer accéder à un poste de Directeur Général.

Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer demande de candidature et C.V. détaillé en anglais. Préciser salaire actuel. Discrétion assurée.

Les candidats répondant aux critères énumérés ci-dessus seront convoqués à la fin du mois de janvier.

McCann Erickson — Réf. M.B. — Tour Maine-Montparnasse — 75755 PARIS CEDEX 15

Société de Régie
recherche

UN CHEF DE PUBLICITÉ

pour support national à forte notoriété

Diplômé d'études supérieures, il participera à l'élaboration et à l'application de la politique marketing du titre. Bénéficiant d'une large autonomie d'action, il lui appartiendra de diffuser le positionnement du support ainsi que ses performances quantitatives et qualitatives *dans le cadre d'une prospection commerciale* rigoureuse.

Homme de contact à l'imagination éveillée, il devra avoir une certaine connaissance, même théorique, des principes de commercialisation des produits de grande consommation ainsi qu'un goût affirmé pour le média planning.

Rémunération en fonction de la valeur du candidat.

Envoyer C.V. à INTERDECO, 67, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS

offres d'emploi

INFORMATIQUE

1er Assureur Français du Bâtiment et des T.P.



la Société Mutuelle d'Assurances

114, avenue Emile-Zola Paris 15

équipée cette année d'un IBM 3032 recherche

chef de projet

- ingénieur grandes écoles (X, Mines, Centrale, Télécom., Supélec...)
- *possédant de solides connaissances en* informatique de gestion (5 ans d'expérience minimum)
- destiné à l'encadrement de projets *importants* avec BASES DE DONNÉES et TÉLÉTRAITEMENT. *(Réf. 445A)*

analyste

- possédant 3 ans d'expérience minimum,
- une connaissance des applications de contrôle de gestion et de comptabilité analytique serait appréciée. *(Réf. 445B)*

Adresser dossier de candidature, avec lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions, à Mme VIARD, S.M.A.B.T.P., 114, avenue Emile-Zola 75739 Paris cédex 15.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES

Banlieue SUD-EST recherche

RESPONSABLE Grand Projet ou INGÉNIEUR d'AFFAIRES

INGENIEUR Grande Ecole, expérience minimum de 5 ans, et connaissance des matériels embarqués *souhaitée*.

Il est responsable de la coordination et du suivi du développement d'équipements spatiaux embarqués de haute technologie.

Les techniques mises en œuvre relèvent de l'électronique logique et analogique, de l'optique et de la mécanique.

Les projets sont à traiter au niveau système.

Adr. C.V. et photo à n° 43.798, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

CSEE COMPAGNIE DES SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

ORSAY

OFFRE POSTE INTÉRESSANT ET COMPORTANT LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR A

CHEF DE PROJET

POUR SA BRANCHE TÉLÉ-INFORMATIQUE

Ce poste peut convenir à ingénieur diplômé grande école ayant cinq ans environ d'expérience dans branche technique similaire acquise dans grande firme.

Ecrire sous référence YK 297 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue



IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
RECHERCHE

INFORMATICIEN DÉBUTANT

FORMATION SUPERIEURE (I.N.S.A., M.I.A.G...) Pour participer à la mise en place d'un package de paye et gestion de personnel dont il aura ensuite la responsabilité de maintenance et de développement.
Adresser C.V., prétent. ss réf. J.B.I., n° 719.575 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS, qui transmettra.

Importante Société Internationale de

COSMETIQUES

recherche

directeur des ventes

FRANCE

Réseau détaillants.

Envoyer C.V. et prétentions sous la référence 4008 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SPIE - BATIGNOLLES

recherche pour développer des applications en informatique de gestion

un analyste
et
un analyste-programmeur

connaissance des mini-ordinateurs et des bases de données appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétent. à M. Bourguignon *SPIE BATIGNOLLES* 202, quai de Clichy, 92111 Clichy Cedex

---

IMPTE SOCIETE SARTROUVILLE

DESSINATEURS-PROJETEURS
Schémas électroniques et circuits imprimés.

Nationalité française. Nombreux avantages sociaux. 13e mois. Self-service. Transport gratuit par cars.

Ecrire avec C.V. et prétentions no 43.704, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

STE ENGINEERING recherche

COMPTABLE
1er ECHELON
4 à 5 années d'expérience pour comptabilité client *et immobilisations*.
Adr. C.V., à STE PEABODY, 269, rue de la Garenne, 92003 NANTERRE
A l'attention de M. Bonneton.

HOTCHKISS - BRANDT SOGEME
Groupe THOMSON
recherche pour son Département *Maintenance* - Installations

UN AGENT TECHNIQUE
Connaissances indispensables en
— Electromécanique
— Automatismes à commande logique.
Formation : BTS / DUT
Expérience : 3 ans minimum

Il sera chargé de former le personnel de maintenance. Poste à pourvoir rapidement à ST-DENIS *(Mo Mairie-St-Ouen)*.

Env. lettre manus. précis. prét. av. C.V. *et photo*, à M. GILLET, C/o HBS B.P. 111, 93203 St-Denis

---

SERVICE PUBLIC
proche *banlieue SUD*
recherche

Un (ou une)

DOCUMENTALISTE
2 *ans d'expérience minimum*, langue anglaise lue, si possible connaissances allemand.

Le domaine dans lequel *s'exercera son activité* documentaire sera celui des Travaux Publics.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous no 41.819 *HAVAS CONTACT*, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

Société recrute pour service développement amélioration procédés de fabrication

INGÉNIEUR
grande école, ayant expérience industrielle, bonne compétence dans domaines :
PHYSIQUE
hautes températures optique, cristallographie.
MECANIQUE,
équipement de haute technicité fonctionnant dans ambiances *très dures*.

Possibilité d'évolution pour candidat minimum 26 ans, dynamique, ayant goût des contacts - Connaissance *anglais indispensable*.

Lieu de travail : Loiret, Seine-et-Marne Sud.

Ecr. à 3.530 Publicités Réunies, *112, boul. Voltaire, 75011 Paris.*

LE CENTRE HOSPITALIER
40, allée de la Source,
94190 Villeneuve-St-Georges

recherche d'URGENCE
POUR I.B.M. 370
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
libre de suite. - 389-14-30.

IMPORTANTE SOCIETE rech.

JEUNE E.S.C.
pour ses SERV. COMPTABLES. Ecr. avec C.V. et prét. ss réf. 4.958 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, q. tr.

secrétaires

IMPORTANT ÉDITEUR

recherche pour sa

DIRECTION EXPORTATION

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE STÉNODACTYLO

- bonne connaissance de l'anglais indispensable.
- sens de l'organisation pour la préparation et le suivi des dossiers.

Prière adresser photographie, curric. vitae dactylographié et lettre man. indiq. prét. ss le no 43.095 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ (16e)

R.E.R. ETOILE, Métro IENA ou BOISSIERE

recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE RUSSE - FRANÇAIS

Dactylographie en langue russe indispensable

- Horaire : 40 heures en 5 jours (8 h. à 17 h.) ;
- Restaurant d'entreprise ;
- 13e mois.

Adresser C.V. et prétent., Direction du Personnel.
CLESID - WEAN DAMIRON,
10, place des Etats-Unis, 75116 PARIS.

SECRETAIRES STENODACTYLOS DACTYLOS

Nombreux postes disponibles longue durée français et biling.

KELLY GIRL
Travail temporaire.
87, bd Haussmann, Paris (8e).
83-85, bd Vincent-Auriol (13e).
Tour *Maine-Montparnasse* (15e).
130, rte de la Reine, Boulogne.

SOCIETE ENGINEERING recherche

SECRÉTAIRE
pr SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Bonne connaiss. anglais écrit. Minimum cinq ans expérience. Aimant responsabilités *et initiatives*. Disponible rapidement.

Adres. C.V. à STE PEABODY, 269, rue de la Garenne, 92003 NANTERRE, *à l'attention de M. Bonneton.*

Société SAINT-CLOUD situation d'avenir à SECRET. BILINGUE ANGLAIS Oral et écrit obligatoires 951 - 16 - 63

Secrétaires de direction

QUARTIER INVALIDES
INGENIEUR RECHERCHE
EXCELLENTES SECRÉTAIRES DE DIRECTION

- Age indifférent ;
- Sténodactylo ;
- Sens organisation, classem.

Horaire souple pouvant aller jusqu'à 19 heures. (40 heures par semaine)

QUALITES SOUHAITEES :
- BAC MATH. ;
- Format. math. sup. ou spé ;
- Lic. ou certif. math. ou phys.

Adr. C.V. manuscrit ou E.E.C. 11, rue Surcouf, 75007 PARIS.

représent. offre

Pour diffus. mini-ordinateurs, *ch. ingén. ou agents technico-commerciaux*. Tél. 076-36-66.

ROVER
recrute pour Paris et banlieue

6 REPRÉSENTANTS (ES)

NOUS OFFRONS :
— Fixe mensuel.
— Pourcentages importants.
— Stimulation par concours.
— Sécurité d'emploi.
— Promotion possible.

Formation et suivi sur terrain par Chefs de Ventes.

Présentez-vous les 12 et 13 janvier, 14, r. des Fossés-St-Marcel, Paris-5e. Tél. 336-18-88 ou écrivez même adresse avec C.V. + photo.

capitaux ou proposit. com.

Cause retrait associé majoritaire pour investissement dans autre domaine d'activité, vendons totalité des parts de *société fabriquant matériel* médical dans domaine en très forte expansion (matériel breveté sans concurrence). Ecr. ss réf. 6.034 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS *CEDEX 02, qui transmettra.*

Si vous dispos. 100, 150.000 F devenez DIRECTEUR (trice) d'une agence matrimoniale nationale, très intéressant. *Ecr. lettre détail. FAIR PLAY,* 60, r. Guy-Môquet, 75017 Paris.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par *Professeur expérimenté.* Tél. : 278-77-71

demandes d'emploi

34 ans, cadre haut niveau *INFORMATIQUE, ORGANISAT.*, GESTION. 16 ans exp., cherche situation stable responsab. chf de service ou similaire. Libre imm. Ecr. à 2.137 *le Monde* P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne diplômée D.E.S.S. droit des affair. internat., maîtr. de tourisme, ch. empl. cadre jur. ds sté internationale. 19, rue Raynouard (16e). 524-56-46.

Licenciée en droit, dactylo, 25 ans, libre 15-2-78. GRAND, 12, rue du 11-Novembre, Pantin.

Fme de chbre stylée, référenc., 50 a. envir., ch. pl. bien logée, libre fin janvier. Ecrire seulement *détails. Florence, 59, rue* Saint-Dominique, PARIS-7e.

J. H., 27 a., maîtrise ès scienc. physiques 3e cycle chimie structure des fibres, ch. emploi returedes fibres, ch. emploi recherches, *développ. ou contrôle* fabrication. Ecr. HAVAS 63000 CLERMONT-FERRAND numéro 16.051.

Allemande, agent de voyage, *rech. emploi à Paris à partir* du 1-4-78 ou plus tard comme secrétaire ou correspondancière (diplôme de correspondancière en français), sténo et dactylo, bonnes connaissances d'anglais. Ecr. sous no 400 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, qui tr.

J.H., 24 ans, libéré du Service National, ch. emploi de garçon de bureau à COLMAR (Haut-Rhin). Tél. : 71-41-02.

J.F. 35 ans, formation supér., dynamique, 10 ans expérience commerciale, cherche **POSTE** à RESPONSABILITES. Activités *variées*, suivi de dossiers, rédact. courrier, contacts. Tél. : 533-80-99

F. 26 ans - CHEF DE PUB., 4 ans expérience *supports*, régie, connais. édition, *promotion, format. universitaire* (licence droit + sciences Po + licence anglais), cherche SITUATION TEMPS PLEIN ou PARTIEL. Ecr. no T 002280 M Régie-Presse 85 *bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

J.F. 38 ans BILINGUE AMERICAIN-FRANÇAIS cherche place

Archiviste-Documentaliste
dans Presse, Publicité, Spectacle, etc.
Ecr. no 40 630 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

CADRE COMMERCIAL

20 ans d'expér. gds magasins, gestion stocks, achats, ventes et rentabil., rech. situat. similaire, Paris ou proche banlieue.

Ecr. no 8 197 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR
niveau Arts et Métiers, 44 ans, *tril. franç., alle., esp.*, ch. poste de direction technique ou ccial. Elect., électron., cir. imprimés. Ecr. no 6 634, « le Monde » Pub. 5, *r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Cadre *femme*, recherche poste

RESPONSABLE RECOUVREMENT PRÉ-CONTENTIEUX
expérience, efficac., dynamisme Ecr. no 44 156 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

LICENCIÉ EN DROIT
Serv. jurid. des aff. + IPA-IAE recherche

POSTE DE CADRE EN GESTION DU PERSONNEL

Etudes et stages réalisés en ce domaine, étudiera ttes proposit. Ecr. *no T 79.644 M, Régie-Pr.*, 85 bis, rue *Réaumur, 75002 Paris*

J.F. 37 ans EXPERIMENTEE recherche POSTE STABLE

SECRÉTAIRE DACTYLO
SERVICE A.V., facturation. BOULOGNE, 15e ou 16e arrdt. Ecr. no T 02.165 M, Régie-Pr., 85 bis, *rue Réaumur, 75002 Paris*

J.H. 24 ans, dipl. école comm., expérience marketing, cherche situation. — Téléph. 239 - 22 - 64.

J.F. 33 ans, trilingue, anglais, *espagnol, B.T.S., cherche place* sur PARIS de SECRETAIRE DE DIRECTION Bonne connaissance exportation et juridique (intérim s'absten.). Ecrire sous référence 4.058 à ORGANISAT. ET PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS.

J.F. 30 ans, goût cont. humains, hab. standard, telex, ch. emploi secrétaire sténodactylo trilingue anglais, espagnol, sténo dans les deux langues. — Ecrire : no 79.620 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ANIMATEUR
Références : spectacle, grande surface, quinzaine commerciale, chaîne *magasin, tournée de* plage, etc. Etudie toutes propositions. Tél. 258-21-37, M. Jacques DE CAU, 23, rue Ambroise-Croizat, 93400 SAINT-OUEN.

Educatrice spécialisée enfants 2 à 6 ans selon méthodes Montessori, longue expér., ch. poste jardin d'enfants, école maternelle, crèche. Possibilité respons. Ecr. no 6.635, « le Monde » Pub., 5, *r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J. H. licence lettres ch. travail mi-temps apr.-m. *pour continuer* étude théâtre, expér. enseignem. Ecrire M. LARDENOIS, Ecole J.-Lecoq, Le Central, 57, rue *Saint-Denis, 75010 PARIS.*

H.E.C. + M.B.A., 35 ans, rompu gestion financière et générale, expérience P.M.E. et multinationale France et étranger, rech. responsabilités fonctionnelles ou *conseil secteur privé ou semi-*public Paris-Ouest. — Ecrire : no T 2.276 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE ECRIVAIN sachant dactylograph., cherche emploi, pourrait *aider travail recherche*. — Ecr. no T 2.251 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. Fme 25 a., dipl. enseign. sup., ch. empl. traductrice angl., all. *Ecr. no T 2.119 M, Régie-Presse,* 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

travail à domicile

Demande

Tous TRAVAUX DACTYLO, MAGNETO sur I.B.M. sphè 82 C. Tél. : 523-34-17.

Frappe de vos manuscrits, cassettes sur I.B.M. SPHER RAPIDE. TEL. : 926-95-00.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATIO *SUR L'EMPLOI* vous propo GUIDE COMPLET (230 page
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédac exemples, erreurs à évit
- La graphologie et ses pièg
- 12 *méthodes pour trou* l'emploi désiré : avec pla
- Réussir entretiens, intervie
- Les bonnes réponses aux tes
- Emplois les plus demand

Pour information, écr. CIDE 6, sq. *Monsigny, 78-Le Chesn*

autos-vente

+ de 16 C.V.

PLYMOUTH SURRY 3 197 Tél. : (25) 43-48-19 Mlle MAURAUX

L'immobilier

constructions neuves

XVe - CHARLES-MICHELS
22-24, rue de l'Eglise
Studio 31 m2 + balc. 218.000
3 p., 70 m2 + balcon. 457.800
Habitables février 1978.
359-27-11.

appartements occupés

12e Prox. BOIS VINCENNES Dans bel immeuble 1883 Pptaire vend appts 2 p., w.-c., cuis. OCCUPES personn. âgées. Loi 1948. Px moyen 1.900 F/m2. Tél. 10 à 12 heures : 265-44-94 ou de 14 à 18 h. : 325-66-72.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la *Motte-Picquet (15e) - 566-00-75*, rech., Paris 15e et 7e *pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.*

Achète directement COMPTANT URGENT, 2 à 4 PCES, Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - Téléphone : 873-20-67.

Jeunes mariés, ch. 2 ou 3 P., cft, pr. Nation. Ecr. Mme Fort, 139, bd Champigny, 94-St-Maur.

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux *refaits neufs. 563-17-27.*

Domiciliation R.C.-R.M.
Constitution S.A.R.L.
Secrétariat téléphonique
Télex Burx. 770-16-80.

RUNGIS, bureau libre, très bon stand., meublé, accueil, *standard, télex, possib entrepôt.* Renseignements au 686-06-91.

---

1 à 20 BURX ts quartiers. Location sans pas de porte. AG. MAILLOT. 293-45-55.

fonds de commerce

Part. vd librairie, papeterie, presse tenu depuis 4 ans banl. Est Paris, galerie marchande Hyper près R.E.R., lycée dans ZUP, possib. tabac.
C.A. 1.210.000 F. Prix 600.000 F. *Tél. 370-06-84, après 19 h.*

URGT. LIBR. PAPET. JNAUX, TABAC. Gros bénéfice C.A. 1.850.000 F. 5 Pces conft. Avec 150.000 F. O.F.L. 357-62-07

locaux commerciaux

SAINT-DENIS (centre)
Vds gd garage avec habitation. M. MARTIN, 17, rue Godot-*Mauroy, 75009 Paris. 742-99-09.*

MADELEINE
Très beau local ccial en rez-jdin, 180 m2 environ, en tte ppté VIDAL. 758-12-40.

Dans le même bâtiment

3 SUPERBES LOCAUX
Individuels, 1er, 2e, 3e étage de 500 m2 par étage seul tenant, très clair, tél., chauf. monte-charges. Conviendrait bureaux, ateliers, dépôts ou tout autre *usage*. Bail libre. Visite sur place, 21, r. Georges-Boisseau, 92100 CLICHY. Tél. 737-24-21.

Boutiques

7e LATOUR-MAUBOURG
A louer sans pas-de-porte, petite bout. état neuf pour commerce luxe. 637-39-95, matin.

hôtels-partic.

13e PEUPLIERS MAISON 120m2 3 niveaux + STUDIO + jardin 100 m2. Tél. 589-28-97 après 18 h.

TERTRE (18e), mais. plain-pied 120m2+jard. 120 m2, dépendanc. aménageables sans vis-à-vis, 1.500.000 F à débattre. Tél. : 285-88-52.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, rue la Michodière, Mo Opéra
84, rue d'Alésia, Mo Alésia
Frais abonn. 318 F - 266-52-04

locations non meublées Offre

Paris

RUE CHAPU, angle boul. Exelmans. 4 p. refait neuf, tt cft. 2.200 F ch. com 073-74-60, le matin.

FRONT DE SEINE
Vue exceptionnelle, 6/7 pièc duplex, dernier étage, tour, studios, serv., 3 park., loye 10.000 F + ch. - 227-11-8

BOURDAIS APPARTEMENT
A louer
Studio, quartier Marais
Calme. Confort. 800 F T.C
Particul. - Tél. : 073-70-7

DAUMESNIL - Récent, 7e balcon, studio, tt cft, parki 850 F + charges. Jeudi 13 h 30 à 14 h 30
3, rue Elisa-Lemonnier

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent, bon standi 4 Pièces, 82 m2, loyer 1.876 charges 522 F, parking 150 Sadresser : 220, rue du F bourg-Saint-Antoine. T. 345-17-

---

BON XVe - 3 P. et 5 P TOUT CONFORT - SOLEIL TELEPHONE : 566-02-85.

Région parisienne

ORSAY par R.E.R. CHATELE Dans RESIDENCE privée, studio 36 m2 + cuisi + bains + parking + téléphon 635 F + charges. - 256-13-72

CHATOU R.E.R. 4 p., 96 m2 2 loggias, séjour, 3 chbres, salle de bains, sa d'eau, cuisine équipée, parkir téléphone. 2.650 F + charges Cabinet CARLIER - 976-37-6

Le Parc du Bord de l'ea
23, RUE DELIZY - PANTIN

LOCATIONS
DANS PARC DE 25.000 M2 2 et 3 PIECES, GD STANDIN avec parking et cave. A par de 1.260 francs + les charge Visite tous les jours sur plac Tél. : 843-64-96 et 636-91-47.

locations non meublées Demande

Paris

LOUEZ VOTRE APPT avec ttes garanties. EUR. 77-4 RENAUD, 23, r. Lemercier (17

Région parisienne

Pr Société européenne, cherch VILLAS, PAVILLONS pr cadr Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

MONGE Chbre indépendante, eau chaude, 350 F net. - 566-80-31.

JASMIN - TRES BEL APP meublé, 2 salons, s. à manger 3 chbres, 2 s. de bains, cuis office, chbre serv. Box. 5.000 F ROUSSEL. - 620-36-49

Région parisienne

Près VERSAILLES Fontenay-le-Fleury, 23' Montparnasse direct 4/5 pièces, cave, park. Libre 2.250 F ch. compr. - 460-31-32

villégiatures

LOUE, ALPE-D'HUEZ, 3 P. + cuis., 8-9 Pers., 1.000 F sem. Téléphone : (76) 80-75-66.

l'agenda du Monde

Animaux

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Dorlet, 77178 COUBERT. T. : 407-73-82. Souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

Artisans

PLOMBERIE
maçonnerie, carrelage, travail soigné. Sérieuses références : 14, rue de Panama. Tél. : 255-61-40 et 255-60-98.

Pour vos travaux et dépannages maçonner., plomber., chauffage, électricité, menuiserie, peinture, tentures murales et moquettes. Téléph. : 878-00-75 et 293-53-23.

Arts

Son portrait ou le vôtre peint ou dessiné avec amour par artiste de renom qui, d'abord, vous citera et montrera ses œuvres précédentes. TEL. : 544-63-52.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e - Téléphone : 033-00-83.

Déménagement

VOTRE DÉMÉNAGEUR
MEMBRE CHBRE SYNDICALE PARIS - PROV. - ETRANGER. DEVIS GRATUIT : 757-66-66.

Expert

Prévision IMPOTS et tous calculs fastidieux, traités électroniquement par téléphone. Appelez ARCEL : 288-95-03.

Cours

Maths par prof. toutes classes initiation, information, possib. dom. et groupe. Tél. : 875-63-91.

DANSE - KARATÉ - YOGA
professeurs diplômés d'Etat. ADULTES et ENFANTS.
STUDIOS BORY
27 bis, r. Copernic, 75116 Paris ou renseignements : PAS. 46-32.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 16 JANVIER. Cours privés. Sessions intensiv. « Full-Time ou Part-Time ».

DACTYLOGRAPHIE STÉNO
méthode accélérée. : 757-86-86.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT. 91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Gravures

Vds grav. pt-être ex-unique de Georg-Philippe Rugendas (1666-1742) rep. fondation Klosterneubourg (Autr.) T. (74) 21-01-20 s.

Galerie de peinture

GALERIE SUISSE DE PARIS
17, rue Saint-Sulpice.
EXPOSIT. PAUL KLEE
vernissage jeudi 12 janvier à 18 h, ouvert jusqu'au 11 février. TEL. : 633-76-58.

Instruments de musique

PIANOS nfs 6800 crédit Daudé, 75, av. Wagram, WAG. 34-17. Occasion : 3 800, queue : 6 500.

Jeux

Platform-Paddle Tennis à vdre. Jeu américain proche du tennis, av. court démontable de surface égale au quart de celle d'un court de tennis, raquettes, balles, très bon état. POLO DE PARIS - Bagatelle, Bois de Boulogne, PARIS. TEL. : 506-11-92.

Livres

Rech. encyclopaedia Britannica 1974. Felkin, 78460 CHOISEL ou Tél. : 052-05-21, *après 20 heures*

Moquette

RABAIS 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

NOUVELLE PSYCHANALYSE L'ANALYSE SPONTANEE GEISSMANN : 705-62-14.

Relations

GRANDE SOIREE MONTMARTROISE samedi 14 avec club des célibataires. Inf., inscription : 878-90-51.

Théâtre

Cie Théâtre ch. pièces, thème contemp., peu de personnages. Env. man. Cie Granier-Rauth, 60, av. Gl-Leclerc, 94 Alfortville

Vacances - Tourisme - Loisirs

PERIGORD. W.-E. culturels. « Hist. et Préhist. », 320 F TTC. Doc. s/dem. Chât. de la Valade, 24310 BOURDEILLES.

BALEARES sans INTERMED. LOUE PREF. A RETRAITES. Appt tt cft du 1er mars au 30 oct. 78. Ecr. M. ALAMAGUY calle Calvo-Soleto, 186 1er 3 A PORTO, PI, PALMA - DE - MAJORQUE, BALEARES, Espagne.

A Vars-Ste-Marie (Htes-Alpes) gd chalet, tt cft, 10 à 15 pers., près remontée mécan., location Mardi-Gras, zone Paris. A la semaine janvier et mars. Téléphone : 42 - 23 - 42 - 17.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

هكذا من الأصل

ÉCHECS

A Belgrade

KORTCHNOÏ A UN POINT DE LA VICTOIRE

Victor Kortchnoï semble avoir bel et bien surmonté la défaillance qui lui avait valu quatre défaites contre Boris Spassky. Après avoir obtenu la nullité *dans la 16e partie, avec les noirs*, il a gagné la 17e, et mène par 9,5 points à 7,5, ne se trouvant plus qu'à un point de la victoire *finale, alors qu'il reste* trois parties à disputer.

Spassky doit gagner ces trois dernières parties pour triompher. *En cas de match nul (deux vic*toires de Spassky et une partie nulle), la rencontre se poursuivra au-delà des vingt parties prévues. *Les deux hommes disputant alors* des « mini-matches » de deux parties chacun jusqu'à l'obtention d'un vainqueur.

La *dix-huitième* partie, peut-être décisive, dans laquelle Spassky a les blancs, doit être disputée ce mercredi après-midi.

FINALE DU TOURNOI DES CANDIDATS
Dix-septième partie
Blancs : KORTCHNOI
Noirs : SPASSKY

1. d4	Cf6	30. Tç7+	Rg6
2. ç4	é6	31. Ta7	Té8-é7
3. Cf3	b6	32. T×é7	T×é7
4. g3	Fa6	33. Tç2	a4
5. Da4	Fé7	34. é3	b3
6. Cç3	0-0	35. a×b3	a×b3
7. Fg2	Fb7	36. Tç6	F×f1
8. Dç2	d5	37. R×f1	Tb7
9. ç×d5	é×d5	38. Ré2	h5
10. 0-0	Ca6	39. f3	Cg5
11. Td1	Té8	40. Tç5	Td7
12. Cé5	ç5	41. Tb5	Cé6
13. d×ç5	F×ç5	42. T×b3	C×d4
14. Cd3	Dç8	43. é×d4	Tç7
15. Fg5	Cé4	44. Rd3	Tç1
16. C×ç5	Ca×ç5	45. Tb5	Td1+
17. Fé3	C×ç3	46. Ré3	Té1+
18. D×ç3	Cé4	47. Rf4	Té2
19. Da3	Dé6	48. h4	Rh6
20. Tç1	Dé7	49. b4	Tb2
21. D×é7	T×é7	50. Rf5	Tb3
22. Tç2	f6	51. f4	Rh7
23. Fh6	Rf7	52. Ré6	Rg6
24. Fd2	a5	53. R×d5	T×g3
25. Fé3	b5	54. Rç6	Rf7
26. Td-ç1	Ta-é8	55. T×h5	Tg4
27. Ff1	b4	56. b5	T×f4
28. Fç5	Té6	57. b6	
29. Fd4	Fa6		Les Bl. aban.

CARNET

Naissances

— Sophie et Florence sont heureuses d'annoncer la naissance de
Cécile,
le 8 janvier 1978.
M. et Mme Denis Spire,
24, rue Duhesme, 75018 Paris.

Décès

— M. et Mme Jean de Soto,
La baronne Hubert du Bontin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme L. BECK de VERNET,
agrégée de l'Université,
survenu le 8 janvier 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Le Goff, 75005 Paris.
72340 La Chartre-sur-le-Loir.

— Mme Alfred Burger, née Van Der Waarden,
M. et Mme Yves Villemain,
Patrick et Michèle, Jean-Luc,
M. et Mme Roger de Raissac,
Bertrand, Didier, Guillaume,
M. et Mme Didier Cyprien-Fabre,
Céline, Olivier et Alix,
Mme Denise Burger, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Paul Burger, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Van Der Waarden, leurs enfants et petits-enfants,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred BURGER,
que Dieu a rappelé à Lui le 6 janvier 1978 dans sa soixante-seizième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
« Que Ta volonté soit faite. »
Saint Mathieu (6, X.)
14, boulevard Michel-Frontl,
13008 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Germaine FRANCESCHI,
survenu le 7 janvier dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 janvier, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Maillot.
De la part des familles Franceschi, Vallé, Kula, Bloch, Giuliani.
20, rue Euler, Paris (8e).

— Nous apprenons le décès de notre confrère
Francis HUGER,
survenu à Paris le mardi 10 janvier.
[Né le 13 janvier 1930 à Vallauris (Alpes-Maritimes), Francis Huger était journaliste de sports à « France-Soir ». Sa verve méridionale transparaissait dans ses articles haut en couleur, qui lui valurent le grand prix de la littérature sportive en 1965. Victime d'une chute de vélo lors du championnat de France des *journalistes, il est resté cinquante-neuf* jours dans le coma avant de décéder.]

— Mme Louis Jeune,
M. et Mme Simon Jeune, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Mignotte et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis JEUNE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
journaliste,
survenu le 5 janvier 1978, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
28-30, rue Henri-Malouet,
78220 Viroflay.
17, résidence Camponac,
33600 Pessac.

— Le docteur et Mme Lucien Compagnon,
M. et Mme Bernard Massé,
M. et Mme Roger Massé,
Le docteur et Mme Jacques Sommervogel,
M. et Mme Etienne Coste,
Ainsi que tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean MASSÉ,
née Renée de Boisset Glassac,
survenu à Paris le 28 décembre 1977.
Les obsèques ont été célébrées en l'église du Quetteville (Calvados) le 2 janvier 1978.
4, square Emile-Zola, Paris (15e).

— Dans l'avis de décès de
M. Albert OUAKI,
il fallait lire :
Mme veuve Tita Ouaki.

— Jean-Louis, Elisabeth, Françoise Piault et Serge Mege ont la douleur de faire part du décès de
Roger PIAULT,
survenu le 5 janvier 1978.
Les obsèques auront lieu le 13 janvier, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Tropez.
Françoise Piault la Vetille,
Chemin du Moulin-Blanc,
83990 Saint-Tropez.

— Nous apprenons le décès du peintre
Henry RAMEY,
Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte intimité.*
[Né en 1890 à La Fère (Aisne), Henry Ramey était président du Salon populiste depuis 1949. Il avait, dans sa jeunesse, fréquenté les cubistes au Bateau-Lavoir *et les peintres de la Ruche à Montpar*nasse. Il a également exposé au Salon des Indépendants dès ses débuts en 1911. Henry Ramey avait joué un rôle social dans la vie artistique des années 30. Il fut le fondateur et l'animateur du Syndicat des artistes et artisans d'art, puis, au moment de la grande crise, l'organisateur du Salon des échanges au palais de Versailles, où des artistes pouvaient *troquer leurs tableaux.*]

Anniversaires

— Pour le vingtième anniversaire de la mort au champ d'honneur, en Algérie, de
Bernard GODDET,
une pieuse et affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— *En ce mois anniversaire du* rappel à Dieu de
Jean LUC,
son épouse et ses enfants demandent une pieuse pensée à tous ceux qui gardent son souvenir et l'ont aimé.

Avis de concours

— P.M.I. — Des concours sur titres sont ouverts pour un poste de médecin à temps complet du service de protection maternelle et infantile :
— A la préfecture du Pas-de-Calais. Les candidatures sont à adresser à la direction de l'administration générale et du personnel, bureau du personnel, 62021 Arras ;
— A la préfecture de l'Aisne. Les candidatures sont à adresser avant le 28 février à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, cité administrative, 02000 Laon.

Communications diverses

— L'Amicale des anciens déportés de Buna-Monowitz (Auschwitz-III) organise un voyage en Israël du 30 janvier au 7 février 1978. Pour tous *renseignements*, s'adresser au 920-80-21 ou écrire 12, allée des Irlandais, 91300 Massy.

Visites et conférences

JEUDI 12 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 12 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Oswald : « La peinture flamande du dix-septième siècle au Louvre ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Magnani : « Hôtel des archevêques de Sens ».

16 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Chapuis : « Le siècle de Rubens » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais » (A travers Paris).

14 h. 30, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie révolutionnaire » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Just : « La manufacture des Gobelins » (Mme Hager).

15 h., église Saint-Sulpice : « Œuvres d'art et curiosités » (Histoire et Archéologie).

14 h. 30, gare Saint-Lazare, monuments aux morts, dans le hall : « Le poste d'aiguillage » (Paris et son histoire), entrées limitées.

CONFERENCES. — 14 h. 30, Chez Mme Wisdorff, 18, rue Greuze : « Peinture flamande au dix-septième siècle » (Art et Histoire).

15 h., salle des Monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « En Sicile, somptuosités des architectures normandes ».

15 h., salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Mme O. Boucher : « L'Afrique romaine » (projections).

15 h., Musée des arts décoratifs, *107, rue de Rivoli, Mme Françoise-*Thérèse Charpentier : « L'Ecole de Nancy ».

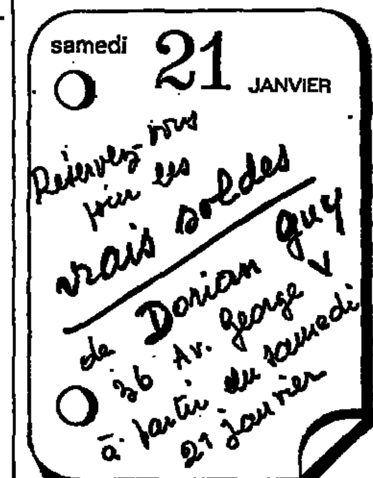
19 h. 30, 28, rue Bergère, MM. Jean Chazarenc et Bernard Jamois : « La méditation transcendantale : conscience cosmique et réalisation de tous les désirs » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, M. Gilles Combet : « La vie paysanne en Côte-d'Ivoire » (projections).

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Mme Pauline Donceel-Voûte : « La province de Paphlagonie en Asie mineure ».

21 h., Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, M. Dominique Fernandes : « Naples, pourquoi ? » (projections).





L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

METRO NATION (cours de Vincennes), *pour placement, Imm. P. de T., studio* meublé, occupé, 38 m2, cuisine, S. de B., placards, impeccable. Prix 150.000 F, avec 30.000 F. Tél. 357-28-05, 357-50-03, H. B.

METRO REPUBLIQUE Dans rue calme, bon immeuble P. de T., living 32 m2 avec cheminée + 2 chambres, S. de B. en marbre, cuis., tél., 3e étage *sur rue et cour.* Prix 350.000 F. Téléphone : 357-99-32.

RAYNOUARD, ORTF, 8e étage, asc., 2 P., tt cft, plein soleil, ss vis-à-vis. Téléphone : 727-08-26.

PL. DU BRESIL (près), étage élevé, élégant 7 P., 235 m2, tr. belle récept. en rotonde, 3 chbr. serv. Tél. : 633-08-11, le matin.

Mo PICPUS AV. Dr-ARNOLD-NETTER Très bel appartement 3 Pièces, tout confort, grande surface : dans immeuble ancien, 330.000 F. Gros crédit possible. PROPRIETAIRE : 345-55-10, Poste 22.

Près Avenue TRUDAINE 4 P., 120 m2, vaste cuis., 2e ét., calme. CHARME. Tél. 742-67-56.

11, RUE FENELON Dans la verdure SUR SQUARE SAINT-VINCENT-DE-PAUL Bel imm. rénové, ascens., STUDIOS, refts à neuf, à partir de 115.000 F. — 584-22-56, 522-95-20.

BD V.-HUGO. Imm. gd standg, professionn., gde récept. 70 m2 + burx + park. + 2 ch. serv. 6 lign. tél. Vendu libre ou pour placement. Rapport : 120.000 F. ETUDE LODEL : 355-61-58.

NATION. Avenue résidentielle, dans imm. standing, splendide 2 P., cuis. équip., gds balcons. Pierre BAHON, 8, rond-point des Champs-Elysées. PARIS-VIIIe. 720-72-72 - Poste 238.

MARAIS. Studio 36 m2, grand stdg, jam. habit., sur jard. à la française 2.000 m2. — Prix : 290.000 F. Téléphone : 278-29-20.

Près PL. des VOSGES, Propr. vend magnifique duplex, 2 derniers niveaux, dans immeuble rénové, gd confort, cuis. équip., 250 m2 environ, terrasse plantée, balcons sans vis-à-vis. Calme, soleil. Prix : 1.700.000 francs. Tél : 604-09-58, de 10 à 13 h., *et le soir après 18 h.*

Mo ROME - 3-4 PIECES à aménager, 260.000. EUR. 62-04.

8e Dans PARC MONCEAU *Duplex 150 m2, charme fou,* soleil, calme. - 322 43-15.

SUCCESSION, vends bel appart. 145 M2 environ; tout confort, dans imm. pierre de taille, gd standing. Sis : square VILLARET-de-JOYEUSE 895.000 F. A DEBATTRE. ME TEL. : 805-19-64.

DAUMESNIL Très beau 5 pces 100 m2 + balcon, 580.000 F. GESCOP 345-25-40.

QUAI HENRI-IV *Face aux nouveaux jardins sur berges, au soleil, appt. 235 m2,* 3 récept., 4 ch., 4 s. de bains, 2 garages. Prix intéressant. PASTEYER. 266-35-84, matin.

AV. MONTAIGNE - Bel appt 86 m2, dans immeuble *rénové* - ANJ. 32-50

PL. DES VOSGES (à 20 m) Part. vd ds bel imm. 18e, pierre de t., rénové, tapis escalier, interphone. *Gd liv. Poutres, haut* plafond 42 m2, cuis. équip., gd bains fenêtre, ch. cent. individ. Tél. Moquette. H.B. 292-28-51 et après 20 heures : 278-63-24.

EXCEPTIONNEL CENTRE POMPIDOU 170 m2 sur 5 NIVEAUX *2 terrasses, soleil, refait neuf.* TEL. : 266-67-06.

Pour le prix d'un appartement OSEZ LE CHATEAU *30 km Pt ST-CLOUD, 30' par* SNCF, sup. Château, 2 pavillons 1.900.000 15 ha étang, source. ANJ. : 266-27-55.

SUR CHAMPS-ÉLYSÉES *ravissant pied-à-terre :* 2 Pièces, terrasse, 80 m2. ETUDE DELCASSE, 6, avenue *Delcassé.* — 720-56-11 - 720-55-53.

AVENUE HOCHE PRES PARC MONCEAU Tr. bel imm. stdg, lux., 3 Pces princ., 160 m2 + serv. 1.200.000. Vis sur R.-V. EXCLUSIVITE SEGONDI S.A. : 874-08-45.

N.-DAME-DE-LORETTE *Gd 3 P., cuis., 5. bs, tt cft. Mar*tin, docteur en droit. 742-99-89.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPARTS DE 100 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

16e - 400 m2 DIVISIBLES Gd stdg. Bas prix. - 266-27-55.

Paris Rive gauche

13e Récent 4 pièces, 85 m2 tt confort, cave, possib. park. 350.000 F. - 580-81-20.

GOBELINS ESPACE VERDURE 6/7 pièces, cuis. tt cft, 150 m2, terrasse en duplex 250 m2, box. 1.250.000 F. - 331-81-11.

LATOUR-MAUBOURG STUDIO confort + cave, état neuf, rez-de-ch. Prix 120.000 F. - 722-78-99, matin.

PANTHÉON - CARACTÈRE Séjour + chbre, cuis., bains. Poutres - TEL. 295.000 508-95-23

CORVISART Gobelins 2' métro Sur grande pelouse et jard. 5/6 P., cuis., 2 s. eau, wc, asc. *Balc. Box. Cave.* Très calme. Soleil. 675.000 F. - 331-89-46.

Propriétaire vend, plein CŒUR MARAIS duplex à rénover. 350.000 F. - 770-40-30.

AV. SUFFREN - 4 PIECES Imm. stand. + service. 630.000 F - 783-83-82

PL ITALIE Très calme Imm. récent 2 p., *cuis., s. bains, impeccable.* 42 m2 - Prix : 210.000 F ALIN, O.R.P.I. 539-75-50

F.-FAURE - Imm. récent. Magnifique livg double + chbre *54 m2, loggia 10 m2, 9e ét., vue.* 567-22-88

153, rue de l'Université Très beau 3 PIECES 81 m2 + balcon ds imm. neuf. *Etage élevé. Téléph. Parking.* GEFIC. 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

Prix exception. 5.000 F le M2 Vue imprenable sur PARIS *Grande terrasse, jardin,* living + 3 chambres 136 m2 283, RUE LECOURBE Jeudi de 14 h à 17 h.

13e PRES QUARTIER LATIN *STUDIOS cft à partir 100.000 F* JARDIN - VERDURE 4, rue JONAS, sam. 14 h à 17 h ou RV : 542-73-85 matin.

MONGE - GOBELINS 1o) *Liv. + chbre, tout confort,* 230.000 F, avec 45 000 compt. 2o) 3 p. tt cft, 250.000 F, avec 48.000 F. Appts dans bel ensemble sur cour claire et calme. *Voir pptaire : 12 bis, av. Gobe*lins, mercr., jeudi, 14 h 30-19 h.

BD ST-GERMAIN, Mo ODEON Duplex 140 m2 + terrasse, ch. serv., 5e et 6e ét., asc., tél., ch. central. - Pptaire : 857-36-80.

VIe - LUXUEUX APPT 185 M2 3 récept., 3 chambres, balcons. CALME. Garage. - 742-02-44

RASPAIL - MONTPARNASSE Asc. Gd sél., 3 ch., 3 bns. Luxe. Terrasse. ODE. 42-70. SOLEIL.

SAINT-PLACIDE Dernier étage Liv. dble, 3 ch. et 3 bains, dble exposition. ETAT NEUF. Téléph. : 757-15-57

Mazarine. Lux. 95 m2 env., vaste liv. + 2 p., poutr., parqu. Vers., chemin., tout cft, bains, cuis., dressing, cave, tél. - Sur place : jeudi, vendredi, samedi, de 13 h à 19 h : 48, rue Mazarine (1er étage) ou tél au 325-48-27.

85, BD PORT-ROYAL Sur grande cour-jardin 3 p., cuis., wc, bains. Téléph. 295.000 F - Jeudi de 13 h à 17 h

Rue de la CROIX-NIVERT Imm. stand. Vue dégagée. sol. LIV. + 2 CHBRES 67 m2, en parfait état. - 705-31-13

Pr. LUXEMBOURG. Imm. réc., standg, 5 p., 2 bains, 135 m2 + box. Part. état. Prix 900.000 F. 260-39-11 (poste 242)

LUXEMBOURG PROPR. VEND directem. dans imm. en rénovation *STUDIO,* S. de B., wc, cuisine équipée et UN 2 P., tout cft. SUR PLACE, MERCREDI - JEUDI, DE 14 A 17 HEURES, 7, RUE ROYER-COLLARD. 723-38-48.

PETITE MAISON *SEJOUR + chbre + gd jardin.* Jean FEUILLADE. - 566-00-75.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle, restauré : 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

PRÈS CLAUDE-BERNARD 3 Pces, cuis., bains, cft, 64 m2, 1er étage, 330.000 F. 331-89-46.

VAL-DE-GRACE *Imm. bourgeois, beau 3 P., cft, poss. prof. libérale.* - 331-81-11.

MONTPARNASSE Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe.

Beau studio 25 m2 + parking + téléphone. Prix 224.000 F. Visite sur place 4, rue Fermat, sauf mardi, de 14 heures à 19 h. 30.

Ou tél. pr r.-vs 766-13-14

STUDIOS REZ-DE-CH avec JARDIN PRIVE *ATELIERS en DUPLEX* Les ap.-midi, 21, r. des Plantes

GOBELINS Imm. récent Liv. 40 m2 + 2 CHBRES. Cuis. équipée, bains, w.-c. Tél. Gar. 560.000. 325-89-90.

Région parisienne

MEUDON, 2, rue des Peupliers, il reste à vendre 4 Pièces, au dernier étage. Tél. : 976-18-19.

NEUILLY près SEINE. Imm. récent, étage élevé, exposition soleil, très lumineux, calme, gd 4 pièces, 100 m2, balc. D. BOURGEOIS - 522-42-14.

NEUILLY-LEVALLOIS 1o) Living dble + 3 chambres, 2o) 2 p. tout cft. Habit. suite. Téléph. : 757-15-57

SAINT-MANDE FOCH - 95 m2 A RENOVER, 1er ét. SUD. Prix à DEBATTRE - 742-67-56

BOULOGNE, près METRO dans très bel imm. récent, plein *soleil. Balcon, entrée, séjour +* 2 chambres, cuisine, s. bns. Px 330.000 F - ROUSSEL, 620-36-49

BOULOGNE (près Eglise et marché), dans petit immeuble, appt *130 m2, dern. étage, gar. 2 voit.* Prix 790.000 F - 359-69-36

VERSAILLES - Prox. Château, très bel appt 330 m2, 8 pièces ppales dont très vaste récept., *tout confort,* boiseries de style, cheminée, 3 chambres de serv., garage 2 voitures. Prix 1.250.000 - Tél. : 958-19-24.

Près VERSAILLES - Stand. 4 p. *120 m2. Sud-Est. Sans vis-à-vis.* Cuis. luxe. Possib. ch. service. 480.000 F - 460-31-22

St-Germain-en-Laye. Pet. imm. réc., pierre, tt cft, balc., vue, sol. liv. 2 ch., ent., c., bns 65 m2. Tél. Pr. ts comm., 8' RER. Gar. fermé. Téléph. : 973-30-82 H.R.

St-Germain-en-Laye. Appt stdg ds parc classé. Soleil. 85 m2, livg 32 m2, balc., grde entrée, 2 chbres, dressing, s. bns, 10' RER. 450.000 F - 973-65-43, mat.

Part. vend sans commission *500.000 F appt 140 m2, 7 pièces,* cuisine, s. bains, 2 loggias, sis à Antony, métro à 150 m. Verdure. Bel horizon. Téléph. : 350-03-79

CLAMART - Part. vd 5 p., séj. 26 m2, 3 ch., tt cft, balc. 10 m2, gar. + parking, 340.000 F + 8.500 F C.F. - Tél. : 736-36-21.

BOULOGNE NORD Très bonne construction ancienne, 5e étage, ascenseur : 8 Pièces. 2 bains, 2 wc, tt cft. 825-60-40.

PRÈS VERSAILLES (Fontenay-le-Fleury) près gare, commerces, 2 Pces, cuis., bains, cave, ds immeub. Sans charges. PLACEMENT EXCEPTIONNEL Prix 152.000 F. Tél. : 460-14-53.

BOIS-COLOMBES LES VALLEES, 10' ST-LAZARE Part. à Part., appt 4 P., tt cft, double exposit., proxim. gare, lycée, tennis. Prix : 350.000 F. Téléphone : (56) 21-53-41.

BOIS DE VINCENNES (R.E.R. - NOGENT) Duplex dernier étage, dans petit immeuble neuf, 4 Pièces, 130 m2 + balcon et terrasse. 589-77-77.

Province

Particulier vend à MONACO : F 2 - 70 M2 *vue sur mer. Prix : 270.000 F.* Tél. : (16-91) 42-72-66, ou écrire HAVAS, MARSEILLE - 47.244.

A vendre studio neuf, 45 m2, cuisine équipée, S. de B., lot 644, 3e étage. - *MARIMANTA,* digue de la mer. BENODET.

URGENT : Propriétaire vend directement, dans un immeuble modeste du « Vieux Nice », un *2 Pièces,* confort, 50 m2. Prix total 100.000 francs. Ecrire à : LADURELLI Achille, 12, rue Blanche. — 75009 PARIS.

06 - ALPES-MARITIMES

JUAN-LES-PINS Impasse Bouvard (chemin des Sables) : LE PAVOIS - Imm. de luxe, terminé. Piscine. Jdins Calme. A 300 m ctre et plages. 2 derniers apparts 2 pièces, cuis. équipée, s. de bns marbre. PROMOREAL 11, bd Carabacel 06000 NICE Tél. : (93) 80-44-04

maisons individuelles

PARC Nal DES CEVENNES Ski, chasse, pêche, promenades GENALHAC *(30450)* ALTID. 500 CANTON TOURISTIQUE VEND BELLE MAISON DE VILLAGE *S/rue, bonne exposition,* 10 p. S/cave. 2 appts r.-ch. 3 p. chac. +1 appt 1er étage. 4 gdes pces, chauff. cent. Tél. Partiel. meub. Valeur à débat. 350.000. Rens. *offre Legal 43, r. Rouen, 31500* Toulouse. T. (61) 80-92-44 soir

maisons de campagne

Proximité UZES (Gard) MAS 5 pièces + dépendances 12 ha., oliviers, châtaigniers, vignes, examine proposit. jusq. 20 janv. T. (66) 81-08-37, H. rep.

propriétés

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chambres amis, garage 2 voitures avec fosse. *Sur terrain 4 000 m2 clos en dur,* arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09.

COLLIOURE (Pyrénées-Orient.) : *villa, situation exceptionnelle, s/plage.* Séj. 90 m2, cuis. 40 m2 + 6 ch. avec cab. toil. + terrasse +cave+gar. 2 voit.+gar. bat + 3 chb. serv. indépendantes. *terrain 2.000 m2, Px 1.300.000 F* AGIR, 35, av. Général-de-Gaulle, 66000 Perpignan. T. (68) 34-49-50.

EXCLUSIVITE Près AVALLON, *Manoir XVIIe Inventaire M. H., Caractère,* 9 P., boiseries, cheminées, belles pierres, grandes dépend., 37 ha., parc, prés, bois, étangs. MICHEL ET REYL, *6, r. Greffulhe.* 265-90-05.

SAINT-CLOUD. VAL-OR. Belle ppté 8 P., 3 bains, iard. 504-01-50, poste 21.

COTEAUX DE LOT-ET-GARONNE Bel ensemble bât. rur. anc. rest. dont 2 mais. tt cft. Env. 1 ha. 1.000.000 F. Agce GROUSSIN, B.P. 88, 47303 Villeneuve. *(58) 70-36-34.*

DANS LES ALPES HAUTE-PROVENCE DS UN SITE MERVEILLEUX SUR 5.800 M2 DE PRAIRIE AVEC VUE PANORAMIQUE FERME XVe SIÈCLE ANCIEN RELAIS AVEC TRES BELLE ECURIE VOUTEE DE 200 M2 PIERRES APPARENTES COUR INTERIEURE PIGEONNIER *A RESTAURER, TRES RARE* A VOIR. PRIX 330.000 F CREDIT POSSIBLE SANS COMMISS. ACHETEUR TEL. CE JOUR POUR R.-VS CATRY MARSEILLE (91) 37 - 09 - 33. AUTRES JOURS (91) 65-15-87.

RAMBOUILLET à 10 km. Ppté, gd séj., chemin., 6 ch., cuis. équip., loggia, 3 bns, 2 wc, b. dép., pout. 1.850 m2 ter. clos. Px 720.000 av. 144.000 F cpt. AVIS *14, rue R.-Poincaré,* RAMBOUILLET. 483-05-27

25 km EST de SENS A vendre MAISON de MAITRE 15 PCES S/cave av. dépend. sur 1 ha Tél. : (86) 86-70-82

PONT DE SURESNES. Superbe mais. de maîtres, imm. trois niveaux, plein sud, triple liv 6 ch., dépend. Gd jard. 2 500 000 « TAC » 329-33-30

REGION NEAUPHLE 39 km Ouest. *FERME aménagée* 10 p., tt cft, annexe, 3.300 m2. Parfait état - Vue. MICHEL et REYL - 265-90-05

villas

BAILLY. - Magnifique VILLA style Ile-France, 350 m2 habitables, séj., sal. 60 m2, cuis. équipée, 6 chbres, *3 bains, sous-sol,* jardin 2.000 m2. Prix justifié. J.M.B. - 970-79-79.

7 KM. VERSAILLES. Belle maison plain-pied 140 m2 habitables, sur 675 m2 terrain, 3 chb., 2 bs, séj., cheminée, tomettes. Urgt. 487.000 F. Tél. : 460-14-53.

LE VESINET QUARTIER IBIS SITUAT. EXCEPTIONNELLE BELLE VILLA de CARACTERE Sur 1.000 m2 boisé, 7 chambres, 2 bains, réception 50 m2, parfait état. A SAISIR. *AG. MAIRIE* - 976-52-52

LE VESINET Résidentiel Calme - Charmante VILLA récept. EN L 3 ch., bains, cuis., tt confort, mazout. Beau jardin 600 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

LE RAINCY ULTRA RESID. Ville gde classe 370 m2 récept. Jardin 1.050 m2. 2 garages. - GESCOP 345-25-40.

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE 8 km Sud, dans bourg, belle Maison Bourgeoise sur 1.300 m2 iard. décoré clos de murs. 8 P., cft., caves. 700.000 F. L.D. 491-14-54 ou 13-45.

GARCHES VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE dans nid de verdure 5 mn gare récept. 90 m2, 5 chbres, 4 bains, s. de jeu, gar., jard. 1.000 m2 Katz gare Garches. 970-33-33.

pavillons

1.378 PAVILLONS VILLAS Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi *de votre carte de visite.* Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

ANTONY - Pavillon 10 pièces. Convient profess. libérale. 750.000. Peschard, 666-00-27

Beau Pavillon non mitoyen RUEIL CENTRE Gd séj., 3 ch., *cuisine,* bains. Chauff. mazout, 650 m2 terrain. garage. 480.000 F - 788-49-00

terrains

GROUPE FINANCIER pour sa filiale spécialisée, achète lotis ou à lotir TERRAINS maxi. 70 km. Paris. SERFI - 280-69-60 *137, boulevard Magenta, Paris.*

BOUGIVAL Partic. vd terrain 1.800 m2 tte viabil. 330.000 F. — Tél. : 261-75-37.

domaines

OUEST : PLACEM. FONCIERS 35 : Bel ensemble 100 ha : 75 ha bois, 25 ha ferme. Elevage modèle. Revenu élevé. 53 : *Maison de Maître, 6 P.,* Jardin avec ou sans 30 ha de terres B. Qual. 35 : Futaie 55 ha. Gros cubage et réserve. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. (43) 53-25-21.

A vendre FERME CEREALIERE CHAMPAGNE BERRICHONNE 180 ha d'un seul tenant. Libre à la vente. Tél (16-38) 62-62-53, avant 9 h. ou après 20 h.

chalets

Magnifique chalet bois 2×74 m2, hab., gar., site unique, eau de source, 2.000 m2 Ax-les-Thermes. Agence s'abstenir. Ecr. ss réf. no T 02.290 M REGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.*

manoirs

Grand et luxueux Manoir, 50 km Perpignan. Conv. Hôtel. Prix 2.500.000 F. Ecr. no 8.274 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Villefranche du Périgord, P. à P. vd petit manoir pierre. Terrain 5.743 m2, 300 m toutes commodités. Tél. (53) 29-92-38.

forêts

Part. vend région Pyrénées ariégeoises forêt résinx, 150 ha., âge 18 ans. Ecr. à T 02.271 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

A vendre forêt de 65 ha. Taillis Bordure Nationale 1 et village 50 km. de PARIS. Convient pour chasse. *S'adresser à Thierry SIMON,* Immeubles 3, avenue Carnot, 52000 CHAUMONT. Tél. (25) 03-33-17, à PARIS lundi matin. SILMA. Tél. 265-45-23.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil. Expertise. Indexation. Gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

LIBRE. Bd Richard-Lenoir, appt 4 P., cft, 80-83 a. 140.000 F + 3.300 rente. LODEL, 700-00-99.

Viager 16e, 50 m2, 1 tête, 76 a., *capital 100.000, 1.500 F mens.* Tél. 901-05-14, le matin.

Libre Parly II, appt. 2-3 pièces, 90 m2, s/square, 1er ét., jardinet privé. 2 Têtes 72-76 a. Limitée à 4 ans. 220.000 F + 1.700 F/mois. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Pptaire, réalisez mieux votre *viager. Indexation, garanties* F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite - Discrète

Le Monde

régions

Ile-de-France

POINT DE VUE

Paris livre son cœur à l'argent

par CLAUDE QUIN (*)

On vit mal dans le centre de Paris. La crise du logement y est profonde, le retard des équipements publics crient ! Dans le troisième arrondissement, plus de 10 % des ménages sont inscrits au fichier des mal logés, la plupart comme prioritaires et le plus souvent depuis des années. Va-t-on encore longtemps les laisser « vivre » à quatre, cinq et jusqu'à six ou sept dans une seule petite pièce ?

Comment peut-on appeler « foyer » ces minuscules chambres d'hôtel où un lit trouve juste place, ces combles où survivent mal tant de personnes âgées, ces vieilles loges de concierge rongées par l'humidité ? La qualité de la vie, c'est bien là qu'on la juge, non dans les discours officiels. Et comme les difficultés naturellement se cumulent, c'est dans le centre de Paris que les équipements sociaux publics sont les plus rares.

Ce n'est pas l'effet du hasard mais le résultat d'une politique. Car les pouvoirs publics — de la Ville au gouvernement — sont ici moins inactifs qu'il ne paraît. A l'initiative des banques, la spéculation immobilière s'étend, avec leur consentement. Pas de construction nouvelle, en effet, pas de rénovation sans permis de démolir et de construire. Pire, ce sont des sociétés d'économie mixte où la Ville est majoritaire qui, sous couvert d'équilibrer leurs opérations, se lancent — comme la SOREMA dans le Marais — dans des constructions de grand luxe. A l'abri de ces sociétés, les banques prospèrent, encaissant agios financiers et profits immobiliers, la Ville et l'Etat payant les déficits et garantissant les emprunts. C'est le capitalisme sans risque, celui que l'extension des participations de l'Etat, proposée par le parti socialiste, ne ferait qu'enrichir davantage.

Comment rompre avec ces pratiques ? Ce n'est possible et rapidement efficace que sur la base d'une autre politique nationale accordant vraiment la priorité au logement des plus démunis, avec les moyens nécessaires pour cela. Notamment une politique des sols qui mette fin à la spéculation foncière et une politique de l'argent bon marché qui rende possible la construction sociale sur une grande échelle. Ces mesures resteraient toutefois un leurre sans véritable nationalisation du crédit et des groupes industriels visés par le programme commun. Le centre de Paris a aussi besoin d'une grande politique de rénovation de l'habitat ancien, qui doit être décidée avec les habitants, rester accessible à tous et donc échapper aux grandes affaires privées et à leur paravent, les sociétés d'économie mixte.

En permettant à la plus grande partie de la population de mieux vivre sur place, la politique nouvelle que propose le parti communiste français aurait une conséquence essentielle : elle contribuerait au maintien d'une vie équilibrée dans la ville. Aujourd'hui, la rénovation chasse les habitants et avec eux les commerçants et les artisans. En quinze ans, le centre de Paris a perdu plus du tiers de sa population. Il faut d'urgence arrêter cette hémorragie, mettre un terme à la désindustrialisation, rétablir dans chaque quartier un équilibre, vaincre l'isolement qui grandit.

Cela aussi appelle un changement profond de politique et des moyens appropriés. Notamment la multiplication et la décentralisation de zones d'activités économiques, d'équipements sociaux et culturels ainsi que des lieux de rencontre accessibles à tous et gérés par les intéressés eux-mêmes.

C'est l'efficacité. C'est la démocratie. Ce sont aussi des idées neuves que les communistes vont défendre avec persévérance bien au-delà de mars 1978.

(*) Conseiller (communiste) de Paris.

Nord-Pas-de-Calais

PRIORITÉ AUX TRANSPORTS COLLECTIFS DANS LE BUDGET 1978

(De notre correspondant.)

Lille. — Le budget régional pour 1978 présenté, mardi 10 janvier, au Comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais que préside M. Pierre Delmon, accuse une forte augmentation par rapport à celui de 1977 : 224 millions de francs au lieu de 129 millions, soit une hausse d'environ 60 %.

Cette différence considérable s'explique surtout par un emprunt de quelque 70 millions de francs que la région lancera pour couvrir le financement de la première tranche de réalisations du schéma sur les transports collectifs. Mais cette somme lui sera remboursée progressivement par la S.N.C.F.

Le comité économique et social a donné un avis favorable avec quelques réserves cependant, notamment sur la fiscalité de plus en plus lourde qui frappe l'automobile. Les représentants des syndicats C.G.T., F.O. et FEN ont voté contre. La C.F.D.T. s'est abstenue. Ce budget sera soumis à l'approbation du conseil régional les 30 et 21 janvier prochains. — G. S.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Mandelieu et Vallauris dénoncent leur convention avec des maisons de jeunes

De notre correspondant régional

Cannes. — Deux municipalités des Alpes-Maritimes, celle, centriste, de Mandelieu et celle, socialiste, de Vallauris, viennent de dénoncer les conventions qui les liaient à la fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture, chacune pour sa propre M.J.C. Elles invoquent des problèmes de gestion. Les deux maisons des jeunes concernées doivent cependant continuer à fonctionner jusqu'au 31 décembre 1978, date à laquelle leur seront substitués des offices municipaux. Les raisons politiques ne paraissent cependant pas étrangères à ces décisions.

A Mandelieu, ville de douze mille habitants près de Cannes, la M.J.C., créée en 1971, est la seule organisation socio-culturelle et son essor est attesté par les mille trois cents adhérents qui ont le choix entre une trentaine d'activités. Le maire, Mme Louise Moreau, ancienne vice-présidente nationale du C.D.S., lui reproche un déficit de gestion de l'ordre de 80 000 F, provenant, pour moitié, de l'exploitation du cinéma d'art et d'essai, et pour l'autre moitié de l'organisation de deux colonies de vacances en Suisse et au Maroc.

Pour le directeur de la M.J.C., M. Jean-Pierre Magnan, ces deux activités remplissent un rôle social dont la commune devrait se féliciter puisqu'il n'existe pas d'autre salle de cinéma, et que la colonie de vacances municipale à Auron, dans l'arrière-pays, n'offre qu'un nombre de places Mme Moreau « parce que, dit-il réduit par rapport aux besoins. Il réfute l'accusation de « mauvaise gestion » portée par nos budgets ont toujours été approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration dont le maire est membre de droit et où siègent quatre conseillers municipaux ».

M. Magnan pense plus probablement que la municipalité fait payer à la M.J.C. le fait qu'il ait été candidat aux élections municipales sur la liste du P.C. Ce que Mme Moreau dément formellement.

A Vallauris, le maire, M. Pierre Donnet (P.S.), qui l'a emporté en mars 1977 sur la liste conduite par le parti communiste, estime, lui, que la M.J.C. (environ un millier d'adhérents pour dix-huit mille habitants) « fournit des prestations très limitées qui coûtent en définitive très cher à la commune ». « Nous sommes capables, dit-il, de mettre sur pied un organisme qui sera aussi efficace et dont nous aurons l'entier contrôle. »

Après les élections, le maire de Vallauris n'avait pas caché qu'il considérait la M.J.C. comme l'une des annexes de l'appareil communal où les communistes disposaient d'une grande influence. Deux incidents au cours des réunions du conseil d'administration de la Maison l'ont apparemment convaincu que celle-ci lui était hostile et que « le P.C. n'admettait pas sa défaite ».

N'ayant reçu aucune assurance qu'une subvention d'équilibre leur serait versée, les conseils d'administration des deux M.J.C. ont pris la décision de principe de licencier leur personnel et en ont averti l'inspection du travail.

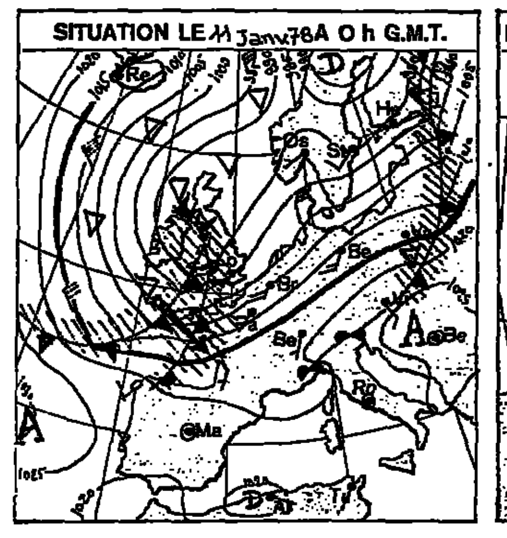
Ces deux décisions intervenant après divers conflits, qui ont reçu la même conclusion — notamment à Orléans, — ne laissent pas d'inquiéter pour l'avenir des M.J.C. en dépit des propos rassurants qui ont été tenus à celles-ci lors de leur dernier congrès par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. Le cas de Vallauris semble indiquer que même les maisons fonctionnant dans des communes dirigées par la gauche ne sont pas à l'abri de difficultés.

GUY PORTE.

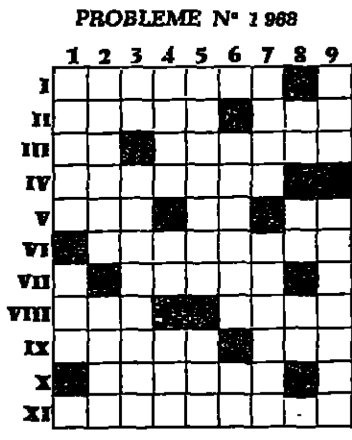
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 janv 78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.1.78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 janvier à 0 heure et le jeudi 12 janvier à 24 heures :

La perturbation pluvieuse, accompagnée d'un fort creusement du champ de pression, qui commençait à traverser la France mercredi matin, se déplacera vers l'Europe centrale et la Méditerranée, où les vents se renforceront. Après son passage, des masses d'air plus froid et instable envahiront notre pays.

Jeudi, la zone pluvio-neigeuse associée à cette perturbation achèvera de traverser, en fin de nuit et au début de la matinée, l'est et le sud-est de la France. Le temps plus variable, qui sera établi dès le matin sur le reste du pays, se généralisera. Il sera caractérisé par quelques éclaircies passagères qui alterneront avec des passages nuageux accompagnés d'averses ou de giboulées. Ces dernières se produiront sous forme de neige sur les hauteurs à partir d'environ 400 à 600 mètres. Sur les versants montagneux exposés au nord et au nord-ouest, les nuages resteront en général plus abondants.

Les vents deviendront forts avec rafales sur le pourtour méditerranéen et resteront aussi assez forts à forts, de secteur nord, sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Les températures marqueront une baisse assez sensible par rapport à celles enregistrées au passage de la perturbation.

Mercredi 11 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 992 millibars, soit 744,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 12 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 8 et 5 ; Cherbourg, 7 et 4 ; Clermont-Ferrand, 7 et 0 ; Dijon, 6 et 0 ; Grenoble, 2 et — 3 ; Lille, 6 et 4 ; Lyon, 2 et — 2 ; Marseille, 12 et 1 ; Nancy, 8 et 2 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice, 12 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et 6 ; Pau, 12 et 1 ; Perpignan, 15 et 2 ; Rennes, 9 et 6 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 10 et 5 ; Toulouse, 8 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 6 et 4 ; Athènes, 9 et 2 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 7 et 5 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et 1 ; Genève, 4 et — 5 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 7 et 5 ; Madrid, 10 et — 1 ; Moscou, 0 et — 10 ; New-York, — 7 et — 11 ; Palma-de-Majorque, 14 et 2 ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, 2 et 0 ; Téhéran, 10 et 1.

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 11 janvier 1978 :

DES LOIS

● Relative à l'information et à la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit ;

● Sur la protection et l'information des consommateurs de produits et de services.

DES DECRETS

● Relatif au statut particulier du personnel de surveillance des services extérieurs de l'administration pénitentiaire ;

● Portant publication des amendements à la convention internationale du 12 mai 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, adoptés le 21 octobre 1969 à Londres.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 968

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III			■						
IV								■	■
V				■			■		
VI	■								
VII		■						■	
VIII				■	■				
IX						■			
X	■							■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. La première victime de la gourmandise. — II. Souvent pris en écharpe par des photographes ; Son usure témoigne d'une grande piété. — III. Chef d'élite ; Sont mal fréquentés. — IV. Témoignent d'une indiscutable correction. — V. Théâtre d'un antique concours de beauté ; Cité ; Elevé (épelé). — VI. Arrondira les angles. — VII. Ne restent pas insensibles à un joli bouquet des champs. — VIII. Altère plus d'un tissu ; Fut pendant longtemps un produit exclusif de la Californie. — IX. Tenait compagnie à Procné ; En Finlande (graphie admise). — X. Contai par le menu. — XI. Mises en lieu sûr.

VERTICALEMENT

1. Poudre à gratter ; Plus que suffisant. — 2. A le cœur tendre ; Contraria. — 3. Symbole ; Te montreras discret. — 4. Supplice d'un âne ; Lettres d'amour ; Prix de droit. — 5. Sujets remuants ; Temps variable. — 6. Acquisition du dix-septième siècle ; Impie (épelé). — 7. Les géants de la route ; Confiait ses intérêts à une boiteuse. — 8. Souvent prononcé par César ; Rassembla des archéologues ; Préfixe. — 9. Dans le cornet d'un joueur ; Singes communs à tous les pays.

Solution du problème n° 1 967

Horizontalement

I. Famine. — II. Minet ; Al. — III. Eues ; Rasa. — IV. S.S. ; Usons. — V. Têt ; Igor. — VI. Restera. — VII. Zoïles ; Tl. — VIII. Omit ; Cid. — IX. Ethérés. — X. Père ; Va. — XI. Chasseurs.

Verticalement

1. Estez ! ; P.C. — 2. Amuse ; Oô ; Eh ! — 3. Mie ; Trimera. — 4. Insu ; Elites. — 5. Né ; Seth. — 6. Etroits ; Eve. — 7. Ange ; Crau. — 8. Assortie. — 9. Fla ; Raids.

GUY BROUTY.

● *Le guide « Chti » 1978.* — Des étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales du Nord (E.D.H.E.C.) viennent de réaliser un guide de la métropole lilloise, intitulé *Chti 1978*. Ce guide pratique donne des adresses diverses, allant des boutiques de bonnes affaires aux boîtes de nuit en passant par des itinéraires pour le balades. (*Chti 1978*, 58, rue du Port, 59000 Lille. 8 F.)

Le Monde

économie

L'ARABIE SAOUDITE, SES MARCHÉS ET SON PÉTROLE

Le prix du brut sera «gelé» jusqu'à la fin de 1978

CONFIRME LE CHEIKH YAMANI

Ryad. — « *Le prix du pétrole sera gelé jusqu'à la fin de 1978* », le cheikh Yamani l'a réaffirmé avec fermeté, le 10 janvier, aux journalistes qui accompagnaient M. Monory en Arabie Saoudite. De son vaste bureau où prédomine le style Empire, le ministre saoudien du pétrole et des mines entend démontrer qu'il est le maître des prix comme de la production.

Corollaire indispensable du blocage des prix, « *nous maintiendrons*, affirme-t-il, *notre production au rythme actuel de 8,5 millions de barils par jour* ». Mais il ne saurait s'agir de la programmation de production réclamée par quelques membres de l'OPEP : « *Nous ne l'acceptons pas. C'est la demande qui doit déterminer le niveau de l'offre.* »

De plus, « *si aucun pays ne faisait de* discount *pour tenter d'accroître sa part de marché, les surcapacités diminueraient* ». Bien entendu : nous respectons les *décisions de l'OPEP* et n'offrons pas le moindre rabais.

Le retour de l'Iran à une position modérée apparaît presque anecdotique : « *Nous l'apprécions* », dit *simplement* le cheikh Yamani. Et ces décisions ne semblent pas devoir être remises en cause. « *Quelques membres de l'OPEP souhaitent une conférence extraordinaire, mais la majorité y est opposée. Il est donc peu probable qu'une telle réunion ait lieu avant le mois de juin.* » Tant pis pour le président vénézuélien Perez qui, le 20 décembre à Caracas, avait réclamé une conférence pour discuter de l'attribution intégrale du produit d'une hausse du pétrole aux pays endettés du tiers-monde : « *Nous n'avons pas encore pris de décision sur ce sujet en Arabie Saoudite. Mais nous sommes avant tout hostiles à la hausse du prix du pétrole.* »

De notre envoyé spécial

Seule ombre au tableau, la dépréciation du dollar. « *Nous en souffrons. Elle se traduit en effet pour nous par des pertes financières et cela nous préoccupe grandement.* » « *Il n'est pas impossible*, ajoute le ministre saoudien, *que nous envisagions de déterminer le prix du pétrole à partir d'un panier de monnaies et non plus uniquement du dollar.* » Une telle étude a été confiée à la commission économique de l'OPEP et elle devrait être achevée avant la prochaine conférence de juin. Mais déjà, à Libreville, en 1975, les pays membres avaient décidé d'adopter pour unité de compte les droits de tirage spéciaux. Sans le moindre effet.

« Quelle crise ? »

L'assurance saoudienne n'est pas entamée par le retard de la prise de contrôle intégral — elle n'est actuellement que de 60 % — par les Saoudiens du consortium américain qui opère dans le royaume. « *C'est la question d'une ou deux réunions.* » Et d'ailleurs : « *Nous agissons déjà comme si nous avions achevé l'accord en 1976.* » *L'ARAMCO* — qui réunit Exxon, Texaco, Mobil et Standard oil of California — *a-t-elle proposé* un plan pour faire passer la capacité de production d'ici à 1980 de 11,8 à 16 millions de barils par jour ? « *Notre planification, nous la faisons nous-mêmes, elle est sous notre seul contrôle.* » Certes « *nous avons eu une réunion avec les dirigeants de l'ARAMCO mais l'Arabie Saoudite n'a rien discuté ni rien approuvé.* »

Cette maîtrise pourrait aussi apparaître dans certains secteurs vis-à-vis des pays industrialisés. Ainsi il n'est pas question de ralentir la construction de raffineries sous prétexte que l'Europe souffre d'une crise de surcapacité. « *Quelle crise ?* », interroge, ironique, le cheik Yamani, avant de poursuivre : « *Vos raffineries européennes ne sont pas les meilleures. Certaines sont dépassées techniquement. Les nôtres seront très sophistiquées et auront une flexibilité de production permettant aisément de passer d'un produit à un autre. Leur coût d'opération sera plus bas qu'en Europe, car nous utiliserons notre gaz naturel. Nous serons donc particulièrement compétitifs.* »

Petite satisfaction pour les Français pourtant : le cheikh Yamani confirme son désir de coopérer avec la France dans le *domaine nucléaire*. Non, certes, pour construire des centrales électriques. « *Nous n'en avons pas besoin puisque nous disposons en abondance de gaz.* » Mais pour l'exploitation de l'uranium, dont certaines traces ont été décelées : « *Des zones d'exploration sélectionnées en raison de leur potentialité vont être confiées à des entreprises françaises* », et sans doute aussi pour la construction d'un centre de recherche. L'Arabie Saoudite désire en effet orienter son programme nucléaire « *vers la désalinisation de l'eau de mer et les applications agricoles et médicales* », le ministre précisant : « *Nous réaliserons ce programme en collaboration avec les Français.* »

B. D.

La France ne parvient pas à s'implanter sur le marché saoudien

Ryad. — Les Saoudiens vont finir par se lasser des délégations officielles. Il ne se passe guère de jours sans que les avenues de la capitale soient parcourues de *Rolls* encadrées de décapotables d'un rouge vif ou de plus modestes *cortèges de Mercedes précédés de* voitures de police aux sirènes stridentes qui accroissent des embouteillages déjà intenses.

A peine le président Carter les avait-il quittés, les dirigeants wahabite recevaient en quatre jours le *président Boumediène, le chah* d'Iran, l'ancien premier ministre britannique M. Heath, des ministres du Sud-Yemen et de Jordanie, et des représentants américains du *Sénat et de la Chambre. Et déjà sont* annoncés le président Hassan Gouled de Djibouti, le secrétaire américain à l'énergie, M. Schlesinger, et quelques ministres de moindre importance. *L'Arabie Saoudite* avait déjà La Mecque ; elle ne manque pas de nouveaux pèlerins.

La France n'en est pas absente. Quelques semaines après M. Rossi, M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a été reçu, du 8 au 10 janvier, par le premier ministre, le *prince Fahd, et par dix ministres*, dont le cheikh Yamani et son homologue de l'industrie, le docteur Ghazi Al Ghossabi. Non pour signer de « fabuleux contrats » — « *c'est au secteur privé de le faire* », estime le ministre, — mais pour faire le point *sur les opérations en cours* et pratiquer la politique indispensable de la présence. Car la compétition est rude : les marchés de gré à gré sont devenus de plus en plus *rares ; les Saoudiens recherchent* le meilleur prix par des appels d'offres internationaux et la coopération des entreprises étrangères par la multiplication de « *joint venture* ».

Dépassée par la Corée du Sud

Ainsi, malgré le protocole de 1974 sur la coopération franco-saoudienne en matière de télévision couleur, le génie civil — plus de la moitié des *3,7 milliards de francs du contrat* — a fait l'objet d'un appel d'offres ; une société allemande aurait proposé de meilleurs prix que le consortium Bouygues - Grands Travaux de Marseille *et que Dumez, associé à une* société saoudienne. Ce goût de la concurrence amène aussi les Saoudiens à s'irriter que la France n'ait qu'une entreprise — Thomson — capable de recevoir la commande des équipements de ce contrat. Mais le *ministre de l'information, M. Abdo* Yamani, l'a répété avec force : « *Les équipements seront français* », ajoutant même : « *Nous sommes très contents du SECAM et encouragerons son utilisation dans les pays voisins.* »

Un an après la venue à Ryad de M. Giscard d'Estaing, M. Monory a *pu se rendre compte des immenses* besoins de l'Arabie Saoudite, de sa non moins immense richesse, mais aussi des difficultés des entreprises françaises à s'implanter sur le marché. Certes, nos exportations sont passées de 1,6 milliard de francs en 1976 à 2,4 milliards pour les dix premiers mois de 1977 ; mais, sur ce marché en pleine expansion, notre part a diminué (de 3 à 2,9 %), et la France est maintenant dépassée par la *Corée du Sud dans la liste des* fournisseurs du royaume wahabite. De plus, cette présence est fragile : près de 3,4 des 5 milliards de francs de grands contrats obtenus en 1977 *l'ont été par des entreprises du bâtiment et des travaux publics*, secteurs à faible valeur ajoutée, dont les capitaux sont rarement rapatriés et qui sont soumises à une concurrence de plus en plus agressive de la part des Pakistanais et des Coréens. La France n'est active ni dans *l'industrie de base ni dans les grands* contrats industriels liés au développement des deux grands complexes pétro-chimiques de Jubai et Jambu (sur les côtes ouest et est).

De notre envoyé spécial

M. Monory rapporte cependant quelque espoir sur la coopération nucléaire — la construction pour 500 ou 600 millions de francs d'un centre de recherche, — comme sur *la prospection de l'uranium*, qui sera confiée, pour partie, à une entreprise française. Enfin devrait être signé, avant le 15 *février*, le contrat pour la *construction par* la Sofredes d'une centrale solaire thermodynamique de 60 kW pour un coût de l'ordre de *5 millions de francs (on est bien* loin des 100 millions de dollars consacrés à ce secteur par les Américains et les Saoudiens, à parts égales). Il a aussi la confirmation de la *réussite* dans ce pays du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) tant pour la recherche et les programmes d'exploitation de nappes phréatiques que pour l'exploration minière (le B.R.G.M. a signé, fin 1977, un contrat de 470 millions de francs).

Pour les autres secteurs, les assurances sont plus vagues, les échéances lointaines. Il en est ainsi de la participation au programme *d'électrification rurale*, de l'intervention éventuelle de sociétés françaises pour le dessalement d'eau, voire pour le satellite arabe de télécommunication, projet pour lequel le CNES pourrait être consultant. Sans parler de l'informatisation du ministère de l'intérieur, *sur* laquelle les Saoudiens ont, semble-t-il, refusé de s'engager avant mars 1978. « *Il y a certains marchés*, entendait-on dans la délégation française, *qui sont conditionnés par les résultats des élections.* »

BRUNO DETHOMAS.

AGRICULTURE

Les éleveurs d'une vingtaine de départements manifestent contre la politique laitière

Les éleveurs d'une vingtaine de départements de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre, devaient manifester ce mercredi 11 janvier contre la taxe de *coresponsabilité sur* le lait décidée à Bruxelles avec l'accord des grandes centrales paysannes.

De son côté, en présentant ses vœux à la presse agricole, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, devait indiquer ce mercredi les grands axes du projet de loi d'orientation demandé par M. Giscard d'Estaing à Vassy (Calvados), le 16 décembre 1976.

« NON A LA VIGNETTE A VACHE »

Vannes. — « *J'ai fait visiter le pays à un groupe de Beaucerons. Ils ne voulaient pas croire que, sur 9 hectares, on pouvait réaliser plus de 100 millions (anciens) de chiffre d'affaires. C'est pourtant possible avec les productions hors sol. Ils n'en revenaient pas !* », déclare triomphalement un Breton.

Oubliée, en effet, la Bretagne, avec ses landes caillouteuses, ses paysans « *sous-développés* », ses sables venteuses et ses chemins défoncés. Les genêts demeurent, les bois de pins le long des prairies nappées de brume, mais la campagne est truffée de pimpantes maisons blanches, les fermes ont des fleurs aux fenêtres, les tracteurs embouteillent les routes. *L'abondance ? Non*, mais, déjà, l'aisance. « *On vit correctement, sans trop se priver, mais en travaillant dur.* » Mieux, des jeunes reviennent à la terre et réussissent, fait inimaginable il y a seulement dix ans.

Trente-deux ans, grand, mince, presque fragile, sans les bottes et les cals sur les paumes, on prendrait Nicolas pour un instituteur ou un séminariste. Il est à Languidic, à 45 kilomètres de Vannes. Jusqu'en 1972 il était économe dans un foyer de jeunes de la banlieue parisienne. Lui qui n'avait jamais travaillé la terre, il s'est trouvé à la tête d'une exploitation familiale de 18 hectares.

En cinq ans, il a tout chamboulé. D'une polyculture quasi vivrière, *l'exploitation* est passée à la spécialisation totale : « *Tout pour les vaches.* » Les douzes pies bretonnes ont été remplacées par vingt-deux F.F.P.N., des bonnes qui produisent aujourd'hui 4 650 litres de lait par an chacune.

Résultat : un chiffre d'affaires de 11 millions de centimes par an et *3,5 millions de bénéfice*. Ce n'est pas énorme pour une famille de quatre personnes. « *J'ai même réussi à mettre* 2 *millions* (de centimes) *de côté pour la nouvelle étable* », avoue Nicolas. Car si jusqu'à présent les investissements ont pu être financés avec des moyens relativement limités, les *projets* ambitieux de Nicolas nécessiteront des fonds importants. Pour doubler son cheptel et construire une nouvelle étable, il a déjà demandé une aide de près de 17,2 millions de centimes.

De notre envoyée spéciale

Le cas de Nicolas n'est pas exceptionnel. « *Développez-vous* » est un mot d'ordre dans la campagne morbihannaise. Depuis dix ans, la production de lait du département a doublé, tandis que le nombre des exploitations a diminué de 3 % par an et que le nombre de vaches laitières n'a quasiment pas progressé. Les rendements se sont brutalement gonflés et la taille des exploitations a grossi.

Miracles de la vulgarisation des techniques; mais aussi des indemnités viagères de départ (I.V.D.) qui ont incité les paysans âgés à se retirer et ont accéléré la concentration des exploitations. Bienfaits également de la manne bancaire. « *Nous sommes sûrement la génération qui s'est le plus endettée, mais celle aussi qui est sortie de l'archaïsme* », assurent les paysans.

Fuite en avant

« *C'est vrai qu'il y avait à faire*, reconnaît le président de la Fédération des exploitants (F.D.S.E.A.) du Morbihan, *mais finalement le bénéfice est maigre pour les agriculteurs comparé aux efforts fournis. Et depuis 1974, les revenus pour une taille d'exploitation égale ont* baissé. »

La croissance à tout va n'est pas sans épines, et le développement a pris depuis quelques années des allures de fuite en avant. La surproduction a entraîné une relative stagnation des prix du lait, alors que le coût des consommations intermédiaires continuait à grimper. Pour « *s'y retrouver* », les producteurs ont augmenté leur production, acheté des *terres* et des *vaches*, aggravant d'autant leur charge de travail, leur endettement et... la crise.

Cercle vicieux. Comment le rompre ? « *Sûrement pas avec la taxe de coresponsabilité* », disent les responsables de la F.D.S.E.A.

« *Elle aura un effet inverse.* » « *Pour la payer, on nourrira une vache de plus* », confirme un producteur. La taxe, ici nommée « *vignette sur la vache* », est ressentie d'autant plus durement que les producteurs, persuadés de son inefficacité, estiment ne pas être responsables de la crise. « *Qu'on nous donne un prix correct correspondant au prix de revient et nous n'aurons plus besoin de courir après la production* », assurent-ils.

Que la taxe ait été décidée à Bruxelles et approuvée par les états-majors paysans parisiens n'arrange rien. Vifs à *dénoncer* les erreurs de la politique agricole du gouvernement, les Bretons sont tout aussi ardents à vilipender leurs représentants professionnels nationaux. Un vent de fronde souffle, dont la taxe n'est qu'un prétexte. « *La solution serait de garantir un prix correct du lait jusqu'à un certain niveau de production. Au-delà de ce niveau, seul le prix du marché prévaudrait. Ce serait efficace. Mais les états-majors parisiens n'en veulent pas. Ils ont accepté la taxe sans consulter les producteurs pour faire le jeu du pouvoir politique en place* », affirme Louis Raut. « *Tout le monde sait que D... est acheté, mais quand même !* » s'indignait lundi soir un délégué de village.

Les éleveurs bretons et ceux de vingt autres départements sont-ils déterminés au point d'entreprendre une grève du lait comme en 1972 ? « *Il n'en est pas question !* » répondent les responsables. Et les laiteries de la région qui, jusqu'à présent, n'ont pas prélevé la taxe attendent les résultats de la manifestation, *pour savoir si elles la retiendront*, ou non, sur les prochains « bulletins de paie ».

VÉRONIQUE MAURUS.

EMPLOI

● *Selon la C.F.D.T.*, le patronat « *continue d'abuser l'opinion* » à propos de son opération emploi des jeunes. « *Les stages*, déclare M. Rolant, secrétaire confédéral, *ne sont pas des emplois. Il s'agit d'un parcage des jeunes et d'un camouflage du chômage. Selon le C.N.P.F. lui-même, 88 % des jeunes stagiaires ont un niveau de formation égal ou supérieur au C.A.P. ou au B.E.P. Cela montre bien que cette mise en stage n'a pas pour but de donner une formation, mais de déguiser les jeunes chômeurs en stagiaires pour faire baisser artificiellement la statistique du chômage à la veille des élections législatives.* »

ÉTRANGER

Le gouvernement suédois présente un budget en déficit de 20 %

Stockholm. — *Le gouvernement suédois a présenté au Parlement, le 10 janvier, un projet de budget pour 1978-1979 accusant un déficit record de plus de 32 milliards de couronnes, soit 20 % des dépenses. Celles-ci s'élèvent à 151 milliards et les recettes à 119 milliards. Pour l'année en cours, les experts officiels avaient prévu un découvert de 13 milliards ; mais l'impasse représentera probablement, au total, plus de 30 milliards.*

De notre correspondant

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le budget ne comporte pas de majoration des dépenses publiques ni de nouvelles réformes. Selon le ministre de l'économie, M. Gösta Bohman, la stabilisation de l'économie suédoise exige de la part des citoyens « *une certaine dose de sacrifices* ». 1978 devrait, selon lui, être une année de transition, sans détérioration ni amélioration de la *situation* économique du pays. La hausse des prix serait de l'ordre de 9 % contre 13 % en *1977*, les exportations augmenteraient en volume de 5 %, et le déficit des échanges atteindraient environ 16 milliards de couronnes, à peu près comme l'an dernier.

Les trois objectifs du gouvernement demeurent le maintien du plein emploi, la lutte contre l'inflation et le rétablissement de l'équilibre des comptes extérieurs en 1984 ou 1985. La réussite de cette politique dépend en *grande partie du résultat des* négociations salariales en cours. A plusieurs reprises M. Mundebo, ministre du budget, a invité les partenaires sociaux à une série de conversations sur l'économie. Ceux-ci, soucieux de préserver leur indépendance et hostiles à l'idée d'un contrat social, *ont* refusé.

Le pouvoir d'achat des ménages a baissé de plus de 2 % en 1977, et tout indique qu'il en sera de même cette année. Selon le gouvernement, les finances publiques ne peuvent tolérer que 2 % au *maximum* de hausse des rémunérations. Pour freiner la consommation et augmenter les recettes de l'Etat, le ministre de l'économie a annoncé un relèvement du prix de l'essence de 25 centimes le litre à compter du 1er mai et l'introduction d'une taxe de 100 couronnes par personne sur les voyages organisés en charters.

M. Böhman estime que, pour *sortir de la crise*, les Suédois doivent « *travailler le plus possible, épargner le plus possible et déclarer honnêtement l'ensemble de leurs revenus* ». Il s'est montré relativement optimiste pour l'avenir et pense que la reprise de la conjoncture internationale, qu'il situe dans le deuxième semestre de *1978*, devrait donner un coup de pouce à l'économie suédoise. Les entreprises exportatrices devraient reconquérir certaines part de marchés perdues ces trois dernières années, notamment dans la zone de l'O.C.D.E.

Ce projet de budget a été sévèrement critiqué par l'opposition sociale-démocrate et les syndicats. M. Olof Palme, après avoir annoncé que son parti présenterait une « alternative » dans deux semaines, a déclaré : « *La Suède n'a plus de direction politique. Le gouvernement est pris d'angoisse dès qu'une décision doit être prise. Il se contente de gérer la crise, sans préparer la restructuration nécessaire de notre industrie. Le déficit budgétaire pourrait être acceptable en soi si, justement, l'argent emprunté servait à la restauration de notre économie et de nos structures ; mais ce n'est pas le cas.* »

La Confédération générale du travail L.O. et celle des cadres et employés T.C.O. redoutent, de leur côté, une nouvelle baisse du pouvoir d'achat en 1978, ainsi qu'une recrudescence du chômage. Elles auraient souhaité un budget plus axé sur l'expansion. Enfin, le patronat estime que le gouvernement est trop optimiste dans ses prévisions et qu'il est difficile d'envisager des majorations de salaires — même légères — en 1978, alors que les salariés bénéficient, depuis le 1er janvier, de la cinquième semaine de congés payés.

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 1 franc.

ETATS-UNIS

● *Les commandes nouvelles à l'industrie américaine* ont diminué de 0,4 % en novembre, pour s'établir à 116,1 milliards de dollars. Il s'agit de la première baisse enregistrée

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ U.S.	4,7100	4,7150	+ 80	+ 110	+ 130	+ 170	+ 470	+ 570
$ can. ...	4,2320	4,2920	+ 70	+ 119	+ 120	+ 170	+ 660	+ 530
Yen (100)	1,9340	1,9590	+ 115	+ 145	+ 215	+ 255	+ 650	+ 710
D. M.	2,2280	2,2300	+ 110	+ 135	+ 210	+ 245	+ 750	+ 800
Florin ...	2,0750	2,0790	+ 50	+ 75	+ 105	+ 135	+ 425	+ 470
F B. (100)	14,3200	14,3600	+ 80	+ 250	+ 130	+ 350	+ 720	+1070
F S.	2,3950	2,4000	+ 155	+ 185	+ 300	+ 335	+ 950	+1025
L. (1 000)	5,3900	5,4200	— 425	— 300	— 850	— 625	—1900	—1500
£	9,0700	9,0850	+ 210	+ 390	+ 380	+ 450	+1350	+1500

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 7/8	3 1/8	2 5/8	3 7/8	2 3/4	3	3	3 1/4
$ U.S	20	20 1/4	6 3/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4	8
Florin ...	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4	5 1/2	6
F B.	9	10	8	8 1/2	8	8 1/2	8 1/2	9
F S.	0	1/2	1/2	1	3/4	1 1/4	1 1/4	1 3/4
L. (1 000)	12	17	16	18	16	18	16	18
£	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7
Fr franc	9 1/2	10 1/2	10	10 1/2	11 1/4	11 3/4	12 1/2	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

C.G.T. et C.F.D.T. examinent les modalités de l'action revendicative commune

MM. Séguy et Maire devaient se rencontrer ce mercredi 11 janvier dans l'après-midi pour examiner les modalités de l'action revendicative *pour les prochains mois*. Cette rencontre est la première depuis la grève généralisée du 1er décembre organisée avec la FEN. Celle-ci exprime *le regret de ne pas avoir reçu de réponse* à sa proposition de rendez-vous adressée à la C.F.D.T. et à la C.G.T.

Commentant les travaux de *la commission* exécutive cégétiste, réunie le 10 janvier, M. Lomet, secrétaire confédéral, a déclaré qu'il n'y aura « ni pause ni répit » dans l'action jusqu'aux élections législatives. « Pas question, a-t-il dit, d'offrir deux mois de tranquillité au gouvernement et au patronat. »

Chacune des deux centrales met l'accent sur sa volonté unitaire, en dépit des divergences d'appréciation sur l'attitude des partis de gauche, en dépit aussi des désaccords apparus dans l'action revendicative. Sur ce dernier point l'exemple le plus net vient d'être donné par *E.G.F., où, après huit années « unitaires »*, la rupture entre les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. a suspendu un mouvement revendicatif qu'en décembre l'une et l'autre s'affirmaient résolues à poursuivre.

Une brèche dans l'unité à E.G.F.

« *Un référendum de lutte* » est organisé le 31 de ce mois par la fédération des électriciens C.G.T., qui invite le personnel d'E.G.F. à répondre à deux questions. La convention *salariale, telle qu'elle est actuelle*ment conçue, fait-elle obstacle à une véritable remise en ordre des rému*nérations ? L'ensemble des fédéra*tions syndicales d'E.D.F.-G.D.F. doivent-elles examiner en commun les mesures pour rendre obligatoire une négociation *réelle sur la remise en* ordre des rémunérations ?

Les cédétistes ne s'associent pas à cette consultation à bulletins secrets, qui, selon eux, n'est qu'un stratagème pour gagner du temps « *et berner les agents* ».

L'amertume de *M.* Tiersen et des autres militants C.F.D.T. a été grande lorsque, le 4 janvier, lors de la réunion prévue entre les deux fédérations pour décider des modalités de la poursuite des mouvements de grève lancés entre le 1er et le 16 décembre, M. Pauwels et la délégation cégétiste déclarèrent qu'il convenait d'interrompre l'action pour saisir l'ouverture que comportait la lettre que M. Boiteux avait fait parvenir aux syndicats le matin même. Le directeur général d'E.D.F. y proposait une rencontre entre le 15 et le 30 jan*vier, pour élaborer un projet de révi*sion de la grille des rémunérations depuis longtemps réclamé par les syndicats.

L'offre de M. Boiteux, aux yeux de M. Tiersen, n'apportait rien de neuf car, selon lui, elle confirmait que la discussion resterait enserrée « *dans le carcan salarial de la convention* ». Pour M. Tiersen, la C.G.T. a pris la grave responsabilité de casser l'unité d'action, avec les conséquences que cela comporte à E.G.F. et au-delà. Elle a « *pris un faux-fuyant* » pour éviter de mener l'action dans l'actuel contexte politique et social. Néanmoins, la C.F.D.T. (17 % des voix aux élections professionnelles) n'envisage pas de poursuivre, seule, les débrayages. M. Pauwels, deux jours plus tard, expliqua aux journalistes que, sans se faire trop d'illusions sur la négociation, il ne fallait pas la négliger, quitte à reprendre l'offensive.

« *Mais*, dit-il, *nous ne voulons pas voir nos troupes s'effriter au fil des arrêts de travail préconisés deux fois par semaine par la C.F.D.T.* » Déjà, lors des délestages de dé*cembre*, M. Pauwels avait déclaré, *en montrant une relative modération*, qu'il fallait tenir compte de l'amenuisement du nombre des grévistes, *à mesure que passaient les jours*. Sans doute aussi y a-t-il chez les cégétistes le désir, en période électorale, de veiller à ce que l'« *agitation sociale* » n'effraie pas les électeurs susceptibles de voter pour la gauche.

Quoi qu'il en soit, les directions d'E.G.F. espèrent avoir trouvé le moyen de canaliser l'impatience du personnel en entamant le dialogue sur la révision de la grille. Les syndicats F.O., U.N.C.M.-U.C.T. et C.F.T.C., *signataires de l'actuel accord sala*rial, seront reçus le 19 janvier. Le 25, la discussion se poursuivra avec la C.G.T. et la C.F.D.T. La succession des réunions peut être longue, car la remise en ordre des rémunérations est une œuvre complexe. En principe, c'est seulement à son terme que se posera la question des crédits nécessaires à l'application. On peut aussi, en cours de négo*ciation, décider que telles ou telles* catégories défavorisées n'attendront pas l'achèvement des travaux. Autre avantage de la proposition de M. Boiteux, le gouvernement n'a pas à craindre d'effet de contagion rapide entraînant des hausses de salaires pour l'ensemble des trois millions d'agents du secteur public et nationalisé.

Tout cela durera bien jusqu'au mois de mars. A moins que ce schéma soit remis en cause par *des initiatives d'action interconfé*dérales. — J. R.

AFFAIRES

Les dirigeants de France-Dunkerque demandent à l'État de laisser jouer la concurrence

De notre correspondant

Dunkerque. — Le second des quatre grands navires porte-conteneurs, commandés par l'armement sud-africain Saf Marine à trois chantiers français, a été mis à l'eau à Dunkerque, mardi 10 janvier, *sous le nom* d « Sederberg ». L'Afrique du Sud était représentée par un ministre, M. Heunis (affaires économiques), un secrétaire d'État, M. Steyn (commerce), et deux ambassadeurs.

Le *Sederberg* s'inscrit dans un contrat de 1,5 milliard de francs (soit 340 millions de francs par bateau), le plus important que l'Afrique du Sud ait, à ce jour, conclu à l'étranger, a fait observer le président de la SAF Marine, M. Kitschoff. Pour l'industrie navale française, ce contrat représente plusieurs millions d'heures de travail.

A l'adresse des responsables du secrétariat à la marine marchande et du *ministère de l'éco*mie et des finances, M. Gérard Chauchat, président des Chan*tiers de France-Dunkerque*, a fait clairement comprendre que l'on pouvait porter beaucoup d'atten*tion aux problèmes de structure* des chantiers navals sans pour autant vouloir leur forcer la main. « *Je vous en supplie, messieurs, laissez jouer la concurrence et laissez toute sa chance à France-Dunkerque !* » a-t-il lancé. C'était une allusion à la répartition actuelle de l'aide gouvernementale aux chantiers. Une déclaration qu'il faut néanmoins se garder de prendre pour une profession de foi « *isolationniste* ». France-Dunkerque est d'ailleurs engagée actuellement dans une entreprise de regroupement, dans un autre contexte, celui de la réparation navale dunkerquoise.

Mis à part un court incident (un groupe de personnes a dé*ployé une banderole et distribué* des tracts hostiles à l'Afrique du Sud, mais a été rapidement dispersé par la *police locale)*, les constructeurs dunkerquois ont eu, mardi 10 janvier, des soucis d'ordre social avec la grève des officiers des entreprises de remorquage. Il a fallu un ordre de réquisition pour disposer d'une flottille de cinq unités. Les officiers C.F.D.T. et C.G.T., faisant remarquer que leur refus d'aider aux opérations de lancement était connu de l'administration maritime depuis le 4 janvier, ont estimé qu'il s'agissait d'une violation du droit de grève.

Le lancement terminé, le service du remorquage a été totalement suspendu pour trois jours à Dunkerque. Si, aux chantiers, la cale a pu être libérée pour y commencer la construction du premier méthanier pour la Malaisie, on ne peut pas dire que la paix sociale soit rétablie dans le grand port du Nord.

MARC BURNOD.

[*Les déclarations du président de* France-Dunkerque se rapportent à la compétition que se livrent tous les *grands chantiers français (gravement* touchés par la crise mondiale de la construction navale) pour obtenir notamment la commande de deux porte-conteneurs bananiers pour la Compagnie générale maritime.

***Le gouvernement s'apprête à prendre dans les prochains jours de nouvelles mesures permettant aux chantiers français — dont les plans de charge se rétrécissent — d'obtenir des commandes, les dispositions arrêtées en juillet dernier s'étant révélées inefficaces. Mais les pouvoirs publics continuent à mettre comme condition à leur aide un regroupement des cinq principaux chantiers navals français.*]**

Thyssen se retire de l'aciérie de Fos

Thyssen, premier producteur d'acier de la République fédérale d'Allemagne, va céder à ses partenaires français, Sacilor et Usinor, sa participation de 5 % dans le capital de la Solmer, société coopérative qui exploite les installations sidérurgiques du golfe de Fos. C'est en mars *1973* que Thyssen avait décidé de devenir actionnaire de cette coopérative. *Le géant ouest-allemand, im*planté uniquement dans la Ruhr, et qui, jusqu'alors, ne s'était pas lancé dans la « course à la mer », à la différence de ses concurrents Hoechst et Klockner, saisissait l'occasion de s'intéresser à une aciérie « sur l'eau », fonctionnant à partir de minerai et de coke importés, comme le voulait la *mode de l'époque.*

Sa participation initiale de 5 %, aux côtés de Sacilor et d'Usinor (47,5 % chacun), devait être portée à 25 %, lors de la construction de la deuxième tranche de l'usine de Fos pour doubler sa production (7 *millions de tonnes* contre 3,5 millions de tonnes actuellement). Thyssen devait indiquer, avant la fin de 1978, s'il levait son option. Or la violence de la crise qui ravage la sidérurgie mondiale a renvoyé le doublement de cette usine à des jours meilleurs.

De son côté, la société allemande a subi des pertes importantes en 1977 dans son activité « acier », alors que son secteur « biens d'équipement », largement développé depuis de longues années, restait bénéficiaire.

Dans ces conditions, elle a entrepris de réorganiser ses structures et de réduire sa production d'acier, en Allemagne fédérale comme à l'étranger. En conséquence Thyssen a averti ses partenaires dès la fin de 1977, que son option sur une participation supplémentaire de 20 % ne serait pas levée et qu'aux termes mêmes du contrat initial, sa part de 5 % leur était rétrocédée. Ce retrait consacre, pour le géant d'outre-Rhin, la fin d'une « aventure méditerranéenne » à *laquelle* il ne croit plus, du moins en ce qui le concerne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. Parts 1959

Les intérêts courus du 1er février 1977 au 31 janvier 1978 sur les Electricité de France 1959 seront payables, à partir du 1er février 19 raison de 10 F par titre de 200 F nominal, contre détachement du co nº 19 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la s donnant droit à un avoir fiscal de 1,20 F (montant global : 11,20 F). cet emprunt, les personnes domiciliées en France ou dans les départen d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'i *forfaitaire.*

A partir de la même date, les 200 000 parts appartenant à la désignée par la lettre « C », sortie au tirage du 24 novembre 1977, cess de porter intérêt et seront remboursables à 474,76 F, coupon nº 2 1er février 1979 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs

Amortissement	1960 :	Série	« N »	Amortissement	1969 :	Série	«
—	1961 :	—	« E »	—	1970 :	—	«
—	1962 :	—	« T »	—	1971 :	—	«
—	1963 :	—	« B »	—	1972 :	—	«
—	1964 :	—	« G »	—	1973 :	—	«
—	1965 :	—	« U »	—	1974 :	—	«
—	1966 :	—	« A »	—	1975 :	—	«
—	1967 :	—	« M »	—	1976 :	—	«
—	1968 :	—	« K »	—	1977 :	—	«

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. Obligations 5 % 1960

Les intérêts courus du 25 février 1977 au 24 février 1978 sur les gations Electricité de France 5 % 1960 seront payables, à parti 16 février 1978, à raison de 12,50 F par titre de 250 F nominal, c détachement du coupon nº 18 ou estampillage du certificat nomi après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1 (montant global : 14 F). En cas d'option pour le régime de prélève d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire ser 2 F, soit un net de 10,50 F.

A partir de la même date, les *159 520* obligations appartenant série désignée par la lettre « E », sortie au tirage du 8 décembre cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 275 F, coupon au 16 février 1979 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs

Amortissement	1961 :	Série	« B »	Amortissement	1969 :	Série	«
—	1962 :	—	« R »	—	1970 :	—	«
—	1963 :	—	« N »	—	1971 :	—	«
—	1964 :	—	« W »	—	1972 :	—	«
—	1965 :	—	« F »	—	1973 :	—	«
—	1966 :	—	« M »	—	1974 :	—	«
—	1967 :	—	« V »	—	1975 :	—	«
—	1968 :	—	« U »	—	1976 :	—	«
				—	1977 :	—	«

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. Obligations 9 % (ex-5 %) 1963

Les intérêts courus du 10 février 1977 au 9 février 1978 sur les gations Electricité de France 9 % *(ex-5 %)* 1963 seront payables, à p du 10 février 1978, à raison de 24,30 F par titre de 270 F nominal, c détachement du coupon nº 15 ou estampillage du certificat nomi après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2, *(montant global : 27,22 F). En cas d'option pour le régime du prélève* d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire ser 3,88 F, soit un net de 20,42 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « et « A » sont respectivement remboursables depuis les 10 février 1969 et

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. Obligations 5,75 % 1966

Les intérêts courus du 25 février 1977 au 24 février 1978 sur les gations Electricité de France 5,75 % 1966 seront payables, à parti 25 février 1978, à raison de 20,70 F par titre de 400 F nominal, co détachement du coupon nº 12 ou estampillage du certificat nomi *après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,* (montant global : 23 F). En cas d'option pour le régime du prélève d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera 3,44 F, soit un net de 17,26 F.

Il est rappelé que les titres de la série désignée par la lettre « sont remboursables depuis le 25 février 1976.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. Obligations 6,25 % février 1967

Les intérêts courus du 20 février 1977 au 19 février 1978 sur les gations Electricité de France 6,25 % février 1967 seront payables, à p du 20 février 1978, à raison de 22,50 F par titre de 400 F nominal, co *détachement du coupon nº 11 ou estampillage* du certificat nomi après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2, (montant global : 25 F). En cas d'option pour le régime du prélève d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera 3,74 F, soit un net de *18,76 F.*

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « et « C » sont respectivement remboursables depuis les 20 février 1972 et

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. Obligations 8,50 % *février* 1971

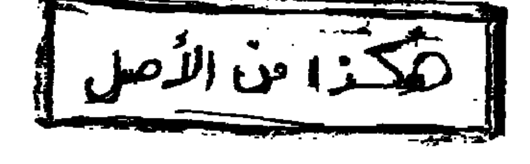
Les intérêts courus du 1er février 1977 au 31 janvier 1978 sur les gations Electricité de France 8,50 % février 1971 seront payables, à p du *1er février 1978*, à raison de 34,42 F par titre de 450 F *nominal*, co détachement du coupon nº 7 ou estampillage du certificat nominatif, a une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,83 F (mon global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'im forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,73 F. un net de 28,69 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. *Obligations 8,50 % janvier 1972*

Les intérêts courus du 3 février 1977 au 2 février 1978 sur les o gations Electricité de France 8,50 % janvier 1972 seront payables, à p du 3 février 1978, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, co détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, a une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (mon global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'im forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effect sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries gé rales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banq de France et *des établissements bancaires désignés* ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Ban de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de Fran Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale al cienne de banque, *Société marseillaise de crédit*, Banque de l'Union eu péenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banq populaires et toutes les Banques populaires de France, Société cent de Banque.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Le redressement se poursuit

Le mouvement de redressement amorcé lundi à la Bourse de Paris s'est poursuivi à un rythme relativement soutenu ce mardi. En hausse de 1 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a terminé en progrès de 1,4 % environ.

Comme la veille, la totalité des compartiments ont bénéficié du mouvement, en tête desquels le matériel électrique, le bâtiment et les valeurs alimentaires. Seuls les établissements financiers ont été un peu plus irréguliers. Les meilleures performances ont été réalisées par Métallurgique de Normandie, Moulinex et Guyenne et Gascogne (+ 6 %). Toute trace de baisse n'a cependant pas disparu, et des valeurs comme Prénatal, C.M. Industries et Locafrance ont perdu de 3 à 5 %.

L'activité du marché étant restée particulièrement réduite, la signification revêtue par cette seconde séance de hausse demeure très limitée. L'on a bien remarqué quelques timides réapparitions d'opérateurs jusque-là réticents, mais l'essentiel des progrès enregistrés tenait plus à une raréfaction des ordres de ventes qu'à un accroissement des achats. Certes la bonne tenue relative du dollar et du franc sur le marché des changes a été bien accueillie, mais ce sont surtout les éventuelles déductions fiscales en faveur des investissements en valeurs mobilières, annoncées à Blois par M. Barre, qui ont contribué à détendre l'atmosphère.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or se sont sensiblement redressées.

Sur le marché de l'or, le lingot a encore progressé de 395 francs à 26 890 francs, et le napoléon a gagné 0,50 franc à 265,40 francs. Le volume des transactions s'est établi à 6,99 millions de francs contre 8,53 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Arbel, c. 72	1 p. 4	0 10
Bathurest, c. 14	1 p. 4	8 ..
S.I.L.I.C., c. 13	1 p. 3	.. ..
Commerzbank, c. 35	1 p. 8	13 80
Reliance, c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Le repli se poursuit

Le marché poursuit son repli par solidarité avec Wall Street et du fait de la grève des transports pétroliers, les mines d'or consolident leur avance de la veille.

OR (ouverture) (dollars) : 172 90 contre 173 10

VALEURS	CLOTURE 10-1	COURS 11/1
Beecham	662	660
British Petroleum	838	824
Courtaulds	116	116
De Beers	292	290
Imperial Chemical	344	343
Rio Tinto Zinc Corp.	184	183
Shell	520	517
Vickers	184	187
War Loan 3 1/2 %	36 3 8	36 3 8
*West Driefontein	26 1 2	28 3 4
*Western Holdings	22 5/8	22 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	9 janv.	10 janv.
Valeurs françaises	96,4	97,7
Valeurs étrangères	100	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	58,1	58,9

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ESSO S.A.F. — Annonçant que « la découverte d'huile à Vulaines ne sera pas exploitable en raison de la proportion trop élevée d'eau salée », M. Lamaison, président du groupe, a d'autre part laissé entendre que le dividende de l'exercice 1977 sera au moins égal, si ce n'est légèrement supérieur, à celui de l'année précédente (3,73 F net).

B.H.V. — Le chiffre d'affaires total réalisé en 1977 a atteint 1 642,5 millions de francs (+ 10,5 %).

NOUVELLES GALERIES RÉUNIES. — Chiffre d'affaires de l'exercice 1977 : 5 221,5 millions de francs (+ 7,2 %).

HUARD - U.C.F. — Avant de proposer une décision concernant le dividende de l'exercice 1977, M. Jean Huard, président, a décidé d'attendre les résultats définitifs de cet exercice, mais aussi l'évolution des ventes des quatre premiers mois de 1978. Pour 1976, le dividende global avait atteint 21,30 F.

NEW-YORK

La baisse s'est ralentie

En dépit d'une tentative de redressement, les cours ont encore baissé mardi à Wall Street. Pour la sixième séance consécutive, l'indice Dow Jones a cédé du terrain, perdant 3,03 points, à 781,53, ce qui porte le recul cumulé depuis le début de l'année à près d'une cinquantaine de points (49,64). Selon l'indice, les valeurs industrielles se situent aujourd'hui à leur plus bas niveau depuis le 10 avril 1975.

L'activité est restée importante, vingt-cinq millions d'actions ayant changé de mains contre vingt-huit millions la veille. Le nombre de baisses a cependant diminué, 1 031 ayant été recensées (contre 1 309), tandis que 429 titres progressaient. Au milieu de la séance, ces derniers étaient d'ailleurs nettement plus nombreux, s'équilibrant, à peu de choses près, avec le nombre de baisses. En fin de matinée, l'indice Dow Jones était en hausse de plus de trois points, mais la généralisation de l'accroissement des taux d'intérêt et les perspectives économiques toujours aussi peu brillantes ont fini par faire avorter la première tentative de reprise de l'année 1978.

Connue après la séance, la baisse de 0,7 % des ventes au détail en décembre n'a eu aucune répercussion. Un mois plus tôt, ces ventes avaient progressé de 1,2 %.

VALEURS	COURS 9 1	COURS 10-1
Alcoa	42 3 4	42 7 8
A.T.T.	58 3 8	58 7 8
Boeing	25 3 4	25 1/4
Chase Manhattan Bank	27 3 4	27 5 8
Du Pont de Nemours	111 1/2	111 1 2
Eastman Kodak	49 7 8	50 ...
Exxon	44 3 4	43 5 8
Ford	42 7 8	42 3 8
General Electric	47 1 8	47 ...
General Foods	30 ...	29 3 4
General Motors	58 1 8	58 3 4
Goodyear	16 3 4	16 5/8
I.B.M.	268 3 4	267 ...
I.T.T.	30	30 1/8
Kennecott	22 3 8	22 3 8
Mobil Oil	60 1 4	59 1 4
Pfizer	26 5 8	26 7 8
Schlumberger	69 3 8	68 1 4
Texaco	26 1 2	26 1 2
U.A.L. Inc.	19 3 8	19 5 8
Union Carbide	39 1 4	39 5 8
U.S. Steel	30 1 2	30 5 8
Westinghouse	17 1 4	17 ...
Xerox	45 1 8	45 3 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/1	11/1
1 dollar (en yens)	241 57	241 20

BOURSE DE PARIS - 10 JANVIER - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

SICAV

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 I	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 784	4 739	4 740
Allemagne (100 DM)	220 390	220 940	220 500
Belgique (100 F.)	14 249	14 270	14 175
Pays-Bas (100 fl.)	205 820	208 250	205
Danemark (100 krd)	80 580	80 930	76 000
Suède (100 krs)	100 280	100 480	99
Norvège (100 k.)	90 680	90 870	90 250
Grande-Bretagne (£ 1)	9 096	9 076	9 050
Italie (1 000 lires)	5 407	5 409	5 250
Suisse (100 fr.)	234 260	234 410	231
Autriche (100 sch.)	30 750	30 790	30 850
Espagne (100 pes.)	5 842	5 847	5 550
Portugal (100 esc.)	11 720	11 750	10 500
Canada ($ can. 1)	4 310	4 298	4 295

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 I
Or fin (kilo en barre)	26400	26850
Or fin (kilo en lingot)	26495	26890
Pièce française (20 fr.)	264 90	265 40
Pièce française (10 fr.)	226	226 5.
Pièce suisse (20 fr.)	241	242 30
Union latine (20 fr.)	229 50	23. 50
Souverain	247 50	255
Pièce de 20 dollars	1100 00	1170
Pièce de 10 dollars	650 ..	648
Pièce de 5 dollars	402 50	
Pièce de 50 pesos	1030 50	1097
Pièce de 10 florins	245	250 00

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ARRIVÉE DU CHEF DE L'ÉTAT EN COTE-D'IVOIRE

« Akwaba, Giscard d'Estaing ! »

De notre envoyé spécial

Abidjan. — *M. Giscard d'Estaing* était attendu à 11 h. 30 (12 h. 30 heure de Paris) ce mercredi matin 11 janvier à Abidjan, où la visite du président français est fiévreusement préparée depuis plusieurs jours. Rien n'a été épargné pour exalter l'amitié franco-ivoirienne, dont cette visite de *cinq jours — la plus longue que* M. Giscard d'Estaing ait accomplie sur le continent africain — doit être *le symbole.*

« Le bonheur, ce sera de se souvenir que l'on a accueilli le président Giscard d'Estaing sur le sol ivoirien », déclarait un animateur de la radiodiffusion ivoirienne en écho à une chanson de Gilbert Bécaud. Mercredi matin, des groupes d'accueil avaient *été formés* sur le trajet que devait emprunter le cortège officiel de l'aéroport à la présidence de la République. *Les femmes vêtues de robes* jaunes ou rouges frappées aux effigies des présidents Giscard d'Estaing et *Félix Houphouët-Boigny, les* hommes portant de larges blouses décorées de la même façon, s'exerçaient aux chants et aux danses qui devaient saluer ce *« grand jour dans l'histoire de la nation ivoirienne ».*

Quelques balayeurs s'affairaient à éliminer les dernières traces de terre rouge sur les bas-côtés de la large avenue, barrée d'un arc de triomphe de palmes, où devait passer le cortège officiel. Des haut-parleurs diffusaient la chanson que le chanteur camerounais Manu Dibango a composée pour l'occasion. Reprenant le *refrain*, des groupes d'enfants scandaient : *« Akwaba, Giscard d'Estaing ! »* (« Bienvenue »).

Après la cérémonie d'accueil à l'aéroport de Port-Bouet, M. Giscard d'Estaing, qu'accompagnent MM. Robert Galley, ministre de la coopération, Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, et René Haby, ministre de l'éducation, devait être conduit par ses hôtes ivoiriens jusqu'à sa résidence. Il devait ensuite être reçu à déjeuner, avec son épouse, par M. et Mme Houphouët-Boigny, avant de recevoir, en fin d'après-midi, les chefs de mission *diplomatique.*

PATRICK JARREAU.

Un jeune voleur de voiture est tué par un policier

Surpris alors qu'il tentait avec deux camarades de voler une voiture, rue Quintinie, à Paris-15e, mercredi matin 11 janvier, à 4 heures, un jeune homme, M. Philippe Kadi, vingt ans, a été tué d'un coup de pistolet par un policier qui essayait de l'arrêter. Selon M. Camille Bouvier, chef de la brigade de répression du banditisme, les faits se seraient déroulés de la façon suivante : un groupe de quatre inspecteurs appartenant à cette brigade et spécialisés dans la surveillance *nocturne effectuaient, mercredi*, une ronde dans le quartier de Vaugirard. Ils repérèrent place d'Alleray trois *jeunes gens qui cherchaient* apparemment à voler une voiture. Quelques minutes plus tard, effectivement, les jeunes gens, parvenus rue Quintinie, forcèrent la portière d'une 2 CV Citroën.

L'un d'eux, M. Philippe Kadi, s'installait *au volant. Pistolet à la main*, les quatre inspecteurs intervenaient alors. Deux des trois jeunes gens *s'enfuirent, poursuivis par trois poli*ciers, tandis que le quatrième inspecteur essayait d'appréhender le jeune homme resté dans la voiture volée.

Selon M. Camille Bouvier, c'est à ce moment-là que le drame se serait produit. M. Philippe Kadi tentant de *s'enfuir*, le policier, qui avait fait passer le pistolet de sa main droite à sa main gauche pour agripper le jeune homme, aurait, *au cours d'un* bref corps à corps, appuyé accidentellement sur la détente. Atteint d'une balle dans la tête, M. Philippe Kadi était tué sur le coup. Ses deux compagnons, un jeune ressortissant espagnol, M. Olympio Blanco, vingt ans, et un mineur âgé de dix-sept *ans, ont été arrêtés et seront déférés* ce mercredi après-midi au parquet.

Toujours selon M. Camille Bouvier, la victime était connue des services de police et avait été appréhendée, à plusieurs reprises, pour vols avec violences et tentatives de vols qualifiés. L'inspection générale des ser*vices de la préfecture de police a* ouvert une enquête sur ces faits.

● *Le cinéma Jean-Renoir* propose, à partir de ce mercredi 11 janvier, dix-neuf films sur le thème de l'incarcération et de l'enfermement. Les projections sont suivies de débats.

LE PAKISTAN REFUSE TOUTE MODIFICATION DU CONTRAT NUCLÉAIRE AVEC LA FRANCE

Islamabad *(A.F.P.)*. — Le Pakistan a opposé, *mardi 10 janvier*, une fin de non-recevoir aux propositions françaises de modification de l'usine de retraitement nucléaire que les deux pays se sont engagés à construire à Chasma.

Reconnaissant officiellement que le gouvernement français tentait, depuis septembre dernier, de faire *accepter une technique de retraitement* qui n'isolerait pas de plutonium utilisable à des fins militaires, un porte-parole des affaires étrangères a déclaré que le Pakistan désirait que l'accord soit appliqué immédiatement et *« sans aucune modification »*. La construction de l'usine (d'un coût de 950 millions de francs) est repoussée de huit à neuf *mois*, en raison d'un retard dans la livraison par Paris d'équipements « sensibles ».

Dans les milieux informés, *on* indique que le Pakistan a laissé jusqu'à *fin janvier à la France* pour clarifier son attitude et reprendre les livraisons interrompues depuis le printemps 1977. Passé cette date, c'est l'ensemble de la coopération franco-pakistanaise, en progression constante depuis plusieurs années, qui pourrait être revue.

C'est avec un soulagement non dissimulé qu'Islamabad a accueilli la partie du communiqué du 9 janvier du ministère français des affaires étrangères selon laquelle *« la France honore toujours les contrats qu'elle a signés. »*

Recevant
les vœux des journalistes

M. BARRE DÉCLARE QUE L'ÉTAT SOUTIENDRA LES EFFORTS DE MODERNISATION

Recevant, mardi 10 janvier, à l'hôtel Matignon, les vœux de la presse, M. Raymond Barre a notamment déclaré : *« Les problèmes d'emploi qui se posent aujourd'hui dans la presse ne peuvent se résoudre que par la prospérité et le développement économique des journaux. C'est pourquoi le gouvernement s'attache, par des aides toujours neutres, mais de plus en plus importantes, à soutenir cette activité économique. Le régime d'aide de la France à la presse se compare ainsi très favorablement à celui de la plupart des autres pays. (...)*

» (...) L'Etat soutiendra en outre les efforts de modernisation de la presse quotidienne parisienne pour lui permettre de retrouver son dynamisme. Le retour à des conditions d'exploitation normales et modernes est une condition nécessaire pour permettre, avec des chances suffisantes de succès, la création de nouveaux titres et le développement du pluralisme. »

A propos de la nécessité d'assurer la sécurité des journalistes en reportage à l'étranger, M. Raymond Barre a affirmé que *« la France sera toujours prête à contribuer à faire progresser le droit international en cette matière délicate »*.

Nouvelles bases d'évaluation pour les avoirs de change de la France : — 24 938 F le kilo d'or — 4,7175 F le dollar

A la fin de décembre, les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à 106 548 millions de francs contre 101 665 millions de francs à la fin de novembre, soit une augmentation de 4 883 millions de francs.

Cet accroissement résulte à la fois des opérations effectuées pendant le dernier mois de l'année et de la nouvelle évaluation des avoirs de change intervenue, comme cela est la règle à la fin de décembre, les nouvelles bases de calcul étant applicables pour le premier semestre de l'année 1978.

1) Les nouvelles bases d'évaluation :

— *Le stock métallique* de la Banque de France est désormais évalué sur la base d'un prix de 24 938 *francs le kilo contre 23 203 francs* pour la période précédente (fin juin à fin décembre 1977). Il s'agit de la *moyenne du prix (converti en francs* par kilo) constaté à Londres pendant les trois mois d'octobre, de novembre *et* de décembre.

— Les avoirs en devises sont évalués sur la base du cours (constaté le *30* décembre 1977) de 4,7175 F contre 4,933 F pour le semestre précédent ;

— Les créances sur le Fonds monétaire sont estimées sur la base d'un cours de 5,7168 F pour un D.T.S. (droit de tirage spécial) contre 5,7325 ;

2) A l'incidence des nouvelles bases d'évaluation s'ajoute celle d'un certain nombre d'opérations. Les avoi[rs] en devises ont augmenté de 136 mi[l]lions de francs, tandis que la rest[i]tution d'or effectuée par le F.M.[I.] en vertu des accords de la Jamaïqu[e] a augmenté le stock de l'équivale[nt] de 232 millions de francs, à qu[oi] s'ajoute la réintégration du produ[it] d'une saisie en douane portant [sur] 1 million.

— Les créances de la France s[ur] le F.M.I. ont diminué de 106 mi[l]*lions de francs au cours du m[ois]* du fait des restitutions d'or cont[re] francs et d'opérations en fran[cs] *effectuées par certains États aupr[ès]* du F.M.I.

Compte tenu de ces différent[es] modifications, les avoirs se répart[is]sent de la façon *suivantes* : avoi[rs] en or, 78 861 millions de franc[s] ; avoirs en devises, 22 142 million[s] ; créances sur le F.M.I., 5 545 millio[ns].

● *M. Gerhard Neumann*, vic[e-]président de la société Gener[al] Electric et directeur général [de] la division « moteurs d'aviation » de cette même société américai[ne], vient d'être fait chevalier de [la] Légion d'honneur par décision [—] non parue au *Journal officiel* [de] ce jour — de la présidence [de] la République. M. Neumann a é[té] le principal artisan, aux Éta[ts-]Unis, de l'accord de collabor[a]tion franco-américain, avec [la] SNECMA, pour la constructi[on] d'un réacteur d'avion, le CFM-[56] de 10 à 12 tonnes de poussée.

L'imprimerie Victor-Michel dépose son bilan

Le groupe d'imprimerie Victor-Michel vient de déposer son bilan. Bien que la nouvelle soit confirmée, nous ignorons encore, au moment de mettre sous presse, les motifs exacts de cette décision qui vise quelque trois cent cinquante personnes.

On savait que cette société en commandite par actions — composée de trois sociétés distinctes, possédant deux usines hors Paris, à Arcueil (94) et à Lieusaint (77) — éprouvait de sérieuses difficultés, notamment depuis le retrait, en septembre 1976, des travaux-couleur effectués pour *Télé-7 jours*. Leur transfert à la Néogravure avait entraîné, chez Victor-Michel, le licenciement de cent cinquante-six personnes.

Un projet de rapprochement entre plusieurs entreprises graphiques « lourdes » — notamme[nt] la Néogravure — avait écho[ué] il y a deux ans.

Liquidation de la SELB

La liquidation de l'entrepri[se] de photogravure SELB (labor[a]toires Blomet, ancien imprimer[ie] Rossi), appartenant au grou[pe] *Néogravure*, a *été décidée* [le] 4 janvier par le tribunal de co[m]merce de Paris. Elle a eu lieu *mardi et entraîne le licencieme[nt]* de soixante et onze personnes.

M. Edme Jeanson, président [de] la S.D.F. (*société holding* [du] groupe Néogravure), s'est po[rté] garant de l'exécution financiè[re] des *indemnisations de licenc[ie]*ments. Quatorze salariés de [la] SELB seront repris par la soci[été] *Iota, filiale du groupe Hachette*.

Le numéro du « Monde » daté 11 janvier 1978 a été tiré à 548 965 exemplaires.

